INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE

GILLES FERRÉOL
JEAN-PIERRE NORECK

8e édition

ARMAND COLIN

Table des Matières

Page de Titre

Table des Matières

Page de Copyright

AVANT-PROPOS

CHAPITRE 1 - LES PÈRES FONDATEURS

- *1. La genèse*
- *2. La sociologie du fait social*
- *3. La sociologie de l'action sociale*

CHAPITRE 2 - LA CONNAISSANCE DU SOCIAL

- *1. La spécificité des sciences sociales*
- *2. Techniques quantitatives et objectivation des connaissances*

CHAPITRE 3 - STRATIFICATIONS ET HIÉRARCHIES SOCIALES

- *1. Le point de vue « sociologique »*
- *2. La sociologie classique et les hiérarchies sociales*
- *3. L'analyse des hiérarchies sociales dans la société française contemporaine*

CHAPITRE 4 - INSTITUTION FAMILIALE ET PROCESSUS de SOCIALISATION

- *1. L'articulation famille/société*
- *2. Vers de profondes modifications*

CHAPITRE 5 - ÉDUCATION Et INÉGALITÉS

- *1. L'enjeu : l'éducation de masse*
- *2. Les grilles explicatives*

CHAPITRE 6 - CULTURE ET STYLES DE VIE

- *1. Une relation complexe*
- *2. L'étude des styles de vie*

CHAPITRE 7 - TRAVAIL ET EMPLOI

- *1. De l'organisation du travail aux politiques de formation*
- *2. Les transformations du système d'emploi*
- *3. Le point de vue des acteurs*

CHAPITRE 8 - ORGANISATIONS ET POUVOIR

- *1. La rationalisation du travail*
- *2. Rationalité et identité des acteurs à l'intérieur de l'organisation*
- *3. Le paradigme communicationnel*
- *4. La direction des organisations*

Bibliographie

Table des encadrés

8e édition revue et mise à jour
© Armand Colin, Paris, 2010, 8e édition
978-2-200-25948-8

DES MÊMES AUTEURS

(sélection des publications les plus récentes)

GILLES FERRÉOL

Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles, Paris, Armand Colin, 2003.

Learning and Teaching in the Communication Society, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2004.

Décrochage scolaire et politiques éducatives, Bruxelles, E.M.E. et Intercommunications, 2006.

Universités et territoires. Une comparaison européenne, Paris, Sudel, 2008.

Représentations corporelles et loisirs sportifs (éd.), Bruxelles, E.M.E. et Intercommunications, 2009.

Tourisme et société (éd.), Bruxelles, E.M.E. et Intercommunications, 2009.

Altérité, dynamiques sociales et démocratie (éd.), Paris, Ed. Droit et Société, 2010.

Autour d'Alain Caillé et des travaux du MAUSS (éd.), Bruxelles, E.M.E. et Intercommunications, 2010.

Les Grands Domaines et les notions clés de la Sociologie, Paris, Armand Colin, 2010.

JEAN-PIERRE NORECK (avec I. Waquet), *La Dissertation d'économie aux concours d'entrée aux Grandes Écoles*, Paris, Armand Colin, 1999.

Sous la direction de Gilles Ferréol

Dans la même collection

Bajoit, *Le Changement social*

Barthélemy/Granier/Robert, *Démographie et Société*

Benoît, *Comprendre Tocqueville*

Béra/Lamy, *Sociologie de la culture*

Berthier, *Les Techniques d'enquête. Méthode et exercices corrigés*

Candau, *Anthropologie de la mémoire*

Delannoi, *Sociologie de la nation*

Deliège, *Anthropologie de la famille et de la parenté*

Dupret, *Droit et sciences sociales*

Dupuy, *Anthropologie économique*

Eyraud, *Les Données chiffrées en sciences sociales. Du matériau brut à la connaissance des phénomènes sociaux*

Ferréol, *La dissertation sociologique*

Ferréol, *Les Notions clés de la Sociologie*

Géraud/Leservoisier/Pottier, *Les Notions clés de l'ethnologie. Analyses et textes*

Guibert/Jumel, *La socio-histoire*

Guichaoua/Goussault, *Sciences sociales et développement*

Legros/Monneyron/Renard/Tacussel, *Sociologie de l'imaginaire*

Lombard, *Introduction à l'ethnologie*

Nachi, *Introduction à la sociologie pragmatique*

Policar, *La Justice sociale. Les enjeux du pluralisme*

Raulin, *Anthropologie urbaine*

Rezsohazy, *Sociologie des valeurs*

Rivière, *Anthropologie politique*

Rivière, *Socio-anthropologie des religions*

Scieur, *Sociologie des organisations*

Seca, *Les Représentations sociales*

Soulé/Corneloup, *Sociologie de l'engagement corporel. Risques sportifs et pratiques « extrêmes » dans la société contemporaine*

Stébé/Marchal, *Sociologie urbaine*

Tabboni, *Les Temps sociaux*

Valière, *Le Conte populaire. Approche socio-anthropologique*

Valière, *Ethnographie de la France*

,

Internet : http://www.armand-colin.com

Conception graphique : Vincent Huet

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L 122-4, L 122-5 et L 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

Armand Colin Éditeur • 21, rue du Montparnasse • 75006 Paris

AVANT-PROPOS

Ce livre s'adresse en priorité non seulement aux étudiants de premier cycle, mais également à tous ceux qui, pour des raisons diverses (curiosité personnelle, culture générale, préparation à certains concours), s'intéressent aux fondements et à la méthodologie des sciences sociales.

L'approche qui est ici privilégiée ne prétend nullement à une quelconque exhaustivité. Des choix (sur lesquels nous reviendrons tout au long de l'exposé) ont été faits tant au niveau des thèmes que des auteurs. Il s'agit – plus modestement – de présenter au lecteur un « éclairage » spécifique : vocabulaire, problématique, domaines de recherche.

La compréhension des interactions entre individus et société nécessite au préalable l'adoption d'un point de vue historique. La reconnaissance de la sociologie comme discipline à part entière est, en effet, l'aboutissement d'un long cheminement au sein duquel se sont affrontées de nombreuses écoles. De nos jours, les controverses théoriques n'ont pas disparu et les discussions relatives au déterminisme (conditionnement, milieu d'origine) demeurent très animées. Comme l'a notamment montré Alain Éraly (*Revue de l'Institut de sociologie,* 1984, n° 1-2, p. 300-301), les « alternatives » proposées peuvent prendre plusieurs formes :

« – Soit on résume l'acteur à sa subjectivité : esprit sans matérialité, faisceau d'émotions, de perceptions ou d'intentions. Le social, dans ce cas, est toute intériorité.

– Soit, au contraire, l'homme n'est rien d'autre que l'aveugle porteur d'une structure cachée, d'un ordre transcendant ou de lois inflexibles : son cogito est vide, son "je" n'est au mieux qu'un je épiphénoménal, un fétiche, un autre. Le social est alors extériorité.

– Soit on ne distingue dans la réalité sociale que des individus frileusement cachés derrière leurs contours. Le social est constitué d'atomes.

– Soit on se hâte de survoler ces corps singuliers, de fondre le particulier dans l'Universel, dans une totalité. Le social est système.

– Soit on néglige la part d'intentionnalité des actions humaines, on n'en remarque que les invariants : besoins, normes, habitus. Le social est contrainte, reproduction.

– Soit on ne distingue dans les actions des hommes – des groupes, etc. – que leur rationalité : contextes objectifs, stratégies adéquates, conséquences intentionnées. Reconnue ou pas, l'intention est partout, même dans l'histoire : tout est voulu, tout "arrange bien" au moins certains (groupes d') acteurs. Le social ici est production, stratégie.

– Soit on prend des instantanés des systèmes sociaux […], on examine leur anatomie, on la soumet à l'étude comparative. Le social est stabilité, statique, synchronie.

– Soit on étudie leur physiologie, on montre comment ils se produisent, se modifient, s'adaptent. Le social est alors changement, dynamique, diachronie. »

Au-delà de ces querelles ou de ces conflits d'interprétation, émerge peu à peu une figure originale de scientificité qu'il convient d'apprécier à sa juste valeur. À condition, toutefois, d'éviter deux écueils : « Un sociologisme autoritaire qui se fait fort de traiter les faits sociaux par les exigences souvent imaginaires d'un *système* auquel sont généralement prêtées des intentions ou des finalités de domination ou de reproduction, et un impressionnisme qui réduit l'interaction sociale à une rhapsodie de contacts privés, contingents et discontinus » (François Bourricaud, préface à l'ouvrage de Jean-Gustave Padioleau, *L'Ordre social. Principes d'analyse sociologique*, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 11).

La structuration de nos actes ne se conçoit qu'en fonction de « jeux relationnels » complexes. Différentes études de cas en témoignent. Nous examinerons, à ce titre, le rattrapage des niveaux de vie, la crise de l'institution familiale, la démocratisation de l'enseignement, l'évolution des mentalités, la précarisation des emplois, la nature et le fonctionnement de la bureaucratie. Selon les questionnements évoqués, la réflexion prendra appui sur des *cadres d'analyse* (dont le fonctionnalisme, le néopositivisme et la phénoménologie), des *références conceptuelles* (comme la conscience collective, la sous-culture ou l'idéaltype) ou des *considérations plus quantitatives* (répartition de la population active par catégories socioprofessionnelles, taux de nuptialité, indicateurs de vulnérabilité au chômage…).

Quelle que soit la variante retenue, nous tenterons de mettre à jour les objets, les méthodes et les principales subdivisions de la sociologie. Après avoir confronté les traditions théoriques les plus représentatives, nous réfléchirons, à partir d'exemples précis (logique de l'action collective, rapport au réel, construction de nomenclatures), au processus d'objectivation des connaissances. L'articulation des formes de différenciation (caste, ordre, classe) et des types de solidarité (mécanique ou organique) nous permettra alors de souligner l'importance de la dimension contextuelle (environnement, culture). Le recours aux « instances de socialisation » (famille, système éducatif) donnera par ailleurs accès aux modalités de transmission des statuts et des normes. La dynamique des relations de travail (dans l'entreprise ou dans d'autres organisations) approfondira ce que Georges Gurvitch appelait la « réciprocité des perspectives » : chaque agent gère quotidiennement incertitudes, contraintes et aspirations, tout en étant une source et un récepteur potentiel d'influence.

La démarche suivie peut être synthétisée de la manière suivante :

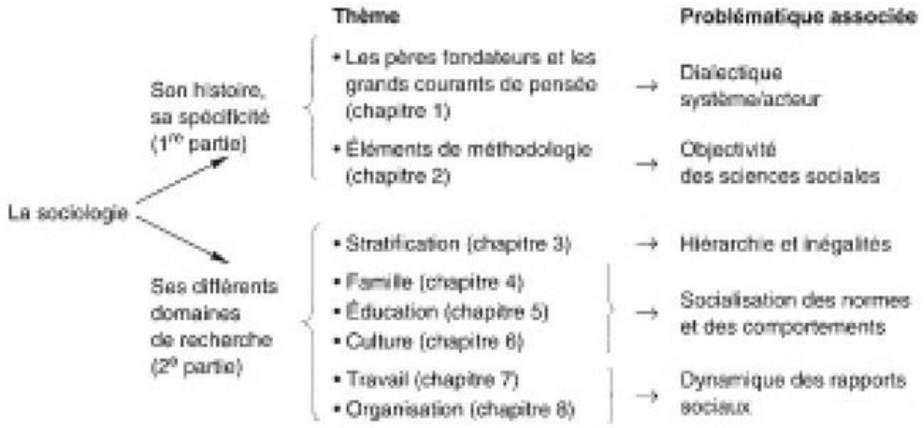

Chaque chapitre[1] comporte un ou plusieurs encadrés. Ces derniers complètent ou illustrent tel ou tel point de l'argumentation. Ceux qui souhaitent aller plus loin pourront consulter (toujours chez le même éditeur, de Gilles Ferréol ou sous sa direction) six autres ouvrages :

– *Histoire de la pensée sociologique*, 2e tirage, 1995 (collection « Cursus ») ;

– *Lexique des sciences sociales,* 2000 (collection « Synthèse ») ;

– *La Dissertation sociologique*, 2000 (collection « Cursus ») ;

– *Dictionnaire de sociologie,* 3e éd., 2002 (collection « Dictionnaire »).

– *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, 2003 (collection « Dictionnaire »).

– *Les Grands Domaines et les notions clés de la sociologie. Analyses et textes,* 2010 (collection « Cursus »).

1 Gilles Ferréol a pris en charge l'avant-propos, les chapitres 2, 4, 6 et 7, la bibliographie, les encadrés, les index ainsi que toutes les modifications intervenues lors de cette huitième édition. Les autres chapitres (1, 3, 5 et 8) sont sous la responsabilité de Jean-Pierre Noreck.

CHAPITRE 1

LES PÈRES FONDATEURS

1. LA GENÈSE

2. LA SOCIOLOGIE DU FAIT SOCIAL

3. LA SOCIOLOGIE DE L'ACTION SOCIALE

La sociologie, projet d'analyse « objective » des « faits sociaux », naît au terme d'une longue structuration de la société occidentale. Elle accompagne une mutation des idées, des visions du monde et des institutions, unique par son ampleur.

1. La genèse

1.1 La mise en place des institutions

Après l'Église, l'État modèle le temps et l'espace. Deux processus de longue durée se développent, complémentaires mais aussi concurrents.

D'une part, dès la fin du Moyen Âge, l'Église et l'État, en parallèle, centralisent et administrent. Ces volontés politiques sont marquées par un travail, nouveau par son extension, de recueil d'informations, qui crée des rivalités. Dieu seul, avec l'Église, pouvait compter ses « brebis ». L'État, à partir des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, pour financer ses activités, multiplie les enquêtes afin de dénombrer les bras et les biens de ses sujets. La connaissance facilite le contrôle, mais ce contrôle implique des ruptures. Ainsi, à partir du XVI^e^ siècle, les collèges jésuites et les académies protestantes conçoivent des modèles éducatifs rivaux qui impliquent néanmoins tous les deux une rupture avec le milieu familial. De même, le pouvoir royal, en réaction contre les féodalités locales, développe l'état civil et

instaure, avec l'aide des bourgeoisies urbaines, la citoyenneté, accélérant la crise des liens sociaux de dépendance personnelle établis dans le cadre du système féodal.

Des institutions d'*enfermement* et de *contrôle* font leur apparition : hôpitaux, prisons, casernes, manufactures. Ces évolutions ne sont pas sans contradictions.

En effet, les mouvements de réforme religieuse et les mouvements d'idées issus de la Renaissance s'appuient sur une représentation différente des personnes : responsabilité éthico-politique et autonomie économique sont alors valorisées. Si la Révolution de 1789 parachève dans une certaine mesure la rupture juridique et institutionnelle avec l'ordre établi et accélère la centralisation politique, elle proclame dans le même temps les droits de l'homme et du citoyen. Se dessine au terme de ces changements une nouvelle problématique intellectuelle : celle de l'autonomisation des individus face aux contraintes liées au maintien de l'ordre social.

D'autre part, les relations marchandes s'étendent sous le contrôle des bourgeoisies urbaines. Les échanges se monétarisent et se formalisent avec la généralisation des méthodes comptables et la diffusion des liens juridiques contractuels. Aux liens personnels inférieurs/supérieurs succède la multiplication des accords entre parties nominalement égales. Le pouvoir politique facilite cette évolution. Pour les élites dirigeantes, selon la thèse d'Albert Hirschman (*Les Passions et les intérêts,* trad. fr., Paris, PUF, 1980), les conflits d'intérêts économiques se gèrent plus aisément que les ambitions de conquête, l'honneur, ou la cupidité. La lutte inexpiable entre les passions fait place à la concurrence entre les intérêts. Cette modification en profondeur des perceptions communes remet en cause les valeurs nobles et légitime le pouvoir des classes bourgeoises assis sur la propriété. La laïcisation du pouvoir politique en Occident va dans le même sens : « En quel endroit de l'Europe, par exemple, trouve-t-on rien de comparable à ce

principe des Égyptiens, que toute richesse est propriété du souverain, par lui prêtée à ses sujets, et imposable ou confiscable à volonté ? » (David Landes, *L'Europe technicienne,* trad. fr., Paris, Gallimard, 1980, p. 35). La société qui émerge impose un ordre social fondé sur de nouveaux liens. À cet ordre répond une profonde mutation des idées dominantes. L'homme, être unique, autonome, raisonnable et conquérant, devient, définitivement, le point de référence. Au XVII[e] siècle, le postulat du *cogito* cartésien consacre cette rupture. Tous les hommes participent à la raison universelle selon un « bon sens » inné et également partagé. La soif de connaissance s'affirme et renforce l'essor des sciences de la nature. Pour Isaac Newton (1642-1727), Dieu a placé la raison dans le monde tout autant que dans l'esprit humain. Chacun peut ainsi, selon ses propres ressources intellectuelles, découvrir les lois naturelles. La multiplication des machines renforce, aux yeux de tous, cette idée que la Nature elle-même fonctionne mécaniquement.

Cet égalitarisme dans l'accès à l'élucidation des énigmes de l'univers tranche avec les inégalités déterminées par l'industrialisation et par la transformation en profondeur due à la division technique et sociale du travail. De plus, l'urbanisation anarchique qui accompagne ce mouvement génère des comportements et des valeurs différents. Ainsi, le progrès technique sert de support à l'expansion économique mais les résultats de la croissance se répartissent très inégalement dans la société. De nouvelles frontières apparaissent entre le travail et la famille, la ville et la campagne, la pauvreté et la richesse, la vie privée et la vie publique, donnant lieu à des interprétations différentes, voire contradictoires. Dans le même temps, l'espace s'élargit. Les relations entre civilisations rendent visibles les différences entre les « peuples » et consacrent la singularité du « modèle » occidental. La distinction entre civilisés et sauvages, qui se banalise, est ici très révélatrice.

1.2 Un modèle de lien social : le contrat

La notion de *contrat* va dominer les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Celle de « contrat social » renverse les anciennes hiérarchies héréditaires. Celle de contrat économique impose une nouvelle logique dans la conception de la production et de la circulation des richesses.

La théorie consensuelle du *lien social* est fondée, entre autres, par Thomas Hobbes (1588-1679) avec *Le Léviathan* (1651), et Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) avec *Du contrat social* (1762).

Pour Hobbes, la métaphore de l'état de Nature (dans lequel l'homme, en proie à ses instincts, redevient un loup pour les autres hommes) éclaire la nécessité de la loi. Par la soumission à celui qui incarne cette loi, les hommes créent une société *civile,* c'est-à-dire stable et pacifique. Rousseau, lui, inverse les termes de la problématique : la bonté humaine de l'état de Nature s'oppose aux injustices de la société politique. La nécessité d'un contrat est néanmoins conservée mais le problème se trouve déplacé : peut-on élaborer des lois qui respectent l'état de Nature ? Comment créer une société politique issue de l'accord des volontés individuelles et incarnant l'intérêt général ? La solution proposée postule un individualisme des choix poussé jusque dans ses dernières conséquences logiques. Il ne peut y avoir de société libre que si chacun accepte et intériorise le contrat qui le lie aux autres, sinon une partie de la population imposera sa loi.

Les théories du *contrat social* s'opposent à l'ordre politique traditionnel mais nient, d'une certaine façon, la possibilité d'une science de la société. Les phénomènes sociaux deviennent transparents si chacun accepte le mécanisme du contrat. De l'accord des volontés individuelles peut naître une société idéale.

L'économie peut délimiter son champ d'investigation. L'accord des projets individuels s'impose comme nouveau fondement d'une science de la production et de la circulation des biens. Adam Smith (1723-1790) propose la formulation des principes de ce qui apparaîtra comme la

première science sociale « moderne ». Pour lui, l'individu se partage entre deux pôles : un pôle moral et un pôle égoïste. Le premier porte à la sympathie et à la concorde entre les hommes, tandis que le second assure la jouissance et fortifie l'esprit de conquête. Que les intérêts particuliers contribuent spontanément à l'efficacité, telle devient la profession de foi qui régit les relations économiques. Dans un texte célèbre, extrait des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), Smith nous rappelle que « l'homme a presque continuellement besoin de ses semblables, et que c'est en vain qu'il l'attendrait de leur seule bienveillance. Il sera bien plus sûr de réussir s'il s'adresse à leur intérêt personnel et s'il les persuade que leur propre avantage leur commande de faire ce qu'il souhaite d'eux. C'est ce que fait celui qui propose à un autre un marché quelconque ; le sens de sa proposition est ceci : donnez-moi ce dont j'ai besoin, et vous aurez de moi ce dont vous avez besoin vous-même, et la plus grande partie de ces bons offices qui nous sont nécessaires s'obtient de cette façon. Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière et du boulanger, que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme ; et ce n'est jamais de nos besoins que nous leur parlons, c'est toujours de leurs avantages. »

La concurrence des égoïsmes individuels, à travers la maximisation des intérêts personnels, approfondit la division du travail et accroît la richesse de tous. Si la référence au « pôle moral » se révèle bien fragile, l'adoption de cette logique utilitariste constitue un nouveau paradigme explicatif. Elle propose aussi une réponse à la question de l'origine du lien social : c'est malgré lui que l'individu, conduit par la *main invisible* de la Providence, parvient, en réalisant son « gain propre », à l'harmonie sociale. Dans cette perspective, les forces de la concurrence jouent désormais un rôle important, qu'il s'agira de protéger, dans la socialisation : chacun définit son intérêt personnel en découvrant celui de l'autre au cours du processus de

l'échange. La parabole du marché est née. Il lui reste à conquérir les domaines du politique et de la culture.

1.3 L'irréductibilité du social

D'autres auteurs instaurent des voies différentes. Montesquieu (1689-1755) est généralement considéré comme l'un des fondateurs de la sociologie, laquelle se définit « par une intention spécifique : connaître scientifiquement le social en tant que tel » (Raymond Aron, *Les Étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967, p. 27). Les sociétés sont soumises à des déterminismes qui échappent à la conscience des acteurs. Pour les comprendre, il faut passer par l'élaboration de grilles de lecture. *De l'Esprit des lois* (1748) développe un premier paradigme sociologique : *a*) ordonner les faits politiques, sociaux et culturels par la mise à jour de relations ; *b*) réunir ces relations en « système » ; *c*) proposer des schémas d'interprétation. Ce paradigme repose sur un postulat qui sera développé au XIX^e^ siècle : la vie en groupe reste irréductible aux seuls projets individuels. Montesquieu s'appuie sur l'analyse comparative pour *démontrer* ses propositions, mettant ainsi en valeur ce qu'il nomme *l'esprit* d'un peuple, irréductible aux seules représentations mentales individuelles.

Cette démarche, nous la retrouvons à la naissance d'une autre science sociale : l'*ethnologie*. Le mot semble dater de 1787 et est attribué à De Chavannes, auteur de l'*Essai sur l'éducation intellectuelle.* Cette nouvelle science, à ses débuts évolutionniste, prend pour objet la description des différentes étapes qui mènent à la civilisation. Elle s'oppose cependant aux présupposés de l'économie classique. Au rationalisme universel de la volonté personnelle, elle oppose la complexité et l'indépendance des cultures.

2. La sociologie du fait social

L'apparition au XIX^e^ siècle de nouveaux conflits et de nouvelles solidarités dans une société qui a rompu avec l'ordre monarchique implique une grille de lecture

spécifique. La sociologie, comme discipline, délimite son champ d'investigation et ses objets d'étude d'abord en prenant modèle sur les sciences de la nature, puis en s'opposant aux explications en termes de contrat. Trois auteurs vont mettre en œuvre un premier grand paradigme : Auguste Comte, Émile Durkheim et Karl Marx. Schématiquement, il se résume en trois propositions :

– refus d'expliquer les faits sociaux en termes de motivations ou de projets individuels ;

– adoption d'une méthode d'analyse *holiste* privilégiant le tout (le groupe, la société ou le mode de production) sur les parties ;

– recherche des lois susceptibles d'éclairer la nature et l'évolution des sociétés.

2.1 La loi de l'évolution de l'humanité : Auguste Comte (Montpellier, 1798 – Paris, 1857)

Un scientifique prophète

Né dans une famille catholique et monarchiste, appartenant aux classes moyennes, il fait de brillantes études scientifiques et est admis à l'École Polytechnique. Il gagne alors sa vie en enseignant les mathématiques. Il se passionne pour l'astronomie et donne des cours gratuits à la mairie du III^{e} arrondissement de Paris. Sa vie privée restera difficile : mariage malheureux, troubles mentaux et situation professionnelle instable. En 1817, il devient secrétaire de Saint-Simon et le restera jusqu'à leur brouille en 1824.

Il adhère au rationalisme et sympathise avec les idées socialistes. Il fonde, en 1848, la *Société positiviste*, développe ses idées et vit désormais du libre subside de ses disciples. Il approuve à la fin de sa vie le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte et se veut le nouveau prophète d'une *religion de l'humanité.*

Le mot « sociologie »

Le néologisme *sociologie* est dans l'air du temps. Déjà Saint-Simon (1760-1825) utilise les expressions « science de l'homme » ou « physiologie sociale » pour analyser la société, comparée au corps humain, et qui « n'est point une simple agglomération d'êtres vivants, dont les actions, indépendantes de tout but final, n'ont d'autre cause que l'arbitraire des volontés individuelles, ni d'autre résultat que des accidents éphémères ou sans importance ; la société, au contraire, est surtout une véritable machine organisée dont toutes les parties contribuent d'une manière différente à la marche de l'ensemble » (*De la physiologie appliquée* à *l'amélioration des institutions sociales,* 1813). Le modèle est donc celui des sciences de la nature.

Comte apporte de nouvelles dimensions au contenu et à la méthode de cette *science des lois sociales.* En 1838, il invente le mot *sociologie,* se démarquant de l'expression « physique sociale » attribuée à Adolphe Quételet. La nouvelle discipline se définit comme la « vraie science de la nature humaine » se rapportant à « l'étude positive de l'ensemble des lois fondamentales propres aux phénomènes sociaux » (*Cours de philosophie positiviste,* 1839, p. 252). Postulant l'unité de toutes les sciences, tous les domaines de la connaissance doivent être étudiés selon les mêmes règles et les mêmes méthodes. Notre auteur dégage cependant la spécificité de la sociologie. Cette science « finale », science des généralités, apparaît comme la discipline totale de l'entendement humain. Selon la double affirmation : « l'inférieur conditionne le supérieur » et « le supérieur explique l'inférieur », elle reste tributaire des acquis des sciences de la nature, mais peut seule éclairer les autres sciences. Ainsi la biologie fournit les données objectives et une méthodologie pour la connaissance des faits sociaux. Le principe d'unité organique du corps vivant la différencie des sciences de la matière. Pour ces dernières, la méthode consiste à étudier les parties pour parvenir au tout alors que pour la biologie, dans le domaine de la vie organique, et la sociologie, dans celui de la vie sociale, il faut partir du tout pour comprendre les parties.

Comte condamne l'explication déduite des seuls comportements individuels. Conscient des difficultés méthodologiques (l'homme est à la fois le sujet observant et l'objet observé), il rejette néanmoins l'introspection, « comme si on pouvait se mettre à la fenêtre pour se regarder passer dans la rue ». Par ailleurs, le tout ne peut s'expliquer par les parties qui le composent. L'homme, en effet, n'est pas un sujet abstrait mais un être de mémoire immergé dans l'histoire, présente et passée, de l'humanité entière, « car la décomposition de l'humanité en individus proprement dits ne constitue qu'une analyse anarchique autant irrationnelle qu'immorale qui tend à dissoudre l'existence sociale au lieu de l'expliquer, puisqu'elle ne devient applicable que quand l'association cesse. Elle est aussi vicieuse en sociologie que le serait, en biologie, la décomposition chimique de l'individu lui-même en molécules irréductibles, dont la séparation n'a jamais lieu pendant la vie » (*Discours sur l'esprit positif*, 1844).

Ces principes expliquent son refus des théories du contrat. L'accord des volontés, valorisé par les économistes classiques et les philosophes des Lumières, ne peut fonder un ordre équilibré. La vie en groupe constitue la réalité première comme l'ensemble d'idées et de croyances reposant sur un consensus incarné dans certaines institutions, et seul capable de conférer aux acteurs une identité.

Le contenu de la sociologie et ses méthodes

La connaissance du social relève de l'observation. Les lois de la société sont comparables aux lois de la nature : « Il y a des lois aussi déterminées pour le développement de l'espèce humaine que pour la chute d'une pierre. » Cependant, ces lois ne sont pas susceptibles d'être quantifiées. Comte nous met en garde contre la « subordination chimérique des études sociales à l'illusoire théorie des chances », c'est-à-dire qu'il refuse toute modélisation s'appuyant sur la théorie des probabilités. Si les lois sociales se révèlent invariables et impliquent un

déterminisme strict, qu'en est-il de la liberté humaine ? La réponse de Comte se révèle ambiguë. Pour lui, ces lois sont beaucoup plus complexes que les lois de la nature, car elles laissent place à une « intervention ». L'individu restant soumis à ces lois, seul le collectif (pour Comte, l'humanité ou l'esprit humain éclairé par la sociologie), peut transformer les représentations sociales.

Il n'y a pas de sociologues mais un esprit sociologique. Celui-ci se soumet donc à l'observation de la réalité. Le monde physique et l'histoire humaine se dévoilent directement à celui qui « sait ». La sociologie ne se construit pas de manière déductive, à l'aide d'hypothèses. La vérité s'impose de l'extérieur au sociologue ; celui-ci observe la gravitation sociale comme l'astronome celle des planètes. La métaphore du ciel étoilé reste, à cet égard, une référence privilégiée. Que découvre-t-on ?

Comme les planètes, les individus et les groupes sont soumis à un ordre équilibré mais en mouvement, d'où les deux branches de la sociologie : la *statique* étudie l'anatomie de la société (les fondements de l'ordre social), et la *dynamique* sa physiologie (évolution vers le progrès).

Quel est l'axiome élémentaire de la sociologie statique ? Comte répond : « La société humaine se compose de familles et non d'individus. » D'où une défense « scientifique et sociologique » de la famille patriarcale structurée autour d'une séparation nette des rôles et des valeurs incarnées par les deux parents.

Quelle est la loi d'évolution mise à jour par la sociologie dynamique ? Une loi, celle des *trois états*, commande l'évolution de l'humanité, donc de toute société, ainsi que celle de l'intelligence humaine. Elle fait succéder trois étapes : « Dans l'état théologique, l'esprit humain, dirigeant essentiellement ses recherches vers la nature intime des êtres, les causes premières et finales de tous les effets qui le frappent, en un mot vers les connaissances absolues, se représente les phénomènes comme produits par l'action directe et continue d'agents surnaturels plus ou moins

nombreux, dont l'intervention arbitraire explique toutes les anomalies apparentes de l'univers. Dans l'état métaphysique, qui n'est au fond qu'une simple modification générale du premier, les agents surnaturels sont remplacés par des forces abstraites, véritables entités (abstractions personnifiées) inhérentes aux divers êtres du monde, et conçues comme capables d'engendrer par elles-mêmes tous les phénomènes observés, dont l'explication consiste alors à assigner pour chacun l'entité correspondante. Enfin dans l'état positif, l'esprit humain, reconnaissant l'impossibilité d'obtenir des notions absolues, renonce à chercher l'origine et la destination de l'univers et à connaître les causes intimes des phénomènes, pour s'attacher uniquement à découvrir, par l'usage bien combiné du raisonnement et de l'observation, leurs lois effectives, c'est-à-dire leurs relations invariables de succession et de similitude » (*Cours de philosophie positive*, 1839, p. 8-1).

Cette loi signifie-t-elle un évolutionnisme strict ou, comme Comte le note, une évolution qui ne fait que révéler la vérité profonde de la nature humaine, laquelle se dévoile au cours du développement de l'histoire ? De toute façon, un lien étroit s'établit entre l'état mental d'une société et ses institutions. Au Moyen Âge, l'esprit théologique, dominé par la référence au surnaturel, impose une société hiérarchisée et militaire, dans laquelle les pouvoirs temporel et spirituel se confondent. De la Renaissance aux Lumières, l'esprit métaphysique, valorisant la spéculation abstraite, permet la rupture avec l'ordre ancien et favorise l'essor d'une société fondée sur des entités comme les droits de l'homme. Enfin au XIX^e^ siècle, l'avènement de l'âge industriel consacre l'esprit positif qui se définit par l'analyse concrète et scientifique. Si les industriels se sont emparés du pouvoir temporel, il reste aux savants positivistes à forger un nouveau pouvoir spirituel.

Il ne s'agit pas pour Comte de décrire l'histoire des sociétés. La loi des trois états se dégage d'une réflexion sur l'essence de la pensée humaine. La pensée, dans un premier

temps, cherche l'intelligibilité absolue des phénomènes sans en avoir les moyens. Elle se donne une première réponse : le fétichisme. Dès lors, la société et l'histoire obéissent à des causes surnaturelles. Puis vient une phase de doute, dans laquelle l'individu se révolte. C'est la phase métaphysique, celle des droits de l'homme ; essentiellement critique, elle met fin aux tabous mais cède aux illusions abstraites. Enfin, l'esprit humain reconnaît sa dette vis-à-vis de la réalité sociale et se soumet à ses lois.

Ces réflexions éclairent la pensée de Comte sur l'éducation. Loin d'exalter la spontanéité des enfants, ce qui les ferait retomber dans les premières errances de la pensée, l'éducation se doit de les tirer vers la compréhension de l'esprit positif, en exaltant la noblesse et l'humanité. Le mot « humanité » est pris dans son double sens : ensemble des êtres humains vivants et morts, et ce qui différencie l'être humain de l'animal.

Réformer la société

Il ne faut pas rester passif car la généralisation de l'esprit positif se heurte à des résistances. La nature du lien social, en dernière analyse, est religieuse. L'homme est un être positif de raison mais demeure un être de foi et de croyance, un enfant. L'équilibre social ne va pas de soi. Ces deux dimensions révèlent la nature humaine profonde de l'être social. La société du XIX^e^ siècle a bien réalisé une partie du programme positiviste. L'industrialisation, à travers la division du travail, et la Révolution française favorisèrent l'émancipation économique et juridique des individus mais le consensus a disparu. L'individu revendique ses droits mais oublie ses devoirs. La science positive doit alors s'accompagner d'un plan de réorganisation morale. La sociologie est inséparable d'une « sociolâtrie », ou « sociocratie ».

Le modèle proposé par Comte s'inspire des structures du Moyen Âge : restauration des libertés locales et du respect des hiérarchies dans le cadre de corporations et dans celui d'une famille ordonnée autour des figures traditionnelles du

père et de la mère. Les nouveaux liens communautaires puiseraient leurs sources dans de nouvelles croyances. Cette religion « moderne » prend pour objet de culte l'humanité tout entière avec ses vivants mais aussi avec tous ses morts, et pour principes directeurs l'amour et le respect mutuel. La République mondiale à venir y puisera une énergie sublimée. Comme l'écrit Robert Nisbet (*La Tradition sociologique,* trad. fr., Paris, PUF, p. 82) : « Il est rare qu'une utopie témoigne d'autant d'attachement à la hiérarchie, au corporatisme, au devoir, à la liturgie, au rituel, à la représentation fonctionnelle et à l'autonomie du pouvoir spirituel. Comte va jusqu'à évoquer les vêtements de ses grands prêtres de la sociologie, jusqu'à décrire l'autel sur lequel ils officient et les formes de leur culte, jusqu'à prescrire de nouvelles fêtes du calendrier. » Cette exaltation d'un consensus s'oppose aux théories du conflit. Il n'y a pas de lutte de classes inexpiable, ni de lutte entre les sexes. Le prolétariat et les femmes doivent s'accommoder des « lois naturelles » légitimant l'usine et la famille patriarcale si celles-ci réalisent l'amour prôné par la religion de l'humanité.

La postérité

Savant et prophète, Comte place la sociologie au sommet de l'ensemble des sciences. Seule, elle livre l'énigme de la vie sociale et permet la maîtrise du destin de l'humanité. Par ailleurs, elle montre l'illusion de toute idée absolue, religieuse ou sociale : « Tout est relatif, voilà la seule chose absolue. » Ce relativisme doit entraîner le respect et la solidarité entre les individus.

Plus prosaïquement, l'héritage positiviste peut se résumer en quelques propositions :

a) la société se substitue à la nature pour fonder une épistémologie nouvelle (société = humanité) ;

b) comme la nature, elle est régie par des lois immuables et indépendantes des actions humaines ;

c) la connaissance de ces lois reste soumise aux mêmes exigences méthodiques que celles qui étaient à l'œuvre parmi les sciences de la nature au XIX^e^ siècle.

Les sociologues actuels ne se réfèrent plus guère à Comte. Cependant la tentation subsiste de vouloir éliminer toute subjectivité dans l'analyse du social. Ce postulat réunit deux démarches opposées, le *scientisme* et le *mysticisme*. Comte succombe certainement aux deux et montre ainsi combien elles sont proches l'une de l'autre. L'empirisme scientifique et le mysticisme prophétique font découvrir une vérité préexistante éternelle. La contradiction d'une sociologie objectiviste se trouve bien là. Comment concilier l'hypothèse de lois invariables et l'hypothèse d'une liberté humaine ? Comte répond en exaltant le collectif et en le justifiant par l'avènement d'une nouvelle religion fondée sur l'amour de l'humanité. Cet amour débarrassé de toute subjectivité n'est pas posé comme un axiome moral mais comme l'objet déduit d'un système de pensée.

2.2 L'harmonie originelle du social : Émile Durkheim (Épinal, 1858 – Paris, 1917)

Une brillante carrière universitaire

Émile Durkheim naît dans une famille juive pratiquante ; son père et plusieurs de ses ancêtres étaient rabbins. Après des études littéraires (École normale supérieure, agrégation de philosophie en 1882), il poursuit une carrière universitaire avec succès : professeur de Pédagogie et de Science sociale à la faculté des lettres de l'université de Bordeaux en 1887, puis professeur de Pédagogie à la Sorbonne en 1902.

Il fréquente Jaurès et participe aux grands débats de son temps : il prend parti pour Dreyfus, se rallie au socialisme et défend l'idéal laïque républicain.

Émile Durkheim est considéré comme le père de l'« École française de sociologie ». Il impose la sociologie comme discipline à part entière au sein de l'Université et fonde en 1896 la célèbre revue : *L'Année sociologique.*

La société comme état de nature : Le projet théorique de Durkheim s'appuie sur une réflexion critique de la société du XIXe siècle

Avec la société industrielle, marquée par la généralisation et l'approfondissement de la division du travail, l'économie devient le fondement déterminant de la vie individuelle. Une société civile, dans laquelle se déploient de multiples intérêts, pose le problème de leur intégration dans un ensemble culturel. Certes, la Révolution française satisfait l'« idéal de justice » et renforce le fait national, mais suscite dans le même temps une montée sans précédent des revendications et des conflits. L'« individu » dans la société du XIXe siècle semble l'objet d'un culte sans que cette religion nouvelle ne parvienne à forger les institutions qui uniraient les acteurs sociaux entre eux. L'individualisme, valeur « idéale », apparaît alors, pour reprendre l'expression de Comte, comme la « maladie du monde occidental ». Si cet individualisme ne parvient pas à maintenir dans les relations humaines une solidarité désintéressée, chacun se sent isolé et insatisfait.

On ne peut pas comprendre les faits sociaux à partir des individus. Polémiquant contre les théoriciens du contrat et contre Herbert Spencer (1820-1903), Durkheim renverse les termes de la problématique : la société constitue l'état de nature. Les volontés individuelles ne peuvent pas fonder un ordre social stable. Il reste ainsi fidèle à une conception de la double nature de l'homme, déjà présente chez Smith, mais il change de place les deux pôles. Le pôle raisonnable appartient à l'homme social alors que l'individu laissé à lui-même se perd dans la poursuite d'intérêts égoïstes et s'abandonne aux passions. L'intérêt individuel, trop fluctuant, ne peut pas assurer la pérennité du lien social. La solidarité n'est donc pas de nature économique, ni politique, mais bien sociale ; elle préexiste aux individus. Ainsi la société se révèle comme un être, psychique et moral, autonome : « Le seul moyen de contester cette proposition serait d'admettre qu'un tout est qualitativement identique à

la somme de ses parties, qu'un effet est qualitativement réductible à la somme des causes qui l'ont engendré, ce qui reviendrait ou à nier tout changement ou à le rendre inexplicable » (*Le Suicide*, Paris, PUF, 1986, p. 350).

Donc, à l'origine, le sociologue découvre la société et, plus généralement, les associations : « En s'agrégeant, en se pénétrant, en se fusionnant, les âmes individuelles donnent naissance à un être psychique si l'on veut, mais qui institue une individualité psychique d'un genre nouveau » (*Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1986, p. 103). Ce qui signifie que le groupe pense, sent et agit différemment des membres qui le composent. Cette réalité sociale est non seulement première mais supérieure, car l'individu laissé à ses seules forces manque d'énergie. D'où la définition de la société comme un ensemble de croyances, de sentiments, de représentations et de pratiques qui associent les hommes entre eux, imposant un « type psychique » collectif et transcendant. D'où la création de la notion de « conscience collective », éternelle et première, « big-bang » du social, lieu théorique qui permet de fonder en dernier ressort l'analyse objective du social.

En effet, la sociologie devient la science qui étudie comment se reproduit cette réalité collective à travers des valeurs et des règles historiquement déterminées. Deux obstacles s'opposent à cette reproduction du lien social : les conflits externes possibles dus aux multiples différences entre les individus et pour chacun d'entre eux, les conflits internes dus à l'infinité des pulsions. Ces obstacles semblent s'aviver au XIX^e^ siècle. La question universelle traitée par la sociologie devient alors : comment les gens peuvent-ils vivre ensemble, s'associer, sans que les conflits ne viennent déchirer le tissu social ?

Appliquée au XIX^e^ siècle, elle se pose en ces termes : quelles institutions peuvent élever au niveau du social les nouvelles valeurs individualistes en intégrant les différences qui s'accroissent tout en régulant la multiplication de désirs individuels ?

Il ne s'agit pas, pour notre auteur, de conserver l'ordre existant, ni de le détruire d'ailleurs. Durkheim distingue la société de sa traduction politique contemporaine qu'il critique sévèrement.

Une méthodologie appropriée

Les *Règles de la méthode sociologique* (1895) représentent le manifeste de la sociologie universitaire naissante en France. On y trouve le projet, révolutionnaire à l'époque, d'appliquer au social le raisonnement expérimental qui s'impose comme critère de scientificité avec la mécanique classique et la biologie. La sociologie doit se construire à partir de faits établis par l'observation selon un principe inductif. Mais comment définir ce nouvel objet de recherche : le fait social ?

Pour Durkheim, sont des faits sociaux les « manières d'agir, de penser et de sentir qui présentent cette remarquable propriété qu'elles existent en dehors des consciences individuelles. Non seulement ces types de conduite ou de pensée sont extérieurs à l'individu, mais ils sont doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à lui, qu'il le veuille ou non » (*Les Règles de la méthode sociologique*, p. 4).

Chacun joue, pour utiliser un langage actuel, des *rôles* (époux, fils, salarié) dont la définition lui échappe en partie. Chacun respecte des règles et des normes sans pouvoir les remettre en cause. Les relations sociales contraignantes s'incarnent dans des institutions (famille, nation, église ou association) dont la logique ne dépend pas des seuls comportements individuels. L'objet privilégié de la sociologie inspirée par Durkheim sera justement l'*institution* dont la permanence transcende les conduites individuelles. Si l'on contrevient à ces « contraintes », une sanction intervient. Le crime n'est-il pas défini par Durkheim comme l'acte qui met en danger la solidarité déterminée par l'obéissance aux institutions ?

Il est donc possible d'étudier ces faits sociaux comme des choses : « Est chose, en effet, tout ce qui est donné, tout ce qui s'offre ou, plutôt, s'impose à l'observation » (*Les Règles de la méthode sociologique*, p. 27). Enfin, un fait social ne peut être expliqué que par un autre fait social.

Durkheim critique le finalisme de Comte (le fait social est explicable par sa finalité définie par les lois générales d'évolution des sociétés). Le « parce que » doit toujours l'emporter sur le « pour que » dans l'explication sociologique. Ainsi la dynamique sociale ne résulte pas de lois nécessaires, mais obéit à un déterminisme endogène, sans buts préétablis par l'observateur.

Ces principes posés, comment appréhender le contenu spécifique des faits sociaux ? Tout d'abord, par le traitement des données statistiques qui, par leur généralité, apparaissent comme un matériau privilégié. Comme l'écrivent Christian Baudelot et Roger Establet (*Durkheim et le suicide*, Paris, PUF, 1984, p. 23) : « On appelle fait social tout ensemble d'actions humaines dont la trace sur un appareil d'enregistrement présente une certaine régularité, à savoir : constance quand la société (pays, religion, classe sociale, famille) ne change pas ; variation réglée et définie quand plusieurs grandeurs sociales varient simultanément. » Il s'agit de comparer entre elles des variables sociales. Durkheim utilise l'expression « variations concomitantes », ancêtre de l'actuelle analyse de corrélation, les variations significatives entre faits sociaux devant être régulières et vérifiées dans leur ensemble et dans le détail.

Ainsi, dans *Le Suicide* (1897), Durkheim, à l'aide de tableaux statistiques à double entrée – créés à partir des variables suivantes : âge, sexe, état civil, lieu de résidence – tente de mettre à jour une loi sociale explicative du niveau et de l'évolution des taux de suicide. Nous verrons, dans la suite du chapitre, comment il est amené à réintroduire le finalisme dans l'explication, faisant des taux moyens de suicide, de nuptialité ou de divorce des indicateurs de certains « états de l'âme collective ».

Néanmoins, certains garde-fous sont proposés aux sociologues. D'une part, l'explication sociologique se construit contre les représentations spontanées proposées par les acteurs (les « prénotions »). Chacun d'entre nous exprime des opinions visant à donner un sens au monde, pour se situer et non pour l'expliquer. La plupart de ces opinions recourent à l'évidence du sentiment éprouvé. Pour le sociologue, les sentiments ne peuvent être vérifiés. D'autre part, la mise au jour de « régularités » entre faits sociaux oblige à recourir aux méthodes quantitatives, notamment statistiques, ou à la méthode comparative. Les premières permettent d'éliminer les cas particuliers. La seconde aboutit à une vérification des propositions énoncées en comparant les variations institutionnelles (systèmes juridiques, famille, division du travail, école) du même phénomène, au sein de sociétés différentes de même type (industriel par exemple) ou de types différents.

Ainsi, la sociologie peut se comparer aux sciences de la nature. Elle refuse, en principe, toute déduction théorique *a priori.* Émile Durkheim se livre à une critique de ce qu'il nomme l'« analyse idéologique ». Celle-ci étudie les relations logiques entre les concepts (cohérence ou contradictions internes) et non celles qui s'établissent entre les faits.

Chassez la théorie, elle revient aussitôt

Des critiques sévères seront portées, tout au long du XX^e^ siècle, contre la méthode inductive. Toute définition d'un fait, naturel ou social, suppose un choix théorique dont il faut comprendre le contenu. Durkheim n'échappe pas à cette règle. Il le sait car il insiste sur la phase préalable à toute étude : celle de la définition des variables et des phénomènes observés, définition partielle et provisoire par essence. Il semble l'oublier en affirmant la prééminence du principe de causalité (selon la règle du « parce que »). Ce principe pose le problème, en amont, du point de départ où la cause se confond avec l'effet. Ainsi, les règles de la

méthode laissent ouverte la question de l'origine du lien social.

Durkheim dit poser un axiome dont la causalité ne peut rendre compte : « l'harmonie de la société avec elle-même », ou « la solidarité ». Cette problématique crée la cohérence de toute son œuvre.

Dans son premier ouvrage, *De la division du travail social* (1893), il utilise une typologie, courante au XIX^e^ siècle, entre les sociétés traditionnelles et les sociétés modernes. Chaque type de société se caractérise, pour lui, par deux phénomènes sociaux de nature différente : la *conscience collective* et la *division du travail*. La conscience collective trouve ses racines dans la solidarité entre les individus créant ainsi leur « milieu interne ». Ces deux phénomènes sont structurellement liés. La solidarité *mécanique* ou par similitude, propre aux sociétés traditionnelles (conscience collective forte/division du travail faible), fait place à la solidarité *organique* des sociétés modernes (conscience collective affaiblie/division du travail forte). Ce passage a créé les conditions objectives d'une autonomisation progressive des individus, d'une moindre pression du groupe et d'une reconnaissance possible des compétences individuelles. Mais il reste lourd de menaces quant au maintien de l'harmonie primitive du lien social :

Forme de solidarité / Traits essentiels	Mécanique	Organique
Principe de fonctionnement	Similitude (ou ressemblance)	Différenciation
Caractérisation de la société	Primitive (segmentaire ou alvéolaire)	Moderne
Prégnance de la conscience collective	Cette conscience est coextensive à l'existence tout entière. Elle s'exprime avec beaucoup de force (rigueur accrue des châtiments infligés à ceux qui violent les interdits)	Chacun est désormais libre de croire, de vouloir et d'agir selon ses propres préférences en de *nombreuses circonstances*. Une moindre intensité, mais une plus grande permissivité du corps social
Type de droit	Répressif	Restitutif ou coopératif

Cette thèse ne démontre pas le caractère inéluctable d'une telle évolution. L'explication proposée par Durkheim ne convainc pas : l'accroissement du volume et celui de la densité de population auraient entraîné une division du travail accrue. Il faudrait, alors, expliquer les causes de telles variations démographiques.

Cette problématique générale est abandonnée dans les ouvrages suivants. Toute explication pose la question de la vérification des conclusions par confrontation avec les faits, en ayant présent à l'esprit que les faits eux-mêmes résultent de certains choix.

L'opposition que met en lumière Durkheim entre les systèmes juridiques essentiellement répressifs (le coupable doit être exclu momentanément ou définitivement de la communauté), qu'il juge propres aux sociétés primitives et traditionnelles, et les mesures plus redistributives (la victime doit être indemnisée), marquant l'émergence d'un droit coopératif, soulève des objections. La principale réside dans l'observation de nombreuses manifestations des deux types de justice dans les deux types de société. Durkheim n'utilisera plus la division du travail comme seule variable décisive du changement. Comment alors vérifier cette intuition d'une harmonie préétablie du lien social ?

Dans *Les Formes élémentaires de la vie religieuse* (1912), un autre argument théorique est présenté. Durkheim cherche dans les sociétés primitives une matrice simplifiée expliquant la genèse de toute société. D'abord un constat s'impose : toutes les sociétés, quels que soient leurs types, manifestent l'existence de phénomènes religieux. Reste à définir ce que l'on entend par *religion*. La définition proposée est la suivante : toutes les religions ont en commun l'idée du sacré et toutes se traduisent par l'émergence d'une communauté institutionnalisée de croyants. La distinction sacrée/profane fonde la séparation entre ce qui est interdit et autorisé, en un mot, la morale. La communauté religieuse perpétue et maintient l'unité du groupe.

Dans un second temps, il s'agit de trouver derrière la multiplicité des rites religieux un dénominateur commun. Il semble qu'une force émerge alors du groupe, presque visible, lors des cérémonies collectives. Émile Durkheim nomme *mana* cette énergie diffuse. Donc, tous les rites religieux, au-delà des différences de dogmes, accouchent de cette force collective. Là se trouve l'énigme cachée du lien social. La solution n'apparaît pas dans les discours spontanés des croyants : « Les raisons que le fidèle se donne à lui-même pour se justifier peuvent être et sont même le plus souvent erronées ; les raisons vraies ne laissent pas d'exister ; c'est affaire à la science de les découvrir. » La sociologie donne la réponse : c'est la société elle-même, et non le culte des dieux, qui est célébrée. Que se passe-t-il quand cette célébration n'a plus lieu ? La société moderne qui voit l'affaiblissement des institutions religieuses devrait confirmer l'intuition fondatrice en montrant les conséquences négatives sur l'individu de l'atténuation des liens communautaires. La montée des suicides au XIX^e^ siècle constituerait-elle la preuve d'une telle proposition ?

Un modèle d'analyse sociologique : le suicide

Le choix du suicide comme objet d'étude doit démontrer définitivement l'intérêt de la sociologie : révéler des régularités sociales dans l'explication d'un acte individuel que l'opinion spontanée considère comme irréductible aux déterminismes. L'analyse des chiffres et des corrélations entre variables débouche sur un *paradigme sociologique*.

L'application du raisonnement expérimental sépare quatre moments dans l'analyse sociologique :

– *définir.* Le suicide évoque « tout cas de mort qui résulte directement ou indirectement d'un acte positif ou négatif, accompli par la victime elle-même et qu'elle savait devoir produire ce résultat » ;

– *classer* les données. Plusieurs critères de classement sont retenus (âge, sexe, état civil, lieu de résidence) et comparés au taux de suicide ;

– *expliquer*. Les résultats statistiques mettent en valeur certaines relations entre les variables. Ainsi au XIX^e^ siècle, le taux de suicide croît avec l'âge, se différencie selon les sexes (les hommes plus que les femmes), l'état civil (les personnes seules sont les plus touchées) et le lieu de résidence (Paris plus que la province). Durkheim privilégie la relation entre deux faits sociaux : état civil et taux de suicide. Les personnes divorcées – notamment les hommes – se suicident plus que les gens mariés. Deux hypothèses vraisemblables sont avancées : la montée des taux de divorce marque un relâchement des structures familiales ; et les hommes trouvent dans le mariage un moyen stable de satisfaction des pulsions sexuelles. Ces hypothèses permettent de construire une variable sociale, la fragilité du couple conjugal, pour expliquer les relations statistiques. Durkheim tire de ces résultats une loi générale : « Le suicide varie en raison inverse du degré d'intervention des groupes sociaux dont fait partie l'individu » ;

– *prouver*. Cette loi devra être vérifiée en l'étendant à tous les groupes sociaux : professionnels, religieux, amicaux… Robert Merton résume ainsi ce paradigme cohérent et vérifiable : « l° La cohésion sociale fournit un soutien psychique aux membres du groupe qui sont sujets à des tensions et à des anxiétés violentes. 2° Le pourcentage de suicides dépend des anxiétés et des tensions non soulagées auxquelles les personnes sont sujettes. 3° Les catholiques ont une plus grande cohésion sociale que les protestants. 4° On doit donc s'attendre à trouver un pourcentage plus bas de suicides chez les catholiques que chez les protestants » (Robert Merton, *Éléments de théorie et de méthode sociologique,* trad. fr. Paris, Plon, 1963, p. 40). Certaines études confirment cette déduction. Comme le soulignent Baudelot et Establet (*Durkheim et le suicide, op. cit.*, p. 109), « Durkheim demeure l'un des rares sociologues à avoir fait une découverte. Il y a quelque chose dans le suicide qui dépend de manière régulière et intelligible de grandeurs qui caractérisent la société ».

Cependant, les lois sociales restent fondamentalement différentes des lois de la nature. Il est clair que l'argumentation précédente révèle des choix théoriques et moraux sous-jacents. L'analyse du suicide permet à Durkheim de valider indirectement l'axiome de l'harmonie sociale préétablie. La critique qu'il entreprend de l'individualisme témoigne de ces choix et l'oblige à certaines acrobaties. Ainsi écrit-il en 1897 : « L'individualisme n'est pas nécessairement l'égoïsme mais il s'en rapproche ; on ne peut stimuler l'un sans répandre davantage l'autre. » S'engageant pour Dreyfus, il est amené à corriger cette assertion : « Que l'individualisme bien entendu n'est pas l'égoïsme, mais la pitié et la sympathie de l'homme pour l'homme, et que je mets au défi qu'on nous propose une autre fin que celle-là. »

La cohérence est maintenue par le « bien entendu » mais cela prouve surtout que le sociologue peut difficilement faire abstraction des conflits de valeurs et les traiter seulement de manière « scientifique » en tant que faits sociaux indépendants de tout *a priori.* Plus généralement, le projet théorique de Durkheim part de présupposés théoriques et méthodologiques : le primat des équilibres sur les déséquilibres, du consensus sur les conflits, des solidarités sur les oppositions.

La fécondité de la grille de lecture

L'importance d'Émile Durkheim dans la sociologie en général, et la sociologie française en particulier, n'est plus à démontrer. Plusieurs personnalités marquantes ont illustré cette filiation. Marcel Mauss (1873-1950) influence les études ethnologiques et sociologiques. Dans son *Essai sur le don* (1923-1924), il met en avant le concept de « phénomène social total », nœud d'interactions aussi bien symboliques que matérielles pour expliquer les formes de l'échange. François Simiand (1873-1935) introduit l'analyse quantitative en Histoire. À travers diverses « variables » comme les taux de salaire et de profit, il cherche à reconstituer les relations sociales entre les groupes

économiques. Maurice Halbwachs (1877-1945), dans ses études, approfondit la notion de *mémoire collective*. L'analyse des budgets révèle, à travers la consommation, les comportements collectifs des classes.

Plus généralement, une grille de lecture se dessine :

a) fonder l'objectivité de la sociologie (deux personnes ayant des opinions différentes mais utilisant les mêmes méthodes devraient parvenir aux mêmes conclusions) ;

b) chercher les relations entre variables à l'intérieur d'une même société (par exemple : résultats scolaires/milieu social/niveau d'instruction ; comportements politiques/appartenance religieuse/milieu d'origine ; consommation/âge/catégorie sociale/sexe/lieu d'habitation…) et bâtir certaines hypothèses pour relier les résultats à un *modèle* explicatif ;

c) confronter les lois générales ou particulières déduites du maximum de données.

Cette grille s'accompagne souvent du projet, fondamental pour Durkheim, d'établir dans les groupes ou la société une unité qui transcende les conflits interindividuels.

2.3 Le poids de l'économie : Karl Marx (Trèves, 1818 – Londres, 1883)

Karl Marx et les marxismes

Fils d'un avocat libéral, Marx naît en Rhénanie, région d'Allemagne qui connaît les effets de la révolution industrielle. D'origine juive, sa famille se convertit au protestantisme, cédant sans doute aux pressions sociales. Il fait des études de droit, de philosophie et d'histoire à Bonn, puis à Berlin. Il se voit refuser un poste de professeur. En 1841, il devient journaliste puis rédacteur en chef de la *Gazette Rhénane* qui représente la bourgeoisie progressiste ; en 1843, le journal est interdit. Il séjourne en France de 1844 à 1847 où il se lie d'amitié avec Friedrich Engels (1820-1895). Expulsé, il part pour Bruxelles, puis, en 1849,

s'installe à Londres où il connaît de sérieuses difficultés financières.

Parallèlement à l'élaboration théorique de ses idées, il mène une activité politique importante. Il participe à la Ligue des communistes révolutionnaires et prend part à la fondation de l'Association Internationale des Travailleurs (1864) appelée aussi *Première Internationale*. Il polémique avec les différents courants socialistes et anarchistes avant et après la dissolution de l'AIT (1872).

La question a été débattue de savoir si l'œuvre forme un corps de doctrines homogène et cohérent. Si Max a cherché une explication totale de la société en train de naître, son désir de connaissance ne peut se séparer de sa volonté de transformer cette société. Cette science sociale « définitive », baptisée *matérialisme historique*, bien que l'expression n'ait pas été utilisée par Marx, tend à révéler non seulement la clé du capitalisme industriel, mais aussi et surtout la nécessité de son inéluctable disparition.

On peut douter de l'achèvement de cette ambition tant les différents ouvrages manifestent de ruptures, de contradictions et d'ambiguïtés. Ce qui contraste avec les prétentions dogmatiques des marxismes qui se sont succédé tout au long du XX^e^ siècle.

Le matérialisme historique

Le projet « scientifique » rejoint ceux d'Auguste Comte et d'Émile Durkheim : « Dans la production sociale de leur existence, les hommes nouent des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté » (*Introduction à la critique de l'économie politique,* trad. fr., 1859). Le sens des pratiques n'est pas transparent à la conscience ni déchiffrable dans les discours des acteurs. Il faut partir non pas des individus mais des *structures* et des lois de leur évolution. Ces lois restent, par essence, semblables à celles de la nature : « Le développement de la formation économique de la société est assimilable à la marche de la nature » (*Le Capital,* trad. fr., Paris, Éd. Sociales, tome I,

livre I, 1967, p. 20) ou : « La vie économique présente clans son développement historique les mêmes phénomènes que l'on rencontre dans d'autres branches de la biologie » (postface au *Capital,* Éd. Sociales, p. 28).

Les rapports sociaux « indépendants » des volontés individuelles sont les « rapports de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports […] constitue la structure économique de la société, la base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique, et à laquelle correspondent des formes de conscience sociale » (*Introduction à la critique*...) En quelques phrases, tout est dit.

Toute société se définit d'abord par les structures qui permettent aux hommes de vivre matériellement. Le moulin à bras de l'époque féodale implique nécessairement la présence du suzerain tandis que la machine à vapeur va de pair avec le capitalisme industriel ; l'inverse n'est pas possible. Ces structures forment donc un « système », le mode de production, lequel se subdivise en forces productives et rapports de production. Les forces productives comprennent l'ensemble des ressources matérielles (énergie, matières premières, machines…) et humaines (quantité de la main-d'œuvre, qualification…) disponibles dans une société donnée. Les rapports de production sont les relations de propriété et de contrôle des forces productives.

Ces rapports fondent l'existence de classes sociales antagonistes. Propriétaires/non-propriétaires s'opposent pour l'appropriation des ressources. D'où la première phrase célèbre du *Manifeste* : « L'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes. » D'où également les relations structurelles entre forces productives/rapports de production, capital/travail salarié qui priment normativement et méthodologiquement sur les relations interindividuelles entre les capitalistes et les

salariés ou entre les membres d'une même société ou d'un même groupe.

Cette dynamique des structures contient en germe le principe de son évolution. La succession des différents modes de production se traduit par la croissance des forces productives, de plus en plus socialisées (machinisme et entreprises géantes), et par une misère accrue du plus grand nombre. Cette richesse collective croissante est cependant incompatible, à terme, avec la paupérisation absolue ou relative du plus grand nombre. Cette dynamique implique aussi un certain finalisme dans l'analyse des institutions, le plus souvent expliquées par les fonctions assumées dans la reproduction du système. Ainsi Engels explique l'origine de la famille par la mise en place du mode de transmission des biens matériels nécessitée par la généralisation de la propriété privée. Il relie aussi la doctrine calviniste de la prédestination aux affirmations de la bourgeoisie de l'époque selon lesquelles la fortune commerciale ne dépendrait pas de l'habileté individuelle mais de circonstances économiques générales, justifiant ainsi l'enrichissement. Certes, la théorie des modes de production doit être complétée par des analyses historiques, mais le passage du structurel au conjoncturel soulève de nombreuses questions de méthode.

Lutte des classes et changement social

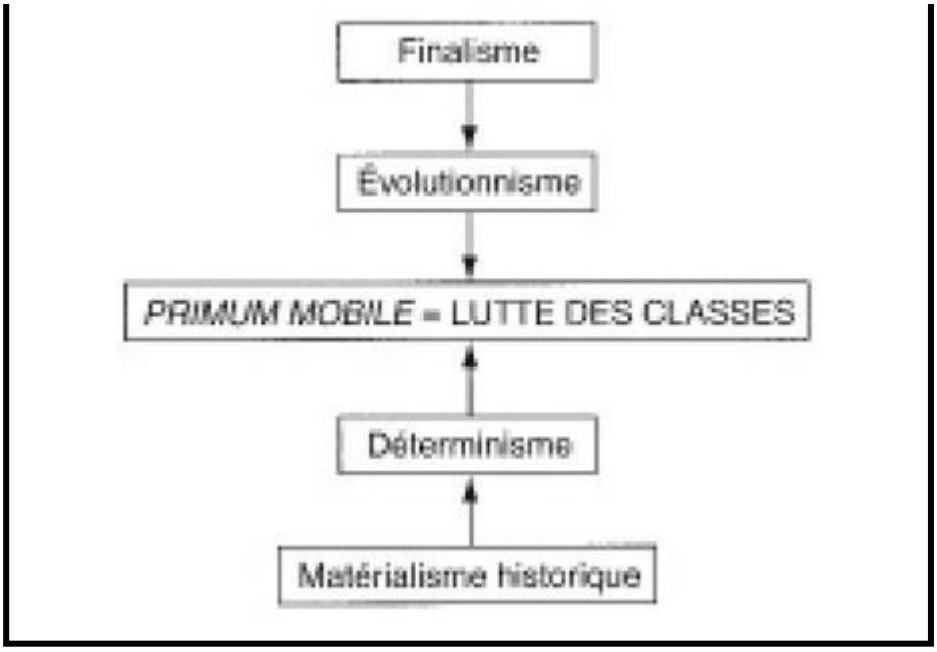

La cohérence méthodologique à l'épreuve des faits

Les postulats théoriques sont clairs et Marx souscrirait à la proposition méthodologique selon laquelle les capitalistes et les autres classes sociales ne « décident » pas de leurs conduites respectives.

Ils ne sont ni bons, ni méchants, ni finalement responsables, mais agissent en fonction de leurs places dans la production. Ces postulats font primer, dans l'analyse, l'homogénéité des différentes classes sur les conflits à l'intérieur de chacune d'elles et sur les solidarités entre les divers protagonistes. Il reste alors à expliquer le passage entre l'attribution des identités historiques collectives (qui est qui ?) et la compréhension des comportements individuels comme actions rationnelles. Quels sont les individus et les groupes concrets susceptibles de représenter, à un moment de l'histoire, les forces productives, les rapports de production et leurs contradictions, et quelles sont leurs motivations ? Se trouve alors posé le dilemme de toute action collective : comment un groupe (ou une classe) peut-il promouvoir son intérêt collectif si celui-ci diffère, structurellement, des intérêts de chacun de ses membres ?

Dans la plupart de ses analyses, Marx accepte, comme les économistes classiques, l'axiome de l'individu rationnel qui

cherche par son travail à transformer la nature pour maximiser ses intérêts individuels. Le bourgeois, comme le prolétaire sur le marché du travail, adopte la même rationalité. D'où l'ambiguïté : d'un côté l'intérêt matériel est affecté d'une signification négative puisqu'il conduit inéluctablement aux crises et mène la société vers « les eaux glacées du calcul égoïste » ; de l'autre nul auteur n'a autant célébré les conséquences révolutionnaires du rôle moteur joué par la poursuite de cet intérêt privé, tant sur le plan matériel (explosion des techniques, multiplication des marchandises, mondialisation des communications) que sur celui de la pensée (renversement de toutes les illusions et de bien des oppressions : religion comme « opium du peuple », arrachement à la « stupidité de la vie rurale », représentation idéale d'un individu universel).

Cette hésitation sur le statut méthodologique réservé à l'analyse des rationalités individuelles favorise des lectures contradictoires de Marx. Certains, comme Raymond Boudon, montrent l'application chez lui du principe de l'*individualisme méthodologique.* Le développement des manufactures et de la division du travail, l'apparition de crises inédites ne seraient alors que les effets, prévisibles ou non, de l'agrégation des multiples stratégies individuelles. D'autres, plus nombreux, insistent sur l'analyse en termes de dynamique des structures.

Mais, pour Marx, les lois de l'économie de marché ne sont pas universelles. Elles sont limitées, transitoires, et appelées à disparaître. Elles masquent l'essence du mode de production capitaliste. Postulant la transparence de l'échange, elles veulent prouver que le consommateur achète les marchandises selon leur juste prix, et l'entrepreneur le travail selon le juste salaire, alors que les consommateurs et les producteurs ne peuvent, au mieux, former que des groupes d'intérêts fluctuants. Dans son principal ouvrage, *Le Capital*, Marx dévoile la réalité théorique cachée : la *loi de la valeur*, c'est-à-dire l'appropriation du surplus créé par le salarié sous la forme

de plus-value. Au contraire des mouvements des prix et des salaires, les variations de la plus-value ne peuvent pas faire l'objet de vérification empirique. Comme cette loi constitue le fondement théorique de la lutte des classes, elle a soulevé de nombreux débats (*cf.* chapitre 3).

Les difficultés méthodologiques tiennent donc dans l'utilisation de plusieurs paradigmes : modèle théorique du capitalisme, rationalités individuelles…, sans que l'on perçoive clairement les passerelles entre les uns et les autres. Le recours au concept de *dialectique* ne facilite pas la compréhension de la méthode d'investigation. La dialectique marxiste suppose que l'on étudie les phénomènes sociaux en tant que « processus » en mouvement. La dynamique de ces processus résulte du dépassement, dans les faits, des contradictions entre les processus : contradictions entre les forces productives et les rapports de production, entre les classes à travers leurs luttes… Si ces contradictions apparaissent bien comme une méthode d'exposition privilégiée par Marx et dont les propriétés heuristiques sont évidentes, l'analyse du sens historique de leur résolution relève d'une philosophie de l'histoire dont les présupposés demeurent invérifiables.

Les superstructures

Tout ce qui n'appartient pas à la sphère de la production des marchandises entre dans ce que Marx nomme les *superstructures* : institutions juridiques et politiques, représentations mentales… Cette notion a entraîné de nombreux commentaires.

Une première interprétation postule un déterminisme strict. Ainsi, en 1842, commentant le jugement d'une affaire de ramassage de bois considéré comme un vol par les tribunaux allemands, Marx écrit que les rapports juridiques « ne peuvent être compris ni par eux-mêmes, ni par la prétendue évolution générale de l'esprit humain, mais qu'ils prennent au contraire leurs racines dans les conditions d'existence matérielle ». De même, l'analyse de la religion comme « opium du peuple » nie toute autonomie explicative

aux phénomènes symboliques. Enfin, les institutions politiques restent des instruments au service de la reproduction de la structure des classes.

Une seconde interprétation apporte nuances et réserves, d'ailleurs mentionnées par Marx lui-même. Le marxisme n'a-t-il pas pour but la critique de l'idéalisme qui sépare les domaines en supposant l'indépendance des idées par rapport aux conditions de vie matérielle ? Au contraire, ce qui importe, ce sont les relations entre les différentes instances de la réalité sociale. On ne peut pas isoler les phénomènes politiques des comportements quotidiens ni des activités économiques.

Inachèvements et prolongements

Il est vain de résumer en quelques lignes l'influence de Marx sur les sciences humaines en général et la sociologie en particulier. De nombreux sociologues ont utilisé son analyse en termes de dynamique des structures.

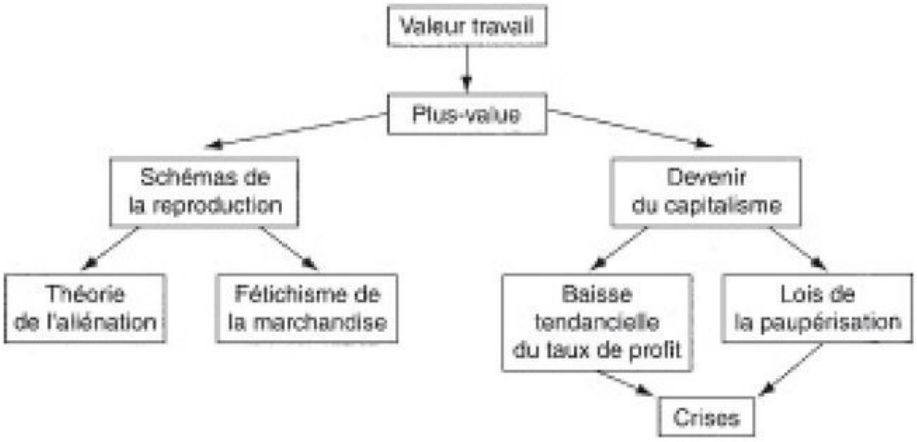

Valeur travail et mode de production capitaliste

Deux traditions se sont développées. La première aboutit à un point d'orgue avec la théorisation du marxisme au cours des années 1960 par Louis Althusser. Il s'agit de prouver la scientificité de l'œuvre de Marx. Le matérialisme dialectique devient la science de l'histoire. Cette science introduit une *rupture épistémologique* au sens de Bachelard (1884-1962), faisant passer le mode de connaissance du stade mythique au stade scientifique. Au départ de

l'analyse, on trouve le concept de *plus-value* qui fait de l'exploitation le fondement du mode de production et le principe dynamique, indépendant des comportements individuels, de son renversement inéluctable.

Cette théorisation marque une séparation nette entre idéologie et science. Une idéologie, comme l'individualisme, présente les apparences de la raison et de la cohérence mais constitue une connaissance fausse. L'individu se croit autonome et concourt ainsi à la reproduction de sa condition d'exploité. L'idéologie de la classe dominante se donne, sans pour cela postuler une stratégie consciente de la part de ses membres, les moyens de sa domination en développant les appareils d'État : école, justice…

La seconde tradition part d'une critique de l'analyse structurelle. Elle accorde une place importante à l'autonomie des phénomènes culturels et politiques. Elle fait de l'expérience collective d'un groupe, mélange de déterminisme matériel et de sociabilité primaire (événements partagés en commun dans le cadre de la famille, des communautés locales, des lieux de travail…), un facteur d'identité commune qui lui permet d'agir.

En Angleterre, Richard Hoggart (*La Culture du pauvre*, trad. fr., Paris, Minuit, 1970) et Edward Thompson (*La Formation de la classe ouvrière anglaise*, trad. fr., Paris, Payot, 1988) ont développé les thèmes de la *culture populaire*. Le second a peut-être poussé plus loin cette interprétation du marxisme. Insistant sur le vécu des ouvriers anglais, il montre comment ceux-ci sont devenus une classe consciente de faire l'histoire. L'analyse de la religion méthodiste et de la participation des catégories populaires à cette secte illustre la méthode employée. La religion reste une « machine morale » visant à discipliner mais constitue aussi un cadre privilégié d'affirmation de la conscience communautaire qui heurte les intérêts de la classe dominante. Dans cette perspective, les libertés

acquises ne sont pas simplement formelles mais fondamentales.

Peut-on proposer une synthèse de ces diverses interprétations ? Il est plus raisonnable de présenter quelques acquis apportés par le marxisme dans la connaissance des phénomènes sociaux. Trois axes apparaissent :

– la notion de *modèle*. Claude Lévi-Strauss et Fernand Braudel ont, chacun d'une manière différente, insisté sur l'apport du marxisme. Par la recherche d'invariants et l'accent mis sur la longue durée, l'analyse en termes de mode de production met en valeur la cohérence fonctionnelle et l'inertie des systèmes économiques et sociaux ;

– la mise en situation des idées. Sans tomber dans le piège du sociologisme (par exemple, Newton comme serviteur des intérêts de la bourgeoisie montante), le marxisme montre que les projets, les idées, les valeurs ne peuvent être étudiés indépendamment des enjeux entre les groupes sociaux ;

– la valeur heuristique de l'hypothèse des acteurs collectifs dans l'analyse du changement.

Les thèses et les analyses de Marx restent, malgré les nombreuses controverses, fécondes à condition de ne pas les figer sous la forme de conclusions dogmatiques. Marx, lui-même, appelait au débat. Elles restent liées, comme pour Comte et Durkheim, à un projet de transformation de la société. Ces trois auteurs, réunis dans un même paradigme déterministe, firent preuve, paradoxalement, d'une foi égale dans la possibilité pour la société de se transformer elle-même.

3. La sociologie de l'action sociale

Réunir trois auteurs comme Comte, Durkheim et Marx dans un même paradigme explicatif suppose d'importantes simplifications. Elles ont pour but de faciliter la lecture mais

aussi de mettre en valeur une idée : le fait social reste une « chose » dont on peut déterminer les lois par l'observation et/ou par la déduction.

Une autre tradition sociologique prend naissance au XIX^e^ siècle. Nous y associons les noms d'Alexis de Tocqueville, de Max Weber et de Georg Simmel. Plus que le fait social, ces auteurs placent au centre de leurs analyses l'action sociale. Trois principes se dégagent :

– comprendre les motivations des acteurs individuels ;

– les situer par rapport aux relations qu'ils entretiennent entre eux dans une situation donnée ;

– analyser les stratégies de ces acteurs et leurs résultats.

Cette brève présentation ne veut pas dire que ces auteurs n'aient pas recouru à d'autres modèles explicatifs ni même que leurs œuvres soient d'une lecture simple, comme le montrent les interprétations et les commentaires nombreux et souvent divergents.

3.1 L'individu démocratique : Alexis de Tocqueville (Verneuil-sur-Seine, 1805 – Cannes, 1859)

Un homme entre deux sociétés

Fils d'une famille légitimiste, de vieille noblesse du Cotentin (son père fut emprisonné sous la Terreur et devint préfet et pair de France sous la Restauration), Tocqueville est un héritier de l'Ancien Régime. Il poursuit des études de droit et mène avec succès une carrière de magistrat puis d'homme politique. Élu député de Valognes en 1839, circonscription où se trouve le château de Tocqueville, il est nommé, pendant quelques mois, ministre des Affaires étrangères en 1849 sous la présidence de Louis Napoléon Bonaparte. Il prend parti contre l'esclavage et s'attache à concevoir des institutions politiques libérales permettant de concilier l'égalité civile, pour lui irrévocable, et les libertés individuelles. Très critique vis-à-vis de l'essor des classes moyennes, véritable « compagnie industrielle » avide de s'enrichir, il reste aussi méfiant face à la participation

politique populaire. Après le coup d'État du 2 décembre 1852, il prend sa retraite et se consacre à son œuvre.

Deux ouvrages l'ont rendu célèbre. *De la démocratie en Amérique* prend pour point de départ une enquête qu'il entreprend sur le système pénitentiaire américain. La première partie du livre (1835) analyse les « mœurs » et les institutions américaines ; la seconde (1840) renvoie à une réflexion plus abstraite sur la démocratie elle-même. *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856) cherche, dans l'histoire de France, les traits caractéristiques qui constituent pour Tocqueville la spécificité de la démocratie française : la *tendance à la centralisation*.

La problématique centrale : l'égalité contre la liberté

Pour Tocqueville, la *démocratie* révèle l'essence de la société moderne. Elle aboutit à l'avènement d'un type de société et surtout d'homme nouveau grâce à l'égalisation des conditions. Dans les sociétés d'Ancien Régime, seule une minorité privilégiée pensait posséder par elle-même un droit particulier à rester indépendante, les autres limitaient leurs désirs : « C'est l'époque où le pouvoir de l'individu ne s'étendait pas au-delà de son droit, il lui était possible de ne pas désirer ce qu'il savait ne pouvoir posséder » (*L'Ancien Régime et la Révolution,* Gallimard, 1975, p. 206). La société moderne étend ces droits, les démocratise. Chacun, dès sa naissance, possède un droit égal et imprescriptible à vivre indépendant de ses semblables. Chacun aspire ainsi à l'autonomie, c'est-à-dire – étymologiquement – à vivre selon ses propres lois.

Cette représentation des liens entre les hommes va poser le problème des relations entre deux valeurs : la *liberté* et l'*égalité*. En première analyse, elles apparaissent contradictoires. La liberté pousse à la différenciation tandis que l'égalité tend à l'uniformisation. Comment concilier cette antinomie et, plus profondément, faire en sorte que la liberté soit le complément nécessaire de l'égalité ?

Tocqueville fait de la liberté la valeur noble par excellence. Elle représente l'affirmation de l'individu face aux pouvoirs, notamment politiques, lesquels tendent par nature sinon à l'oppression tout au moins à la mise sous tutelle. La liberté incarne aussi la fidélité de l'individu à soi-même, aux valeurs qui le font être ce qu'il est. Révolutionnaire et conservatrice, elle présente certains désavantages vis-à-vis de la passion de l'égalité. Celle-ci aspire surtout au renversement des privilèges établis. Elle peut tendre vers le haut, trouver les moyens de rendre tous les hommes « forts et estimés » et, en cela, elle montre que les hommes « veulent l'égalité dans la liberté ». Cependant, cet équilibre, dans les faits, se révèle difficile à construire ; aussi l'égalité tend-elle plus spontanément vers le bas : « attirer les forts à leur niveau », et conduit ainsi à des mœurs de plus en plus médiocres. Si les hommes ne peuvent obtenir la liberté, ils chercheront à atteindre l'égalité même « dans l'esclavage » :

	Avantages	Abus
Égalité	Symbolise l'idéal de justice sociale	Nivellement par le bas, peu perceptible pour la majorité
Liberté	Incarne l'idéal noble : honneur, sacrifice…	Risque d'anarchie

Il est clair que l'égalité tend à l'emporter et à contrarier le maintien de la liberté, d'autant plus que l'égalité peut être réalisée en partie par l'action d'un gouvernement habile gestionnaire, alors que la liberté, elle, ne se réglemente pas.

Des principes de méthode

Tocqueville ne se définit pas par rapport aux disciplines universitaires : histoire, sociologie… Toutefois, il observe un certain nombre de principes dans un souci de cohérence interne.

Au départ de la réflexion, il y a l'individu, être de raison mais aussi de foi religieuse : « L'incrédulité est un accident,

la foi seule est l'état permanent. »

La religion réalise certaines *fonctions* sociales élémentaires : intégration communautaire mais aussi et surtout intériorisation de certaines limites et contraintes pour canaliser l'infinité des désirs individuels. « Ce qui attache le plus vivement le cœur humain, ce n'est pas la possession paisible d'un objet précieux, c'est le désir imparfaitement satisfait de le garder et la peur incertaine de le perdre. » Tocqueville ne croit pas à la régulation pacifique des comportements individuels par la main invisible du marché. Il s'agit donc de comprendre toutes les conséquences possibles, sur une société, d'une adhésion collective aux valeurs démocratiques. La démocratie comme état de la société et système de gouvernement incarne et offre un substitut à la passion de l'égalité.

Les institutions sociales et politiques existantes se déduisent de l'agrégation des pratiques individuelles animées par ces nouvelles valeurs, et de leurs contradictions. L'individu parvient à s'émanciper mais se retrouve alors plus isolé. L'opinion commune acquiert un plus grand poids mais sa puissance anonyme écrase les minorités. On peut objecter que l'idée d'égalité agit comme une force abstraite et mécanique (la société pour Durkheim, ou le capitalisme pour Marx). Les hommes feraient moins la démocratie qu'ils ne seraient façonnés par elle. L'irréversibilité de la démocratie constitue un axiome conditionnant l'ensemble des arguments. Pourtant, dans la plupart de ses études, Tocqueville analyse les motivations individuelles et postule une responsabilité personnelle : « Je hais, pour ma part, ces systèmes absolus, qui font dépendre tous les événements de l'histoire de grandes causes premières se liant les unes aux autres par une chaîne fatale, et qui suppriment, pour ainsi dire, les hommes de l'histoire du genre humain. » (*Souvenirs*, Paris, Gallimard, 1942, p. 171.) Il n'en reste pas moins que les hommes ont changé. Comment étudier toutes les conséquences induites des

changements dans la façon de se représenter les rapports humains ?

Tocqueville construit deux types idéaux : ceux des sociétés démocratique/aristocratique. Les types jouent sur des registres différents. Le premier évoque une forme de gouvernement : souveraineté du peuple/souverainetés locales. Le second, plus original au XIX[e] siècle, caractérise un état social, un système de représentations, certains rapports entre les individus : désir de paix, esprit de commerce, souci d'égalité, vertus héroïques, volonté d'indépendance… (*cf.*, sur ce point, Pierre Birnbaum : *Sociologie de Tocqueville,* Paris, PUF, 1970 et Jean-Claude Lamberti : *La Notion d'individualisme chez Tocqueville*, Paris, PUF, 1970).

Tocqueville n'évacue pas le problème des lois d'évolution des sociétés. Il distingue ainsi la loi générale tendant vers la démocratie égalitaire et les lois particulières propres aux sociétés historiquement situées. La méthode comparative lui fournit un instrument efficace. Il applique les deux types idéaux démocratie/aristocratie aux sociétés concrètes : modèle aristocratique pour la France de l'Ancien Régime et l'Angleterre, et modèle démocratique pour l'Amérique et la France contemporaine (voir Pierre Manent, *Tocqueville et la notion de démocratie*, Paris, Julliard, 1982).

Société aristocratique et société démocratique

	Société aristocratique	Société démocratique
Objectif poursuivi	Développer la puissance et la gloire (sphère militaire)	Procurer le bien-être, éviter la misère (considérations socio-économiques)
Principe de fonctionnement et d'organisation	Hiérarchisation des positions et permanence des lignées	Égalisation des conditions et affirmation de l'individualisme
Traits psychologiques	– Vertus héroïques – Culte du génie – Souci de la distinction et de l'apparat	– Habitudes paisibles – Primat de la raison – Recherche de la prospérité

L'égalisation des conditions signifie qu'il n'y a plus de différences héréditaires. Les distinctions

d'ordres et de classes sont faibles. Cependant, si les individus sont socialement égaux, ils ne le sont ni intellectuellement, ni économiquement, même si l'on note une tendance à l'uniformisation des niveaux et des modes de vie. Un « matérialisme honnête », ajoute Tocqueville, conduit à s'attacher aux détails de l'existence quotidienne de sorte qu'au bout d'un certain temps une telle appétence finit par détourner de l'essentiel et « amollit l'âme ».

La dynamique des sociétés

La thèse centrale de Tocqueville peut être formulée simplement : tout ce qui, dans la société moderne, détache l'homme des autorités traditionnelles comme la classe sociale, la corporation, ou l'Église, « le pousse généralement à chercher refuge dans le pouvoir, et dans un pouvoir conçu non comme quelque chose de lointain et d'effrayant mais comme proche, attachant et providentiel, bref dans la forme de pouvoir qui caractérise la démocratie moderne et qui trouve son origine dans l'opinion publique » (Robert Nisbet, *La Tradition sociologique, op. cit.*, p. 155).

Tocqueville constate l'absence de violence politique en Amérique ; les classes sociales semblent participer ensemble au gouvernement des communes. Les troubles et les révoltes sont donc le fait des exclus. Comment substituer alors de nouvelles institutions aux réseaux anciens des sociétés hiérarchiques qui s'incarnaient dans la force des libertés locales ? Il s'agit de créer des formes nouvelles d'interdépendance animant et permettant le débat et la communication : partis politiques et surtout associations volontaires.

La centralisation des pouvoirs apparaît comme une tendance, non tant de la société française que des sociétés démocratiques. Pourtant l'étude historique des sociétés américaine et française montre une grande différence. Alors que « le grand avantage des Américains est d'être arrivés à

la démocratie, sans avoir à souffrir des révolutions démocratiques, et d'être nés égaux avant de le devenir », la lutte en France entre le pouvoir central et les instances locales, ainsi que les convulsions de 1789, ont détruit le consensus. L'irréligion devient une passion sociale et les conflits se multiplient.

Les traits essentiels de l'« homme américain » et, plus généralement, de l'homme démocratique (poursuite de l'intérêt personnel, goût de l'argent, souveraineté de l'individu) ont trouvé dès le départ en Amérique des contrepoids : respect des droits des acteurs, équilibre institutionnel des pouvoirs, liberté d'association, rôle de la presse, importance de la religion (héritage puritain).

Il n'en est pas de même en Europe où la tendance à la centralisation est historiquement déterminante. La Révolution française reste présente dans les esprits et cet état de « révolution » maintient l'Europe à un stade intermédiaire entre l'aristocratie et le modèle démocratique incarné par l'Amérique. La société démocratique européenne se trouve alors à un carrefour : évoluer vers un État tyrannique où l'égalité sera observée dans l'obéissance de tous à un despote ou à une bureaucratie médiocre, ou vers un État qui réalisera la nécessaire alliance, aux yeux de Tocqueville, entre l'égalité et la liberté.

L'avènement de l'individualisme

L'évolution irrésistible vers des « mœurs » démocratiques se résume en un mot : *individualisme*. Celui-ci est un « sentiment réfléchi et paisible, qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables, et à se situer à l'écart avec sa famille et ses amis ; de telle sorte que, après s'être ainsi créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même » (*De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion, 1981). Ainsi l'individualisme, par ce repli sur la vie privée, présente deux aspects : la défense légitime de l'autonomie individuelle et, ce qui est plus pernicieux, la perte du sens civique. Le premier doit, sous peine de dessèchement des sentiments et

de montée des égoïsmes, se concilier avec la multiplication des contacts interindividuels : « Les sentiments et les idées ne se renouvellent, le cœur ne s'agrandit et l'esprit humain ne se développe que par l'action réciproque des hommes les uns sur les autres. » Le second peut être endigué en rétablissant des structures locales de décision commune : « Mais faut-il faire passer un chemin au bout de son domaine, il verra d'un premier coup d'œil qu'il se rencontre un rapport entre cette petite affaire publique et ses plus grandes affaires privées, et il découvrira, sans qu'on le lui montre, le lien étroit qui unit ici l'intérêt particulier à l'intérêt général. » Tocqueville mêle ainsi passions et intérêts personnels. Les passions peuvent se concilier si elles s'insèrent dans un réseau dense de micro-intérêts liant les individus les uns aux autres.

Fécondité de l'œuvre

L'importance de Tocqueville aux États-Unis ne s'est pas démentie tout au long du XX^e^ siècle. En France, après un succès initial, il faut attendre les années 1950 pour assister à une relecture de ses thèses. Dès la fin du XIX^e^, des objections se sont multipliées. L'égalité des conditions apparaît en Europe non comme une réalité mais comme une illusion mystifiante. Bien que Tocqueville ait souligné lui-même les risques entraînés par l'arrivée aux affaires d'une nouvelle aristocratie industrielle, ses réflexions sur les contradictions internes de la démocratie apparaissent inappropriées pour comprendre une société dans laquelle les conflits entre classes semblaient irréductibles.

Les expériences totalitaires du XX^e^ siècle et la montée de l'influence de l'opinion publique ont réactualisé ses conclusions. Ainsi les totalitarismes modernes résulteraient de la désagrégation des structures sociales communautaires, remparts traditionnels contre les violences collectives. L'individualisme triomphant se traduirait par une banalisation des opinions et l'accession au pouvoir de leaders médiocres car les hommes, comme l'écrit Tocqueville, « ne sont jamais si heureux de transférer le

pouvoir à leur chef que lorsqu'ils ont le sentiment que celui-ci est en tous points semblable à eux ». Enfin le repli sur soi et sur la vie privée expliquerait la dépolitisation et la prolifération des institutions administratives palliant l'absence de sens civique.

En France, deux lectures vont se développer. La première, celle de Raymond Aron, s'appuie sur l'opposition Tocqueville/Marx. Aron fait ainsi de Tocqueville un précurseur qui annonce le problème politique, devenu depuis celui des sociétés occidentales : accepter la démocratie et ses valeurs tout en prévenant le danger totalitaire, inhérent à ses contradictions internes. Le courant libéral prolonge cette interprétation et l'infléchit en insistant sur l'absence de contenus moraux impliquée par la banalisation du dogme démocratique. Un pouvoir « immense et tutélaire » gère des masses satisfaites mais anesthésiées.

Une seconde lecture offre deux perspectives. L'une, proposée par Marcel Gauchet (« Tocqueville, l'Amérique et nous », *Libre,* n° 7, 1980), fait de Tocqueville celui qui a posé le problème identitaire du XX^e^ siècle. Toute société doit trouver une solution au problème posé par l'égalisation des conditions dans un contexte d'inégalités de fait : comment maintenir l'altérité, la différenciation entre les individus tout en atténuant les inégalités ? La société occidentale mandate l'État pour remplir cette fonction. Celui-ci devient ainsi le seul « Autre » légitime reconnu dans la société, celui qui sépare mais aussi celui qui assure la commune appartenance, l'État « providence » du lien social toujours menacé. L'autre perspective, représentée par Claude Lefort (*Essais sur la politique*, Paris, Seuil, 1986), insiste sur la force critique de l'idée égalitaire : rien n'est désormais acquis. Les hiérarchies sociales, les valeurs dominantes et les institutions sont matière à débat et c'est bien cela que Tocqueville présentait comme une nécessité et un mode d'apprentissage de la vie en commun.

Cette fécondité de l'œuvre peut-elle se résumer en quelques règles de méthode ? On ne peut que répondre négativement tout en soulignant, là encore, quelques propositions :

– la force des idées dans l'analyse du changement social (l'idée égalitaire, notamment pour les sociétés modernes) ;

– l'interdépendance des institutions, des « mœurs » et des représentations mentales d'une société donnée ;

– le caractère ouvert du devenir historique : pour Tocqueville, les sociétés démocratiques peuvent évoluer soit vers une tyrannie molle ou forte, soit vers une société « vertueuse » qui réalise la combinaison idéale entre égalité et liberté. Comparant Marx à Tocqueville, François Furet conclut : « Tocqueville, en analysant l'égalité non comme une situation, mais comme un principe, un ensemble de passions, une dynamique politique indéfinie, a un double avantage sur Marx. Il se situe de plain-pied avec l'histoire d'une promesse ouverte pour l'Europe par la Révolution française, et dont l'Amérique lui montre les traits, et il cherche à en comprendre non pas les causes, mais les conséquences. Ce faisant, il fait un pari qu'il a gagné : à savoir, que l'univers de l'égalité et les comportements qu'il induit sont des phénomènes durables, irréversibles, déterminants pour l'avenir. C'est dans cette mesure qu'il analyse déjà le monde où nous vivons toujours » (introduction à *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion, 1981, p. 43).

3.2 L'homme « rationnel » et ses contradictions : Max Weber (Erfurt, 1864 – Munich, 1920)

Un bourgeois sceptique

Max Weber est issu d'une famille de la bourgeoisie protestante de Westphalie ; son père, juriste libéral, descend d'une lignée d'industriels et de négociants en textile. Bourgeois, et se revendiquant comme tel, il mène une brillante carrière universitaire.

Après des études de droit, d'histoire, d'économie, de philosophie et de théologie, il enseigne successivement à Berlin (1891), Fribourg (1894), Heidelberg (1896) et Munich (1919). Il organise l'Association allemande de sociologie. Soucieux de participer aux affaires publiques, il ne parvient pas à occuper un poste de décision important. Il est cependant nommé expert au moment de la guerre de 1914-1918 et fait aussi partie de la commission chargée de rédiger la Constitution de Weimar.

La sociologie de Max Weber est indissociable des débats théoriques qui ont lieu en Allemagne au tournant du siècle. Beaucoup plus qu'en France où l'école durkheimienne va conquérir sa place comme « physique sociale », la distinction entre sciences de la nature et sciences de la culture ou de l'esprit suscite de nombreuses controverses.

Le principe de connaissance est le même : le monde sensible apparaît comme infini et inépuisable. Les sciences cherchent à surmonter cet infini. Les sciences de la nature ont pour objet les phénomènes qui se répètent sans intervention humaine. Ces répétitions justifient certaines relations de causalité qui peuvent aboutir à des lois universelles ; les relations s'étudient en laboratoire et leur formulation se prête à l'utilisation d'une modélisation mathématique. Les sciences de la culture et de l'esprit, baptisées dans la seconde moitié du XX^e^ siècle sciences sociales ou sciences humaines, étudient des « faits » d'une autre « nature ».

Il s'agit d'actions, de projets individuels et collectifs, irréductibles à la seule explication par l'analyse des causes « mécaniques » et « extérieures » censées les produire. Les conditions de vérification de propositions théoriques peuvent prendre pour référence la méthode expérimentale. Mais cela implique quelques acrobaties conceptuelles : il n'y a ni répétition historique d'événements identiques, ni possibilité d'isoler une variable. Comprendre les actions humaines et expliquer les faits naturels n'est pas du même ordre (*cf.* chapitre 2). Ces débats épistémologiques

parcourent l'œuvre de Max Weber. Celui-ci a cherché à résoudre cette antinomie : comment éviter de proposer une explication totale ou d'établir des « lois sociales » tout en élaborant des outils d'investigation qui aboutissent à des résultats acceptables par tous ?

La singularité de la société moderne

Deux principes révèlent l'essence des sociétés occidentales contemporaines. Max Weber voit dans la rationalisation des actions la clef explicative et le moteur de la dynamique sociale. Il ne s'agit pas du triomphe de la Raison comme valeur, mais d'une formalisation des buts de l'action, des moyens pour y parvenir, et de la recherche de leur combinaison la plus efficace. L'économie constitue le champ privilégié de la mise en œuvre de ce principe. La démarche adoptée ressemble à celle utilisée par Tocqueville : isoler un aspect de la modernité présent dans les autres sociétés, en lui conférant une signification déterminante puis étudier son action sur tous les aspects de la vie sociale.

Comme le principe d'égalité de Tocqueville, ces conséquences ne sont pas univoques. Le principe de rationalisation a été historiquement source d'émancipation, d'autonomie et de progrès économique pour les acteurs sociaux. Mais il contient en germe la source d'une possible tyrannie : celle de l'organisation réifiée, car la rationalisation n'a pas de sens en soi. Elle est au service de valeurs qui, seules, donnent sens à l'existence humaine.

La rationalisation des actions sociales dans tous les champs de la société a contaminé et sapé les fondements des valeurs, celles de la religion plus particulièrement.

Au principe de rationalisation répond, comme un double inséparable, celui de *désenchantement du monde*. L'homme reste un être de croyance et de foi, et le lien social une relation symbolique qui mobilise l'imagination et les émotions plus que la raison. L'affaiblissement des valeurs morales et esthétiques débouche sur une plus grande

insatisfaction de l'homme moderne ainsi que sur une nouvelle répartition des « investissements passionnels » : « Le destin de notre époque caractérisée par la rationalisation, par l'intellectualisation et surtout par le désenchantement du monde, a conduit les humains à bannir les valeurs suprêmes les plus sublimes de la vie publique. Elles ont trouvé refuge soit dans le royaume transcendant de la vie mystique, soit dans la fraternité des relations directes et réciproques entre individus isolés. Il n'y a rien de fortuit dans le fait que, de nos jours, on retrouve uniquement dans les petits cercles communautaires, dans le contact d'hommes à hommes, en pianissimo, quelque chose qui pourrait correspondre au *pneuma* prophétique qui embrassait autrefois les grandes communautés et les soudait ensemble. » (*Le Savant et la politique,* trad. fr. Paris, UGE, 1963, p. 96). On retrouve cette tension anthropologique entre la rationalité et l'irrationalité des comportements à l'arrière-plan des paradigmes sociologiques classiques. Max Weber en tire deux leçons. La première l'amène à introduire des concepts comme celui de *charisme* (*cf.* chapitre 8) pour illustrer l'importance des représentations du monde qui se diffusent souvent dans la société de manière irrationnelle. La seconde le fait insister sur le principe de *légitimité*, fondement ultime du lien social, difficile à définir : « Une foi intérieure ajoutée à la violence extérieure, dans des proportions variées, voilà la formule de la légitimité » (Serge Moscovici, *La Machine à faire des Dieux*, Paris, Fayard, 1988, p. 241).

Une sociologie de l'action sociale

Max Weber ne définit pas les faits sociaux comme des choses ou des mécanismes mais comme des interactions entre des comportements individuels obéissant à des motivations et des intérêts qu'il s'agit de reconstituer. Les substituts méthodologiques empruntés aux sciences de la nature, comme les outils et la modélisation mathématiques, demeurent fondamentalement inaptes pour justifier l'établissement de lois comparables aux lois physiques. Le

sociologue doit s'attacher à comprendre les interactions sociales et leurs résultats.

Est *action*, selon la définition de Weber, toute conduite à laquelle l'individu associe une signification. Elle devient sociale quand le sens de l'action individuelle est rapporté aux actions d'un ou plusieurs acteurs. L'action sociale motive son action en anticipant celle des autres, c'est-à-dire la probabilité d'obtenir tel comportement dans telle situation. Ce faisant, le sociologue postule implicitement que, dans toute action observée, il peut déceler une certaine rationalité, tout au moins une intelligibilité. Les résultats des actions individuelles ne sont pas nécessairement conformes aux buts initiaux. D'une part, leur agrégation pose des problèmes spécifiques ; d'autre part, le sens qui leur est associé peut se modifier au cours du temps (nécessité de trouver des compromis, résultats qui transforment les anticipations…).

S'il est vain de chercher des lois de la nature sociale, il est possible néanmoins d'établir des régularités : dans telle ou telle situation, les probabilités anticipées sur le résultat des actions limitent la gamme des possibilités d'agir à quelques grandes catégories. Nous verrons l'application de ces propositions dans l'analyse de la structure sociale (*cf.* chapitre 3).

Un outil méthodologique particulier : le type idéal

La sociologie de l'action sociale met l'accent sur la compréhension du sens des actions individuelles. Il ne s'agit pas nécessairement pour autant de faire confiance aux discours des acteurs sur leurs pratiques. Par ailleurs, le sens individuel de l'action semble échapper à toute généralisation, *a fortiori* à toute universalisation, et se perdre dans l'exposé arbitraire des motivations. Pour échapper à la relativité des descriptions et fonder une méthode « scientifique », Max Weber propose des outils d'investigation : les *types idéaux*.

Cette exigence de méthode diffère des règles énoncées par Durkheim, lequel tente de définir un phénomène social par ses caractères les plus généraux, observables dans tous les types de sociétés. Elle s'oppose aussi aux projets de Marx et de Comte d'élaboration d'une théorie générale rendant compte de tous les phénomènes. Weber cherche à comprendre ce qui fait la singularité d'une situation, d'un comportement, d'une période… Il le fait en dégageant, dans chaque cas, un système de relations intelligibles qui « fait sens » pour l'acteur et pour l'observateur. Ainsi l'État, la famille, le capitalisme ou la religion ne peuvent être assimilés ni à des personnes collectives disposant d'une volonté propre, ni même à des instruments juridiques ou des entités sociales mais à des *modèles*, des « représentations qui flottent dans la tête » et dont on peut dégager quelques traits principaux pour organiser ce qui apparaît au premier regard comme confus et contradictoire.

La définition du type idéal pose des problèmes. Pour Weber, « on obtient un idéal type en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes isolés, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre, par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement pour former un tableau de pensée homogène » (*Essais sur la théorie de la science*, trad. fr., Paris, Plon, p. 181). Il ne s'agit ni d'un modèle au sens axiologique, c'est-à-dire l'ensemble des valeurs souhaitables, ni de l'exposé des normes des pratiques dominantes à un moment donné. L'idéal type représente un « mixte » de notions, de relations abstraites et de données historiques observées. La construction obéit à un souci de simplicité (clarifier les projets des acteurs, leurs contraintes), à une exigence de cohérence interne (ce n'est pas un inventaire à la Prévert) et de visibilité (choisir des situations contrastées plus que des situations moyennes).

Les types idéaux portent sur des objets d'études hétérogènes. Max Weber dégage ceux résultant d'un enchaînement particulier de motivations et de pratiques (l'entrepreneur, le bureaucrate, le protestant), de rapports sociaux (relations marchandes ou de domination), de groupes et d'entités globales (l'État, la ville, l'esprit du capitalisme). La méthode consiste à utiliser ces types idéaux comme autant de points de vue pour rendre compte d'une situation historiquement observée. La difficulté provient des contours mouvants de ces définitions et des relations à établir entre des points de vue hétérogènes. Weber insiste sur la relativité des valeurs du chercheur autant que de celles des sujets observés. Mais alors comment appréhender des situations historiquement individualisées sans les expliquer par des concepts définitifs, tout en leur conférant un sens qui dépasse le cadre de l'événement ?

Le sens provient de comparaisons rendues possibles par la construction de ces types idéaux. Les pratiques observées sont donc analysées par différence avec les modèles construits rationnellement par le chercheur, l'idéal étant de ramener les types généraux (l'État, la bureaucratie, la ville) à des comportements individuels (le bureaucrate, le citoyen, l'entrepreneur de métier). On bute cependant sur la problématique suivante : la bureaucratie, les échanges marchands sont-ils le produit de comportements individuels rationnels (bureaucratiques, marchands) ou, inversement, l'apparition et la diffusion d'univers bureaucratiques et marchands ne créent-elles pas des normes et des valeurs à l'aune desquelles seront jugés rationnels des comportements particuliers ? Le sens d'une conduite peut-il être séparé de l'ensemble des significations à l'œuvre au sein d'une société donnée ?

Ces interrogations sont présentes dans les écrits de Weber. Celui-ci choisit de postuler la primauté de la grille rationnelle. Il s'agit de reconstituer des grilles rendant intelligibles des pratiques apparemment irrationnelles. Ainsi, le comportement de luxe des seigneurs féodaux

apparaît irrationnel selon un principe de stricte économie mais ne l'est pas dans le cadre d'une société dans laquelle ce groupe, menacé dans son pouvoir, accentue son auto-affirmation sociale pour préserver son identité et sa différence, tout en précipitant ainsi son déclin. Il en est de même pour le spéculateur boursier dont la conduite peut être comparée à celle de l'entrepreneur de métier qui met en œuvre rationnellement des moyens pour obtenir un gain : tout en réagissant rationnellement à des événements inattendus, le spéculateur provoque un ensemble d'effets en chaîne pouvant mener au krach.

De l'action aux relations sociales

Max Weber distingue quatre types idéaux de rationalité qui poussent à agir :

– l'*action rationnelle par rapport à des fins clairement définies*. L'acteur social sait définir les moyens qu'il mobilisera et organiser leur combinaison afin d'atteindre une meilleure efficacité. Ce type d'action prédomine dans le domaine de l'économie mais on le trouve aussi à l'œuvre dans les champs de la politique, de la science et de la religion ;

– l'*action rationnelle par rapport à des valeurs*. La soumission à une valeur affirmée inconditionnellement (l'honneur, la foi…) entraîne un engagement qui ne prend plus en compte les conséquences de l'action ;

– l'*action émotionnelle ou sentimentale*. Il s'agit plus d'une réaction dont ni les buts, ni les formes ne sont réfléchis : querelle, élans, gestes quotidiens ;

– l'*action traditionnelle*. L'action est quasi mécanique. L'acteur respecte l'usage, l'habitude ou la coutume sans que ces termes soient valorisés en tant que tels, sinon il s'agit d'une action rationnelle par rapport à une valeur : la tradition.

Le sociologue tente de déceler le modèle le plus pertinent pour comprendre la situation observée. Dans la pratique, les

motivations se juxtaposent et se succèdent. Pour Weber, le changement social se comprend comme une alternance de périodes de conflit, moments pendant lesquels une rationalité ou adhésion à des valeurs s'oppose à une rationalité formelle dominante, et de périodes routinières où la rationalité nouvelle se transforme en système de règles et de normes. On peut objecter que l'observateur peut constituer *a posteriori* et de façon arbitraire des fins, des stratégies alors que, dans les faits, la plupart des actions obéiraient à des motivations émotionnelles ou dues à la pression du groupe.

Des relations aux groupements

Si l'action présente une certaine régularité et se répète, elle permet des anticipations stables qui favorisent les relations sociales. Des groupements peuvent se former. La fréquence de telle ou telle action ne suffit pas à l'imposer, encore faut-il qu'elle soit reconnue comme *légitime*. La question de la légitimité est un des principaux apports de la sociologie wébérienne. On s'interroge dès lors sur la manière dont, dans une situation donnée, un des sens possibles s'impose comme le seul envisageable.

Sans détailler les typologies successives proposées par Weber, il est nécessaire de souligner l'importance accordée à la dynamique des relations sociales. Ces modèles favorisent la compréhension mais le lien social n'est pas figé, il se reconstitue sans cesse. Weber oppose le processus de « communalisation » (solidarité forte, émotionnelle, entre les acteurs : famille, syndicat…) à celui de « sociation » (reconnaissance de la légitimité rationnelle de l'action : entreprise, bureaucratie, marché), « lorsque la disposition de l'activité sociale se fonde sur un compromis d'intérêt motivé rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une coordination rationnelle par engagement mutuel ». Ces deux types de rapports sociaux se combinent.

Analysant les formes de sociation dominantes dans les villes du Moyen Âge, Weber montre que chacun peut devenir citoyen d'une ville par simple adhésion (processus

de sociation) et s'intégrer dans une corporation (processus de communalisation) :

	Socialisation communautaire	Socialisation sociétaire
Caractérisation de l'action	Routine, émotion, rationalité en valeur	Rationalité en finalité
Relation sociale dominante	Solidarité héritée	Entente par engagement mutuel volontaire
Fondement de la régularité	Coutume	Intérêts spécifiques
Ordre légitime	Croyance religieuse Abandon au leader Foi dans les valeurs	Conventions Droit
Forme de légitimité	Traditionnelle/charismatique	Légale-rationnelle
Exemples de groupements	Famille, nation…	Institutions, associations, entreprises…

L'explication d'une rupture historique : la naissance du capitalisme occidental

Max Weber explique l'apparition et la diffusion du capitalisme occidental selon plusieurs méthodes. La première repose sur l'analyse historique des différentes causes probables : essor des relations marchandes, salarisation, bureaucratisation de certaines activités… Ces phénomènes créent des contextes spécifiques comme la ville du Moyen Âge. Ces lieux favorisent l'émergence de projets nouveaux reposant sur des légitimités différentes : celle du citoyen des villes par exemple. La seconde, plus originale, montre comment des phénomènes qui, *a priori,* n'ont aucun point commun peuvent créer une force nouvelle capable d'entraîner des mutations décisives. Il en est ainsi de la rencontre entre l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme.

Une première version de l'*Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* a été publiée en 1904-1905 ; Max Weber est alors au sommet de sa carrière. S'interrogeant sur les temps modernes qui marquent l'extension du capitalisme occidental, il s'oppose aux auteurs qui attribuent à l'Histoire un sens en soi. S'il n'y a pas de sens de l'Histoire, les pratiques sociales, elles, doivent revêtir un sens pour celui

qui agit. Ce sens est donné par l'élaboration d'une conception générale de l'existence à l'intérieur de laquelle les croyances religieuses possèdent une importance particulière. Seules, peut-être, les croyances créent une cohérence totale et suscitent une énergie capable de transcender et de bouleverser l'ordre social existant.

Dans ce livre, il s'agit moins de traiter de la naissance et du développement du capitalisme comme système économique que de comprendre l'enchaînement des forces et des idées d'où émergera ce moteur : *l'esprit du capitalisme*. Celui-ci tire sa légitimité de l'*éthique protestante* et va donner un sens à l'histoire des hommes. Le capitalisme moderne non seulement modifie les rapports économiques et sociaux mais invente aussi une nouvelle éthique qui renversera les pratiques traditionnelles et permettra l'accouchement de forces productives sans équivalent dans l'histoire de l'humanité. La « leçon de choses sociales », donnée par Weber, se résume ainsi : « La présente étude pourrait sans doute contribuer, pour sa modeste part, à faire comprendre de quelle façon les « idées » deviennent des forces historiques efficaces » (*L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme,* trad. fr., Paris, Plon, 1964, p. 102). Cette analyse du cheminement complexe, et en rien inéluctable *a priori,* qui conduit de la conviction aux comportements « économiques » quotidiens en passant par des processus psychologiques dont les ressorts sont rendus intelligibles, se démarque de toute explication dogmatique et finaliste des conduites individuelles.

Qu'est-ce que l'esprit du capitalisme ?

Le développement du capitalisme moderne en Occident remonte, pour Max Weber, au XVI^e^ siècle. Jusqu'au XVIII^e^, se développent en Europe puis en Amérique des comportements économiques nouveaux légitimés par des valeurs qui s'imposent dans les « mœurs » : l'épargne, la discipline et la conscience professionnelle.

Cette nouveauté nous est difficilement perceptible. Le capitalisme a diffusé de nouvelles valeurs et de nouvelles normes, devenues maintenant familières, qui agissent sur nous comme des contraintes non perçues comme telles. Une entreprise qui déroge aux « normes économiques et sociales » dominantes risque d'être acculée à la faillite. Aujourd'hui, dans une période de mutations, se trouvent à nouveau mises en avant ces valeurs sociales, fondement du libéralisme économique. Peut-être verrons-nous bientôt surgir l'exigence d'une nouvelle éthique religieuse ? Les périodes de transition favorisent le retour aux sources.

Cet environnement avait fait naître des motivations et des rejets entraînant des processus d'adaptation et d'exclusion. Retrouver l'enchaînement des circonstances qui ont façonné notre univers « mental » est une des tâches des sciences sociales. De même, clarifier ce que Karl Polanyi appelle la « dimension sous-entendue » : l'ensemble des conclusions et des opinions qui sont reçues au sein d'un groupe donné, et qui lui paraissent aller de soi. Un ordre social s'étend avec son système de contraintes permettant sa reproduction. Ce qui est « sensé » à une époque ne l'est plus à l'époque suivante. La signification des mots s'incarne dans de nouvelles pratiques et ces pratiques modifient les significations originelles. Analyser les forces mentales qui ont permis à une élite de briser les liens traditionnels revient à retrouver les ruptures significatives et les déplacements de sens dus à la diffusion des changements à l'ensemble de la société. C'est ainsi refuser toute interprétation en termes de continuité historique.

Ces forces contiennent un élément irrationnel et « ce qui nous intéresse ici, c'est précisément l'origine de cet élément irrationnel » (*L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme,* p. 80). Sera irrationnelle, mais pas inintelligible, la pratique qui va trancher sur l'ensemble des pratiques « normales ». Si l'appât du gain se retrouve dans toutes les sociétés et à toutes les époques, le désir d'accumulation comme fin en soi est propre au capitalisme

occidental. Ce nouvel esprit (« Nous emploierons provisoirement le terme d'"esprit du capitalisme moderne" pour caractériser la recherche rationnelle et systématique du profit par l'exercice d'une profession », *L'Éthique,* p. 66) va l'emporter sur le désir de s'enrichir par un souci d'ascension sociale ou par une volonté de puissance sans pour autant les faire disparaître.

Il s'agit de favoriser une nouvelle éthique, au sens de règles morales contraignantes et absolues qui doivent s'emparer de tous les aspects et de tous les moments de la vie quotidienne. Cet *ethos* remet en cause le système de valeurs traditionnelles. Paraîtront désormais « insensés » et témoignant d'un oubli du devoir les comportements qui font des récompenses matérielles obtenues par le travail un but en soi. Il faut vivre pour travailler et non plus travailler pour vivre. « En effet, cette idée particulière si familière pour nous aujourd'hui, mais en réalité si peu évidente que le devoir s'accomplit dans l'exercice d'un métier, d'une profession, c'est l'idée caractéristique de *l'éthique sociale* de la civilisation capitaliste, en un certain sens, elle en est le fondement » (*L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, p. 51). Cette idée va permettre un détournement des énergies qui vont s'investir dans des activités autrefois peu valorisées. Une nouvelle cohérence se met en place qui, partant de minorités actives, va toucher toutes les couches de la société.

Ainsi une élite ouvrière travaillera par « conscience professionnelle », mettant fin à l'impasse dans laquelle se trouvaient les chefs d'entreprise : ou bien augmenter les salaires afin d'augmenter le travail fourni mais, devant cette augmentation des revenus, les ouvriers peuvent limiter leurs efforts (processus longuement dénoncé au XIX^{e} siècle) ; ou bien diminuer les salaires pour obliger les ouvriers à travailler plus pour obtenir les mêmes revenus mais au risque de compromettre leurs capacités physiques et intellectuelles et finalement leurs motivations. Cette conscience professionnelle va se diffuser et imprégner les

comportements, même si la plupart des ouvriers ne la relient pas clairement à une obligation spirituelle. Les chefs d'entreprise sont pris dans le même mouvement. Il ne s'agit plus d'exploiter une main-d'œuvre ignorante pour des motifs égoïstes mais de rechercher une réussite professionnelle qui servira et enrichira la société tout entière.

Ce renversement de sens s'intègre dans une nouvelle conception du monde : « Le problème majeur de l'expansion du capitalisme moderne n'est pas celui de l'origine du capital, c'est celui du développement de l'esprit du capitalisme. Partout où il s'épanouit, partout où il est capable d'agir de lui-même, il crée son propre capital et ses réserves monétaires, ses moyens d'action, mais l'inverse n'est pas vrai » (*L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, p. 71). Pourquoi une telle puissance ? L'esprit du capitalisme n'est pas compréhensible en soi, il puise ses sources dans une éthique plus fondamentale : l'*ascétisme protestant*.

La congruence entre l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme

Les relations entre cet esprit et l'éthique protestante sont difficilement démontrables empiriquement. Les faits, c'est-à-dire l'appartenance à des sectes religieuses des élites économiques en Europe et en Amérique du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle, occupent une faible place dans l'ouvrage. Ces faits ont d'ailleurs été contestés depuis. Le plus important pour Max Weber est de montrer les relations profondes qui existent entre deux représentations du monde. Il utilise pour cela la méthode idéaltypique et propose deux modèles : l'idéaltype de l'ascétisme protestant et celui de l'esprit du capitalisme. Nous avons étudié précédemment le second. Comment est reconstitué l'idéaltype du puritanisme ?

Cet idéaltype de l'ascétisme protestant mêle quatre sources : le calvinisme tel qu'il se généralise en Europe occidentale au XVIII^e^ siècle, le piétisme, le méthodisme et les sectes issues du mouvement baptiste. Ces mouvements

présentent des différences importantes entre eux, et Weber les mentionne, mais à partir de ces quatre conceptions du monde, il recrée un modèle simplifié. La mise en relation des deux types idéaux (valeurs puritaines et normes de conduite des entrepreneurs capitalistes) montre leur congruence. Celle-ci s'évalue selon trois critères : la cohérence interne à chaque modèle, celle qui existe entre les modèles, et l'effet explicatif qui ressort de la comparaison de cette thèse avec les faits historiques. L'intelligibilité de cette interprétation apparaît quand on résume l'enchaînement des idées qui conduisent de la conviction religieuse aux pratiques économiques.

La nouveauté radicale, introduite par la réforme protestante, est le face à face établi entre le fidèle et Dieu. Cette différence fondamentale avec le catholicisme conduit à un sentiment de solitude sans équivalent dans l'histoire des religions. Ce résultat est le produit d'un très ancien processus de désenchantement du monde commencé avec les premiers prophètes du judaïsme et continué par le catholicisme avec la généralisation du rite de la pénitence et la reconnaissance du pouvoir de l'Église d'absoudre les péchés. La remise en cause de ce pouvoir renvoie l'homme à lui-même comme seul juge de sa conduite. Cette situation se traduit par des exigences nouvelles : « La réforme ne signifiait pas l'élimination de la domination de l'Église dans la vie de tous les jours, elle constituait plutôt la substitution d'une nouvelle forme de domination à l'ancienne. Elle signifiait le remplacement d'une autorité extrêmement relâchée, pratiquement inexistante à l'époque, par une autre qui pénétrait tous les domaines de la vie publique ou privée, imposant une réglementation de la conduite infiniment pesante et sévère » (*L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, p. 31). Rendre compte de tous ses actes à Dieu était le fait des seuls moines à l'intérieur de l'Église au Moyen Âge en Occident. La Réforme fait de tout fidèle un « moine dans le monde ».

Cette solitude intérieure est remplie par l'angoisse du salut après la mort. Pour Weber, c'est la question existentielle première à laquelle doit répondre une religion. Si Dieu est absolu, transcendant et omniscient, il « sait » le passé, le présent et l'avenir, donc qui est élu et qui est réprouvé. Le dogme de la prédestination se déduit de la conception calviniste. Tout croyant vit ainsi dans l'inquiétude : suis-je parmi les élus ? Trois issues psychologiques sont imaginables :

– le fatalisme (tout est déjà écrit) et la passivité ;

– la recherche éperdue de la jouissance ;

– ou celle des signes de l'élection.

Les mouvements protestants vont rationaliser la troisième solution. Si Dieu a créé le monde pour sa propre gloire, le destin de l'homme n'est-il pas de travailler pour rendre manifeste cette gloire ? Travailler pour atténuer l'angoisse finit par être interprété comme obéissance à un commandement de Dieu. Et logiquement, la réussite professionnelle est assimilée à un signe possible d'élection. Cette rationalisation se muera au XIX^e^ siècle en une bonne conscience bourgeoise.

L'analyse de Max Weber qui conduit du dogme religieux aux pratiques sociales selon un processus de dérivation psychologique ne peut s'appliquer qu'à une élite : « Cette combinaison de la croyance à des normes d'une valeur absolue avec le déterminisme le plus entier et la transcendance complète du divin constituait à sa manière une création sociale » (*L'Éthique protestante,* p. 145). L'extension de ces nouveaux comportements repose non seulement sur leur pouvoir de conviction mais aussi sur l'institutionnalisation des églises protestantes entraînant une pression sociale exercée par l'ensemble de la communauté qui va baigner dans ce nouvel « univers mental ». Cette pression culmine au sein des sectes qui vont se multiplier du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle.

Ainsi se trouvent éclairés les processus mentaux et sociaux qui ont pu conduire certains groupes à se consacrer exclusivement, selon des normes rationnelles, à l'accumulation capitaliste et plus généralement au travail : « La répugnance au travail est le symptôme d'une absence de grâce » (*L'Éthique protestante*, p. 191). La rationalisation des conduites va donc porter sur l'usage du temps. Gaspiller son temps deviendra le premier et le plus grave des péchés : « Le temps est précieux, infiniment car chaque heure perdue est soustraite au travail qui concourt à la gloire de Dieu » (*L'Éthique protestante*, p. 89). Cette éthique ne se reproduira pas dans toute sa pureté originelle. Elle sera soumise, elle aussi, à un processus de routinisation et de désenchantement. Mais son étude permet de comprendre comment de nouvelles valeurs se sont imposées, à l'insu des individus générant les pratiques qui rompent avec celles jusqu'alors considérées comme légitimes.

Le projet sociologique et historique consiste à expliquer ce que représente l'« esprit du capitalisme » et comment cet esprit a donné naissance à l'« homme économique ». Que ce projet soit seulement une explication de « l'une des causes de certains aspects du capitalisme » (Aron, *La Sociologie allemande contemporaine*, Paris, PUF, 1981, p. 114) ou vise à établir un nouveau paradigme du changement mettant en valeur le rôle déterminant des mentalités religieuses sur les pratiques sociales, le résultat est clair pour Weber : certains traits du capitalisme moderne s'expliquent par la montée des classes moyennes, porteuses de valeurs religieuses nouvelles qu'il appelle « ascétisme puritain ». « Nous verrons qu'au début des temps modernes les entrepreneurs capitalistes du patriarcat commercial ne furent nullement les seuls porteurs, ni les principaux apôtres, de ce que nous appelons ici esprit du capitalisme, mais ce rôle revint aux couches de la classe moyenne industrielle, qui cherchent à s'élever » (*L'Éthique protestante*, p. 67).

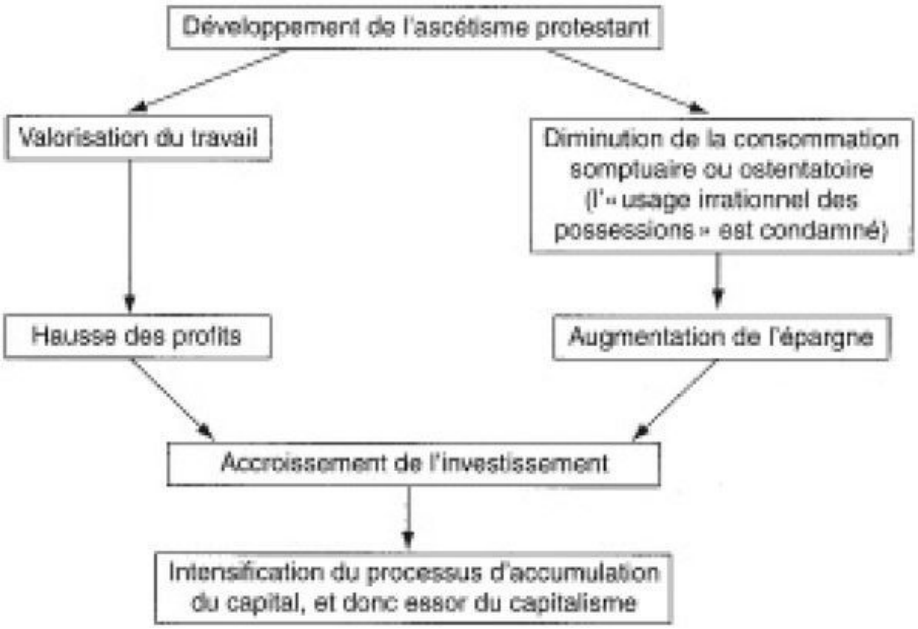

Ascétisme protestant et essor du capitalisme

Weber multiplie les précautions méthodologiques et les arguments complémentaires. Il note que les formes capitalistes constatées dans l'Italie de la Renaissance existent indépendamment de l'esprit du capitalisme moderne. Surtout, il souligne qu'il ne s'agit pas pour lui de substituer aux autres explications totales une nouvelle « loi ». Cependant, sa conduite reste claire. S'il fait l'impasse sur les inégalités et les rapports de forces propres aux échanges capitalistes, il montre la force des choix moraux dans l'explication des « faits sociaux ». Même s'ils ne mènent pas le monde, ceux-ci possèdent une logique autonome impérative. Pour agir, pour transformer ce qui existe, l'homme n'éprouve-t-il pas le besoin de créer un système de règles et de valeurs transcendantes qui seul peut lui donner l'énergie nécessaire ?

Postérité de Max Weber

Les propositions sur l'égalisation des conditions économiques et sociales se rapprochent de Tocqueville. La bureaucratisation des organisations modernes et la rationalisation des conduites ont créé certaines conditions favorables à la croissance économique. Plus profondément, les craintes exprimées par Weber sur l'hypertrophie aveugle

des bureaucraties ne se sont-elles pas réalisées au XXe siècle ? Raul Hilberg, dans son livre *La Destruction des Juifs d'Europe* (trad. fr., Paris, Fayard, 1988), ne montre-t-il pas qu'une œuvre folle peut être entreprise par tout un peuple de fonctionnaires ? Chaque rouage de l'État oublie alors la finalité du projet pour se concentrer sur des tâches spécialisées et fonctionnelles. Cette rationalisation formelle semble triompher actuellement avec le marché, la science, l'État et les organisations internationales.

La sociologie française redécouvre Max Weber avec Raymond Aron et Julien Freund. Tout en discutant les fondements philosophiques de la sociologie wébérienne, Aron proposait une voie moyenne entre l'incompatibilité ultime des valeurs proclamée par Weber et la cohérence nécessaire du lien social postulée par Durkheim. Le sociologue ne crée pas des modèles arbitraires de conduite ni ne peut découvrir d'explication totale de la vie et du destin des sociétés. Il recourt à des grilles de lecture, adaptées aux problèmes étudiés.

Actuellement, comme l'a montré Monique Hirschhorn (*Max Weber et la sociologie française*, Paris, L'Harmattan, 1988), la plupart des sociologues français ont été marqués par les idées de Weber, sinon par ses principes méthodologiques. Raymond Boudon en fait un des ancêtres privilégiés de l'individualisme méthodologique tout en n'accordant à la notion d'idéaltype qu'une définition large comme modèle cohérent représentant une situation donnée. Pierre Bourdieu emprunte aux principes de méthode de Weber les notions de légitimité, de champs et utilise l'idéaltype de façon plus précise comme construction rationnellement déduite de principes théoriques permettant de révéler le sens des pratiques sociales par l'écart qui les sépare du modèle. Il s'agit bien d'une grille de lecture reposant sur plusieurs principes :

– construire des modèles idéaux et confronter la réalité empirique à cette pluralité de types idéaux ;

– cette confrontation amène l'observateur à se situer selon des points de vue différents ;

– ces différences doivent être acceptées sans chercher une explication totalisante et ultime de la réalité sociale dont le sens reste en dernière analyse irréductible à la seule explication scientifique.

3.3 L'individu sous toutes ses facettes : Georg Simmel (Berlin, 1858 – Strasbourg, 1918)

Un intellectuel inclassable

Il naît la même année que Durkheim dans une famille juive de Berlin appartenant à un milieu aisé et cultivé. Après ses études, il enseigne à l'université de Berlin où il restera pendant trente ans, n'obtenant sa titularisation qu'en 1914 à l'université de Strasbourg. Malgré un succès d'estime et la reconnaissance des intellectuels de son temps, il subit un long purgatoire dans sa vie professionnelle. Sans doute un certain antisémitisme et le caractère singulier de son œuvre ont-ils contribué à cette marginalisation.

Simmel montre une curiosité intellectuelle diverse qui lui fait traiter de sujets apparemment hétéroclites : l'argent, la grande ville, le secret, le sens olfactif, la mode, la coquetterie… À la différence d'autres sociologues, il ne croit pas à un projet de transformation de la société à partir d'une analyse « objective » du social. Il participe au même cercle que Weber et publie quelques articles dans *L'Année sociologique*. Apprécié par Durkheim, celui-ci prend cependant assez rapidement ses distances avec le sociologue allemand lui reprochant surtout le caractère peu « sociologique » de son œuvre. Son activité en faveur des arts se révèle importante en tant que critique. Il introduit ainsi en Allemagne certains artistes, comme Rodin.

Philosophe, psychologue, sociologue, Simmel chevauche en permanence les frontières universitaires entre les disciplines. Pour lui, chacune propose un point de vue parmi d'autres. Traduit et étudié dans de nombreux pays, en Allemagne et aux États-Unis notamment, il reste durant de

longues années méconnues en France. Pendant l'entre-deux-guerres, Raymond Aron et Vladimir Jankélévitch proposent des synthèses, sociologiques et philosophiques, de ses œuvres. Depuis quelques années, les traductions en français de ses principaux ouvrages paraissent ; 1987 voit celle de son œuvre majeure *: La Philosophie de l'argent.*

Le fondement du rapport social

Une présentation sommaire de certains présupposés philosophiques est nécessaire pour comprendre la cohérence de l'ensemble. Pour Simmel, l'homme est confronté à sa finitude subjective. Afin de donner sens à sa vie, il crée des formes abstraites (idées, valeurs, relations sociales…) lesquelles ordonnent ses multiples passions. Ces formes acquièrent une autonomie qui fait obstacle inévitablement au désir de liberté des individus. Chaque être cherche alors à détruire et à dépasser les formes existantes par d'autres formes. D'où un mouvement indéfini de création/destruction où chaque individu trouve une identité par un processus inséparable d'union/séparation avec les formes abstraites constitutives de la vie en société.

À l'origine de toute vie sociale, il y a une « forme élémentaire », condition et finalité du rapport social que Simmel nomme « action mentale réciproque ». La justification de cette forme se trouve au plus profond de l'âme humaine, dans le sentiment qu'une relation, quelle qu'elle soit, instaure quelque chose de nouveau qui perdurera au-delà des actes qui l'ont fondée. Cette « émotion lyrique » provient d'un « pressentiment de l'infinité intérieure d'une relation ». Par suite, l'interaction précède et conditionne l'individualisation des acteurs sociaux : « On ignore souvent à quel point ce qui, à première vue, apparaît comme action unilatérale, inclut en réalité une interaction : l'orateur face à l'assemblée, le maître devant sa classe, le journaliste à l'égard de son public semble bien être celui qui mène le jeu et exerce son influence ; en réalité, chacun ressent, dans une telle situation, à quel point il est déterminé, guidé par l'effet en

retour de la masse en apparence purement passive ; pour les partis politiques, la formule est universelle : “Je suis leur chef, il faut donc que je les suive” » (*Philosophie de l’argent*, trad. fr., Paris, PUF, 1987, p. 53). Cette relation individu/groupe peut être étendue aux relations interindividuelles : « Toute interaction est à considérer comme un échange : la conversation, l’amour (même s’il lui est répondu par d’autres sentiments), le jeu » (*ibid.*).

Le donné social premier n’est pas l’île déserte sur laquelle débarque Robinson Crusoé mais plutôt le paradis terrestre dans lequel vivent Adam et Ève sous le regard d’un tiers, c’est-à-dire déjà un éventail complexe d’actions réciproques possibles. La sociologie devient alors la description des *actions réciproques* ou formes propres à la vie sociale : les « formes de socialisation » (conflits, solidarités, associations). « La socialisation se fait et se défait constamment, et elle se refait à nouveau parmi les hommes dans un éternel flux et bouillonnement qui lient des individus, même là où elle n’aboutit pas à des formes

Pour Simmel, les rapports sociaux reposent sur une passion commune à tous les hommes : la *sociabilité* qui varie en intensité selon les qualités personnelles de ceux avec qui nous entrons en relation. Cette passion pousse aux échanges qui laissent un résidu irréductible aux sentiments, objets, idées échangés. Simmel s’oppose ainsi à toute réduction utilitariste des relations sociales. Cette conviction rejoint celles des autres auteurs classiques pour qui les phénomènes sociaux ne peuvent se comprendre pleinement si l’on ne reconnaît pas un élément irréductible aux rationalités utilitaires : amour de l’humanité pour Comte, passion de l’harmonie sociale pour Durkheim, volonté de réaliser l’homme universel pour Marx, désir de concilier égalité/liberté pour Tocqueville ou attrait de la transcendance pour Weber.

Ces actions réciproques sont bien la condition nécessaire et la finalité de la sociabilité mais, pour durer, elles doivent s’inscrire dans des formes sociales.

La sociologie : un point de vue nécessaire

La sociologie identifie les formes de socialisation afin de les observer et de comprendre leur genèse et leurs relations réciproques. Cette compréhension ne peut se réduire à celle des motivations et des intérêts contenus dans toute forme. D'abord parce que l'intérêt personnel comme la pulsion religieuse la plus haute apparaissent dans toutes les actions réciproques. Ensuite, les formes sociales acquièrent une logique autonome de reproduction vis-à-vis des individus, autonomie jamais close sur elle-même car la forme résulte toujours d'actions réciproques.

Les relations entre les formes procèdent dans un premier temps d'un processus d'agrégation. Toute forme complexe résulte de combinaisons entre des formes plus simples. Le sociologue décrit ce cheminement. Ainsi le « secret » fait-il partie de toute communication qui implique une sélection, une transformation et une modulation des informations échangées. La forme du « secret » modèle les actions réciproques les plus privées (amicales, amoureuses ou familiales) jusqu'aux plus impersonnelles (relations entre gouvernements, gouvernants et gouvernés…). Les mutations qui interviennent au niveau interindividuel se répercutent sur le niveau le plus général. La société moderne se caractérise ainsi par une place de plus en plus importante consacrée au « secret » entre les individus. En revanche, à travers des processus d'agrégation et de compensation complexes, les affaires générales (politiques et économiques) acquièrent plus de transparence. Ainsi la « parure » comme forme de relation (séduire mais aussi se différencier) s'est développée en relation avec l'essor de l'individualisme. Elle trouve sa source dans ce processus intersubjectif (s'unir/se séparer) indépassable. La multiplication des contacts au sein des grandes villes, l'impersonnalisation croissante résultant de l'essor des relations monétaires ont développé cette réaction de défense des individus. D'où le règne de la mode, mais dans le même temps la banalisation des « parures » comme signes de

différenciation. Ces exemples sont là pour montrer, d'une part, les ambivalences des formes de socialisation et, d'autre part, le présupposé pour Simmel de la correspondance entre les phénomènes « microsociologiques » et « macrosociologiques ».

Les changements de grande envergure plongent leurs racines dans les relations les plus intimes. Ce sont les mêmes intérêts et les mêmes passions qui sont à l'œuvre. C'est pourquoi Simmel ne peut faire abstraction de la psychologie. Cette démarche disqualifie cette dernière aux yeux de Durkheim. Cependant, les formes de socialisation ne sont pas réductibles à leurs composantes psychiques ; elles doivent être étudiées en elles-mêmes et pour elles-mêmes. Il est vrai que l'explication sociologique s'interdit alors toute possibilité de vérification empirique. Mélange complexe de relations logiques entre des propositions (déductions d'une forme à l'autre ou contradictions entre les formes) et d'exemples concrets puisés à des sources très nombreuses, les propositions sociologiques ne sont justifiées que par l'écho rencontré auprès du lecteur. Celui-ci y trouve une formulation synthétique de sensations et de réflexions diffuses et chaotiques. Au-delà de ces difficultés, il est possible de dégager un souci de cohérence interne dans la sociologie des formes.

La cohérence méthodologique

L'individualisme méthodologique de Simmel diffère de celui de Weber. Ce dernier recourt à des modèles rationnels abstraits de comportements, alors que Simmel n'hésite pas à mêler dans l'explication les sentiments (amitié, loyauté, amour) et les phénomènes sociaux abstraits (religion, capitalisme marchand, État). Donc, au centre de l'explication et de la compréhension, l'individu, mais un individu riche de toutes ses émotions comme de sa raison. Toutefois, les modalités de l'émotion et de la raison changent selon l'objet étudié par le sociologue : interactions, groupes sociaux, masses…

Pour Simmel, il n'y a pas de cause sociale en dernière instance, pas de différence entre infrastructures et superstructures, ni de processus sociaux irrésistibles. Notre auteur s'attache, plus peut-être que Weber, à mettre en relation différents points de vue comme le montrent les variations autour de la forme de l'*étranger*. Pour chaque individu, l'étranger – par définition – permet de matérialiser deux catégories mentales : ce qui est familier (ce à quoi on peut s'identifier), et ce qui est lointain, presque incompréhensible (qui fascine et que l'on rejette). Dans chaque société, l'étranger occupe une place intermédiaire. Il introduit une distance vis-à-vis des relations interindividuelles, ce qui explique que certaines villes italiennes faisaient appel à des « extérieurs » pour occuper les fonctions de juge, d'arbitre ou de médiateur : on ne peut être à la fois juge et partie. Il figure aussi l'ennemi et joue souvent le rôle de bouc émissaire. Par sa différence, il rassemble et, par sa volonté de rassembler, il sépare. Pour Simmel, il importe de ne pas procéder à des conclusions univoques mais de déduire des propositions, éventuellement contradictoires, d'hypothèses de nature philosophique ou anthropologique comme l'identité individuelle qui se crée avec et contre les formes sociales instituées. Simmel ne recourt pas à la réification de la société ou des groupes sociaux, ce sont des formes qui font partie du sens commun et qui se décomposent en d'autres formes.

Une forme particulière se détache au XIX^e^ siècle : la *métropole*. Elle constitue une forme spatiale et sociale privilégiée. Simmel fut l'un des tout premiers à s'interroger sur les façons collectives de se comporter dans les villes modernes. La métropole symbolise la massification en marche qui coexiste avec une individualisation de plus en plus forte. La vie dans les grandes agglomérations libère l'individu de toute autorité préétablie, favorisant la manifestation des subjectivités au travers des contacts possibles. Mais, dans le même mouvement, le moi se morcelle : il n'y a plus d'identité stable garantie par les anciennes communautés locales, mais une identité à

construire sans cesse. La division du travail, approfondie dans et par les métropoles, renforce ces conflits, avec pour résultat une centralisation des pouvoirs politique et économique, car les individus « modernes » éprouvent le besoin d'une forme générale qui garantisse l'unité du lien social ; mais ce lien se fragilise. La multiplication des contacts favorise et détermine un désir plus grand d'exprimer l'originalité de chaque individu. Celui-ci ne peut le faire que par des signes extérieurs, du fait de la brièveté des contacts, d'où l'essor de la mode. Cependant, la généralisation et la banalisation d'une telle attitude créent un code de plus en plus prégnant, d'où l'accélération des modes, et ainsi de suite… Les formes de socialisation ne sont jamais closes sur elles-mêmes.

Cette « dérive » entre les formes caractérise la méthode de Simmel. Les régularités établies entre les enchaînements de formes ne peuvent prétendre à l'universalité. Ce sont des schémas interprétatifs qui incluent souvent des contradictions.

Simmel prend ainsi l'exemple des taux de criminalité constatés parmi les minorités. Ces taux tendent à s'écarter de la moyenne, mais cet écart peut tout aussi bien aller vers le haut (plus grande délinquance) que vers le bas (conduite irréprochable). S'il fallait retenir une forme de socialisation privilégiée, ce serait celle du « conflit ». Simmel montre comment dans le conflit se forgent des représentations communes qui séparent les adversaires mais aussi les réunissent dans la définition des enjeux. Des conflits amoureux aux guerres entre nations, en passant par la lutte entre les classes, s'opère le même processus : séparation/union.

La Philosophie de l'argent

Ce livre propose de multiples pistes autour d'une thèse centrale : la société moderne est devenue une société monétaire. L'argent révèle non seulement l'essence du lien social mais aussi celle de la subjectivité humaine en général. Le projet invite à dépasser le cadre des disciplines

instituées : « Du point de vue de la méthode, on exprimera comme suit cette intention capitale : il s'agit de construire, sous le matérialisme historique, un étage laissant toute sa valeur explicative au rôle de la vie économique parmi les causes de la culture spirituelle, tout en reconnaissant les formes économiques elles-mêmes comme le résultat de valorisations et de dynamiques plus profondes, de présupposés psychologiques, voire métaphysiques. » (*Philosophie de l'argent*, p. 17.) On voit dans cette intention la volonté de Simmel d'aborder tous les points de vue possibles et de creuser au plus profond de l'« âme humaine » pour expliquer un phénomène social.

Ce nouvel étage qui soutient l'édifice trouve ses racines dans la nature humaine. Selon l'axiome philosophique de Simmel, la subjectivité humaine s'exprime par des désirs illimités. La construction du moi s'élabore en affrontant des obstacles et apprend ainsi à établir une distance avec les choses et les autres. Pour Simmel, cet apprentissage est avant tout un processus d'évaluation : fixer la valeur des objets et des gens oblige à se situer et conduit chacun à entrer dans un processus d'échange avec les autres. La forme générale de socialisation que constitue l'échange représente la forme *sui generis* du lien social. Qu'échange-t-on ? Les hommes échangent des valeurs, c'est-à-dire sacrifient les objets qui leur appartiennent à ce qu'ils valent. Le sacrifice fonde psychologiquement la valeur. Cette conception du lien social diffère de celle des autres auteurs classiques. Pour Durkheim et Mauss, l'échange se définit par un processus de don/contre-don, donner pour recevoir. Pour Marx, le mode de production capitaliste impose un échange de marchandises sous forme monétaire, vendre pour acheter afin que le système se reproduise. Pour Simmel, il faut partir de l'individu. Si l'individu se livre à l'échange, c'est qu'il y gagne quelque chose, quel qu'en soit le résultat matériel. Ce « plus », c'est la communication. Celle-ci confère du sens aux êtres et aux choses. Elle possède en soi sa propre finalité et justifie à elle seule le lien social.

Comment l'argent est-il apparu dans le monde des valeurs ? D'abord, le principe psychologique élémentaire du moindre effort peut expliquer l'invention par les hommes d'un procédé qui facilite les échanges en brisant les contraintes du troc. L'argent apparaît ainsi comme un instrument défini par ses fonctions : unité de mesure, moyen de paiement et réserve des valeurs.

Devenu l'outil de valorisation privilégié, il finit par dominer le monde des valeurs. Le prix permet de fixer la valeur des objets tout en révélant l'échelle des préférences de l'ensemble des membres d'une collectivité. Cependant, la vérité de la forme monétaire de l'échange se situe au-delà de ces seules fonctions. Elle symbolise les contradictions profondes de l'esprit humain. D'où les passions que l'argent soulève au cours des siècles.

Comme toute forme, l'argent s'autonomise et développe ses lois propres : « La fonction d'échange, en tant qu'interaction directe entre les individus, se cristallise sous forme d'argent en tant que structure indépendante » (*Philosophie de l'argent*, p. 175). Ces lois de l'échange monétaire créent une sphère nouvelle : l'économie. Représentant un moyen d'échange mais aussi une forme de pouvoir pour celui qui la détient, la monnaie fonde l'autonomisation de l'économique vis-à-vis du politique. L'État ne reste pas le seul créateur monétaire. L'économie apparaît alors comme un cas particulier de la forme générale de l'échange social. Développé par les économistes classiques, l'axiome utilitariste selon lequel chacun est poussé par son intérêt à échanger sur un marché n'est en fait que le résultat d'un long processus historique qui présente plusieurs aspects. D'une part, une socialisation progressive des individus qui apprennent à raisonner en fonction des contraintes imposées par la généralisation des économies monétaires. D'autre part, des changements interviennent dans les formes monétaires elles-mêmes qui se traduisent par une dématérialisation continue. Devenu un pur signe, l'argent gagne ainsi en puissance en s'emparant des

représentations mentales des individus. Car l'échange monétaire engendre et se développe par l'apparition d'une nouvelle psychologie : l'*intellect* et le *calcul* prennent le pas sur les émotions et les passions. La boucle est bouclée. L'argent surgit des profondeurs psychiques, se diffuse en imposant de nouvelles formes économiques et sociologiques pour s'alimenter aux nouvelles conditions psychologiques qu'il a lui-même favorisées.

La forme « argent » rencontre les autres formes de « sociation ». Ainsi la métropole est le terrain privilégié de l'échange monétaire. Concentration humaine, multiplication des contacts et besoins croissants de marchandises créent les conditions propices à la banalisation de l'*homo œconomicus* tout en accroissant l'utilisation de la forme argent. Dans les grandes villes, le temps devient de l'argent. Au XIX^e^ siècle, la forme argent a-t-elle accompli sa vocation hégémonique ?

Non, car comme toute forme, elle voit surgir des conceptions qui vont s'opposer à une emprise totale. La gratuité acquiert une nouvelle jeunesse et gagne en dignité. Au passage, on peut souligner les contradictions auxquelles vont se heurter les moralistes en prônant l'abolition de la monnaie. Cette prescription supprimerait une forme de lien social où chacun a acquis une identité stable qui, tout à la fois, le contraint et le libère en lui permettant de se situer par rapport aux autres. Cette contrainte a été bien mise en valeur par la psychanalyse qui voit dans l'obligation de paiement de la cure un moyen thérapeutique.

Des lois sociales nouvelles s'imposent avec la généralisation de la forme argent sans jamais atteindre le statut de lois universelles. Toutefois, l'échange monétaire acquiert une force autonome irrésistible. Sa particularité, celle de provoquer un échange à « somme positive » entre les partenaires (tous y gagnent), provient du fait que cet argent a provoqué une croissance sans équivalent historique des objets produits et échangés. La forme argent a mobilisé des énergies comme aucun autre type d'action réciproque ne l'avait accompli jusque-là.

La critique des modalités pathologiques de la société monétaire se fonde pour Simmel sur le sentiment d'une noblesse intérieure, rempart bien fragile face à cette vague monétaire. Devenue forme dominante des échanges, c'est-à-dire des interactions, la forme argent a engendré de nouvelles séparations/réunions :

Une dualité essentielle

L'argent sépare	L'argent réunit
L'individu du groupe (L'argent libère l'individu des liens de dépendance personnelle)	L'individu au groupe (L'argent détermine une multiplication des échanges, des occasions de contact, des liens d'interdépendance)
Les individus entre eux (L'argent aiguise les différences : dominants/dominés, hommes/femmes, classes d'âge…)	Les individus entre eux (L'argent facilite les comparaisons interindividuelles, permet une véritable mobilité sociale, facilite la manifestation de l'originalité de chacun sans risque d'exclusion)
Les individus des objets (L'argent accélère le processus de transformation de la qualité en quantité)	Les individus aux objets (L'argent développe la production : échange avec la nature)
L'individu de la société (L'argent développe l'indifférence et l'égoïsme)	L'individu à la société (L'argent valorise la gratuité et le don qui n'en acquièrent que plus de valeur)

Une influence croissante

Simmel a marqué la sociologie américaine. Traduit dans les années 1930 par l'École de Chicago, il crée une tradition anglo-saxonne qui mettra l'accent sur la communication, les cercles sociaux et les réseaux. Cette sociologie, analysant les contradictions entre les valeurs, rompt avec les traditions durkheimienne et marxiste qui postulent le plus souvent l'homogénéité des groupes et des représentations mentales (*cf.* le tableau de la p. 67).

Simmel prend pour objets l'étude des multiples aspects du quotidien. Ce courant trouve actuellement de nombreux défenseurs. Des thèmes comme la ville, l'étranger, la mode, les interrelations se prêtent à l'élaboration de nouveaux paradigmes : l'ethnométhodologie, l'interactionnisme symbolique, etc.

Simmel a, peut-être le premier, tenté de comprendre rationnellement les conduites collectives. D'autres psychosociologues du XIX^e^ siècle, comme Gabriel Tarde ou

Gustave Le Bon, insistaient sur la montée des phénomènes de foule et de masse mais en postulant leur irrationalité profonde. Simmel propose une explication différente : nos sociétés sont devenues des sociétés de masse en raison de la généralisation et de l'autonomisation de nouvelles formes d'échanges qui se fondent sur une modification des comportements psychologiques, comme nous l'avons examiné pour la grande ville et l'échange monétaire. Peut-on, dès lors, dégager une grille de lecture originale et cohérente des phénomènes sociaux ?

Elle s'appuierait sur les propositions suivantes :

– l'importance des expériences d'actions réciproques dans l'élaboration des rapports sociaux et l'analyse nécessaire de leurs significations pour les individus ;

– la nécessité de rompre avec les frontières artificielles entre les disciplines pour retrouver une liberté d'analyse ;

– une conception dynamique de la création et de la diffusion des représentations symboliques.

La nécessité de promouvoir un tel programme de recherche ne doit pas nous faire oublier que les enseignements classiques demeurent toujours d'actualité. Leur pensée est ainsi discutée et réinterprétée à la lumière des problèmes de société. Des synthèses alliant fidélité et renouvellement sont alors proposées (*cf. infra* les apports de Pierre Bourdieu et de Raymond Boudon).

Deux perspectives

	Sociologie du fait social	Sociologie de l'action sociale
Approche privilégiée	Explication	Compréhension
Type de priorité	Système	Acteur
Choix épistémologique	Holisme	Individualisme méthodologique
Objectif	Recherche de lois et représentation unitaire du savoir	Construction d'idéaltypes et distinction sciences de la nature/sciences de la société
Principaux concepts	Anomie. Conscience collective. Déterminisme. Intégration…	Domination. Interprétation. Légitimité. Rapport aux valeurs…

Héritage et renouvellement des perspectives : Pierre Bourdieu et Raymond Boudon

1. Pierre Bourdieu : une théorie du social

• *Une synthèse d'auteurs classiques*

Il est évident, par exemple, que Weber a vu ce que Marx ne voyait pas, mais aussi que Weber pouvait voir ce que Marx ne voyait pas parce que Marx avait vu ce qu'il avait vu. Une des grandes difficultés en sociologie, c'est que, très souvent, il faut inscrire dans la science ce contre quoi on a construit dans un premier temps la vérité scientifique. Contre l'illusion de l'État arbitre, Marx a construit la notion de l'État comme instrument de domination. Mais, contre le désenchantement qu'opère la critique marxiste, il faut se demander, avec Weber, comment l'État, étant ce qu'il est, parvient à imposer la reconnaissance de sa domination, et s'il ne faut pas inscrire dans le modèle ce contre quoi on a construit le modèle, c'est-à-dire la représentation spontanée de l'État comme légitime.

Choses dites, Paris, Minuit, 1987, p. 49.

• *Dépasser certaines oppositions*

De façon très générale, la science sociale, en anthropologie comme en sociologie ou en histoire, oscille entre deux points de vue apparemment incompatibles, deux perspectives apparemment inconciliables : l'objectivisme et le subjectivisme, ou, si l'on préfère, le physicalisme et le psychologisme (qui peut prendre diverses colorations : phénoménologiques, sémiologique, etc.). D'un côté, elle peut « traiter les faits sociaux comme des choses », selon la vieille maxime durkheimienne, et laisser ainsi de côté tout ce qu'ils doivent au fait qu'ils sont des

objets de connaissance ou de méconnaissance dans l'existence sociale. De l'autre côté, elle peut réduire le monde social aux représentations que s'en font les agents, la tâche de la science sociale consistant alors à produire un « compte rendu des comptes rendus » (*account of the accounts*) produits par les sujets sociaux.

L'opposition est totale : dans un cas, la connaissance scientifique ne s'obtient que par une rupture avec les représentations premières – appelées « prénotions » chez Durkheim et « idéologie » chez Marx – qui conduit aux causes inconscientes. Dans l'autre cas, elle est en continuité avec la connaissance de sens commun, puisqu'elle n'est qu'une « construction des constructions ».

Choses dites, op. cit., p. 148.

• *Élaborer un projet*

Si j'avais à caractériser mon travail en deux mots, c'est-à-dire, comme cela se fait beaucoup aujourd'hui, à lui appliquer un label, je parlerais de *constructivist structuralism* ou de *structuratist constructivism*, en prenant le mot structuralisme en un sens très différent de celui que lui donne la tradition saussurienne ou lévi-straussienne. Par structuralisme ou structuraliste, je veux dire qu'il existe, dans le monde social lui-même, et pas seulement dans les systèmes symboliques, langage, mythe, etc., des structures objectives, indépendantes de la conscience et de la volonté des agents, qui sont capables d'orienter ou de contraindre leurs pratiques ou leurs représentations. Par constructivisme, je veux dire qu'il y a une genèse sociale d'une part des schèmes de perception, de pensée et d'action qui sont constitutifs de ce que j'appelle l'habitus, et d'autre part des structures sociales, et en

particulier de ce que j'appelle des champs et des groupes, notamment de ce qu'on nomme d'ordinaire les classes sociales.

Choses dites, op. cit., p. 149.

• *Une théorie des « champs »*

Dans mon langage, je dirai qu'il y a autant d'intérêts qu'il y a de champs, comme espaces de jeu historiquement constitués avec leurs institutions spécifiques et leurs lois de fonctionnement propres. L'existence d'un champ spécialisé et relativement autonome est corrélative de l'existence d'enjeux et d'intérêts spécifiques : au travers des investissements inséparablement économiques et psychologiques qu'ils suscitent chez les agents dotés d'un certain habitus, le champ et ses enjeux (eux-mêmes produits comme tels par les rapports de force et de lutte pour transformer les rapports de force qui sont constitutifs du champ) produisent des investissements de temps, d'argent, de travail, etc. (soit dit en passant, il y a autant de formes de travail que de champs et il faut savoir considérer les activités mondaines de l'aristocrate, ou les activités religieuses du prêtre ou du rabbin, comme des formes spécifiques de travail orientées vers la conservation ou l'augmentation de formes spécifiques de capital).

Choses dites, op. cit., p. 124-125.

2. Raymond Boudon : une fidélité à la tradition anglo-saxonne

• *L'individualisme méthodologique*

Le principe de l'« individualisme méthodologique » énonce que, pour expliquer un phénomène social quelconque – que celui-ci relève de la démographie, de la science politique, de la sociologie ou de toute autre science sociale particulière –, il est indispensable de reconstruire

les motivations des individus concernés par le phénomène en question, et d'appréhender ce phénomène comme le résultat de l'agrégation des comportements individuels dictés par ces motivations. Et cette proposition est valable quelle que soit la forme du phénomène à expliquer, qu'il s'agisse d'une singularité, d'une régularité statistique, que cela se traduise par un ensemble de données quantitatives ou qualitatives, etc.

Désignons par M le phénomène que l'on se propose d'expliquer, ici la relation macroscopique entre prix et demande. La structure de l'explication consiste à observer que M résulte de l'agrégation de comportements microscopiques, c'est-à-dire individuels. Ce que l'on peut écrire : M = M (m), où M ( ) a le sens de « fonction de » et où m désigne le comportement d'un individu quelconque. Quant à ce comportement, il est lui-même une fonction d'un ensemble de données qui, elles, sont ou non microscopiques, c'est-à-dire définies au niveau du système. On peut désigner ces données macroscopiques par P : m = M (P). Dans l'exemple évoqué, P désigne le fait que le prix du produit considéré a monté sur le marché, mais aussi le fait que ce produit n'est pas une nécessité vitale et qu'il n'est pas en situation de monopole. La structure de l'explication précédente peut donc être représentée par l'expression : M = M [m (P)]. Verbalement : le phénomène global M dérive d'un ensemble de comportements individuels m résultant de motivations elles-mêmes affectées par des données globales P.

Lorsque Weber écrit que « la sociologie, elle aussi, doit procéder des actions d'individus

séparés », il veut dire, puisque la lettre dont est extraite cette citation est adressée à un économiste, que, comme l'économie, discipline dans laquelle cette méthodologie est traditionnelle, la sociologie doit utiliser le principe qualifié aujourd'hui d'« individualisme méthodologique ».

Les Champs de la sociologie française (sous la direction d'Henri Mendras et de Michel Verret), Paris, Armand Colin, 1988, p. 33.

• *Un préalable : comprendre la rationalité individuelle*

Le postulat selon lequel expliquer le comportement de l'acteur, c'est en déterminer les bonnes raisons, couvre, comme des variantes particulières, la rationalité téléologique (*Zweckrationalität*) et la rationalité axiologique (*Wertrationalität*) de Weber, mais il couvre aussi bien d'autres cas. Ainsi, le savoir dont je dispose sur telle question peut orienter mon interprétation de tel phénomène. On peut parler ici de *rationalité afférente aux dispositions*. De même, ma position peut orienter ma perception et mon appréhension de tel phénomène, de sorte que l'on peut parler aussi d'une *rationalité de position*. Ainsi, l'on peut représenter les diverses conceptions de la rationalité sous la forme de cercles concentriques, comme ci-après.

Le cercle le plus petit correspond à la rationalité de type utilitaire ou téléologique, les deux cas ne se ramenant pas l'un à l'autre : on peut vouloir faire plaisir à autrui sans vouloir primordialement, par là, se faire plaisir à soi-même ; et l'on peut vouloir atteindre un objectif de manière aussi satisfaisante que possible sans être guidé en premier lieu par les rémunérations

matérielles ou symboliques qu'on peut en attendre. Le cercle suivant, qui inclut le premier, est celui de la rationalité « wébérienne », qui ajoute la rationalité axiologique à la rationalité téléologique. Le cercle suivant est coextensif avec les « bonnes raisons » de toutes sortes qu'un acteur peut avoir de faire ce qu'il fait ou de croire ce qu'il croit. Ainsi, un non-physicien a de bonnes raisons de croire à la vérité de la théorie de la relativité. Mais il ne s'agit là ni d'une rationalité téléologique, ni d'une rationalité axiologique. Le troisième anneau inclut ainsi les deux derniers types de rationalité que je mentionne plus haut (rationalité de position, rationalité afférente aux dispositions). Ensuite viennent les actions de type impulsif et affectif ou les actes réflexes, dont Weber comme Pareto soulignent que, s'ils sont d'une importance cruciale *pour l'acteur*, ils ne jouent qu'un rôle modeste dans l'explication sociologique. Enfin, viennent les actions qui seraient inspirées à l'acteur par des forces échappant au contrôle de sa conscience et qui mettent en jeu une théorie du psychisme inspirée du premier Freud ou du Marx de la *camera obscura*. Le dernier anneau correspond donc au modèle irrationnel de l'action dont je conteste ici qu'il soit utile, même pour expliquer les croyances aux idées fausses.

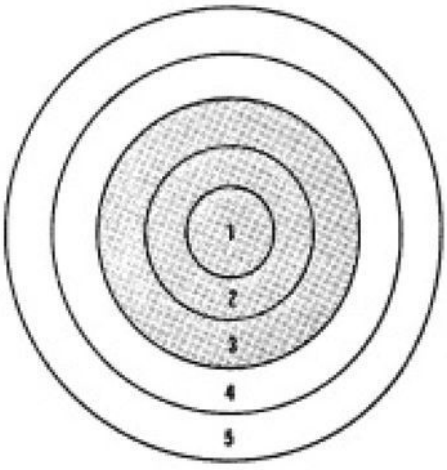

1 Rationalité utilitaire et téléologique
2 Rationalité « wébérienne »
3 Rationalité située : les « bonnes raisons »
4 Actes affectifs, impulsifs, etc.
5 Actions irrationnelles

L'anneau 4 correspond à ce qu'on peut appeler la conception *classique* de l'irrationalité, et l'anneau 5 à la conception *moderne*. Dans la conception classique, l'acte irrationnel (p. ex. l'acte impulsif inspiré par la colère) est à la fois plus ou moins conscient et plus ou moins transparent : je sais que j'ai agi par colère, et les autres peuvent le percevoir de leur côté. Ici, la motivation irrationnelle est donc facilement confirmée par l'expérience interne. Il en va tout autrement dans le cas des actes irrationnels au sens moderne : ici, la motivation irrationnelle est un *construit* inaccessible et à l'expérience interne et à l'observation externe. Ainsi, l'« instinct d'imitation » (Tarde), le « désir mimétique » (R. Girard), la « résistance au changement », l'« aveuglement par l'intérêt » (K. Marx), les « pulsions inconscientes » du premier Freud, la « fausse conscience » (F. Mehring, F. Engels) ne peuvent être ni vécus, ni observés, mais seulement inférés. De telles notions soulèvent de graves difficultés méthodologiques, psychologiques et sociologiques.

L'idéologie ou l'origine des idées reçues, Paris, Fayard, 1986, p. 295.

Dès l'instant où nous sommes capables de ménager un espace de médiation entre ces diverses orientations, nous

disposons du même coup de « jeux de langage » beaucoup plus performants par l'intermédiaire desquels oppositions et affinités, tensions et complémentarités font progresser la réflexion :

Type de dialectique	Exemples de « médiations »
Acteur/système	Structuration (Anthony Giddens)
Individu/société	Transaction (Jean Remy)
Explication/compréhension	Interprétation (Paul Ricœur)

Il ne s'agit donc pas de vouloir proclamer à tout prix et de manière péremptoire la supériorité intrinsèque de tel ou tel scénario mais d'explorer dans un « esprit de souriante modération », aurait dit Montesquieu, des possibilités alternatives et combinables d'intelligibilité, les modèles utilisés donnant lieu à de fréquentes révisions.

CHAPITRE 2

LA CONNAISSANCE DU SOCIAL

1. LA SPÉCIFICITÉ DES SCIENCES SOCIALES

2. TECHNIQUES QUANTITATIVES ET OBJECTIVATION DES CONNAISSANCES

Dans son *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (Paris, PUF, 12e éd., 1976, p. 954), André Lalande envisageait la science comme un « ensemble de connaissances et de recherches, ayant un degré suffisant d'unité et de généralité, et susceptibles d'amener les hommes qui s'y consacrent à des conclusions concordantes qui ne résultent ni de conventions arbitraires, ni de goûts ou intérêts individuels qui leur sont communs, mais de relations objectives que l'on découvre graduellement, et que l'on confirme par des méthodes de vérification ».

S'il est incontestable qu'une telle définition conserve de nos jours tout son intérêt (notamment, sur un plan pédagogique), un certain nombre de précisions et de compléments s'imposent. Parmi les contributions les plus notables, on retiendra les différentes tentatives visant à apprécier la validité des sciences sociales. La sociologie est une discipline relativement récente : quelle légitimité peut-on lui accorder ? Comment concilier *jugements de fait* et *rapports aux valeurs* ? De quels « acquis » dispose-t-on ? Les résultats obtenus sont-ils conformes aux espérances initiales ? N'y a-t-il pas conflit des interprétations ?

Le rappel de quelques principes d'épistémologie générale nous livrera, sur tous ces points, de précieuses informations. Nous aborderons ainsi – sous un angle méthodologique – la

construction du réel et la modélisation de l'action collective. L'enregistrement et le traitement statistique des données ne seront pas pour autant négligés et constitueront le second moment de notre réflexion (choix des nomenclatures, dialogue techniciens/utilisateurs…).

1. La spécificité des sciences sociales

Comme l'avait observé Michel Foucault dans son ouvrage *L'Archéologie du savoir* (Paris, Gallimard, 1969, p. 241-242), « la science, sans s'identifier au savoir mais sans l'effacer ni l'exclure, se localise en lui et structure certains de ses objets ». Cette première partie s'efforce de mettre au jour les grands axes de cette articulation. Après avoir souligné les mérites respectifs des approches en termes d'explication et de compréhension, trois directions seront privilégiées : l'analyse de la production des normes de scientificité, la présentation des interactions entre logique de la découverte et dynamique de la recherche, l'examen du concept de « réalité sociale ». Ces divers éclairages permettent de resituer la démarche sociologique dans un environnement adéquat.

1.1 Explication et compréhension

De grandes interrogations s'élèvent à propos de l'étude des phénomènes sociaux. Peut-on transposer, en ce domaine, des méthodes qui ont fait leurs preuves dans d'autres champs du savoir ? L'idée même d'une connaissance scientifique est-elle applicable lorsqu'on a affaire à un ordre de réalité où l'homme intervient à titre essentiel en tant qu'agent ? Dès l'instant où l'action joue un rôle, il y a inévitablement référence à des stratégies et à des motivations. Or, peut-on traiter ces composantes à la manière des propriétés d'un objet physique, peut-on les « objectiver » ? Ne se trouve-t-on pas, au contraire, en présence d'un ordre de réalité qui – par principe – échappe radicalement à toute tentative d'objectivation ?

Deux tracés possibles, dès lors, s'offrent à nous : l'un emprunte le chemin de la connaissance *analytique*

(raisonnement hypothético-déductif), l'autre gravite autour d'un pôle plus spécifiquement *dialectique* (recours à l'interprétation). Chacune de ces voies a cependant ses difficultés. Ainsi, si nous nous limitons à ce que peuvent nous apprendre les analogies formelles entre systèmes matériels et réalités sociales, nous risquons de rejeter dans le non-savoir tout ce qui appartient à la sphère des finalités et des valeurs. D'un autre côté, le déchiffrement et l'actualisation du sens restent rivés à une perspective singulière qui, faisant appel à la subjectivité de chaque participant, soulève inévitablement le reproche de psychologisme. Comment, dans ces conditions, se ménager la possibilité d'un accord qui, n'étant pas simplement une heureuse rencontre de fait, soit véritablement fondée sur le partage effectif de certains principes ?

Deux remarques méritent, à ce niveau, d'être formulées :

1) Si action humaine et causalité physique sont trop entrelacées « pour que l'on puisse faire abstraction du premier terme et porter le second à l'absolu », les règles qui régissent l'usage des différents types de langage ne sont jamais complètement univoques ou conventionnelles, mais sans cesse réinventées en fonction de la conjoncture du moment.

2) Dans cette optique, explication et compréhension ne constituent pas les pôles d'un rapport d'exclusion, mais bien plutôt les moments relatifs d'un seul et même processus complexe : l'*interprétation.* D'un côté, l'explication est déjà un appel du sens ; de l'autre, la compréhension nécessite un cadre formel cohérent. Dans son *Introduction à la philosophie de l'Histoire* (Paris, Gallimard, 1938, p. 269), Raymond Aron distinguait trois sortes de problèmes :

– un *problème de fait,* tout d'abord : « Comment se complètent et se combinent compréhension et causalité ? » ;

– un *problème logique,* ensuite : « Une relation compréhensive a-t-elle besoin, pour acquérir dignité scientifique, d'une vérification causale ? » ;

– un *problème philosophique,* enfin : le devenir humain s'apparente-t-il à une « évolution biologique » ou à un « déterminisme physique » ? Tout changement doit-il être perçu comme le « produit d'une nécessité fonctionnelle » ? Imprévisibilité et effets de système n'ont-ils pas également droit de cité ? Les réponses apportées diffèrent – nous l'avons déjà vu – selon les traditions sociologiques. Alors que l'adage durkheimien (« Le social s'explique par le social ») met en avant la recherche d'invariants ou de régularités nomologiques (homogamie, courant suicidogène…), le « rapport aux valeurs » – prôné par l'école wébérienne – s'intéresse, pour sa part, à la « vie des significations » : l'acteur est en interaction avec autrui et joue une pluralité de rôles.

1.2 La production des normes de scientificité

Plusieurs variantes

Si, en définitive, la seule notion de scientificité dont nous puissions actuellement disposer avec quelque assurance s'apparente à celle qui s'est dégagée très progressivement du long et laborieux parcours historique ayant jalonné la pratique des sciences de la nature, cela n'implique pas que l'unique voie d'accès à la constitution d'une véritable science des phénomènes sociaux consiste à se conformer, par le biais de l'analyse systémique, au paradigme de la physique (quel que soit son degré de pertinence). La réalité sociale s'oppose, en effet, à d'autres formes de réalité, non seulement parce qu'elle est « déchirée », traversée de contradictions, mais encore parce que nous baignons dans l'objet même que nous cherchons à connaître.

Loin d'être une sorte d'instantané significatif de ce que nous percevons, la vision du monde qu'ont élaborée et que continuent de perpétuer les sciences de la nature n'est en fait qu'une représentation particulière. Parce qu'elles ne font que refléter ce qui s'est effectivement produit à l'intérieur d'un processus historique donné, les disciplines empirico-formelles ne nous offrent qu'*une* configuration

(parmi bien d'autres) de ce qui – à certains égards – est susceptible de caractériser une connaissance scientifique.

Du reste, ce qui apparaît fondamental, ce n'est pas tellement le résultat en lui-même auquel on est parvenu, c'est-à-dire l'idée de scientificité telle qu'elle prédomine aujourd'hui en physique, mais bien plutôt la nature du processus autorisant une telle référence. La clé d'intelligibilité nous est livrée par les interactions entre *méthodes* et *objets*. Or, il est tout à fait possible, et en même temps fort souhaitable, qu'un processus analogue d'échanges réciproques puisse s'amorcer dans un contexte différent de celui qui a primitivement donné naissance aux sciences de la matière. Si une autre spécification des normes de scientificité n'est donc nullement à exclure à propos des phénomènes sociaux et commence déjà à émerger peu à peu, cette originalité – néanmoins – ne signifie pas que nous devrions nous attendre au développement d'une forme de connaissance radicalement distincte de celle qui caractérise d'autres entreprises spéculatives.

Des modulations peuvent intervenir de telle sorte que nous puissions envisager, à l'intérieur de la nécessaire et incontournable pluralité du projet scientifique, des similitudes assez étroites entre toutes les régions du savoir qui s'inspireront des critères habituels de rationalité.

Exemples de paradigmes sociologiques

Le terme *paradigme* est ici employé au sens des grammairiens. Il évoque non plus une « école de pensée » (conception retenue dans le chapitre précédent), mais un « modèle de déclinaison ou de conjugaison » à partir duquel on peut illustrer une série de phénomènes. Les formulations les plus connues sont les suivantes :

– *Paradigme de la naissance du capitalisme* (Max Weber) : le bourgeois se transforme en entrepreneur quand il voit dans les richesses un capital, un investissement productif, et non plus

une occasion de spéculation ou de vie somptuaire. La théologie morale des calvinistes est congruente avec cette idéologie.

– *Paradigme de la socialisation anticipée* (Robert Merton) : les individus tendent à prendre les valeurs et les comportements de groupes auxquels ils souhaitent se rattacher, plutôt que ceux des groupes auxquels ils appartiennent.

– *Paradigme de la frustration relative* (Samuel Stouffer) : si les normes sociales sont clairement définies et perçues comme stables, les individus limitent leurs ambitions en fonction de ces normes. Si celles-ci sont floues et instables, ils conçoivent des ambitions dépassant les possibilités de réalisation, et ils en ressentent une frustration.

– *Paradigme de la famille nucléaire* (Talcott Parsons) : le développement de la société industrielle exige la mobilité de la population et donc l'indépendance des enfants, ce qui entraîne une « nucléarisation » de la famille.

– *Paradigme de l'action collective* (Mancur Olson) : aucun individu n'a intérêt à agir pour soutenir une

– *Paradigme du capital social* (Pierre Bourdieu) : l'égalité d'accès à l'école maintient l'inégalité d'origine sociale puisque les enfants des classes supérieures ont les moyens culturels et les motivations qui leur permettent de mieux profiter de l'école que les enfants des classes inférieures.

– *Paradigme des conflits de groupe* (Ralph Dahrendorf) : la diversification de la société entraîne une diversification des groupes sociaux et une spécialisation des intérêts ; il en résulte une multiplicité des conflits.

– *Paradigme de la démocratie* (Alexis de Tocqueville) : l'égalitarisme est le ressort des sociétés démocratiques, et plus l'égalité progresse, plus les inégalités deviennent choquantes et alimentent l'exigence d'égalité.

– *Paradigme de Chicago* (Robert Park et Ernest Burgess) : le peuplement d'une ville se fait par zones concentriques et par regroupement des différents groupes ethniques ou sociaux.

– *Paradigme des conflits de classes* (Karl Marx) : les classes sociales sont en lutte. Les paysans et les classes moyennes devront se partager entre bourgeoisie et prolétariat, et le prolétariat remplacera la bourgeoisie en tant que classe dominante, en attendant la société sans classe.

– *Paradigme de la logique des signes* (Jean Baudrillard) : dans les sociétés opulentes, le consommateur se procure des signes sociaux, en même temps qu'il achète des biens et des services ; la logique des signes se substitue alors à la logique des besoins et commande ses choix plus que l'utilité.

Source : d'après Henri Mendras et Michel Forsé, Le Changement social, Paris, Armand Colin, 1991, p. 264 et suiv.

Une construction spécifique

Mais au-delà de ces indications d'ordre général, qui ont fait leurs preuves dans des domaines aussi variés que les techniques de modélisation, le statut des termes théoriques ou bien encore les procédures d'observation et de contrôle, il convient de bien noter que, dans le cadre de chaque discipline, des exigences particulières – dictées par la nature du problème étudié – ne manqueront pas de se manifester. Puisque nous sommes confrontés non plus à un simple

pouvoir d'enregistrement mais à une véritable dynamique intégratrice, il n'est plus possible d'élaborer une méthodologie des sciences sociales en prenant pour norme directrice une idée de scientificité déjà constituée. Cette idée ne peut émerger que progressivement à travers l'effort quotidien par lequel ces différentes sciences tentent de se construire elles-mêmes. Il appartient donc aux praticiens concernés d'édifier pas à pas l'approche théorique la mieux adaptée aux caractéristiques et aux propriétés de leur propre champ d'investigation.

Dans le domaine des disciplines relativement récentes où les réussites significatives sont l'exception et où aucun paradigme ne prédomine vraiment, la recherche doit tirer profit de toutes les potentialités dont elle dispose (*cf.* l'encadré p. 79). À la différence des sciences déjà installées en régime opératoire et pour lesquelles nous possédons des informations très précises quant à l'impact des résultats obtenus sur la manière dont les normes fonctionnent, il est à craindre – du moins dans un premier temps – que l'éclairage ainsi suggéré ne rencontre quelques difficultés, dès l'instant où la base factuelle sur laquelle il repose est encore très restreinte.

Cette dernière proposition ne doit pourtant susciter ni découragement ni pessimisme : condamnant le recours à toute généralisation excessive, elle invite au contraire à faire preuve d'une très grande prudence au niveau des méthodes et des instruments utilisés, afin d'approcher le mieux possible les différentes modalités à partir desquelles se révèle et se précise de plus en plus une figure originale de scientificité. Un tel projet confère à la modélisation une place essentielle.

1.3 Logique de la découverte et dynamique de la recherche

La « raison architectonique » – affirmait Gaston Bachelard – se double d'une « raison polémique ». Les diverses étapes de la connaissance scientifique (construction, formalisation, validation) doivent être soumises à un examen critique. Les progrès enregistrés ne

sont pas seulement *cumulatifs* mais aussi *réflexifs*. Les recompositions qui – dans l'histoire des sciences – accompagnent les moments de crise, l'attestent. Reprenons, à cet égard, la distinction classique entre crises de constitution et crises de restructuration.

La conception durkheimienne de la sociologie

• Définition

Étude scientifique des faits sociaux. Est considérée comme *fait social* « toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ».

• Présupposés

– L'individu naît de la société, et non l'inverse.

– Chacun d'entre nous croit n'obéir qu'à lui-même, alors qu'il est le jouet de forces collectives.

– La *conscience collective*, c'est-à-dire « l'ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une société », forme un système déterminé qui a sa vie propre.

– Expliquer un phénomène social, c'est en rechercher la cause efficiente (déterminisme, conditionnement).

• Principales subdivisions (*cf.* l'article de Durkheim : « Sociologie et sciences sociales », *in De la méthode dans les sciences*, Paris, Alcan, 1928, p. 307-333) :

- Morphologie sociale (substrat)
  - territoire (étendue, localisation…)
  - population (caractéristique, volume, densité…)
- Physiologie sociale (manifestations)
  - Sociologie religieuse
  - morale
  - juridique
  - économique
  - linguistique
  - esthétique
- Sociologie générale (synthèse)

• Différents domaines, une même conviction

– « Si la solidarité mécanique a précédé la solidarité organique, on ne peut expliquer les phénomènes de différenciation en partant des individus. » (*De la division du travail social*, 1893.)

– « Les courants suicidogènes ont pour origine non pas l'individu, mais la collectivité. » (*Le Suicide*, 1897.)

– « La société éveille en nous le sentiment du divin et devient ainsi objet de croyance et de culte. » (*Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, 1912.)

Les crises de constitution

Prenons pour guide la *Gestalttheorie* (théorie psychologique de la forme). Examinons, par exemple, les dessins d'un cube : suivant la manière dont le regard se pose, nous croyons deviner telle ou telle « figure ». Toutes ces visions rendent compte du même contenu graphique, mais traduisent une interprétation différente de la réalité. On aurait cependant tort de croire que le passage d'une vision à l'autre s'effectue sans effort. Pour commencer à apprécier la situation d'un autre point de vue, il faut en effet brouiller les données et instaurer de nouveaux principes directeurs. Au niveau individuel, ce changement de perspective ressemble à une sorte de conversion, un peu comme l'étudiant qui, s'illuminant soudain devant un problème qu'il ne saisissait pas auparavant, peut enfin proclamer : « J'ai compris. » Si l'organisation conceptuelle qu'il contemple lui paraît désormais évidente, c'est précisément parce qu'il s'est départi de ses anciens préjugés et que sa manière d'appréhender le problème en question s'est modifiée.

La mise en évidence des relations de pouvoir au sein de la communauté scientifique permet de réfléchir aux préjugés inhérents à toute recherche et souligne l'impossibilité de séparer le projet intellectuel des composantes sociales dans lesquelles il est inséré (l'institutionnalisation de la sociologie doit ainsi beaucoup à Durkheim et ne deviendra effective qu'à partir des années 1930, *cf. supra*, p. 77). Situés dans la vie courante à travers l'adaptation de l'homme à son milieu, les paradigmes dont on dispose servent alors de base à des solutions « partisanes » plus ou moins appropriées. Toutefois, s'il est vrai qu'en transformant un *système de pensée* en un *système de croyances,* les intérêts et les idéologies qui s'expriment peuvent contribuer à assurer à certaines théories une audience manifestement démesurée, la réalité garde toujours

le dernier mot, du moins tant que les droits et la possibilité de la critique rationnelle restent préservés.

Les crises de restructuration

Une fois constitué, un paradigme fonctionne efficacement pendant un certain temps, jusqu'à ce qu'apparaisse toute une série de difficultés. Celles-ci peuvent prendre la forme de contradictions imprévues, ou se situer dans les zones de contact entre langage théorique et langage observationnel. Lorsqu'une telle situation se produit, un remaniement plus ou moins profond est à prévoir. Plusieurs stratégies sont envisageables. De manière générale, il convient – autant que possible – de préserver le noyau central de la théorie incriminée. Les modifications nécessaires doivent porter sur des couches plus périphériques. Notons au passage la spécificité des sciences sociales vis-à-vis des procédures de vérification empirique. Dans bien des cas, les modélisations que l'on rencontre restent fortement « insularisées » par rapport au réel : les possibilités techniques de réfutation ne peuvent jouer à plein dans la mesure où les variables susceptibles d'influencer les phénomènes étudiés sont trop nombreuses et trop disparates pour être répertoriées à l'avance. Tant et si bien que la non-vérification d'une proposition n'implique pas forcément un quelconque rejet et risque même d'être imputée à l'intervention de facteurs extérieurs. D'où une réticence beaucoup plus grande des économistes ou des sociologues à l'égard d'éventuels bouleversements de leurs cadres de référence.

Cette résistance peut être encore illustrée à travers les notions de *capital humain* et d'*aversion pour le risque.* Le spécialiste reconnu possède un capital symbolique très précieux qu'il doit à sa parfaite maîtrise d'un domaine particulier de la connaissance. Ce patrimoine perdrait à n'en pas douter de sa valeur si, d'aventure, le savoir qui lui est associé était rendu inopérant par l'adoption d'une nouvelle théorie. Les jeunes chercheurs, de leur côté, hésiteront à franchir le pas et préféreront la plupart du temps une stratégie de carrière beaucoup plus pondérée.

Le dépassement s'effectue non pas par rupture complète avec ce qui précédait, mais au sein d'un système conceptuel ayant déjà fait ses preuves et en conformité avec les principes fondamentaux qui y sont inscrits. Les problèmes qui surgissent peuvent donc être formulés et résolus à l'aide de ressources propres, soit que ces ressources préexistent effectivement, soit que la théorie elle-même puisse fournir les moyens nécessaires à leur production. On sera ainsi amené à caractériser de façon plus précise les circonstances dans lesquelles est invoqué le verdict de l'expérimentation. Si certaines contradictions sont à même d'être levées moyennant une simple modification d'hypothèses, il peut arriver qu'une telle mesure soit insuffisante pour résoudre la crise. On s'aperçoit alors que celle-ci n'est que l'indice d'une inadéquation plus profonde appelant de sérieux remaniements.

Bien que les *sociétés de discours* comportent inévitablement des côtés néfastes (principalement, en ce qui concerne le conservatisme de certaines de leurs procédures), leur contribution est pourtant loin d'être totalement négative, en particulier lorsqu'il s'agit d'élaborer une éthique du métier et un langage commun aux chercheurs de chacune des disciplines concernées. Par-delà la variété des problématiques évoquées, le recours à certaines techniques d'investigation s'impose. Parmi celles-ci, on signalera l'importance des principes de conservation, de négligeabilité ou du plus ample informé (*cf.* p. 83-84)

1.4 Le rapport au réel

Dès que la science a pris certaines distances vis-à-vis de son acte propre pour tenter d'en dégager les présupposés et les implications, une question très délicate se pose au sujet des interactions entre, d'une part, la « recherche scientifique » et, de l'autre, ce que l'on pourrait appeler d'un mot ambigu le « réel », en désignant par là « le monde concret, perçu et vécu » dans lequel nous passons effectivement notre vie d'homme. Que ce dernier soit, par bien des côtés, le « référent » obligé de la recherche ne peut

être sérieusement mis en doute, mais c'est précisément ce type même de référence qui fait ici problème.

Sans prétendre explorer toutes les subtilités attachées à de telles réflexions, concentrons-nous sur les remarques suivantes :

– La réalité sociale n'est pas une chose (*res, causa*) ou un ensemble de données (*data, facta*) *:* elle est au cœur des différents processus commandant la vie des sociétés humaines.

– S'il y a mise à l'épreuve de théories rivales, élimination de celles qui ne résistent pas aux procédures de vérification et, à certains moments, restructuration d'ensemble de tout le champ théorique, la démarche scientifique est nécessairement plurielle, discontinue et sans fin. Croire que nous puissions accéder à la complexité du réel en tant que tel constitue une dangereuse illusion. Le mouvement des idées nous le confirme abondamment ; il n'est qu'à évoquer les « mésaventures de la dialectique » ou les « échecs répétés de l'historicisme ». Notons toutefois que certaines « lois » (par exemple, du type : « L'individualisation est appelée à se développer ») apparaissent à la fois incertaines (on pourrait leur opposer de nombreux contre-exemples), imprécises (que signifie au juste cette notion d'« individualisation » ?) et cependant, d'un point de vue heuristique, utiles (en raison même des orientations préliminaires et des approximations provisoires qu'elle suscite). Il faut donc y voir – à la suite de Simmel – non point l'apogée de la connaissance, mais bien plutôt un point de départ ou de transition.

– Lorsque les schémas d'intelligibilité sont interprétés comme ils doivent l'être, c'est-à-dire de manière *formelle* et non pas *réaliste,* ils constituent à n'en pas douter des références indispensables à la compréhension de nombreux phénomènes. Certaines dérives ne sont cependant pas à exclure. On soutiendra alors que l'industrialisation entraîne nécessairement la nucléarisation de l'institution familiale ; on associera de même à la modernisation une régression

inévitable des valeurs religieuses ; on affirmera encore que la violence collective est fonction de l'intensité du mécontentement ambiant (*cf.*, sur tous ces points, les chapitres 4, 6 et 7). Démenties par les faits ou rendues caduques par des développements ultérieurs, de semblables attitudes soulèvent des questions. Ainsi, et pour reprendre certains propos de Georg Simmel (*Les Problèmes de la philosophie de l'histoire*, trad. fr., Paris, PUF, 1984, p. 231), « se trouve de nouveau révélé un point essentiel, à savoir que la connaissance doit s'imposer des règles pour traiter la réalité à laquelle elle s'intéresse ; réciproquement, se trouve démentie de la manière la plus expresse la conception selon laquelle la connaissance serait une simple copie de la réalité ».

– Une même réalité peut, par ailleurs, donner lieu à des interprétations différentes. Demandons-nous quelle est la cause du décès d'un jeune accidenté : ingestion d'alcool, excès de vitesse, retard dans les soins, absence de casque, traumatisme crânien… ou tout cela à la fois ? La position retenue dépend de notre statut et de notre degré d'implication. Administrateurs, médecins ou statisticiens auront un diagnostic qui leur est propre.

Quelques principes d'épistémologie générale

Principe de conservation : il invite à rechercher la trace de phénomènes qui ne se manifestent plus à un niveau donné, en supposant leur transformation, leur passage à un autre niveau où l'investigation devra les suivre pour les retrouver.

Principe de négligeabilité : il permet de distinguer l'essentiel de l'accessoire et autorise une certaine forme de réduction opératoire. Un paradigme en est « toutes choses restant égales par ailleurs ». Ce principe est indispensable pour sélectionner les théories, les hypothèses, le matériel des informations empiriques.

Principe de concentration : il postule que certains niveaux d'analyse, certains domaines empiriques recèlent plus d'informations pour l'investigation que d'autres. C'est le principe à la base des *case studies* qui concentrent la recherche sur un petit nombre de cas, de variables ou d'éléments, parce que ces cas sont censés être très significatifs, voire constituer des échantillons privilégiés.

Principe d'économie : il force à une rigueur opératoire plus systématique, à ne pas multiplier inutilement les hypothèses et les mesures. Il met en garde contre l'erreur de la précision superflue et vise à réduire la complexité du système explicatif, à trouver les lois, les théories, les structures les plus simples. Il introduit des critères en quelque sorte « esthétiques », pour guider le choix entre les théories et les lois en compétition. Mais la simplicité exigée par le principe d'économie n'est nullement en soi une garantie de scientificité meilleure.

Principe d'identification : il s'agit de subsumer, sous des théories, lois, structures communes, des phénomènes apparemment disparates. C'est le moteur de l'analyse comparative, qui doit penser des différences dans un système cohérent d'articulation des singularités. Ce principe rompt avec les apparences immédiates, recherche le divers sous le semblable, l'identique sous le différent. C'est un principe dialectique.

Principe du plus ample informé : il est à la base des sciences empiriques modernes conçues comme des constructions hypothético-déductives dans lesquelles les théories sont considérées comme vraies, tant qu'aucun fait ne vient les falsifier. Toute théorie reste falsifiable, tout

concept, tout objet scientifique peut être transformé, abandonné, s'il n'offre plus une solution satisfaisante aux problématiques qui l'ont suscité.

Source : Paul de Bruyne, Jacques Herman et Marc de Schoutheete, Dynamique de la recherche en sciences sociales, Paris, PUF, 1974, p. 44-46.

Au terme de ces quelques notations, se profilent certains enseignements :

– les caractéristiques de l'action collective ne sont que très rarement des données naturelles qui surgiraient spontanément ou dont l'existence irait de soi ;

– les relations entre individu et société, personnalité et milieu, méritent – en raison de leur complexité – un examen approfondi. Dans la plupart des cas, des régulations qui s'y manifestent n'obéissent ni à un scénario préétabli, ni à une théorie toute faite. Leur validité n'est que locale et ne se réfère qu'à un contexte bien précis ;

– les choix méthodologiques – n'étant plus posés les uns après les autres – forment alors système, c'est-à-dire appellent des retours constants et des interprétations réciproques entre les divers pôles de la recherche, même si la division sociotechnique du travail et la professionnalisation du chercheur inclinent trop souvent vers des automatismes administratifs du type bureaucratique où « tout concourt à favoriser la dichotomie entre l'empirisme aveugle et la théorie sous contrôle, la magie formaliste et le rituel des actes subalternes » (Pierre Bourdieu *et alii, Le Métier de sociologue,* Paris, Mouton-Bordas, 1968, p. 110).

2. Techniques quantitatives et objectivation des connaissances

Confronté quotidiennement à l'emprise de plus en plus forte des enquêtes et des sondages, le sens commun est

souvent partagé entre deux attitudes contradictoires : extrême méfiance d'une part, profonde fascination de l'autre. En réalité, l'effort de formalisation – n'étant ni secondaire, ni arbitraire – commande le choix de la construction des classifications ou des questionnaires ; produits de l'histoire, ces unités statistiques de base portent la marque d'une demande sociale parfois confuse. L'importance d'une communication exemplaire entre techniciens et utilisateurs de modèles apparaît donc fondamentale et sera testée à travers certaines pratiques informatiques. Afin d'illustrer ces différents thèmes, nous aurons recours à la *sociologie de la déviance* (problème du « chiffre noir »), *de la stratification* (nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles) *et des organisations* (dynamique des groupes).

2.1 Opinion publique et quantification

Une première approche

Les « idées reçues » à propos de la statistique sont multiples et très tranchées. Selon une tradition bien établie, le statisticien serait ainsi un personnage un peu ridicule, une sorte de « maniaque du quantitatif ». Que l'on se rappelle par exemple le cas du célèbre Samuel Pickwick chargé par son club d'une délicate mission, notant pêle-mêle – sans ordre ni esprit critique – tout ce qu'il observe, et accumulant par là même une série de contresens à partir desquels Dickens tirera un comique du meilleur effet. On pourra certes rétorquer que nous nous situons dans un univers purement romanesque. Intéressons-nous alors à Francis Galton, l'un des esprits scientifiques les plus brillants de son époque.

Cette confrontation porte témoignage d'une véritable obsession du dénombrement et de la mesure. Comptabilisant minutieusement le nombre de coups de pinceaux nécessaires à la réalisation de son portrait, Galton mesurait aussi l'ennui ressenti par le public à la vue d'un spectacle en faisant une recension complète des bâillements

qu'il percevait çà et là. On ajoute encore que lors de ses nombreuses déambulations, il n'hésitait pas à classer les femmes qu'il était amené à rencontrer en trois catégories : « belles » « moyennes » et « laides ». Par l'intermédiaire d'un astucieux boulier de son invention, le palmarès établi saluait l'élégance des Londoniennes et condamnait sévèrement le « laisser-aller » des Écossaises d'Aberdeen. Ce « grand bourgeois de la science » avait même tenté une « démonstration » statistique de l'inefficacité des prières. Les souverains britanniques – avait-il remarqué – pour lesquels beaucoup de fidèles se recueillent régulièrement avec ferveur n'ont-ils pas, en moyenne, une durée de vie plus brève que les simples aristocrates ou les membres de la *gentry* ?

Dans bien des circonstances cependant, la dérision tend à disparaître et fait place à une vive admiration : le statisticien est perçu comme un expert dont on se plaît à invoquer le sérieux, la compétence et l'objectivité. Poussé à l'extrême, un tel engouement suscite immanquablement bon nombre d'archétypes, au premier rang desquels émergent les figures du « pédant » et du « cuistre ». Sous cette terminologie, il est classique de dénoncer un ensemble de comportements totalement étrangers aux exigences éthiques du métier de statisticien. Déroulant de longues chaînes déductives à partir d'axiomes qu'une autorité reconnue a choisis pour lui, le *pédant* s'approprie les ressources de la formalisation sans grand discernement et exhibe les résultats obtenus avec une certaine fierté (spécialement vis-à-vis des non-initiés). Entre dans cette catégorie tout modélisateur qui, aveuglé par ce genre d'érudition, fait disparaître l'objet étudié derrière la sophistication excessive des instruments utilisés. Le *cuistre,* quant à lui, est encore plus redoutable, car il a l'art d'utiliser la culture non pour le plaisir de la connaissance mais comme outil de domination. On dira d'un « responsable » qu'il se comporte de la sorte lorsqu'il fait procéder à des sondages dans le but non pas d'éclairer sa stratégie future, mais pour mieux asseoir une décision déjà prise en faisant

croire que celle-ci a été dictée par des considérations purement techniques.

Le problème du « chiffre noir »

Il convient, à ce stade de l'analyse, de réfléchir sur les rapports qu'entretiennent *enregistrement statistique* et *réalité sociale.* De l'étroitesse d'une telle liaison dépend la légitimité des interprétations proposées. Considérons, à titre d'exemple, les statistiques relatives à la criminalité. Si celle-ci constitue un phénomène social évident, son appréhension suscite de sérieuses réserves. En premier lieu, la valeur de l'instrument de mesure doit être questionnée. Bien que les statistiques judiciaires soient anciennes puisqu'elles datent de 1827, celles de la police et de l'administration pénale sont par contre beaucoup plus récentes. Les unes comme les autres présentent néanmoins un double inconvénient. Elles souffrent tout d'abord d'une absence d'unité dans la méthode, car elles ont principalement pour but de ne prendre en charge que l'activité des services qui les établissent. La superposition de ces différents « clichés » pourrait permettre – en théorie, du moins – de se faire une idée assez fidèle des grandeurs mises en jeu, à condition toutefois que les conventions retenues puissent être uniformisées. Cette opportunité n'est guère envisageable dans la pratique courante : les rubriques employées n'ont généralement pas la même signification pour chaque service. Par ailleurs, la confrontation des chiffres d'une année sur l'autre ne traduit pas nécessairement une variation sensible de la criminalité. Dire qu'il y a eu en 2010 plus de condamnations qu'en 2009 ne signifie pas obligatoirement une recrudescence très marquée de la délinquance. Cet accroissement peut trouver son explication dans une efficacité accrue des services chargés de la répression. N'oublions pas, en outre, que si les délits de violence augmentent de manière mathématique, le sentiment de peur ou d'angoisse s'accroît selon une progression géométrique (l'effet d'amplification par les médias est loin d'être négligeable).

On peut donc se demander si ce que nous ignorons de la criminalité n'a pas finalement autant d'importance que ce que nous pourrions en connaître. Le *chiffre noir* du crime, c'est-à-dire l'écart qui sépare *criminalité réelle* et *criminalité légale*, ne peut être passé sous silence. Si nous examinons les atteintes aux mœurs, seul un très faible pourcentage des agressions sexuelles est effectivement réprimé. La pudeur, la peur du scandale – voire, plus simplement, du ridicule – conduisent de nombreuses victimes à ne pas signaler les faits délictueux dont elles ont été l'objet. De même, le relevé des procédures pour infractions à la réglementation bancaire ne donne qu'une indication très approximative du nombre de chèques sans provision. Quant aux « chauffards » contre lesquels une inculpation d'homicide ou de blessures involontaires n'a pu être juridiquement retenue, leur évaluation est largement sous-estimée.

On a longtemps affirmé qu'il pouvait exister un rapport à peu près invariable entre le nombre de délits jugés et la somme totale des infractions commises. Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse de travail très discutable. Le chiffre noir reste étroitement tributaire d'une multitude de facteurs, souvent très complexes. Il ne suffit pas qu'un crime soit commis pour que le système pénal en ait connaissance. Entre les deux s'intercale un mécanisme de reportabilité. Si la naissance statistique d'une affaire est fonction de son repérage, celui-ci – à lui seul – ne peut suffire à en rendre compte : il faut encore que les organismes compétents acceptent de s'en saisir. Interviennent, à ce niveau, les contraintes organisationnelles (surcharge de travail, pénurie d'effectifs), les variations dans l'appréciation des seuils de gravité des différents méfaits… Produites dans le cadre d'un long circuit institutionnel au cours duquel prennent place bon nombre de distorsions (modifications démographiques ou législatives, évolution des capacités de filtrage), les statistiques judiciaires ne sont que l'image déformée de la criminalité réelle.

Pareilles imperfections justifient-elles pour autant tout arrêt de leur production ? Ce serait sans doute là adopter une attitude par trop négative. D'autres options sont possibles. Les études de délinquance par *autoportrait*, tout d'abord, soulignent l'absence de toute équivalence entre « non-délinquance » et « innocence ». Les enquêtes de *victimisation* permettent, de leur côté, de mieux cerner les motifs pour lesquels certaines victimes n'ont pas jugé opportun de faire appel à la justice pénale. Bien que leur crédibilité soit l'enjeu de débats passionnés, de tels procédés valent la peine d'être encouragés car ils apportent des éclaircissements sur les relations entre « délinquants cachés » et « délinquants officiels ».

2.2 Un préalable : la construction de nomenclatures

Des dérapages toujours possibles

On imagine volontiers que la statistique fabrique spontanément, sans réflexion méthodologique appropriée, une image du réel que le raisonnement peut ensuite utiliser telle quelle. Ce serait toutefois perdre de vue que l'exigence rationnelle se fait jour dès le stade initial de l'observation. Il est vrai que dans la mesure où les soucis de gestion tendent à mobiliser chaque jour davantage l'énergie des praticiens, la distance critique nécessaire vis-à-vis des démarches suivies apparaît de plus en plus épisodique. Le risque est alors grand de ne pas apprécier à sa juste valeur la signification des informations recueillies et de produire ainsi, avec beaucoup d'apparat, des résultats sans grand intérêt. Fonctionnant à la manière d'une boîte noire qui, telle une pythie moderne, remplirait son office magique à l'aide de supports informatiques sans cesse perfectionnés, les modèles proposés ne traduisent plus la mise en forme d'un raisonnement mais la présence rassurante de procédures techniques directement opérationnelles.

Cette attirance pour ce qui n'est au fond qu'une vaine praxéologie transparaît très nettement dans certains travaux de prévision. Un statisticien de l'INSEE, Michel Volle, en a

fait l'expérience lorsqu'une mission régionale lui demanda de confectionner des projections de population par canton sur une vingtaine d'années : « Cette démarche était absurde : dans un canton, un phénomène imprévisible quelques mois à l'avance comme la fermeture ou la création d'une entreprise peut entraîner des migrations importantes, et déterminer à lui seul l'évolution de la population. Les projections risquaient donc d'être, dans une large mesure, totalement inopérantes. Nous refusâmes, en expliquant pourquoi ; mais la mission nous enjoignit de passer outre à nos "scrupules de techniciens". La petite brochure qui s'ensuivit fut un véritable succès d'édition. Nous assistâmes peu après à une réunion de la commission administrative ; ces projections étaient utilisées par les préfets, le recteur, comme si elles étaient des indications certaines : elles servaient à déterminer des implantations de CES, d'hôpitaux, de routes. Ces chiffres, qui ne valaient rien, jouaient leur rôle "officiel". Un arbitrage "technique", "objectif" et mécanique permettait aux responsables à la fois de se partager une enveloppe de crédits avec un minimum de discussions et de barouds d'honneur, et de justifier auprès de leurs administrés la modicité éventuelle de la part qu'ils auraient obtenue […]. La décision était rendue plus facile, mais elle risquait de donner jour à des monstres administratifs, risque qui est toujours présent lorsqu'on renonce à réfléchir pour s'en remettre à une décision mécanique » (M. Volle, *Le Métier de statisticien*, Paris, Hachette, 1980, p. 256-257).

Une très grande vigilance

La nature même de son travail oblige le statisticien à disposer de nomenclatures explicites susceptibles de fournir, « sans omission ni double emploi », un découpage adéquat de chaque problème. On ne peut donc se contenter de concevoir la définition des unités, des codes ou des répertoires comme des tâches obscures, peu gratifiantes ou secondaires. C'est en fait parce que nous sommes portés à leur conférer une évidence indubitable que nous

n'accordons pas aux classifications toute l'importance qu'elles méritent. Il faut être en ce domaine particulièrement attentif à l'usage des catégories, sous peine de réactiver certaines taxinomies tout à fait absurdes. Cas extrême d'assemblage hétéroclite, la « classification chinoise » imaginée par Jorge Luis Borges est très éclairante et s'appuie volontairement – pour les besoins de la démonstration – sur un empirisme des plus colorés. Rappelons-nous, dans cette perspective, que les animaux se trouvent divisés en : *a)* appartenant à l'Empereur ; *b*) embaumés ; *c*) apprivoisés ; *d*) cochons de lait ; *e*) sirènes ; *f*) fabuleux ; *g*) chiens en liberté ; *h*) inclus dans la précédente classification ; *i*) qui s'agitent comme des fous ; *j*) innombrables ; *k*) dessinés avec un pinceau très fin en poils de chameau ; *l*) *et caetera* ; *m*) qui viennent de casser la cruche ; *n*) qui de loin semblent des mouches…

Les enquêtes et le travail de terrain

• *De multiples fonctions :* information, aide à la décision…

• *Des centres d'intérêt très diversifiés :* opinions, comportements, motivations.

• *Une démarche hiérarchisée :*

Phase d'observation (directe ou participante)	– problèmes d'échantillonnage (modèle probabiliste, méthode des quotas…); – techniques de collecte (questionnaire, entretien…); – traitement des données (corrélations, analyse factorielle, construction d'indicateurs…).
Phase de systématisation	– description (cas particulier : la monographie); – classification (sous forme, par exemple, d'« idéaltype »); – hypothèse de travail et théorisation (paradigmes positivistes, fonctionnaliste, structuraliste…); – vérification (méthodes statistiques, expérimentale, comparative…).

• *Un environnement spécifique où coexistent divers « champs » :*

– champ de la demande sociale (financement de la recherche, rôle de la communauté scientifique…) ;

– champ axiologique (idéologies, rapports aux valeurs…) ;

– champ doxologique (sens commun, prénotions) ;

– champ épistémique (champ de la connaissance scientifique parvenue à un certain degré d'objectivité).

• *Quelques enquêtes célèbres :* Louis-René Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* (1840) ; Robert et Helen Lynd, *Middletown : a Study in American Culture* (1929) ; William Warner, *Yankee City : The Social Life of a Modern Community* (1941) ; Paul Lazarsfeld et Bernard Berelson, *The People's Choice* (1944) ; Samuel Stouffer, *The American Soldier* (1949) ; Alain Girard, *Le Choix du conjoint* (1959)… *Cf.* Gilles Ferréol et Philippe Deubel, *Méthodologie des sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 1993.

Une nomenclature mal adaptée entraînera de sérieuses confusions, une définition ambiguë sera comprise de différentes manières, certains problèmes insuffisamment spécifiés ne recevront aucune réponse. La rédaction d'un questionnaire d'enquête demande une réflexion approfondie : on n'obtient pas du premier coup un texte cohérent et directement exploitable. De la même façon, l'organisation d'un réseau d'enquêteurs compétents ne saurait s'improviser (*cf.* l'encadré ci-dessus). Quant à l'exploitation et à la fusion des fichiers, de nombreuses précautions sont nécessaires, particulièrement lorsque nous procédons à des comparaisons internationales ou lorsque nous déchiffrons des évolutions sur une longue période. Une confirmation des différentes perturbations introduites par le facteur temps sur la validité des dénombrements effectués nous est fournie par la résolution d'une énigme relative à l'évolution du nombre de porcins bulgares durant la période 1913-1923. En effet, et comme nous l'apprend Oskar Morgenstern (*Précision et incertitude des données économiques*, trad. fr., Paris, Dunod, 1972, p. 43), « d'après le recensement du 1er janvier 1913, la Bulgarie avait au total 527 311 cochons ; 10 années plus tard, au recensement du 1er janvier 1923, leur nombre était déjà de 1 089 699, plus du double. Mais celui qui en conclurait qu'il y avait eu un développement rapide de l'élevage des cochons en Bulgarie […] se tromperait lourdement. L'explication est tout simplement qu'en Bulgarie, presque la moitié des cochons est tuée avant Noël. Mais après la guerre, le pays a adopté le "nouveau" calendrier grégorien, abandonnant l'"ancien" calendrier julien, tout en continuant à célébrer les fêtes

religieuses d'après l'"ancienne" manière, c'est-à-dire avec un écart de 13 jours. En conséquence, le 1er janvier 1913 tombait *après* la Noël alors que les cochons étaient déjà tués, et le 1er janvier 1923 *avant* la Noël, à un moment où les animaux, déjà condamnés à mort, étaient encore vivants et donc dénombrés. »

Mais c'est probablement par l'histoire que nous approchons le mieux la complexité des relations unissant *techniques quantitatives* et *structures institutionnelles*. Parce qu'elles ne sont en aucune façon figées, les nomenclatures (celle des PCS, notamment) tendent à se remodeler sous la conjonction de différents facteurs ; elles sont aussi « travaillées » par l'évolution des problématiques (*cf.* p. 93-95).

C'est ainsi que les statistiques agricoles ne se sont réellement développées qu'au tout début des années 1960, à un moment précisément où l'on commence à évoquer non plus l'encouragement systématique de la production, mais la recherche de débouchés. De même, les vides ou les lacunes que l'on peut actuellement ressentir dans tel ou tel domaine de la comptabilité nationale (songeons aux revenus non salariaux ou aux prix à la production) révèlent en « creux » les sujets que notre époque préfère ne pas approfondir. Les mutations enregistrées traduisent au contraire la percée de nouvelles préoccupations.

Deux visions concurrentes

Les rapports qu'entretient la sociologie avec d'autres champs du savoir (statistiques et démographie, en particulier) sont le plus souvent caractérisés par une très grande ambivalence. Celle-ci peut être perçue à travers le schéma suivant :

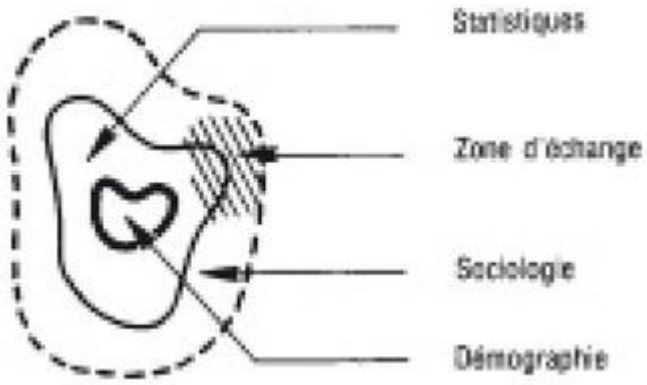

Une première lecture tend à privilégier les rapports de surface, c'est-à-dire l'étendue du champ d'investigation couvert par chaque discipline. À ce niveau, la sociologie l'emporte sans conteste : statistiques et démographie ne représentent plus que des « disciplines auxiliaires » (leurs représentants sont assimilés à de simples « prestataires de services »). Une seconde interprétation valorise cette fois la solidité des frontières, matérialisée par trois types de tracés. Le critère retenu aboutit à une inversion dans la hiérarchie des disciplines. Dans cette optique, la sociologie n'a que des contours flous, alors que les limites de la statistique sont plus précises, et que celles de la démographie sont encore plus tranchées. Dès que l'on s'éloigne à présent du « noyau », le degré d'institutionnalisation s'affaiblit. La part des outillages « lourds » décroît et les chercheurs éprouvent davantage de difficultés à faire légitimer la scientificité de leurs propres pratiques : là où le démographe recense des naissances, des mariages ou des décès, le sociologue est incité à discourir sur les grandes étapes de la destinée. Chacune de ces approches assure aux intervenants des profits symboliques différenciés. Le souci de marquer les frontières peut ainsi pousser le statisticien à classer indifféremment comme « littéraires » toutes les analyses sociologiques non conformes à ses propres critères d'objectivation. À l'inverse, certains sociologues réduiront la statistique à une simple production chiffrée sans prise directe sur la réalité sociale.

2.3 Le nécessaire dialogue entre techniciens et utilisateurs

Pour comprendre à quoi sert la statistique, il est indispensable de repérer les médiations par lesquelles elle agit et de s'interroger sur la demande sociale qui lui est adressée. Même remarque en ce qui concerne les pratiques informatiques.

La nomenclature des PCS (professions et catégories socioprofessionnelles)

L'objectif poursuivi consiste à « classer l'ensemble de la population active en un nombre restreint de grandes catégories présentant chacune une certaine homogénéité sociale ». Les découpages retenus intègrent modes de vie, sentiment d'appartenance, pratiques culturelles…

Depuis les classifications Parodi (1945), deux critères sont utilisés : le *statut* (actifs/inactifs ; salariés/non-salariés) et la *hiérarchie professionnelle* (en fonction de la rémunération, de la qualification et des relations de travail, on distingue ainsi les techniciens des manœuvres, les cadres des employés, les industriels des artisans).

Chaque appellation correspond à des intérêts particuliers, tant matériels que symboliques. La reconnaissance de cette spécificité s'effectue à différents niveaux : cadre législatif, systèmes de retraites, procédures de négociation collective.

Toutes ces caractéristiques ont donné naissance au *code des CSP* (lequel a été actualisé en 1982, *cf.* p. 94-95). Certaines rubriques ont été modifiées : les cadres moyens font désormais partie des professions intermédiaires. Ces dernières comprennent également techniciens et agents de maîtrise. Salariés agricoles et personnels de service ont été respectivement regroupés avec les ouvriers et les employés. Les décompositions les plus fines (en 24, 42 ou –

plus récemment – 486) nous renseignent sur d'autres subdivisions (secteur privé/fonction publique ; petites, moyennes ou grandes exploitations…).

Cette stratification se révèle, dans l'ensemble, très utile. Elle permet de comparer les stratégies de consommation, d'étudier les phénomènes de mobilité sociale, de repérer les inégalités de revenu ou de patrimoine (*cf.* les chapitres 3 et 4).

Quelques critiques sont cependant à signaler. Toute nomenclature d'activités – en effet – se réfère à une double représentation de l'espace social : l'une fondée sur l'observation des faits, l'autre plus théorique. Ces deux approches se complètent, mais l'ambiguïté et l'imprécision de certaines formulations ne peuvent être totalement éliminées. Des biais statistiques demeurent, des révisions périodiques s'imposent (nouveaux modes de gestion de la main-d'œuvre, précarisation des emplois ; *cf.* chapitre 7). Des orientations concurrentes (« classe sociale », chapitre 3 ; « styles de vie », chapitre 6) sont, par ailleurs, concevables.

Niveau agrégé (8 postes dont 6 pour les actifs occupés)	Niveau de publication courante (24 postes dont 19 pour les actifs)	Niveau détaillé (42 postes dont 32 pour les actifs)
1. Agriculteurs exploitants	10. Agriculteurs exploitants	11. Agriculteurs sur petite exploitation 12. Agriculteurs sur moyenne exploitation 13. Agriculteurs sur grande exploitation
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	21. Artisans	21. Artisans
	22. Commerçants et assimilés	22. Commerçants et assimilés
	23. Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23. Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	31. Professions libérales	31. Professions libérales
	32. Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	33. Cadres de la fonction publique 34. Professeurs, professions scientifiques 35. Professions de l'information, des arts et des spectacles
	36. Cadres d'entreprise	37. Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise 38. Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
4. Professions intermédiaires	41. Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	42. Instituteurs et assimilés 43. Professions intermédiaires de la santé et du travail social 44. Clergé, religieux 45. Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
	46. Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	46. Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
	47. Techniciens	47. Techniciens
	48. Contremaîtres, agents de maîtrise	48. Contremaîtres, agents de maîtrise
5. Employés	51. Employés de la fonction publique	52. Employés civils et agents de service de la fonction publique 53. Policiers et militaires
	54. Employés de la fonction d'entreprise	54. Employés de la fonction d'entreprises
	55. Employés de commerce	55. Employés de commerce
	56. Personnels des services directs aux particuliers	56. Personnels des services directs aux particuliers

X

6. Ouvriers	61. Ouvriers qualifiés	62. Ouvriers qualifiés de type industriel 63. Ouvriers qualifiés de type artisanal 64. Chauffeurs 65. Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
	66. Ouvriers non qualifiés	67. Ouvriers non qualifiés de type industriel 68. Ouvriers non qualifiés de type artisanal
	69. Ouvriers agricoles	69. Ouvriers agricoles
7. Retraités	71. Anciens agriculteurs exploitants	71. Anciens agriculteurs exploitants
	72. Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	72. Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
	73. Anciens cadres et professions intermédiaires	74. Anciens cadres 75. Anciennes professions intermédiaires
	76. Anciens employés et ouvriers	77. Anciens employés 78. Anciens ouvriers
8. Autres personnes sans activité professionnelle	81. Chômeurs n'ayant jamais travaillé	81. Chômeurs n'ayant jamais travaillé
	82. Inactifs divers (autres que retraités)	83. Militaires du contingent 84. Élèves, étudiants 85. Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) 86. Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

Source : Données sociales, Paris, INSEE, 5e éd., 1984, p. 539.

Un accueil mitigé

Les problèmes du monde extérieur sont ici traduits dans un *langage formel.* Le flou et l'obscurité des communications personnelles sont définitivement bannis. Les nécessités techniques auxquelles nous sommes soumis reposent sur une exigence de *neutralité* destinée à forger et à maintenir une identité commune à des praticiens évoluant dans des sphères aussi éloignées que la médecine, l'architecture ou l'astrophysique. Mettant en avant l'universalité et la transparence des formalismes qu'ils produisent, les professionnels de l'informatique font généralement prévaloir une parfaite extériorité vis-à-vis des problèmes traités. On comprendra, dans ces conditions, que le dialogue avec les utilisateurs soit souvent mal engagé.

Plusieurs témoignages font état du caractère problématique de ces communications. Une étude de terrain, réalisée par Philippe Breton sur le site d'un Centre de calcul rattaché au CNRS, nous indique que toute collaboration

efficace entre les différents partenaires concernés reste soumise à une condition préalable : l'intégration, par les utilisateurs, des normes de programmation. S'il refuse de se soumettre à de telles injonctions (et il le peut d'autant moins que celles-ci sont présentées comme techniquement légitimes), l'utilisateur est condamné à rejoindre le camp de ceux qui, « résistant aux changements », alimentent par leur inertie la viscosité des structures. Si nous nous limitons au monde de l'entreprise, la greffe des ordinateurs susciterait – aux yeux de certains psychosociologues – des phénomènes de rejet de la part de deux catégories de personnel : d'un côté, le personnel administratif qui « aime ergoter sur des vétilles » ; de l'autre, le personnel féminin, « sensible, émotif, facilement jaloux, passionnant et personnalisant inutilement les débats, les pannes de machine provoquant de véritables hurlements » (Ph. Breton, *in Esprit,* août-septembre 1983, p. 64). Cette partition reproduit fidèlement le clivage traditionnel entre dimension cognitive (l'esprit « logique et rationnel ») et dimension psychologique (les éléments « affectifs et passionnels » de la personnalité). On observera que ce clivage s'exprime sous la forme d'une différenciation « naturelle » (celle des sexes), et que le sens de la modernité va du féminin vers le masculin…

Des relations conflictuelles

Ce qui est encore plus frappant, c'est de constater que la compétence de l'informaticien dépend certes de son aptitude aux maniements techniques mais peut-être plus encore de sa capacité à identifier rapidement la personnalité de l'utilisateur, notamment son degré d'intériorisation par rapport aux normes professionnelles en vigueur. On distinguera alors sur cette base, en dehors de tout jugement « digital », ceux des utilisateurs qui méritent ou non d'être aidés. Cette sensibilité à certains phénomènes « analogiques » peut sembler surprenante mais n'en est pas moins manifeste en de nombreuses circonstances. Plaçons-nous dans le bureau d'accueil d'un centre de logiciels, là où les chercheurs viennent solliciter l'informaticien de service

lorsqu'ils ont un problème technique délicat à résoudre : « Un chercheur entre dans la pièce ; lui et l'informaticien ne se connaissent pas, ils se rencontrent pour la première fois et ne savent rien l'un de l'autre. Très vite, leur discussion – qui est restée cantonnée sur un terrain "technique" – tourne court : l'un n'arrive pas à bien expliquer son problème, l'autre ne voit pas de solution précise à une telle demande. Le chercheur devra revenir ou repasser encore une fois son programme. En fait, il n'obtiendra plus rien de l'informaticien. Que s'est-il passé ? Simplement, tout était joué pratiquement dès la première seconde, lorsque les deux partenaires ont été mis en présence et avant même qu'ils ne se parlent. L'informaticien dira d'ailleurs explicitement : "Ça dépend des personnes, on reconnaît […]. On voit la difficulté de l'erreur à la bobine des gens […]" » (Ph. Breton, *op. cit.,* p. 69).

La professionnalisation excessive de l'informatique ne rentre-t-elle pas, dès lors, en contradiction avec l'objectif d'une utilisation rationnelle de telles techniques ? Ne pourrait-on pas imaginer une réappréciation des finalités ? Le milieu enseignant ne commence-t-il pas, d'ailleurs, à produire lui-même ses propres algorithmes, conformément au projet pédagogique qui lui est sous-jacent ?

La réalité tolère mal (et est donc amenée à sanctionner) les simplifications abusives ou les rapprochements trop hasardeux. Elle adresse de sévères mises en garde aux constructions toutes faites et oppose de nombreux démentis aux certitudes les mieux établies. Il importe donc, au moment où l'on jette les bases d'un modèle puis lorsqu'on en développe les propriétés, de s'assurer à chaque pas de la pertinence des symboles et des expressions utilisés. Bon nombre d'entreprises, inattentives à la diversité du réel, ont cru à l'existence d'une pierre philosophale (la « conscience collective » chez Durkheim, la « lutte des classes » dans la tradition marxiste…) à partir de laquelle tout – ou l'« essentiel » – aurait pu s'expliquer. L'adoption d'une telle perspective soulève pourtant des objections car elle

contraint à déformer artificiellement certains phénomènes pour les adapter de force aux interprétations retenues. Les raisonnements du type *si A, alors B* n'ont qu'un pouvoir explicatif limité et entravent même parfois le progrès des connaissances.

Dans la mesure où, comme l'écrivait Robert Merton dans ses *Éléments* (trad. fr., Paris, Plon, 1965, p. 46 ; 1re éd. américaine : 1949), « le stéréotype du savant planant dans l'empyrée des idées pures à l'abri de la souillure des faits terrestres se démode aussi rapidement que celui du chercheur armé d'un questionnaire et d'un crayon à la poursuite de statistiques isolées et dépourvues de signification », il nous faut reconnaître que l'approche empirique ne se borne pas au recueil de données et à la vérification des hypothèses mais peut également aider à *susciter*, *refondre*, *reconstruire* ou *clarifier* la théorie. En retour, l'analyse conceptuelle – qu'elle procède par *codification* ou *dérivation* – permet d'interpréter les résultats et de mieux éclairer les réalités.

Ces remarques d'ordre méthodologique vont nous permettre de mieux saisir le degré de scientificité des différents paradigmes proposés par le sociologue. Avant de détailler le processus de socialisation (chapitres 4 à 6) et la dynamique des rapports sociaux (chapitres 7 et 8), il convient de nous interroger sur le *principe de différenciation.* Derrière cette formulation durkheimienne, nous devons examiner la problématique de la hiérarchie et des inégalités.

Corrélation et causalité

Tabac et cancer

De très nombreuses enquêtes l'ont montré, confirmé à satiété : la fréquence du cancer bronchique est très significativement et très nettement plus élevée chez les fumeurs. Mais voilà, les fumeurs diffèrent-ils des non-fumeurs par le seul fait qu'ils portent une cigarette à la

bouche ? Ce serait bien curieux. Les sujets se sont choisis eux-mêmes fumeurs ou non-fumeurs. On peut donc suspecter entre eux toutes sortes de différences, que des enquêtes ont confirmées : comparés aux non-fumeurs, en moyenne bien sûr, les fumeurs diffèrent par des traits sociaux et psychologiques, la situation familiale, la consommation d'alcool et de café, ils mesurent même… 1 cm de plus. Alors, la cause du cancer, est-ce le tabac ou un de ces nombreux facteurs ?

Les déboires d'un jeune accoucheur

Il avait décidé, pour sa thèse de médecine, de comparer le taux de complications à la naissance selon que la femme ait fait ou non appel à l'accoucheur. Le résultat le surprit : les complications étaient plus fréquentes quand l'accoucheur était présent. Alors seulement, il réfléchit, et comprit : les femmes appelaient davantage l'accoucheur dans les cas graves. De même que celles des fumeurs et des non-fumeurs, les deux séries n'étaient pas comparables ; derrière le facteur « présence de l'accoucheur », un autre était dissimulé : la gravité du cas. C'est comme pour les trains dans les passages à niveau : un facteur peut en cacher un autre…

70 % des gens meurent au lit…

Donc, ne vous couchez pas ! Dans cet aphorisme célèbre, l'erreur est la même que dans les deux exemples précédents. Si je compare, aujourd'hui à midi, les gens couchés et debout, les deux séries ne diffèrent pas seulement par la position horizontale ou verticale : la première comporte davantage de malades. L'erreur est ici poussée à l'extrême, la cause et la conséquence sont inversées.

Autres illustrations

– Les femmes irradiées pendant leur grossesse ont un peu plus souvent des enfants leucémiques. Mais si elles ont été irradiées, c'est parce qu'elles présentaient telle ou telle pathologie. Quelle est la cause de la leucémie : l'irradiation, la pathologie qui l'a nécessitée, un des facteurs qui ont conduit à cette pathologie ?

– Une histoire lue dans un vieux numéro de revue éditée par des étudiants de psychologie. On y compare le taux de succès à l'examen de statistique, selon que les élèves ont ou non assisté aux séances de travaux dirigés. Minutieusement, les étudiants font le test statistique, la différence est significative, et dans le sens conforme au bon ordre des choses. Et de conclure, à l'adresse des conscrits : suivez les travaux dirigés ! Qui dira si les assidus n'étaient pas, en tout état de cause, les « meilleurs » ?

– Enfin un exemple emprunté au domaine de la thérapeutique. Les angiomes tubéreux cutanés des enfants sont usuellement traités par irradiation. Mais comme la plupart disparaissent spontanément, l'utilité du traitement fut, il y a quelque vingt ans, remise en question. Un radiologue organisa une réunion, où il projeta des images d'angiomes avant et après irradiation. L'« après » était toujours spectaculairement meilleur que l'« avant ». Qui pouvait résister à pareille démonstration ? Le statisticien, bien sûr. Les séries « avant » et « après » ne différaient pas seulement par le traitement, elles différaient aussi par un facteur capital : le temps qui précisément pouvait avoir fait son œuvre tout seul !

Source : Daniel Schwartz, « Statistique et vérité », in Journal de la Société

de statistique de Paris, tome 125,
n° 2, 2e trimestre 1984, p. 74 et suiv.

CHAPITRE 3

STRATIFICATIONS ET HIÉRARCHIES SOCIALES

1. LE POINT DE VUE « SOCIOLOGIQUE »

2. LA SOCIOLOGIE CLASSIQUE ET LES HIÉRARCHIES SOCIALES

3. L'ANALYSE DES HIÉRARCHIES SOCIALES DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE CONTEMPORAINE

Toutes les sociétés connaissent des hiérarchies qui déterminent des inégalités dans l'accès aux ressources matérielles ou immatérielles : richesse, prestige, savoir, pouvoir.

Les termes de cette problématique ont déjà été clairement formulés par Jean-Jacques Rousseau, qui distinguait deux types d'*inégalités*. Les unes peuvent être qualifiées de naturelles (âge, force physique, aptitudes diverses), les autres sont morales, politiques ou, plus généralement, sociales. Il est nécessaire d'avoir présent à l'esprit que ces inégalités naturelles font l'objet d'une interprétation sociale : être puissant, être riche, être prestigieux, être jeune ou vieux, être un homme ou une femme n'a pas la même signification dans toutes les sociétés, ni même dans tous les milieux.

Étudier les hiérarchies sociales d'une société, c'est analyser comment elles sont organisées et justifiées aux yeux de tous en mettant au jour leur processus de reproduction (hérédité, cooptation, sélection…). C'est aussi comprendre comment elles prennent en compte les

inégalités naturelles pour les expliquer, les amender ou les renforcer. En un mot, il s'agit de clarifier leur *légitimité*.

Mais cette démarche conduit à relativiser ces hiérarchies – relativisation nouvelle à l'échelle de l'histoire. La pensée spéculative, depuis Platon jusqu'au XVII^e^ siècle, a valorisé la « grande chaîne des êtres », considérant la hiérarchie comme nécessaire à l'ordre social. Cette nécessité établissait des complémentarités, des interdépendances entre les individus et les groupes sociaux, et tirait sa légitimité de la religion, c'est-à-dire hors du social.

Au XVIII^e^ siècle, les philosophes des Lumières vont rompre avec cette vision du monde pour fonder un nouveau projet égalitaire. Les bouleversements sociaux et politiques européens lui donnèrent une traduction juridique : l'égalité des droits entre tous les hommes, quelles que soient leurs différences. La fin des privilèges de naissance créait un nouvel horizon pour les identités individuelles de chacun et une profonde ambiguïté. L'égalité signifie-t-elle l'abolition de tout privilège ou la possibilité pour tous d'accéder aux privilèges anciens ? L'égalité dans les faits ne se réalisa pas au XIX^e^ siècle. Au contraire, le siècle de la révolution industrielle vit se développer de nouvelles inégalités qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Cependant, l'égalité de tous devant la loi modifie en profondeur la représentation que chacun peut se faire des hiérarchies. Leur légitimité est sans cesse remise en cause. Elles sont vécues comme « injustes ».

Ces glissements sémantiques interviennent au moment même où se développent des démarches intellectuelles qui auront pour objet de comprendre et aussi de « désenchanter » les relations sociales.

Parmi elles, la sociologie va débattre de ces mutations. Plusieurs explications « ultimes » sont proposées pour fonder le pouvoir et les hiérarchies : les lois de l'histoire, les nécessités fonctionnelles d'une organisation sociale se complexifiant, la nature humaine ou la logique du système capitaliste. Les notions utilisées : « classe(s) sociale(s) »,

« lutte(s) de(s) classe(s) », « statuts sociaux », « solidarité(s) sociale(s) », deviennent des enjeux non seulement dans l'élaboration d'une science du social mais aussi dans le domaine sociopolitique.

Le partage entre les explications scientifiques et les jugements de valeur deviendra un des objectifs et une des limites de la sociologie. Élaborant une conceptualisation « minimum » qui prend sa source dans la « sociologie classique » sans parvenir à l'élaboration d'un paradigme unique, le sociologue renouvelle à sa manière ce débat permanent.

1. Le point de vue « sociologique »

La sociologie a pu élaborer pour étudier les hiérarchies sociales sinon un savoir cumulatif, du moins un ensemble de notions et de questions récurrentes tout en dégageant quelques « systèmes hiérarchiques purs ».

1.1 La « boîte à outils »

Nous avons vu que la démarche sociologique cherchait à répondre à la question : comment la vie en société est-elle possible ? La vie sociale s'organise à l'intérieur de hiérarchies diverses, et les relations entre individus comme les rapports entre les groupes s'établissent selon des polarités : dominants/dominés, dirigeants/dirigés, gouvernants/gouvernés… L'universalité de ces polarités peut être contestée. Pierre Clastres (1934-1977) caractérise les sociétés primitives comme des sociétés refusant l'État, défini par lui comme une structure de pouvoir fondée sur l'inégalité, et qui permet à une minorité d'obliger les autres à travailler et à produire pour elle. Ce refus s'organise autour d'une restriction des besoins et de rites limitant les possibilités d'agir du « chef ».

Cependant, nul ne met en cause l'importance de ces polarités au sein des sociétés contemporaines. On les définira comme des ensembles socialement constitués de *positions* inégalitaires et différentielles organisant et

légitimant le partage des biens et des tâches, matériels et symboliques.

Selon un point de vue analytique, on peut dire que chaque individu trouve à sa naissance et acquiert tout au long de sa vie une identité sociale, double inséparable de son identité individuelle. Même dans les sociétés primitives valorisées par Clastres, où les relations de pouvoir s'avèrent beaucoup moins individualisées que dans les nôtres, la division par sexe ou par âge des activités, des ressources et du prestige se révèle contraignante : l'arc aux hommes et le panier aux femmes.

À ces positions correspondent des *statuts sociaux*. Pour chacun d'entre nous, ceux-ci peuvent être définis comme l'ensemble des comportements, des solidarités et des exclusions auxquels nous pouvons nous attendre de la part des autres.

Ce statut individuel est lié aux statuts sociaux des groupes d'appartenance : famille, classe d'âge, quartier, entreprise, profession… Ainsi une femme médecin, salariée, âgée de trente ans, célibataire, handicapée physique, issue d'une famille aisée occupera dans notre société un statut sans cesse redéfini par les situations relatives des groupes de référence.

Ces références peuvent être évaluées selon différentes « échelles » : richesse, pouvoir, prestige, savoir… Le mot d'« échelle », métaphore commode, peut prêter à quelques dérives car il suggère une classification claire et possède un fort pouvoir évocateur. Ainsi de la définition des employés par Michel Crozier : « L'employé est au bas de l'échelle, certes, mais du moins il est déjà sur l'échelle. » Ce mot ne doit pas nous faire oublier que les hiérarchisations font l'objet de conflits non seulement pour la détermination des différentes positions mais pour leur légitimation, aux yeux de tous, condition même de l'existence des « échelles ». Ces conflits sont un des objets d'étude privilégiés de la sociologie.

Aux statuts correspondent des . Ces rôles forment l'envers des statuts. Ce sont les comportements attendus par la société des individus qui occupent un certain statut. Savoir « jouer un rôle », ou « ses rôles », « tenir sa ou ses places » constitue des éléments importants de la reproduction des statuts au cours du temps. La complémentarité des rôles assure la régulation des relations sociales. Cela ne veut pas dire que les pratiques correspondent aux comportements types attendus du titulaire d'un rôle.

Les décalages observés constituent un des moteurs du changement mais ce changement passera par une redéfinition de ces rôles. Que l'on pense aux mutations actuelles des rôles masculins et féminins. Certaines attentes présentent une permanence qui semble défier le temps. Au Moyen Âge, le chevalier se devait d'apparaître « sans peur et sans reproche ». Toute occupation d'une position sociale élevée suscite, plus ou moins, les mêmes contraintes. Pour un responsable, pouvoir attester d'un passé « sans tache » est un impératif qui souffre, il est vrai, de nombreuses exceptions.

La socialisation des individus inclut l'apprentissage des dimensions hiérarchiques et des rôles sociaux. Il n'en reste pas moins que ces derniers évoluent au cours du temps. Toute analyse sociologique comporte une composante historique. Une des erreurs à ne pas commettre consisterait à analyser une hiérarchie en se référant à un modèle normatif intemporel : le chef, le père, la femme… D'autant plus que les détenteurs de statuts privilégiés cherchent justement à rendre naturelles les composantes des statuts qu'ils occupent, comme ceux qui se trouvent dans des positions dominées s'efforcent de mettre en cause le bien-fondé de la domination.

Les identités collectives, images et références des groupes, se déterminent les unes par rapport aux autres. Les statuts et les rôles masculins se comprennent par rapport aux statuts et aux rôles féminins, et réciproquement. Le sexe fort

renvoie au sexe faible et le crée. L'usage des mots rend compte et renforce ces phénomènes. Ces définitions revêtent un caractère tautologique qui trouve sa consécration dans les dictionnaires, références « savantes » du sens commun. Féminin sera défini par : « être humain de sexe féminin ». Si les définitions restent relatives, elles n'en sont pas moins contraignantes et sources de souffrance comme de jouissance. Normes, règles, valeurs, institutions, rites sociaux, rôles et statuts permettent l'intégration des individus donnés dans une société. Cette intégration, jusqu'à maintenant, inclut des relations de domination et de pouvoir autour de hiérarchies qui trouvent ainsi leur légitimation.

De ce cadre, quelque peu formel et fonctionnel, quelques enseignements peuvent fonder un point de vue sociologique :

1. Tout d'abord, les individus qui partagent les mêmes conditions de vie ont tendance à développer des représentations communes. Celles-ci s'organisent selon des schémas généraux qui intègrent la définition des autres groupes et qui déterminent en partie le *sens* des actions de chacun. Le Nous se constitue par la détermination des autres : Eux, Ils, Autrui… Les frontières sociales des groupes découpent des territoires inégaux. Certains verront leur espace réduit à la simple parcelle de survie « symbolique » ; d'autres, au contraire, possèdent un point de vue étendu et des possibilités de déterminations variées, riches et complexes. La différenciation sociale est-elle nécessairement créatrice d'inégalités ? La sociologie ne peut répondre « scientifiquement » à cette question.

2. Ensuite, si la vie en société voit se développer des conflits et des solidarités entre les groupes, toute référence à une norme absolue permettant de fonder les échelles hiérarchiques relève de ce qu'on peut appeler un arbitraire social. Ni la race, ni les références à la nature ou à la science, ni la volonté divine, ou celle d'un groupe particulier ne peuvent être *légitimitées* par la sociologie comme fondement des hiérarchies. L'utilité sociale de la

sociologie se trouve aussi dans cette fonction critique des définitions des ordres établis.

3. Enfin, il est nécessaire de distinguer la hiérarchisation entre les valeurs inhérentes au classement qu'établissent spontanément individus et groupes sociaux, et les inégalités d'attribution des ressources au sein des sociétés, contingentes et non dictées par une nécessité qui s'imposerait à tous.

1.2 Les systèmes hiérarchiques « purs »

Disposant de ces quelques « outils », on peut aller plus loin dans l'analyse des types idéaux des systèmes hiérarchiques en partant des systèmes « purs » dans lesquels la hiérarchie des statuts et des rôles est visible, acceptée par le plus grand nombre et stable à travers le temps.

La caste

Elle peut être considérée comme la principale institution des sociétés traditionnelles Elle est spécifique de l'ensemble de l'Asie du Sud et a été particulièrement étudiée en Inde. Par sa durée, deux à trois millénaires, par ses fondements religieux et par ses conséquences contraignantes sur les pratiques sociales, ce système hiérarchique constitue un *type idéal,* une référence absolue pour l'étude sociologique des hiérarchies.

Le mot caste vient du portugais *casta* et signifie pur. C'est ainsi que se désignaient les brahmanes (les prêtres) aux conquérants portugais qui voulaient les christianiser. L'opposition pur/impur et les rituels qui lui sont attachés organisent un ordre strict pour classer les individus. Le système hiérarchique des castes étudié par Célestin Bouglé dès 1908, s'inspirant des règles méthodologiques d'Émile Durkheim, a été approfondi par Louis Dumont dans son ouvrage *Homo hierarchicus* (Paris, Gallimard, 1969). La hiérarchie est rigide et s'impose aux individus. Elle se décompose dans la tradition religieuse selon le système des quatre *varna* fondamentaux : prêtres, guerriers, producteurs

et marchands. Cette classification met hors jeu socialement les intouchables : « hors caste ».

Chaque *varna* définit un ensemble de rituels, d'habitudes vestimentaires (couleurs attribuées), alimentaires (végétariennes pour les brahmanes), de façons de parler, de professions spécialisées. La reproduction sociale se fait par le mariage à l'intérieur des castes (endogamie), assorti de l'interdiction du remariage des veuves pour les castes élevées. Culturellement, elle est légitimée par l'enseignement des brahmanes, seuls porte-parole autorisés de la représentation religieuse du monde. Dans la réalité, la stratification est plus complexe et plus souple. Les castes se divisent en sous-castes multiples, deux à trois mille en Inde, variables selon les régions. Des stratégies limitées d'ascension sociale peuvent être entreprises par les familles mais la rigidité des comportements est plus forte dans les castes élevées que dans les castes inférieures où des comportements plus libres et plus individualistes peuvent se manifester. Ces écarts entre le modèle idéal et la réalité quotidienne permettent l'utilisation de grilles explicatives différentes.

Ainsi Louis Dumont, perpétuant le « choix théorique » de Célestin Bouglé (1870-1940), s'en tient à un *paradigme holiste* privilégiant l'étude du système des castes comme garant de l'unité sociologique de l'Inde. Il oppose ainsi les sociétés holistes qui privilégient l'identité collective fondée sur le système hiérarchique de valeurs religieuses, reposant sur la primauté des relations entre les hommes, aux sociétés individualistes, les nôtres, qui font de l'individu un impératif identitaire : social, économique et culturel. Sans nier l'importance structurelle de l'appartenance à une caste ou à une sous-caste, d'autres secteurs conservent des approches plus individualistes.

Des problèmes fondamentaux pour l'Inde actuelle ou pour d'autres pays du (des) tiers-monde(s) comme la coexistence de systèmes religieux rigides avec des projets politiques démocratiques ou économiques de

développement (la Constitution de la République indienne ne reconnaît pas les castes) imposent une clarification des paradigmes sociologiques utilisés pour comprendre et expliquer les structures sociales.

La notion de caste est passée dans le langage sociologique courant pour désigner un groupe clos sur lui-même, à tendance endogamique, dont les membres partagent un système de valeurs et des comportements ritualisés.

Les sociétés d'ordres

La stratification en termes d'ordres ou d'états se retrouve tant dans certaines sociétés archaïques que dans les sociétés traditionnelles, ainsi en Europe, du XI^e^ siècle jusqu'au XVIII^e^. Elle repose sur une division fonctionnelle entre prêtres, guerriers et producteurs mise en lumière par Georges Dumézil pour qualifier la plupart des peuples indo-européens. Le système des ordres ainsi que celui des castes ne seraient que des cas particuliers de cette partition idéale.

D'un point de vue sociologique, la hiérarchie des ordres repose sur le critère de l'honneur social attaché aux différentes fonctions. L'accès aux ressources matérielles et symboliques n'est qu'une conséquence de l'appartenance aux différents ordres, appartenance consacrée et sanctionnée par la loi, identifiée longtemps à la parole du roi. La fonction économique n'est pas, dans la plupart de ces sociétés, la fonction la plus valorisée. Au XVI^e^ siècle, en France, va culminer la conception de l'honneur noble lié à la bravoure et à la morale guerrière. Une loi, en 1560, interdit aux nobles les occupations « viles et méprisables » comme le commerce. La place dans la hiérarchie se paie au prix du sang. Cette conception perdurera dans le rite du duel qui, malgré son interdiction en 1547, se maintiendra longtemps en France. Le signe de cet honneur sera le port de l'épée, gage de prouesses réelles ou imaginaires.

La différence avec le système des castes n'est pas une différence de nature. Les deux hiérarchies sont impératives,

héréditaires. Elles font l'objet d'un consensus plus ou moins général et sont sanctionnées par la loi ou par celui ou ceux qui l'incarnent. La différence est une différence de degré. Pour les sociétés d'ordres, la tendance à l'endogamie et à l'hérédité des fonctions varie dans le temps. Louis XI anoblit des bourgeois avec le souci stratégique de faire contrepoids aux nobles féodaux. Le développement de l'artillerie brouille les cartes et rend plus difficile la manifestation de la bravoure guerrière. Des roturiers s'illustreront dans les combats ôtant ce monopole aux nobles. Les bouleversements techniques et la centralisation administrative vont accentuer le décalage entre la hiérarchie économique, la hiérarchie de prestige et la hiérarchie des compétences. La noblesse d'épée se double de la noblesse de robe, et les titres de noblesse seront bientôt à vendre aux bourgeois les plus riches.

Le système d'ordres a constitué un type idéal auquel, même si la réalité sociale était différente, se référaient les acteurs. Par sa cohérence et ses oppositions hiérarchiques simplifiées, il conserve une place importante dans l'imaginaire collectif. Quand un commentaire porte sur les hiérarchies sociales, actuelles, certaines images symboles reviennent : les « princes qui nous gouvernent », les « barons de la finance », les « féodalités » qui se partagent la France…

2. La sociologie classique et les hiérarchies sociales

La sociologie naissante se devait de privilégier l'analyse des hiérarchies dans une société européenne en pleine mutation au XIX^e^ siècle.

Comme l'écrivait Durkheim : « Entre Dieu et la société, il faut choisir. » Les sociétés industrielles qui se laïcisent laissent un vide quant à la justification symbolique des hiérarchies. Les transformations économiques, sociales et politiques sont profondes au XIX^e^ siècle. Dans l'industrie, se généralise un nouveau rapport de subordination : le salariat industriel qui met face à face deux nouvelles catégories, les propriétaires des entreprises et les ouvriers. La croissance

économique qui va suivre modifiera le jeu social en jetant les bases de l'« égalisation des conditions » pour tous les individus (selon le mot de Tocqueville). Le « désenchantement » des rapports sociaux facilite le développement de la démocratie politique à travers l'avènement du suffrage universel : un homme = une voix.

Légalement, chacun a les mêmes droits politiques et économiques. Cette uniformisation juridique se développe en relation avec la généralisation de l'économie marchande. L'argent va constituer le principal mode d'accès aux ressources matérielles et va trouver une nouvelle dignité. Dans les faits, les inégalités se révèlent à travers les enquêtes qui commencent à se multiplier.

Elles apparaissent au grand jour avec l'essor considérable de l'urbanisation. Les concentrations nouvelles d'hommes, de femmes et d'enfants rendent plus visibles les différences sociales.

2.1 La constitution de deux traditions sociologiques au XIX^e^ siècle

Karl Marx

Le marxisme propose la première grille explicative. Karl Marx ne rompt pas avec l'analyse des hiérarchies en termes d'ordres.

Le système d'ordre se transforme mais les hiérarchies qui se mettent en place conservent la même rigidité. La bourgeoisie industrielle prend la place de l'aristocratie foncière et son pouvoir s'étend sur tous les domaines de la vie en société : économique, social, politique et culturel. Les inégalités sont aussi figées que par le passé, et la démocratie politique n'est qu'un masque derrière lequel s'étend une nouvelle domination.

L'égalité devant la loi protège la propriété privée qui, pour Marx comme pour Rousseau, explique le caractère cumulatif des inégalités : les hiérarchies dans les sociétés capitalistes reçoivent une explication globale. Elles sont

liées au nouveau mode de production qui s'édifie au XIXe siècle. L'importance des investissements, la généralisation de l'économie marchande et la croissance du salariat font des propriétaires des moyens de production industriels la nouvelle classe dominante.

Alexis de Tocqueville : une approche différente

La hiérarchie en termes d'ordres est bouleversée. Si Karl Marx mettait l'accent sur le nouveau mode de production industriel qui se généralise, Tocqueville, lui, place l'essence des sociétés modernes sur un autre plan.

Ces sociétés se caractérisent par l'« égalisation des conditions », principalement sociales et juridiques, des individus. Cette égalisation, fondement de la démocratie, fait naître des sociétés dépourvues de tout système hiérarchique stable, où chacun se considère comme l'égal de tous. Les membres de ces sociétés ne sont pas placés les uns à côté des autres. Certes, les inégalités de richesse peuvent être extrêmes mais la frontière entre riches et pauvres est mobile. Chacun peut prétendre, tout au moins croit pouvoir prétendre, monter dans l'échelle sociale ou craindre d'en descendre les échelons.

Ces bouleversements font éclater la structure hiérarchique traditionnelle. Les attributs de cette structure se décomposent. Le pouvoir politique oscille entre la masse des citoyens personnifiée par la nouvelle déesse, l'opinion publique, et les représentants d'une bureaucratie politique centralisée. La richesse se diffuse et permet la constitution d'une classe moyenne de plus en plus nombreuse.

Le prestige social se porte sur des signes et des objets divers déterminant une lutte générale pour la conquête d'un statut dont les critères peuvent être sans cesse remis en cause.

2.2 L'élaboration d'outils d'analyse différents

La notion de classe sociale

On ne peut dissocier cette notion de l'œuvre de Marx, bien que lui-même reconnaisse l'avoir empruntée aux historiens « bourgeois ». Son utilisation tant dans le langage courant que dans les polémiques politiques nécessite une clarification de ses origines.

Pour Marx, les classes sont « inscrites » dans la réalité sociale et existent indépendamment de celui qui cherche à les dénombrer ; leurs luttes déterminent le changement. La question de leur nombre dans une société donnée revêt une importance secondaire. Dans les livres de Marx, ce nombre varie : deux dans le *Manifeste,* trois dans le tome III du *Capital,* sept ou huit dans les analyses plus historiques concernant les sociétés française et allemande au XIX^e^ siècle. L'idée fondamentale tient dans la tendance à la polarisation entre deux classes dont l'antagonisme irréductible sera défini comme le moteur du changement : la bourgeoisie et le prolétariat industriel. Cependant, le problème de l'appartenance à une classe ou à une fraction de classe va soulever des problèmes théoriques et méthodologiques qui n'ont pas encore été résolus. L'analyse marxiste manifeste une souplesse créatrice d'ambiguïté mais aussi féconde. En simplifiant, l'appartenance de classe relève de deux paradigmes sociologiques différents :

– Le premier paradigme, *holiste,* ne tient pas compte de la conscience des individus, sinon de celle du sociologue… Le procès de production dans l'industrie capitaliste crée deux positions : celle d'exploiteur et celle d'exploité. Les exploiteurs, grâce à la propriété des moyens de production, prélèvent un surplus mesuré en unités de travail. La propriété juridique et surtout la maîtrise et le contrôle de l'ensemble de la division du travail permettent à cette domination de se reproduire. Cette analyse a soulevé de nombreux débats. Les notions de surtravail salarié ou de *plus-value*, théoriques et impossibles à mesurer empiriquement, semblent relever, pour beaucoup d'auteurs, d'un coup de force théorique. Elles se sont prolongées à travers les notions de travail productif et de travail

improductif. On peut douter de la portée heuristique de ces instruments pour analyser une société qui va se complexifier, multipliant les professions et généralisant le salariat. Les débats pour savoir si tel ou tel groupe social appartient ou non à la classe des travailleurs productifs (débats qui alimentent les analyses marxistes des années 1960) rappellent la question du sexe des anges.

Selon cette perspective théorique, c'est le mode de production capitaliste qui détermine les *positions* des classes sociales. Les comportements individuels et les actions collectives sont expliqués par les fonctions remplies par ces positions dans la reproduction du système : « Dieu, ce sont les forces productives », selon le mot de Paul Lafargue. Les antagonismes irréductibles entre propriétaires des moyens de production et propriétaires de leur seule force de travail déterminent et influencent tous les rapports sociaux fondés sur d'autres découpages (profession, sexe, âge…).

– Le second paradigme relève d'une explication *subjectiviste.* Il n'y a pas d'appartenance de classe sans conscience de cette appartenance. Cette prise de conscience est nécessaire pour expliquer pourquoi les comportements individuels ou collectifs s'écartent d'objectifs utilitaires immédiats. Pourquoi l'ouvrier se battrait-il au risque de perdre son emploi ?

Le problème de la conscience de classe est un de ceux qui ont soulevé le plus de controverses.

Il pose un problème logique, car se reconnaître dans une classe suppose que la question de l'existence de cette classe ait déjà été résolue.

Il pose également un problème politique. Qui dit conscience de classe dit conscience des intérêts à long terme de cette classe, remise en cause radicale du mode de production et actions collectives pour agir en fonction de ce but. Mais qui peut se prévaloir de ce rôle d'interprète et d'analyste ?

Il pose enfin un problème philosophique. La philosophie matérialiste, qui permet de fonder l'analyse en termes de lutte des classes, rencontre une philosophie idéaliste qui fait de la conscience de classe des exploités la seule susceptible d'incarner l'avenir des sociétés capitalistes.

Sur ces points, Marx s'en tient à ce qu'il faut nommer un acte de foi. Il croit que, dans la lutte, les « masses ouvrières » peuvent devenir une classe sociale non seulement consciente de ses intérêts mais aussi seule consciente de la logique du système d'exploitation capitaliste.

Certains auteurs marxistes comme Lucien Goldmann (1913-1970) ont cherché à fonder « objectivement » cette conscience de classe. Les grands mouvements de masse revendicatifs comme 1936 et 1968 ou des œuvres culturelles « populaires » dans lesquelles se reconnaîtraient des générations différentes, permettraient l'édification d'une conscience collective dépassant la conscience individuelle d'appartenance à un moment donné.

La notion de statut social ou de groupes de statut

Max Weber ouvre une autre voie. Il s'agit de rendre compte des hiérarchies en évitant le double piège du réalisme étroit : les classes existent (« Je les ai rencontrées ») et celui du subjectivisme (« Les classes sociales existent, je les ai entendu parler »). Des notions comme « classe », « statut » ou « parti » vont permettre l'étude comparée des hiérarchies dans toutes les sociétés humaines. Cette voie a été qualifiée de *nominaliste*. Le sociologue cherche à décrire une hiérarchie à l'aide d'instruments méthodologiques applicables à toute société.

La notion de classe est limitée à l'ordre économique. Elle rend compte d'une stratification structurelle qui découpe la société en différents groupes disposant de *chances* inégales pour acquérir des biens, du travail ou du prestige sur les différents marchés. Dans les sociétés modernes, Weber distingue les classes possédantes détentrices des richesses et

les classes d'acquisition qui monopolisent certaines fonctions économiques (entrepreneurs, marchands, banquiers, ingénieurs) en raison de leurs compétences reconnues comme telles par le reste de la société à tort ou à raison. Les relations entre les classes ne se résument pas à des conflits irréductibles, et l'appartenance à l'une ou l'autre d'entre elles n'a pas de conséquences mécaniques sur le comportement des individus.

L'intérêt de classe est une expression trop ambiguë. Weber distingue la classe sociale de la *communauté*, définie par un sentiment d'appartenance déterminé par le partage de contraintes quotidiennes communes. Seule cette conscience d'appartenance à une communauté paraît contenir un poids suffisamment fort pour pousser à l'action sociale. Bref, la notion de classe résume les relations qu'entretient un groupe avec les moyens de production qu'il utilise, les produits qu'il fabrique et les rapports particuliers qu'il établit avec les bénéficiaires de son activité. Les paysans, les commerçants forment des classes et développent des représentations symboliques communes : « mentalité magique » pour les paysans ou tendance au « calcul rationnel » pour les commerçants.

Une autre forme de stratification peut être mise au jour : celle qui partage les individus en groupes de statut. Elle est fondée sur le *prestige*, critère qui repose sur une définition sociale et non sur une mesure objective. Dans les sociétés modernes, la poursuite de l'« honneur », la crainte du « déshonneur » sont des motivations puissantes qui justifient la constitution de « styles de vie » différents et expliquent la tendance à l'endogamie des groupes de statuts. À l'intérieur d'une classe, comme celle des commerçants, coexistent des groupes de statuts très différents : de l'armateur richissime au marchand ambulant.

Enfin, mais d'une nature différente, puisque plus spécifique, Max Weber indique une autre forme de stratification : celle des partis politiques, groupements organisés pour la conquête du pouvoir. Historiquement liés

aux « groupes de statut », ils deviennent plus autonomes dans les sociétés modernes.

Cette analyse générale des hiérarchies fournit un ensemble de notions qui seront complétées par des études empiriques pour comprendre chaque situation historique.

3. L'analyse des hiérarchies sociales dans la société française contemporaine

Les sociétés industrielles se sont transformées. La croissance des niveaux de vie a provoqué divers changements. Des domaines comme la formation, la santé, les loisirs, la culture, privilèges d'une minorité, sont devenus accessibles au plus grand nombre. Ces changements ont multiplié les cases sur l'échiquier social tout en rendant plus complexes les critères d'appartenance : comment désigner ces nouvelles catégories de salariés et comment se désignent-elles elles-mêmes ?

Le développement des bureaucraties tant privées que publiques et celui du système éducatif ont aussi modifié le paysage. L'équivalence, propre au XIX^{e} siècle, entre la condition ouvrière et le statut juridique de salarié n'existe plus. Le nombre d'ouvriers tend à diminuer, celui des paysans à devenir très minoritaire, tandis que le statut de salarié se généralise imposant le diplôme scolaire comme nouveau critère de statut social. Tout le monde « vend sa force de travail », du PDG au manœuvre immigré, de l'employé de bureau au président de la République.

La société moderne prend du ventre ; la plupart des salariés se classent eux-mêmes dans les catégories moyennes. Elle perd aussi la tête ; il devient plus difficile de tracer les contours des catégories sociales dirigeantes. Elle traîne enfin les pieds ; avec l'accroissement du chômage, la misère et la privation redeviennent visibles aux yeux de tous. Les difficultés rencontrées pour définir l'unité sociologique des sociétés modernes (sociétés de classes, sociétés de masses, sociétés composées de stratifications multiples, sociétés à deux vitesses…) peuvent seulement

croître avec la multiplication des sources d'informations (statistiques, monographies, témoignages, enquêtes…).

Plusieurs grilles d'analyse sociologique ont été appliquées pour comprendre ces bouleversements. Nous nous limiterons aux sociologues français.

3.1 Enjeux économiques et domination symbolique

La société française reste une société de classes

Certains sociologues sont fidèles aux postulats marxistes. Ainsi Christian Baudelot, Roger Establet et Jacques Malemort proposent une analyse de la société française des années 1960-1970. Le « conflit central » resterait celui qui oppose la « classe ouvrière » aux « dirigeants ». Cette opposition, irréductible, trouverait sa vérification empirique dans l'analyse de la consommation des différentes classes sociales.

Dans *Qui travaille pour qui ?* (Paris, Maspero, 1981), ces auteurs ont calculé la part de travail salarié utilisée par chaque catégorie. Les résultats, même si les modes de calcul peuvent être contestés, sont éclairants. En 1971, année retenue pour ces calculs, les besoins de consommation de 100 cadres supérieurs ont requis le travail de 141 personnes, alors que pour ceux de 100 ouvriers qualifiés, seuls 41 travailleurs ont été nécessaires.

Les besoins seraient donc différents selon les classes sociales assimilées, avec des réserves cependant, à des catégories socioprofessionnelles. Ils sont conditionnés par les exigences de la vie professionnelle et donc selon la place de chaque groupe dans le mode de production capitaliste. Contrairement à certains « lieux communs sociologiques », les Français ne seraient pas tous « aliénés » dans un processus de consommation sans fin dont les normes, banalisées, seraient fixées par les entreprises à travers les médias et la publicité. Chaque classe conserve un mode de vie spécifique.

D’autre part, les objets consommés sont conçus par les classes dominantes. Analysant la consommation d’automobiles, les auteurs concluent : « La consommation populaire – consommation d’occasion deux fois sur trois – se trouve donc être le moteur […] de la consommation bourgeoise et petite-bourgeoise », puisqu’elle finance indirectement l’achat de voitures neuves. Non seulement les classes populaires sont dans l’obligation de consommer les « restes » des classes dominantes mais les automobiles, considérées comme « populaires », ne sont en fait que le degré zéro de ce mode de transport.

L’histoire de la 2 CV Citroën montre que cette voiture a été conçue par les patrons de la firme, non pour répondre aux besoins des nouvelles catégories d’acheteurs mais pour élargir, aux moindres coûts, le marché et générer des profits. La 2 CV n’est qu’une voiture « tout en moins », par rapport à la voiture bourgeoise, comme l’ouvrier face au cadre supérieur.

La société française reste fonctionnellement au service des classes dominantes : « Il en va de la voiture comme de l’instruction : le peuple récolte les retombées de ce qui est réservé aux classes dominantes » (*ibid.*, p. 150). La lutte des classes demeure toujours d’actualité. Une classe reste définie par deux conditions : « Occuper une place déterminée dans les rapports de production et se caractériser en dehors du travail par un mode de vie particulier. »

Le conflit classe ouvrière/capitalistes reste toujours à l’ordre du jour. Les ouvriers « tiennent à bout de bras une France capitaliste » qui a poussé « la ségrégation sociale à un point tel qu’elle a créé une série d’isolats de plus en plus étanches et séparés les uns des autres ».

Quant aux catégories intermédiaires, analysées dans le livre *La Petite Bourgeoisie en France* (Paris, Maspero, 1974), elles se répartissent en fractions dominées de la classe dirigeante, ayant pour fonction de l’aider dans ses tâches de direction ou de gestion, et en catégories en voie de prolétarisation : les employés.

Les conflits existent, irréductibles, dans le cadre de la société française actuelle. Cependant leur issue reste imprévisible : « Les luttes de classes non capitalistes ne convergent globalement ni entre elles ni avec celles de la classe ouvrière. »

La lutte entre les classes sociales

Elle porte non seulement sur des enjeux économiques mais aussi, et surtout, sur des enjeux symboliques Pierre Bourdieu propose une synthèse des approches classiques. De l'analyse marxiste, il conserve le postulat de base : la division entre dominants et dominés. En faisant référence aux analyses wébériennes sur le concept de légitimité, il montre à travers un examen minutieux des pratiques sociales comment le rapport de domination peut être étendu hors de la sphère économique. Les acteurs donnent un sens à leurs actions. Ce sens se caractérise par un souci de *distinction*. Se distinguer, c'est se nommer, tout en nommant les autres. C'est aussi jouir de cette différence dans la mesure où la distinction s'établit dans une relation hiérarchisée.

Chaque protagoniste dispose non seulement de ressources matérielles mais aussi de ressources sociales (relations, famille), culturelles (diplômes, connaissances) et linguistiques (maîtrise des usages légitimes de la langue). Ces ressources peuvent être assimilées à des *capitaux* car elles sont soumises à la même loi d'accumulation que le capital économique, et ces capitaux différents peuvent, en dernière instance, être convertis en capital économique (une relation, un diplôme, le « savoir parler » se monnaient).

Ces ressources sont investies dans différents *champs,* correspondant aux différentes pratiques sociales : le sport, la mode, les loisirs, le travail… Chaque champ est hiérarchisé. Ces hiérarchies sont reliées entre elles (le sport est aussi un métier) mais possèdent une certaine autonomie qui explique l'histoire spécifique de chaque champ. Même si l'on peut relier l'évolution historique du sport aux caractéristiques socio-économiques générales, cette évolution conserve une

spécificité irréductible. La logique d'autonomisation d'un champ particulier perpétue la démarche de Max Weber. Une demande sociale apparaît, demande de loisirs par exemple, qui va susciter la création d'un corps de spécialistes qui, à leur tour, vont susciter ou modeler des besoins nouveaux leur permettant d'asseoir leur domination.

La logique du fonctionnement interne peut être décrite en utilisant la métaphore du marché. Sur les marchés décrits par la science économique, s'échangent des marchandises ; sur les « marchés sociaux », se crée et se distribue du sens. Ce sens confère une identité aux acteurs en les distinguant les uns des autres. Ce souci de distinction mène le jeu social. Réussir dans un champ, c'est toujours plus que réussir matériellement. Tous les individus ne sont pas placés avec les mêmes chances sur la ligne de départ de cette course à la distinction. Ces chances sont conditionnées par l'appartenance de classe.

Sur les différents marchés, les acteurs adoptent le comportement de tout entrepreneur : maximiser un profit. Il s'agit d'un profit de distinction. Cette stratégie commune se particularise en stratégies plus fines. Ceux qui occupent les positions dominantes dans les différents champs vont mener des stratégies de conservation de l'état du champ. Sur le plan symbolique, ces stratégies consistent à renforcer la norme commune, le « cela va de soi », le système de goûts et de dégoûts, vis-à-vis de toutes les pratiques. Ce système permet, à partir de la maîtrise de la norme, la domination du champ.

Ceux qui possèdent quelques atouts vont contester cette norme commune et mener des stratégies de subversion en s'efforçant de dévaloriser la norme dominante : « Cela ne va plus de soi. » Si cette dévalorisation réussit, le capital constitué à partir de l'ancienne norme se dévalorise dans le même temps. Exemple : la compréhension sociologique des évolutions dans le marché de l'art avec l'accession de certaines avant-gardes au haut de l'échelle alors même que le but affiché était pourtant la négation des normes

artistiques elles-mêmes. Ainsi de la dévalorisation de certains diplômes qui ne sont plus définis comme synonymes de compétence : diplômes universitaires, baccalauréat…

Pour éviter les pièges tendus par la notion de conscience de classe, Bourdieu développe, en le renouvelant, le concept d'*habitus*. Ce concept, dans la théorie de notre auteur, joue un rôle fondamental. L'acteur social n'est ni totalement déterminé par les structures ni doté d'une capacité (d'où proviendrait-elle ?) de s'affranchir de ces déterminations.

L'habitus est défini comme un « système de dispositions acquises par l'apprentissage implicite ou explicite qui fonctionne comme système de schémas cognitifs et corporels » ou « comme une structure structurée prédisposée à fonctionner comme une structure ». Derrière ces définitions, quelque peu indigestes, s'affirme le souci de Bourdieu de dépasser la vieille opposition entre subjectivisme et objectivisme de la conscience de classe. Si chacun possède un habitus singulier, il existe des classes d'habitus qui séparent les différents groupes sociaux. Et l'habitus singulier est impossible à décrire puisqu'il se modifie constamment. On ne peut décrire que les grands traits structurels et structurants des habitus de classe. Les classes populaires, dominées, ont un habitus fermé, statique, qui ne leur permet pas de transformer les champs sociaux ou alors dans des cas exceptionnels (le fils d'ouvrier qui « réussit »). Cette réussite ne peut intervenir que dans des champs particuliers : sport ou spectacle, par exemple, et reste, en dernière instance, contrôlée symboliquement par les classes dominantes (le « chanteur populaire », le « champion populaire »).

Si l'ensemble des concepts : habitus, champs sociaux, capitaux économique, social, culturel et symbolique… n'a pas varié depuis le début des années 1970, l'importance accordée à chacun d'entre eux s'est modifiée. Aux déterminations économiques de différents champs succèdent

des analyses mettant l'accent sur l'autonomisation du symbolique.

Pierre Bourdieu met ainsi l'accent, dans ses derniers écrits, sur les rapports de forces symboliques. Une classe sociale, la classe ouvrière par exemple, existerait dans la mesure où un groupe serait capable d'imposer le concept dans les représentations communes des autres groupes. Plus que la domination économique, il faut analyser la capacité de nommer, d'imposer une définition sociale d'un groupe qui l'institue aux yeux de tous. Ainsi, imposer l'idée de l'existence d'une classe ouvrière avec toutes les dimensions théoriques, sociales et historiques que cette expression suggère, pourrait être un moyen pour un groupe de mener une stratégie offensive de subversion dans tous les champs. Les groupes dominants actuels, quant à eux, chercheraient à imposer des expressions plus défensives : les ouvriers, les travailleurs, les salariés, les catégories défavorisées, les exclus… Le mot même de classe est un enjeu fondamental entre les groupes sociaux.

3.2 Une rupture théorique

La fin des luttes de classes traditionnelles et l'apparition des nouveaux mouvements sociaux

Alain Touraine, en partant du constat général énoncé dans l'introduction, conclut à une rupture sociologique. La société industrielle du XIX^e^ siècle et du début du XX^e^ n'existe plus. Cette société était marquée par le conflit central entre les ouvriers d'industrie et les dirigeants d'entreprise. Le lieu central d'exploitation était l'usine, et le terrain particulier des luttes de classes l'atelier. Les ouvriers, ou plutôt leurs représentants à travers la constitution d'un mouvement syndical, remettaient en cause l'ensemble du système social qui reposait sur l'exploitation de leur travail.

Mais la société industrielle s'est transformée. La conscience de classe ouvrière est devenue moins radicale. Les revendications se sont portées sur l'amélioration des niveaux de vie et des conditions de travail. L'évolution des

technologies industrielles, avec l'automatisation des postes de travail et l'importance de la notion d'information, a largement modifié le paysage industriel, transformant beaucoup d'emplois en travaux de surveillance, supprimant les postes les plus pénibles physiquement et exigeant une qualification plus grande de la part des salariés. La société industrielle a fait place à une *société programmée*.

Le système de valeurs incarné par la bourgeoisie industrielle au XIX^e^ siècle, travail-croissance et progrès matériel, s'est réalisé avec la généralisation de l'économie marchande. Tout peut se produire et tout se vend : le loisir, la santé, la culture…

Les conflits sont toujours le moteur du changement mais ils doivent être pensés et fondés sur des bases nouvelles. Au mouvement ouvrier succèdent les *nouveaux mouvements sociaux* pendant les années 1960 : les mouvements féministes, antinucléaire, régionaliste, écologiste, étudiant. Le dominant n'est plus le bourgeois, mais le technocrate, qu'il appartienne au privé ou au public. Son but est la croissance des organisations qu'il dirige. Derrière le confort domestique, procuré par le « tout électrique », se cache le dirigeant d'EDF qui, en imposant le programme nucléaire, assure la croissance future de son entreprise. Le robot Moulinex ne libère pas que la femme mais renforce également le pouvoir des firmes d'électroménager. Le salariat féminin reste un piège s'il se réduit à obtenir un pouvoir d'achat supplémentaire pour l'acquisition de produits.

Touraine cerne les nouveaux enjeux qui sont devenus culturels : les relations inégales entre hommes et femmes, la protection de la nature, la préservation des « identités locales », l'éducation non déterminée par l'obligation de rentabilité et d'efficacité. Ces enjeux ont déjà été reconnus par les acteurs qui se sont organisés en mouvements sociaux. Ces mouvements restent encore minoritaires et susceptibles d'être « récupérés ». Ainsi conviendrait-il de distinguer les revendications féministes qui visent à l'égalité

des statuts (à travail égal, salaire égal) et le mouvement des femmes qui remet en cause le principe même de la domination masculine. Ces mouvements sociaux sont portés par les nouvelles couches moyennes salariées, plus éduquées, techniciennes ou liées au développement des services sociaux.

On peut trouver, dans cette théorie générale de la domination à l'œuvre dans les sociétés modernes, un souci théorique de fonder une nouvelle légitimité pour ces couches moyennes à la recherche d'un contre-projet de société. La crise économique et le chômage freinent ces nouvelles revendications. Mais le débat sur les enjeux du futur devra les intégrer.

Le rejet d'une théorie générale des hiérarchies sociales

Raymond Boudon incarne un autre courant et une autre tradition comme Henri Mendras, François Bourricaud ou Jacques Lautman. Ce courant s'oppose aux théories générales précédentes.

L'argumentation de ces auteurs, différente sur certains points, peut cependant être schématisée de la façon suivante :

– La classe sociale n'est plus un concept sociologique pertinent. La conscience d'appartenance s'atténue et semble le fait des seules classes moyennes, pourtant – selon la tradition marxiste – les moins « déterminées » par leur place dans les rapports de production. Les résultats d'un sondage SOFRES publiés par *L'Expansion* à la fin des années 1980 font apparaître que 56 % des sondés ont le sentiment d'appartenir à une classe sociale, et pour la majorité d'entre eux aux classes moyennes, contre 68 % en 1976, malgré les problèmes économiques et sociaux. La définition structurelle des classes en termes de places dans les rapports de production paraît de plus en plus formelle.

– Les divisions entre les groupes sociaux se multiplient et se chevauchent : revenus, statut juridique (salarié, fonctionnaire, indépendant, emplois précaires), statut social,

qualification, diplôme, classe d'âge, famille, milieu d'origine… Ces partitions de la société française forment un puzzle indéfini qui reste à reconstituer selon les besoins de chaque recherche.

– Pour certains sociologues, comme Boudon, les propositions précédentes ne marquent pas de rupture théorique. Le problème des hiérarchies sociales peut être posé dans les mêmes termes qu'au XVIII[e] siècle. Les inégalités résultent d'effets complexes produits par la concurrence entre les individus sur différents marchés liés les uns aux autres. Seul l'État peut et doit intervenir, ne serait-ce que pour des raisons électorales, mais cette action volontariste restera limitée et dans ses objectifs et dans ses résultats. Pour d'autres, comme Mendras et Forsé, une rupture est intervenue. L'individualisme, signe de la modernité, paraît être en partie réalisé dans les faits : l'habit ferait le moine. Maintenant, « les cadres supérieurs peuvent choisir de vivre comme des prolétaires, et les hippies et les ouvriers peuvent vivre bourgeoisement » (*Le Changement social,* Paris, Armand Colin, 1991, p. 128).

– La notion de classe se justifierait si l'on pouvait démontrer une convergence entre toutes les échelles hiérarchiques : richesse, savoir, pouvoir, prestige. Dans ce paradigme, la classe n'est plus qu'un cas particulier de la notion de strate sociale.

Boudon, suivant une tradition représentée en France par Raymond Aron, ne postule pas le caractère inéluctable des conflits sociaux dans les sociétés modernes. Tout au contraire, dans ces sociétés laïcisées et complexes, de nombreuses solidarités s'établissent et les oppositions font souvent place à des complémentarités. La diversification complexe des statuts légitime une autonomie plus grande des acteurs. L'identité sociale d'un individu devient alors le résultat d'une stratégie personnelle, « fruit de la multiplicité des aspects sous lesquels apparaît notre statut ».

La lecture des pages précédentes impose un constat : il existe plusieurs paradigmes sociologiques généraux pour

analyser un thème transversal comme de ces hiérarchies et la domination. Personne ne met en doute l'existence de ces hiérarchies et des inégalités qu'elles induisent dans la société française actuelle. Comme l'écrit Daniel Bertaux (*Destins personnels et structure de classe,* Paris, PUF, 1977, p. 40) : « La problématique des inégalités fonctionne aujourd'hui comme écran de fumée ; voilà pourquoi elle n'a, du point de vue sociologique, pas grand intérêt. » D'autre part, la mise à jour empirique des inégalités, nécessaire, ne permet pas en elle-même de rendre compte de la nature de notre société. Il s'avère important, pour la clarté du débat, de comprendre les paradigmes qui sont à l'œuvre derrière les analyses des relations de domination symboliques et économiques constitutives des sociétés modernes

Action collective et mouvements sociaux

La problématique de l'action collective a donné lieu à diverses conceptualisations. Certaines, datant de la fin du XIX^e^ siècle et s'inspirant des écrits de Gustave Le Bon consacrés à la psychologie des foules, ont attiré notre attention sur les mécanismes et les processus de contagion et d'hypnose, d'imitation et de mimétisme. D'autres, prenant appui sur différentes traditions dont celle inaugurée par l'École de Chicago et poursuivie par les tenants de l'interactionnisme symbolique, se sont intéressées aux phénomènes de *frustration relative* (Ted Gurr), de *dissonance cognitive* (James Geschwender), de *norme émergente* (Ralph Turner et Lewis Killian), de *croyances généralisées* (Neil Smelser), de *modernisation* (Karl Deutsch) ou de *société de masse* (William Kornhauser).

Une troisième perspective, tirant parti des enseignements de la sociologie politique et de la

science économique, souscrit au paradigme de la rationalité et prend en compte incitations sélectives et effets d'agrégation. Chaque acteur, dans cette optique, est en situation d'interdépendance et cherche à maximiser son intérêt personnel tout en intégrant dans sa stratégie les attentes d'autrui. Dans certains cas (groupes « latents », selon la terminologie de Mancur Olson), la meilleure solution

consiste à prendre un « ticket gratuit » ou à faire « cavalier seul » (*free-rider*). Plusieurs raisons peuvent expliquer une telle conduite : le profit susceptible d'être obtenu n'est pas proportionnel à l'effort déployé en vue de l'acquisition ou de la jouissance du bien considéré ; la part du bénéfice total est d'autant plus faible que les effectifs progressent ; le coût correspondant devient supérieur au gain escompté. La décision d'affiliation ou de désertion ne dépend cependant pas exclusivement de ce type d'axiomatique et d'autres attitudes sont possibles. C'est ainsi que, face au mécontentement, un individu peut choisir de partir (*exit*) ou de rester ; s'il reste, de protester (*voice*) ou de se taire ; s'il se tait, d'œuvrer activement (*loyalty*) ou non (*apathy*) à la relation.

Reprenant les analyses de Peter Nettl, d'Anthony Oberschall et de Charles Tilly, des auteurs comme Doug McAdam, John McCarthy ou Mayer Zald ont bien mis en exergue l'importance de la composante organisationnelle, celle-ci pouvant être définie à partir d'une double modalité, *horizontale* (structuration communautaire ou associative) et *verticale* (degré d'implication ou de participation) :

		Contrôle social :	
		Consolidé ou reproduit	Mis en cause ou supprimé
Coopération :	Conservée ou améliorée	*Loyauté*	*Protestation*
	Détériorée ou supprimée	*Apathie*	*Défection*

Des contributions plus récentes, celles par exemple de Bert Klandermans et Sydney Tarrow, visent à enrichir cette modélisation en développant une approche multidimensionnelle davantage axée sur les valeurs et les identités.

Source : Gilles Ferréol, Lexique des sciences sociales, Paris, Armand Colin, 2000, p. 54-55 et Gilles Ferréol, Méthodologie des sciences sociales (avec Philippe Deubel), Paris, Armand Colin, 1993, p. 111.

CHAPITRE 4

INSTITUTION FAMILIALE ET PROCESSUS de SOCIALISATION

1. L'ARTICULATION FAMILLE/SOCIÉTÉ

2. VERS DE PROFONDES MODIFICATIONS

La sociologie de la famille constitue un point de rencontre entre démographes, historiens et ethnologues. Cette confrontation a donné lieu à des échanges féconds. L'utilisation conjointe de différentes sources (recensements, archives notariales, enquêtes de terrain ou monographies) s'est révélée en particulier très fructueuse. Les travaux les plus célèbres restent, en ce domaine, ceux de Philippe Ariès, Jean-Louis Flandrin, Peter Laslett, Claude Lévi-Strauss et Edward Shorter. Longtemps ignoré, l'ouvrage de William Goode : *World Revolution and Family Patterns* (Glencoe, The Free Press, 1963) est également considéré de nos jours comme un « classique ».

Plusieurs orientations ont été à l'honneur. Deux d'entre elles méritent d'être soulignées. La première s'intéresse à la *formation* et à la *structuration du groupe domestique* (le terme anglais *household* signifie à la fois groupe de résidence et groupe de consommation). Les typologies distinguées (communauté taisible, famille souche…) se réfèrent à des contextes socio-économiques bien spécifiques. Leur « universalité » (exprimée par la formule « Vivre au même pot et au même feu ») suscite donc de nombreuses réserves. L'organisation de la sphère productive, l'importance de la mortalité, le poids des coutumes en matière de succession ou d'héritage n'étaient-

ils pas déjà, sous l'Ancien Régime, signes d'instabilité ou de dislocation (fréquence des remariages, développement de courants migratoires) ? Le second axe de réflexion retrace l'*évolution* et la *diversité des systèmes de parenté*. Les relations de filiation s'effectuent selon une double modalité : directe ou collatérale. Si les classifications retenues prennent appui sur le clan ou le lignage, les « jeux d'alliance » obéissent à une règle d'exogamie (ouverture à d'autres groupes). Les liens nouvellement établis pourront être élémentaires ou complexes, directs ou asymétriques, immédiats ou différés.

Certains de ces thèmes (distribution des rôles, formes d'entraide, changements institutionnels) feront l'objet d'un traitement plus approfondi. Nos principales interrogations seront cependant consacrées à une problématique plus générale, celle de l'articulation famille/société. Le processus de socialisation occupe, dans cette perspective, une place prépondérante. Basée sur l'affectivité et en étroite corrélation avec les ressources et les aspirations des parents, l'éducation reçue par le jeune enfant recouvre – en réalité – plusieurs objectifs : perception de l'environnement, acquisition de cadres de référence, formation de la personnalité. Cette initiation prend des formes très variées. Nous verrons ainsi que de la *famille patriarcale* à la *famille associative*, les enjeux et les stratégies se transforment. Le « rapport à l'enfance », suivant les lieux ou les époques, aura par exemple tendance à valoriser tel ou tel type d'autorité. Les conceptions pédagogiques mises en œuvre seront elles-mêmes tributaires de nombreux paramètres : mentalités, milieux sociaux, traditions…

Après avoir fait le point sur ces différents conditionnements, nous examinerons – dans un second temps – les débats relatifs à la fragilisation du couple. Avec l'évolution des mœurs, les mutations de l'appareil productif et les modifications du cadre juridique, l'institution familiale a connu – ces dernières années – de nouvelles « régulations » (aisément perceptibles à travers l'étude des

indicateurs de nuptialité, de fécondité ou de divortialité). Si l'interprétation de ces phénomènes reste délicate, force est de constater la remarquable capacité d'adaptation des réseaux de parenté.

1. L'articulation famille/société

La famille est l'institution essentielle par laquelle est assurée la reproduction des relations sociales. Elle représente, avec d'autres « relais » (l'école, le groupe de camarades…), une instance de socialisation de premier ordre. Dès notre enfance, ne sommes-nous pas confrontés à certaines « manières de faire et de sentir » ? L'adoption de ce « code culturel » imprègne la plupart de nos actions. Lorsque, cette fois, les liens familiaux s'affaiblissent et – dans des cas extrêmes – se désintègrent, des conduites déviantes (voire délinquantes) sont susceptibles de faire leur apparition.

1.1 L'apprentissage des règles

Revenons sur les interactions entre acteur et système. Prenons comme point de départ l'exemple de Robinson sur son île déserte. L'expérience de la solitude ne peut se prolonger indéfiniment. Le regard d'autrui nous est indispensable. Il offre des points de repère et permet d'être reconnu. Notre existence, en effet, n'a de sens que par rapport à d'autres individualités. Sans cette présence, nous sombrerions peu à peu dans le doute et l'incertitude. La perception des « objets » et des « situations » risquerait d'en être altérée.

Dès l'instant où la vie en société s'impose à nous, nous devons nous plier à certaines règles. L'ordre social a ses propres exigences. Le respect de ces contraintes sous-entend que la « conscience collective » soit à même de produire et de diffuser un message de « normalisation ». La bonne réception de ce message oriente nos comportements dans une direction déterminée. Nous nous conformons à des impératifs et à des prescriptions (politesse, savoir-vivre, exactitude…). Cette acceptation, plus ou moins tacite,

s'enracine dans la tradition et préserve de bien des désagréments. Manquer à ses obligations peut être synonyme d'affront ou de violation. Porter atteinte à des coutumes solidement établies ouvre la voie à de sérieux conflits. Celui qui transgresse des interdits s'expose à des sanctions. Quiconque entend désacraliser tel ou tel commandement n'est pas à l'abri de représailles (discrédit, stigmatisation).

L'acquisition de ces différentes normes n'est nullement spontanée. De nombreuses étapes sont nécessaires. La compréhension n'intervient que très progressivement. La distinction code idéal/code réel n'est jamais enseignée et réclame beaucoup de perspicacité. Seul un contrat prolongé avec les réalités quotidiennes permet de mieux appréhender les marges de manœuvre dont on dispose. L'*apprentissage* nous aide à déchiffrer, puis à sélectionner, les informations qui nous sont adressées. Nous parvenons de la sorte – par tâtonnements successifs – à ne plus répéter les mêmes erreurs. Cet effort d'*intériorisation* ordonne notre pensée : les priorités sont hiérarchisées, et les moyens d'action légitimés. Par ce biais, notre stock de connaissances (formelles ou informelles) s'enrichit. Telle figure, qui initialement semblait difficile à exécuter ou à conceptualiser, devient par la suite plus familière (au point d'être considérée comme « naturelle » ou « évidente »). Ce travail de *routinisation*, en apparence anodin, n'en est pas moins très précieux, car il nous fait participer à ce que Peter Berger et Thomas Luckmann appellent la « construction sociale du monde ».

Notre degré d'adhésion est affaire de circonstances. Pour reprendre la terminologie employée par Robert Merton (*Éléments de théorie et de méthode sociologique,* trad. fr., Paris, Plon, 1965), cinq attitudes sont envisageables. La plus courante correspond au scénario de l'adaptation ou de la *conformité*. Lorsque se produit un excès de zèle, la voie est ouverte au *ritualisme*. Autre stratégie, tout à fait opposée : celle de la *rébellion*. La contestation est extrême et touche

l'ensemble des valeurs dominantes. Hostiles à la violence, les pratiques de désimplication ou d'*évasion* (rêve, mysticisme…) ne doivent pas être oubliées : la mise à l'écart est alors volontaire. Dernière issue, propre aux minorités actives : l'*innovation* (propositions d'aménagements, de réformes ou de transformations plus profondes). La société entretient avec la déviance des rapports complexes. Si répression et punitions s'abattent sévèrement sur les délinquants, une certaine mansuétude s'observe à l'égard des « mendiants » ou des « clochards ». La tolérance vis-à-vis de la folie ou de la marginalité demeure toutefois très variable selon les cultures.

On aurait tort d'imaginer que le processus de socialisation consiste à imiter passivement des modèles préexistants. Entre celui qui transmet et celui qui reçoit, un dialogue s'instaure. Les positions ne sont pas figées et sécrètent de nombreuses complémentarités. Le conditionnement n'est donc jamais parfait et se heurte à de multiples résistances. Reconnaissons cependant que la marque du « milieu » reste très prégnante. Comparée à d'autres « supports » (médias, système éducatif ou collectif de travail), la famille se singularise à plusieurs niveaux. C'est elle qui, la première, prend en charge les tâches d'éducation. En outre, l'influence qu'elle exerce ne se réduit pas à la période de l'adolescence mais se poursuit avec plus ou moins d'intensité tout au long d'une vie. D'une famille à l'autre, enfin, d'importantes variations sont à souligner.

1.2 Une première synthèse

Avant de détailler ces dernières propositions, un récapitulatif s'impose :

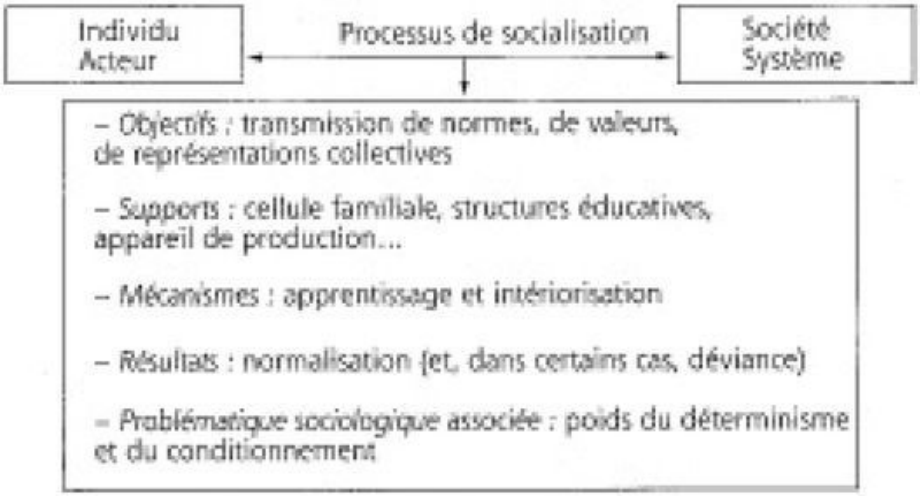

1.3 L'enfance, période de socialisation privilégiée

La famille incarne protection, autorité et affection. Le soutien qu'elle apporte développe les capacités d'éveil. Un sourire complice, par exemple, est un signe de tendresse et une invitation à aller de l'avant. Les progrès enregistrés se traduisent par une autonomie et une confiance accrues. Au fur et à mesure que l'égocentrisme cède le pas à la coopération, les ressources émotionnelles se diversifient. Le passage du « monde sensible » à l'abstraction et au raisonnement hypothético-déductif est assuré par différentes « logiques opératoires ». Les conseils et les recommandations des parents font office de régulation : l'individualisation des comportements n'exclut pas une « morale de la réciprocité » (écoute mutuelle). L'entourage immédiat offre ainsi sécurité, informations et encouragements.

Le cadre de référence qui prévaut pérennise certains engagements (préférences partisanes, croyances religieuses, projets professionnels). De la même manière, les préjugés auxquels nous succombons dès notre plus jeune âge ne disparaissent pas facilement. Cette « sédimentation » est au cœur de l'approche psychanalytique. Le contact avec la mère prend une importance capitale et s'exprimera chez l'adulte par des mécanismes de « projection », de « refoulement » ou de « sublimation ». Une identification réussie atténue l'« anxiété de persécution » et donne la possibilité de mieux réagir aux coups du sort. À l'inverse,

une communication déficiente peut aboutir à un cumul des handicaps (inhibition, sentiment de culpabilité, manque d'attention…). Des scènes de ménage répétées, un foyer désuni, une autorité parentale bafouée laissent des séquelles. Séparation, divorce, veuvage peuvent perturber également l'équilibre affectif. Les traumatismes qui en découlent sont parfois propices au développement de conduites délinquantes (agressivité contre des personnes ou des biens).

D'autres inégalités sont à relever. Selon la catégorie socioprofessionnelle d'origine, les enjeux éducatifs divergent. Alors que, dans les familles populaires, les qualités requises comprennent habileté manuelle et sens de l'observation, les milieux plus favorisés se focalisent sur la conceptualisation : la dénomination l'emporte sur le maniement. Les parcours scolaires, les attentes en matière d'emploi ou de formation s'en ressentent. Les ambitions d'un « héritier » (course aux diplômes les plus prestigieux) ne sont pas celles d'un « boursier » (accès à des filières techniques). Les positions occupées accentuent ce clivage (*cf.* les résultats de l'enquête FQP, p. 129-130).

1.4 Une très grande diversité

Le point de vue de l'ethnologue

Chaque culture a ses symboles et ses traditions. Les recherches consacrées par Abram Kardiner à la « personnalité de base » des jeunes Marquisiens nous indiquent que ceux-ci font un apprentissage précoce de la liberté. Liée en grande partie à la polyandrie, l'absence d'un véritable « système punitif » leur confère une plus grande indépendance. Chez les Alorais, l'image de la mère évoque des expériences de frustration : nourriture chichement distribuée, corrections arbitraires, assistance sporadique. Ces différentes tensions débouchent, pendant l'adolescence, sur des vols, des déprédations ou des fugues. En Afrique noire, l'enfant est entouré d'un pagne qui le relie au corps de celle qui le porte. S'il pleure, il suffit de le faire passer

sous le bras et de lui donner le sein tout en continuant à vaquer à ses occupations ; qu'il ait besoin de se soulager, il est alors possible de l'écarter quelques instants. L'Européenne compense une moindre disponibilité par des échanges plus intenses… Ces quelques observations illustrent bien l'importance de la dimension contextuelle (locale ou ethnique).

Des modèles qui évoluent

L'histoire et la sociologie des mentalités vont dans le même sens. Attachons-nous, par exemple, aux manuels de savoir-vivre. Leur lecture est à la fois divertissante et instructive. Les propos tenus sont certes très édifiants, les convenances du moment y sont célébrées avec emphase. Les informations recueillies ne sont pas pour autant dénuées d'intérêt. La sensibilité qui s'exprime correspond à l'« esprit du temps ». À la Belle Époque, le parfait gentleman est censé faire preuve de modestie, de courtoisie et de générosité. Il doit être capable de « subjuguer ses appétits », de « dompter ses défauts » et de ne pas choquer l'ingénuité féminine par un langage incongru et malséant. Si une jeune fille laisse tomber par inadvertance son mouchoir, il s'empressera de le ramasser et de le restituer avec tact et discrétion. La future épouse, pour sa part, évitera les « airs cavaliers » et les « postures languissantes ». Elle marchera d'un pas égal, ni trop vif, ni trop lent. Ombrelle en été et manchon en hiver lui donneront contenance. Bien comprise, la coquetterie est à encourager. Les techniques de séduction ne manquent pas : on devient souvent agréable et jolie « à peu de frais », en choisissant pour sa toilette les couleurs qui vont au teint, en soulignant la finesse de sa taille par une ceinture, en faisant valoir son pied par une chaussure aussi élégante que possible. Un col défraîchi, une blouse chiffonnée, une coiffure négligée font par contre mauvaise impression et sont donc à proscrire. Attentive à tous ces enseignements, une bonne maîtresse de maison sera de surcroît économe et méticuleuse ; elle se gardera des spiritueux et se souviendra que la gourmandise enlaidit…

Chaque génération crée ainsi ses propres « idéalités ». L'univers familial participe à la diffusion de ces modèles et de ces normes. Les valeurs qu'il véhicule épousent les sensibilités du moment.

Tel père, tel fils

L'enquête FQP (Formation qualification professionnelle) est une référence indispensable pour l'étude de la mobilité sociale. Elle permet de comprendre dans quelle mesure l'origine familiale influence les trajectoires socioprofessionnelles. Les résultats enregistrés sont, à cet égard, éloquents : l'autoreproduction de la paysannerie est toujours très présente, près de la moitié des fils d'ouvriers sont eux-mêmes ouvriers, la transmission du capital culturel reste particulièrement à l'honneur chez les cadres…

PCS du fils / PCS du père	Agriculteurs	Indépendants	Cadres	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Agriculteurs	88	12	8	11	13	18	16
Indépendants	2	29	14	12	10	9	13
Cadres	1	6	24	9	5	2	8
Prof. intermédiaires	1	10	20	16	9	6	11
Employés	1	7	11	11	14	7	9
Ouvriers	7	36	23	41	49	58	43
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Table de mobilité sociale : origines (en %, en 2003)

Cette table de mobilité a été établie à partir d'un échantillon de 40 000 personnes interrogées, ayant entre 40 et 59 ans. Exemple de lecture : 88 % des agriculteurs de 40-59 ans sont fils d'agriculteurs.

PCS du père \ PCS du fils	Agriculteurs	Indépendants	Cadres	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Agriculteurs	22	6	9	17	9	37	100
Indépendants	1	21	22	24	9	24	100
Cadres	0	6	52	26	6	9	100
Prof. intermédiaires	0	8	33	33	9	17	100
Employés	0	7	22	28	17	26	100
Ouvriers	1	8	10	23	12	46	100
Ensemble	4	9	19	24	11	34	100

Table de mobilité sociale : destinée (en %, en 2003)

Exemple de lecture : 22 % des hommes de 40-59 ans fils d'agriculteurs sont agriculteurs eux-mêmes.

Source : enquête FQP, 2003 (pour une contextualisation et une discussion de ces données, cf. les différents articles parus dans le volume 40, n° 1, janvier-mars 1999, de la Revue française de sociologie ; voir aussi, dans cette même revue, vol. 47, n° 3, juillet-septembre 2006, l'article de Camille Peugny sur la mobilité sociale descendante).

Cet « effet de lignée » (maintien des positions acquises de génération en génération) peut être interprété de différentes manières : certains auteurs mettront l'accent sur des contraintes de reproduction ou de domination, d'autres évoqueront les stratégies des acteurs et les changements structurels de l'économie (exode rural, tertiarisation…).

Toutes ces informations peuvent être synthétisées de la manière suivante :

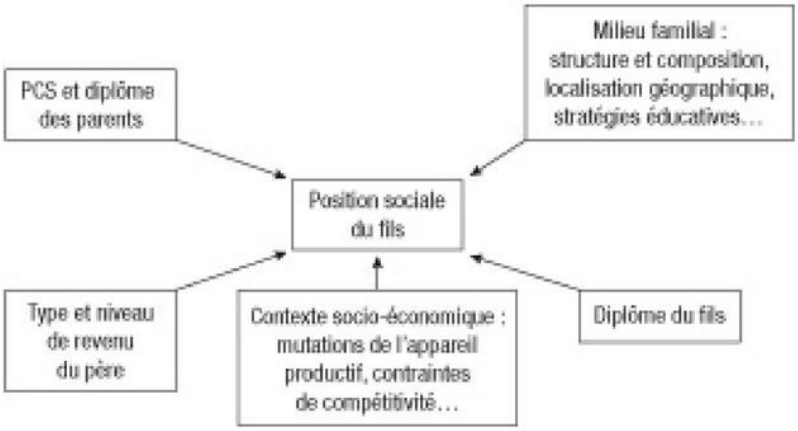

Principaux indicateurs démographiques France métropolitaine : 1949-2008

	1949	1959	1969	1979	1989	2008 (p)
Naissances (m)	869	826	840	757	765	801
Décès (m)	570	506	571	542	529	533
Excédent naturel (m)	599	320	269	216	236	268
Solde migratoire (m)	35	130	152	35	71	75
Variation totale (m)	334	450	420	250	307	343
Taux de natalité (t)	20,9	18,2	16,7	14,1	13,6	12,9
Taux de mortalité (t)	13,7	11,2	11,3	10,1	9,4	8,6
Taux de mortalité infantile (r)	60,3	29,6	19,6	10,0	7,5	3,6
Indice de fécondité (e)	2,98	2,73	2,53	1,85	1,79	2
Espérance de vie :						
hommes (a)	62,2	66,8	67,4	70,1	72,5	77,6
femmes (a)	67,6	73,3	75,1	78,3	80,6	84,4
Mariages (m)	341	321	381	340	280	267
Taux de nuptialité (t)	8,2	70,1	7,6	6,4	5,0	4,3
Population (1) (m)	41 647	45 465	50 528	53 731	56 577	62 449
Moins de 20 ans (1) (m)	12 556	14 665	16 748	16 149	17 720	15 297
65 ans ou plus (1) (m)	4 727	8 288	6 474	7 541	7 872	10 442
Moins de 20 ans (1) %	30,1	32,3	33,1	30,6	27,8	24,5
65 ans ou plus (1) %	11,4	11,6	12,8	14,0	13,9	16,7

(a) années ; (e) enfants pour une femme ; (m) milliers ; (p) provisoire ; (r) pour 1 000 naissances ; (t) pour 1 000 habitants ; (1) en fin d'année.

Source : Population et Sociétés, n° 454, mars 2009, p. 3.

Années	Moins de 20 ans (%)	20 ans à 59 ans (%)	60 ans et plus (%)	Âge moyen (années)
1950	30,1	53,6	16,3	35,3
1960	32,2	51,0	16,8	34,9
1970	33,2	48,8	18,0	34,8
1980	30,6	52,4	17,0	35,7
1990	27,8	53,2	19,0	36,9
2000	25,6	53,8	20,6	38,7
2005	25	54,1	20,9	39,5
2009	24,5	53,1	22,4	40,2

Années	0 à 19 ans (%)	20 ans à 59 ans (%)	60 ans et plus (%)
2020	22,5	50,2	27,3
2030	21,3	47,6	31,1
2040	20,6	45,9	33,5
2050	20,1	44,8	35,1

Source : INSEE Premère, n° 762, mars 2001 et n° 1004, février 2005 ;

Population, vol. 64, n° 3, juillet-septembre 2009, p. 445-494.

Pyramide des âges de la France au 1er janvier 2010

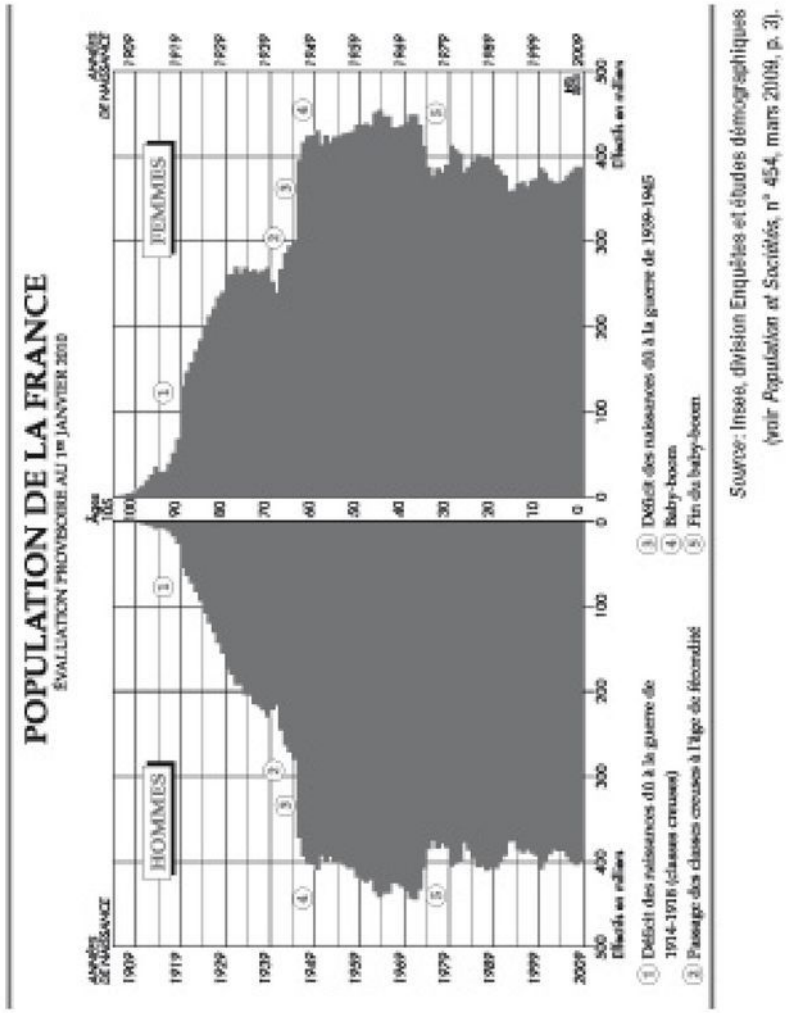

La relation entre parents et enfants n'est pas un invariant universel. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la préoccupation malthusienne de limitation des naissances était presque inconnue. L'enfant grandissait le plus souvent à l'extérieur de la famille, dans une relative indifférence. Son éducation se faisait sur le tas et ne respectait pas toujours rythmes biologiques ou soins corporels. La fatalité était de mise. Montaigne n'écrivait-il pas : « J'ai perdu deux ou trois enfants en nourrice, non sans regrets, mais sans fascherie » ? Dans ce contexte, les paroles de l'Ecclésiaste

(« Cajole ton enfant, il te causera des surprises ; joue avec lui, il te fera pleurer ») prennent un relief particulier tant on reste convaincu que la familiarité engendre l'irrespect. Avec l'émergence de la « première révolution contraceptive » (l'expression est de Philippe Ariès), des changements s'opèrent. La « logique du sentiment » fait son apparition. Un souci de promotion et d'investissement affectif se dessine progressivement. Ce « devoir de sollicitude » laisse entrevoir d'autres motivations : désir de sociabilité, exercice du pouvoir, besoin d'accomplissement… Les stratégies de procréation se veulent plus restrictives. La chute de la fécondité intervient ici bien avant la législation de l'avortement ou le développement de la pilule et du stérilet (*cf.* R. Granier *et alii*, *Démographie et sciences sociales,* Paris, Armand Colin, 2007).

Cycles de vie, rapports entre conjoints, relations de parenté vont être dès lors redéfinis. Voyons, à présent, de quelle manière.

2. Vers de profondes modifications

Nos sociétés industrielles ont connu, ces deux dernières décennies, d'importantes mutations. Certaines se rattachent à des paramètres socio-économiques (consommation de masse, féminisation de la main-d'œuvre, tertiarisation) ; d'autres renvoient aux nombreux changements intervenus dans les mentalités (retour de l'individualisme, influence de mai 1968). S'il est vrai que les principaux indicateurs démographiques témoignent de la fragilisation du couple (*cf.* p. 131-132) la famille demeure néanmoins une instance de socialisation particulièrement adaptée au monde moderne.

2.1 Un peu d'histoire

D'emblée, un constat. L'évolution des mœurs (plus grande permissivité, relâchement des contraintes d'ordre moral) et les révisions du cadre législatif (lois sur l'avortement, le divorce, la filiation) ont altéré les grands équilibres familiaux : répartition des rôles, nature de

l'autorité… Ces répercussions ont été couramment décrites sous un angle négatif : n'a-t-on pas évoqué, à ce propos, le spectre de l'« émiettement », de la « désintégration » ou de la « rupture » ?

La compréhension de ces différentes transformations présuppose un éclairage historique adéquat. L'articulation entre redéploiement de l'appareil productif et transformation des structures familiales nécessite, à ce niveau, quelques précisions. Observons, tout d'abord, que si ces deux sphères ne sont pas autonomes et obéissent à une logique commune : la division du travail, l'étude de leurs adaptations réciproques s'avère primordiale. Trois grandes périodes sont habituellement distinguées. La première se caractérise par la prépondérance d'une économie agricole et ne commence à s'estomper qu'avec le développement du processus d'industrialisation (1830-1890) : la famille *patriarcale* est alors dominante et s'impose comme unité de production. Chacun de ses membres, en fonction de son âge ou de son sexe, contribue à des tâches productives spécifiques. Fortement hiérarchisée, cette différenciation des activités trouve en elle-même sa propre finalité : on peut donc parler, en ce sens, d'« autorégulation ».

Avec l'urbanisation et l'émergence du salariat, la prolétarisation s'accélère et s'inscrit par là même dans des structures de type *conjugal.* La femme reste avant tout assujettie aux travaux ménagers et, lorsqu'elle travaille à l'extérieur, ce ne peut être qu'à titre complémentaire. Si l'élément masculin est toujours perçu comme l'apporteur prioritaire des ressources, l'obtention d'un salaire d'appoint (rendu possible par la tertiarisation des activités) répond le plus souvent à des nécessités financières et n'implique pas pour autant un allégement significatif des occupations domestiques les plus usuelles. Les ruptures dans la vie professionnelle demeurent fréquentes et dépendent, dans bien des cas, de circonstances familiales très précises (mariage, naissance, déménagement…). Un profil, au total, marqué par la discontinuité et où déqualification et

précarisation illustrent le poids des restructurations industrielles.

2.2 Le partage des tâches, symbole de la famille associative ?

La régulation ainsi à l'œuvre a connu son apogée lors des « Trente Glorieuses ». Depuis, d'autres perspectives ont pris forme. Intéressons-nous, sous cet angle, à un thème de nos jours très débattu : celui du « partage des tâches » (voir l'encadré p. 135-137). Un tel partage n'est-il pas à même de donner naissance à une configuration familiale d'ordre non plus conjugal mais *associatif* (la répartition des rôles entre conjoints se révélant plus équilibrée) ? Cette substitution, que l'on voit s'esquisser avec plus ou moins de bonheur, notamment chez les jeunes couples, est favorisée par la conjonction de facteurs tant juridiques (textes sur l'égalisation des chances et des conditions) que culturels (élévation des niveaux d'éducation). La généralisation des « familles à deux apporteurs » se heurte cependant à plusieurs butoirs. Outre le poids des traditions, il convient de ne pas mésestimer certaines « rigidités » : les femmes ont encore, en effet, un accès difficile aux emplois qualifiés et c'est à elles que sont réservées le plus souvent les activités à temps partiel.

L'ensemble de ces régulations peut être synthétisé à travers le schéma suivant :

	Système productif et structures d'emploi	Type de famille dominant	Régulation familiale par rapport au travail
1945	Agriculture et première industrialisation	Famille patriarcale	La femme travaille dans la famille ; autorégulation
	Développement de l'industrialisation et salarisation massive	Famille conjugale	La femme travaille à l'extérieur contre un salaire d'appoint ; régulation fondée sur le travail salarié de la femme
1975	Transformation du rapport salarial dans la crise et partage du travail	Famille à deux apporteurs	Toutes les femmes travaillent ; régulation fondée sur le partage du travail

Source : Marie-Agnès Barrère-Maurisson, in Sociologie du travail, vol. 26, n° 3, juillet-septembre 1984, p. 253.

L'organisation de l'espace domestique

Au sein du couple, la prise de décision et le partage des tâches dépendent de l'éducation reçue, des rapports de force et du pouvoir de négociation entre conjoints. Si, dans certains domaines (achat d'un appartement ou travaux d'aménagement), l'« égalitarisme » prévaut, dans d'autres (approvisionnement ou bricolage), une très grande spécialisation est encore de mise. Le tableau ci-dessous recense ces différentes « partitions » (en %) :

Type de questionnaire / Réponse de la femme		Prépondérance masculine « Toujours mon mari » ou « Mon mari plus que moi »)	Égalitarisme « Mon mari et moi égalitairement »)	Prépondérance féminine « Toujours moi » ou « Moi plus que mon mari »)	Total
Qui effectue	– les petites réparations ?	84	7	9	100
	– le lavage de la voiture ?	74	14	12	100 *
Qui décide	– du choix entre plusieurs situations pour votre mari ?	72	26	2	100 **
Qui effectue	– la déclaration de revenus ?	63	11	26	100
Qui effectue	– les achats de vêtements pour votre mari ?	21	50	29	100
Qui décide	– des lectures communes ?	18	62	20	100 *
	– du lieu de vacances ?	10	78	12	100 *
	– du choix d'un appartement ?	11	78	11	100 **
	– du choix des amis ?	5	90	5	100
	– des décisions à prendre pour les enfants ?	5	73	22	100
	– des aménagements à apporter au logement ?	9	61	30	100 *
Qui effectue	– les visites dans les magasins pour l'électroménager ?	6	58	38	100
Qui décide	– de l'achat d'un appareil électroménager ?	8	53	39	100
Qui effectue	– la gestion du budget ?	21	33	46	100
Qui décide	– si la femme doit travailler ou non ?	10	38	52	100 *

Qui décide	– des achats du mois ?	3	29	68	100
Qui effectue	– les préparatifs pour l'invitation de parents ou amis ?	2	32	66	100
	– les correspondances pour les fêtes ?	13	20	67	100
	– les courses courantes ?	6	21	73	100
	– les achats de vêtements pour vous ?	1	25	74	100
	– la vaisselle ?	4	19	77	100
	– les achats des vêtements pour les enfants ?	1	18	81	100 *
	– le nettoyage des sols ?	3	11	86	100
	– la préparation des repas ?	2	10	88	100

*Champ : 5 252 couples dont le « chef » (au sens de l'enquête) est salarié non agricole ou exerce une profession libérale. Statistique : INSEE, enquête Budget de famille l979. Lire ainsi : À la question : « Qui effectue les petites réparations ? », sur 100 femmes ayant donné une réponse, 84 ont répondu : « Toujours mon mari » ou « Mon mari plus que moi ». L'ordre des questions a été choisi de façon à faire apparaître des ressemblances dans la structure des réponses. L'importance des non-réponses est indiquée par les « étoiles » : * entre 15 et 25 % de non-réponses, ** de 25 à 30 % de non-réponses*

Source : Michel Glaude et François de Singly, in Données sociales, Paris, INSEE, 6e éd., 1987, p. 517. Voir aussi, pour une actualisation de ces données, les résultats de l'enquête ERFI(Étude des relations familiales et intergénérationnelles), in Population et Sociétés, n° 461, novembre 2009, p. 1-4.

Les arbitrages varient selon la PCS d'origine. On notera ainsi que ce sont les classes moyennes qui répondent le plus

à l'« idéal communautaire ». En milieu ouvrier, la prépondérance féminine se manifeste également par la prise en charge des problèmes de gestion.

2.3 Une institution en crise

Les arbitrages vie professionnelle/vie privée ne sont pas sans influencer la dynamique et les structures familiales. Comment, dès lors, rendre compte d'un tel impact ? Dans sa contribution à l'ouvrage collectif *La Sagesse et le désordre* (Paris, Gallimard, 1980, p. 247), Sabine Chalvon-Demersay faisait remarquer qu'aux yeux de l'opinion publique, la famille avait tendance à « se disloquer » : « Certains le déplorent, d'autres s'en réjouissent, mais tous se retrouvent unanimes pour une oraison funèbre. » Enquêtes et sondages confirment cette première impression : les familles nombreuses disparaissent inexorablement, la présence sous un même toit de couples de générations différentes appartient au passé, les recompositions s'accélèrent…

D'autres statistiques sont encore plus explicites et attirent l'attention sur une crise de la nuptialité, une banalisation du divorce, un développement de la cohabitation juvénile et un accroissement de la fécondité illégitime. Examinons tour à tour ces différents points.

La crise de la nuptialité

1972 fut une année record pour le nombre de *mariages* célébrés (416 000). Depuis lors, le mouvement s'est inversé et l'on assiste à un déclin sensible de l'engagement matrimonial : 312 000 unions ont été légalisées en 1982, 253 000 en 1994 (à partir de 1995, cependant, un timide redressement s'est amorcé, la barre des 300 000 étant presque franchie en 2000, même si un nouveau « décrochage » semble perceptible ces dernières années). Moins fréquentes, ces unions sont également plus tardives : entre 1975 et 2002, l'âge moyen est passé de 25 à 30 ans pour les hommes, et de 23 à 28 ans pour les femmes. L'ancrage dans le célibat s'accentue chez les 30-34 ans et se localise non seulement dans les campagnes les plus reculées

mais aussi – phénomène plus récent – dans les grandes agglomérations (à Paris, plus d'une jeune fille sur trois fête Sainte-Catherine). Précisons, en outre, que ce sont les militaires, les policiers, les artisans et commerçants qui semblent les moins menacés par les « affres de la solitude ». Après avoir longtemps défrayé la chronique, les agences matrimoniales n'en conservent pas moins une très grande utilité. Par-delà quelques abus, les services qu'elles proposent répondent à une demande sociale de plus en plus forte. La clientèle qui a recours à ce type de médiation n'est pas uniquement composée d'individus à problèmes, vulnérables ou immatures. Le répertoire des motivations ne se résume d'ailleurs pas à des troubles de la personnalité (conduites narcissiques, timidité…) mais traduit une exigence de sérieux et d'authenticité.

La banalisation du divorce

Les *divorces* se multiplient et surviennent de plus en plus tôt dans la vie du couple (la précocité du mariage, la période de conception du premier enfant constituent ici des « facteurs de risque »). Le nombre de jugements relatifs à ces « ruptures d'union » s'élevait à 50 000 en 1973 et à plus de 130 000 en 2008. Pareille diffusion touche – à des degrés divers – l'ensemble des catégories socioprofessionnelles (en premier lieu, les ouvriers, les cadres supérieurs et les professions libérales) mais demeure toutefois limitée en milieu rural. Si l'« indice synthétique de divortialité » continue à progresser au même rythme, il est à craindre qu'à moyen terme, plus d'un mariage sur trois ne se solde par un échec. Autre élément à prendre en considération : la loi du 11 juillet 1975 autorisant la procédure dite de « consentement mutuel ». Quelle que soit l'option retenue, la garde des enfants reste la plupart du temps confiée à la mère. Celle-ci perçoit d'ordinaire une « prestation compensatoire », sous forme de capital ou de rente mensuelle indexée. Notons, dans cette optique, que seules 35 % des pensions alimentaires sont versées régulièrement

et intégralement. De nombreuses familles monoparentales en subissent le contrecoup : leur niveau de vie régresse.

Le développement de l'union libre

On dénombrait en 2008 plus de 3 500 000 couples non mariés (les chiffres étaient respectivement de 1 500 000 en 1990, 860 000 en 1982 et 450 000 en 1975, plus d'un million étant pacsés). L'accroissement le plus spectaculaire concerne la *cohabitation juvénile* (ensemble des couples sans enfant formés de deux célibataires, et dont l'homme est âgé de moins de trente-cinq ans). Les effectifs de cette catégorie ont quadruplé entre les deux derniers recensements. Diverses interprétations ont été suggérées. La vie commune peut être envisagée comme une période transitoire précédant les « justes noces ». L'hymen, dans ce cas précis, est simplement différé. Pour d'autres, au contraire, cette forme de cohabitation exprime une remise en cause plus radicale de l'institution familiale : il ne s'agit plus d'une « étape provisoire » mais d'un « état définitif ». Nous sommes par suite confrontés à une aventure interindividuelle à laquelle ni l'Église ni l'État ne sont conviés. Cette « privatisation des valeurs » s'attache à promouvoir de nouveaux idéaux (primat de l'intimité et de l'égalitarisme). Remarquons, au passage, que les choix opérés n'ont pu s'affranchir des règles d'endogamie : une ouvrière n'a pratiquement aucune chance d'avoir pour partenaire un cadre supérieur. Longtemps dominantes, les attitudes en termes de stigmatisation se sont progressivement effacées au profit d'une plus grande tolérance : moins de 15 % des Français se déclarent « choqués » par de tels comportements. La honte et l'opprobre ont de même cédé la place à une bienveillante neutralité (droit à la Sécurité sociale, avantages fiscaux). Union moins solennelle et moins contraignante, le mariage ressemblerait désormais… à une sorte de concubinage légal. L'ampleur du mouvement n'a cependant pas suffi à compenser la chute de la nuptialité. À sexe et âge donnés, la probabilité de vivre seul ne cesse d'augmenter.

L'accroissement de la fécondité « illégitime »

Les *naissances hors mariage* gagnent aussi du terrain. Actuellement, plus d'un nouveau-né sur trois (51,6 % en 2008) est un « enfant naturel » (la proportion n'était que d'un sur dix en 1979). Si la Bretagne et le Massif Central demeurent très traditionalistes, le Nord, le Bassin parisien et la Normandie constituent par contre les principaux pôles d'illégitimité. Ces enfants (qui, pour l'essentiel, ont été « voulus ») sont de plus en plus reconnus par leur père biologique et bénéficient d'une protection juridique accrue (loi du 3 janvier 1972). Parmi les PCS, les plus exposées sont sans conteste les artisanes, les manœuvres et les employées de commerce. À l'opposé, les agricultrices et les professions intermédiaires font preuve d'un plus grand conformisme. Depuis le début des années 1980, le calendrier des conceptions prénuptiales se « normalise » et délaisse l'« appel de la nature ». Les festivités de la Saint-Jean, qui étaient jadis le symbole d'une plus grande permissivité, perdent de leur attrait : les « amours printanières » n'ont-elles pas été supplantées par les vacances d'été ? Pour les « couples sans papiers », l'arrivée prochaine d'un héritier n'aboutit pas nécessairement à une régularisation du statut matrimonial. Procréation et volonté de stabilisation définitive ne sont donc plus aussi étroitement associées.

2.4 Éléments d'interprétation

Le bilan qui vient d'être établi est marqué par des phénomènes de déstructuration. Chacun, à l'évidence, peut en faire l'expérience : la vie de couple comporte des avantages (sous forme, par exemple, de complicité ou d'écoute réciproque) et des inconvénients (l'alchimie amoureuse a ses limites !). Le « solde » fluctue selon les sensibilités et les humeurs du moment. Vivre sa passion réserve bien des surprises. La littérature sociologique consacrée à la gestion des ressources conjugales nous fournit, à ce sujet, quelques pistes de réflexion. Examinons

ainsi l'ouvrage de François de Singly : *Fortune et infortune de la femme mariée* (Paris, PUF, 1987).

Le choix d'un mari – première constatation – ne signifie pas seulement satisfaction sexuelle ou affective ; il correspond, pour la future épouse, à l'ouverture d'un nouveau « portefeuille » qu'il convient de gérer de manière rationnelle. Cette « maximisation sous contraintes » s'appuie sur un principe d'*homogamie* : la sélection du partenaire ne se réalise pas au hasard mais s'opère – consciemment ou non – en fonction de déterminants socio-économiques. Sur le marché matrimonial, la dot scolaire constitue généralement une « valeur ajoutée ». Le patrimoine éducatif ainsi accumulé peut s'avérer fructueux et compenser (ne serait-ce que partiellement) une « mauvaise naissance » ou un « physique insuffisamment attrayant ».

Le souci que les femmes ont du destin professionnel de leur conjoint s'explique aisément : en se dévouant (et ce, de multiples façons : organisation de la sphère domestique, prise en charge de tâches considérées comme subalternes, participation à des « réseaux de relations »), elles préservent du même coup leurs ressources tant monétaires que symboliques. La mère concourt également, pour une large part, à la formation du capital culturel de ses enfants (encouragements, soutien pédagogique, sensibilisation à certaines « valeurs » : sens de l'effort, ambition, responsabilité…). Plus son diplôme est élevé, plus cette influence se fait sentir. De tels résultats valorisent, en retour, les « compétences maternelles ».

Quand nous marions-nous ?

Le mariage est un phénomène fortement saisonnier, aujourd'hui plus encore que naguère. Comparez la courbe des années récentes à celle des années 1930 : l'ampleur des écarts entre les mois s'est beaucoup accentuée en un demi-siècle, ce qui laisse penser que le mariage n'est

pas devenu un acte quelconque dépourvu de toute cérémonie. Voyez la différence impressionnante aujourd'hui entre janvier et juin, ou la chute vertigineuse de septembre à novembre.

Le fait massif qui ressort de la courbe actuelle, ou de celle des années 1970, est l'attrait de la belle saison. Faut-il l'attribuer, comme on le fait communément, à des raisons de commodité et singulièrement aux vacances qui permettent de réunir la festivité des noces à la lune de miel ? Cette raison joue sans doute ; on le voit quand on considère la profession des conjoints : contrairement aux salariés, les agriculteurs évitent de se marier pendant l'été et restent fidèles au schéma des années 1930 centré sur avril et septembre-octobre.

Cependant, les périodes les plus recherchées pour convoler ne sont pas le milieu des vacances, mais leur début ou leur terme : fin juin début juillet, début septembre. De là vient la relative disgrâce du mois d'août. Il ne faudrait pas troubler l'assoupissement général et demander l'impossible : le grand rassemblement de parents ou d'amis dispersés. À mesure que la période des vacances s'étend dans la réalité et, plus encore, dans les consciences, les mois proprement dévolus aux vacances, août mais aussi juillet, perdent de leur attrait et sont dépassés par les mois adjacents : juin et septembre. La fin du mois de juin est tout particulièrement appréciée par les Français aujourd'hui. C'était jadis, aux yeux des Romains, la période de l'année la plus propice au mariage, si l'on en croit le témoignage d'Ovide.

Le calendrier des mariages ne coïncide donc pas avec celui des vacances. Il fait aussi

apparaître de surprenantes lacunes dans l'utilisation des jours fériés producteurs de week-ends prolongés. Ceux de novembre (la Toussaint, le 11 novembre) ne font pas recette, pas plus que les gigantesques ponts de mai. Malgré son avantage climatique, mai est en retrait sur avril qui ne peut se prévaloir que du lundi de Pâques, et même pas tous les ans. Décembre a marqué une hausse par rapport aux mois d'hiver, surtout dans les années 1950 à 1982 ; mais, si mobile utilitaire il y avait, c'était plutôt l'avantage fiscal, aujourd'hui aboli, du mariage en fin d'année, qui jouait.

Les vacances d'été ou plutôt leur proximité expliquent donc assez bien l'allure générale de la courbe annuelle des mariages, mais ne rendent pas compte de ses irrégularités ; celles-ci relèvent non de la commodité ou de l'utilité, mais de raisons plus obscures, de contraintes invisibles dont il nous faut chercher l'origine et le sens.

Source : Philippe Besnard, Mœurs et humeurs des Français au fil des saisons, Paris, Balland, 1989, p. 48-50.

Ce « cumul des placements » n'entraîne pas forcément des effets néfastes sur la dynamique familiale. Bien que cette « diversification » puisse favoriser l'accès à une plus grande autonomie (laquelle n'est pas sans conséquence sur l'accroissement des taux de divortialité), les « méfaits du surmenage » sont loin d'être démontrés. Tout bilan en la matière reste délicat : certaines couleurs ont pâli, alors que d'autres ont préservé leur teinte d'origine… Une certitude, toutefois : la thèse de l'« appauvrissement généralisé » mérite d'être reconsidérée. D'autant que les « attentes » (profits escomptés) et les « attributs » (liens de dépendance) diffèrent assez sensiblement d'une personne à l'autre. L'« imaginaire des acteurs sociaux » renforce cette

ambivalence et les arbitrages retenus (hiérarchie des priorités et des moyens d'action) débouchent sur des régulations ponctuelles, soumises à de fréquentes réactualisations. Rien n'est donc acquis : même un « beau mariage » ne garantit pas obligatoirement des dividendes élevés.

Sentiments et intérêts font-ils, en définitive, bon ménage ? Pour certains auteurs, la logique amoureuse ne contredit pas la logique sociale : elle la redouble. Cette concordance n'est cependant pas parfaite. Considérons, à ce titre, la liaison (empiriquement vérifiée) entre célibat féminin et réussite professionnelle. La théorie anglo-saxonne de la *feasability* (seules celles qui ont un niveau suffisant de ressources peuvent se marier) ne nous est ici d'aucun secours. Pour tenter de lever cet apparent paradoxe, plusieurs explications ont été avancées : auto-exclusion (capacité d'autonomie), équation « femmes diplômées, femmes dangereuses » (beaucoup de prétendants n'apprécient guère une quelconque domination culturelle). Il faut y ajouter une mauvaise synchronisation entre période de formation et calendrier matrimonial (*cf.* ci-dessous) : lorsque la recherche de l'âme sœur est programmée trop tardivement, les opportunités se font plus rares. L'évolution des besoins et des aspirations emprunte, de même, de nouveaux cheminements. Pour les tenants de l'« union libre », la vie commune s'efforce de réaliser un compromis acceptable entre des finalités souvent contradictoires. Déjà célébré par John Stuart Mill au milieu du siècle, cet attachement au « respect des territoires » semble encore, de nos jours, largement utopique tant il est vrai que les « tyrannies conjugales » ne peuvent être abolies par simple décret !

Les mois du mariage : éléments de comparaison

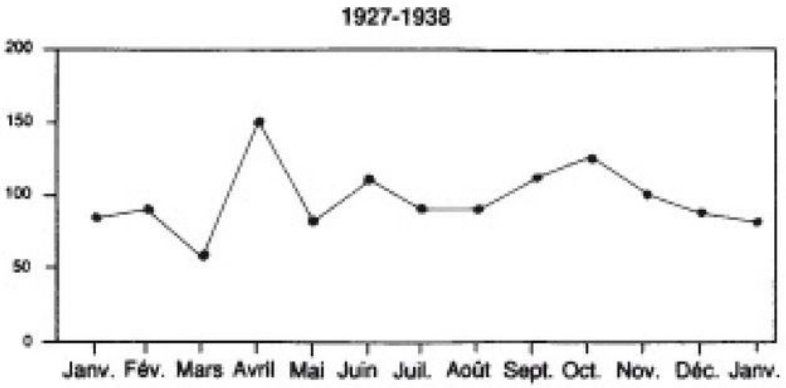

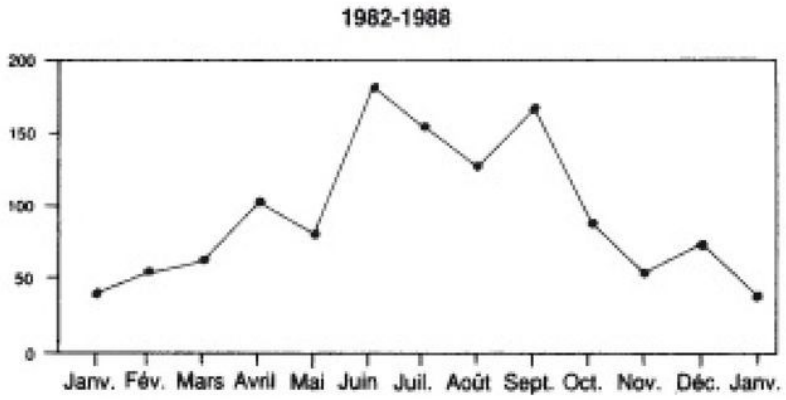

Source **:** *ibid.*, ***p. 246 et 248.***

2.5 Une réalité plus complexe

Malgré sa sévérité, le constat précédent ne conduit pas au déclin irréversible de l'institution familiale. Celle-ci fait jouer sa capacité d'adaptation, invente de nouvelles régulations et remet au goût du jour l'attachement au bonheur conjugal. L'écume du changement est donc loin d'ébranler l'édifice…

Quelques sondages

Les enquêtes d'opinion font état d'un retour en force des valeurs traditionnelles. Proclamer que le mariage est devenu une coutume désuète ou une pratique surannée paraît très excessif. Pour la plupart des personnes interrogées, réussir sa vie de couple constitue un objectif prioritaire qui ne peut être atteint que par la fidélité, l'estime mutuelle et la compréhension. L'univers familial prime sur l'environnement professionnel, les cercles d'amis ou les activités de loisirs : c'est le seul endroit où l'on se sent « bien », « détendu » et « en sécurité ». Les « foyers clos »

et les « portes refermées » ne provoquent plus de contestations virulentes. On va même jusqu'à leur attribuer la faculté de transmettre efficacement bonnes manières, respect d'autrui et sentiment de responsabilité. Ce consensus se retrouve très nettement affirmé chez les adolescents : deux tiers d'entre eux déclarent avoir des relations privilégiées avec leurs parents (qualité d'écoute, confiance mutuelle).

Après l'âge d'or de l'État-providence et du militantisme, on redécouvre les vertus des microgroupes de socialisation. Ces derniers protègent des agressions extérieures et se prêtent à un investissement affectif immédiat. Sont ainsi célébrés les besoins d'autonomie, d'expression personnelle et d'enracinement. Les satisfactions que l'on en retire n'apparaissent ni éphémères ni illusoires.

Une solidarité de tous les instants

D'autres stéréotypes doivent être combattus. On a longtemps cru – à la suite de Talcott Parsons – que l'urbanisation et l'industrialisation avaient entraîné la « nucléarisation » de la famille. Cette séquence causale repose sur un paradigme fonctionnaliste. La thèse qui est alors développée fait valoir que l'évolution économique et les contraintes de mobilité segmentent la parenté tout en réduisant la taille du groupe domestique. Ce dernier s'étiole et n'est plus qu'une unité de consommation et un lieu d'hébergement. La maîtrise de l'acte productif lui échappe (salarisation) et les prérogatives en matière de soin ou d'éducation ne sont plus exclusivement de son ressort…

Une telle vision appelle de nombreux correctifs. Les travaux des historiens (Peter Laslett, Richard Wall) et des démographes (Henri Léridon) ont ainsi montré qu'aux XVIII^e^ et XVII^e^ siècles, le « degré de cohabitation » – compte tenu des taux de mortalité – n'était pas des plus élevés. Par ailleurs, la vitalité des réseaux de parenté ne s'est jamais vraiment démentie. Qu'il s'agisse de legs, de donations ou d'héritages, la solidarité intergénérationnelle continue à prévaloir. Ces aides – durables ou occasionnelles –

obéissent à une logique à la fois de « subsistance » et de « promotion ». Elles se manifestent de différentes manières : services de garde, prêts financiers, insertion professionnelle…

Les jeunes ménages, à leur tour, ne restent pas inactifs. Leur soutien affectif est d'autant plus apprécié en cas de maladie ou de veuvage. La proximité résidentielle n'a du reste pas disparu : 75 % des enfants mariés habitent à moins de vingt kilomètres de leurs parents. De la quotidienneté aux rites de passage (baptême, première communion, enterrements), les occasions de rencontre s'en trouvent facilitées. Tous ces contacts renforcent cohésion et homogénéité. Certaines pratiques de népotisme en sont directement issues (songeons aux ramoneurs de Savoie, aux maçons de la Creuse ou aux limonadiers du Cantal !). Les informations échangées sont parfois d'un grand intérêt car elles peuvent être utilisées pour accroître ses relations, disposer d'un logement ou pourvoir un emploi. Toutes ces évolutions vont à l'encontre des perspectives de nucléarisation. Les vicissitudes de la conjoncture ne condamnent pas la dynamique familiale mais la renforcent. Loin de se limiter aux sociétés villageoises, l'influence de la parenté (fonctions affectives, rituelles ou symboliques) demeure toujours aussi forte.

Certains des développements précédents (apprentissage des règles, milieu d'origine, capital culturel) trouvent dans la sociologie de l'éducation un éclairage complémentaire. C'est ce que nous allons tenter de montrer en nous interrogeant sur les interactions entre réussite scolaire, structures pédagogiques et démocratisation de l'enseignement.

CHAPITRE 5

ÉDUCATION
Et INÉGALITÉS

1. L'ENJEU : L'ÉDUCATION DE MASSE

2. LES GRILLES EXPLICATIVES

Une des plus importantes organisations mondiales : plus d'un million de fonctionnaires encadrant près de treize millions de Français et près du cinquième des dépenses de l'État, tel apparaît le ministère de l'Éducation nationale imposant mais inefficace si l'on en croit les débats actuels :

– Deux cent mille jeunes chaque année quittent l'école avant la fin d'un cycle d'études et plus du dixième d'une classe d'âge se retrouve à seize ans sans aucun diplôme. L'échec scolaire apparaît comme un de ces invariants sociologiques qui défie le temps et les gouvernements.

– Nous sommes entrés dans une période de croissance ralentie rendant ainsi plus élevé le coût de la formation. Le Conseil économique et social a évalué à plus de quinze milliards d'euros par an l'échec scolaire. De tels moyens pour de tels résultats ? « Jetons les livres au panier et sortons dans la rue ! », ce slogan de 1968 semblerait approprié et pourtant, hors de l'école, point de salut, présent ou futur, individuel ou collectif. La formation peut occuper déjà plus du tiers d'une vie et ce n'est pas assez. Un consensus s'établit pour augmenter la durée moyenne de scolarisation. Plus de 70 % d'une classe d'âge devait atteindre le niveau du baccalauréat en l'an 2000, l'effort collectif qui reste à accomplir constituant un des défis majeurs de cette fin de siècle.

– L'éducation demeure depuis le XIXe siècle un des champs d'études privilégiés de la sociologie, Son père fondateur en France, Émile Durkheim, enseigna la pédagogie. Pour lui, l'institution scolaire est une des institutions sociales déterminantes pour la bonne marche de la société. Elle différencie et hiérarchise les individus tout en leur inculquant les valeurs fondamentales et un savoir minimum.

Les nouveaux enjeux de l'éducation de masse nécessitent de mieux comprendre les relations entre l'école et le reste de la société. Mais cette analyse ne peut faire l'économie de la présentation des paradigmes généraux qui rendent cohérentes les données empiriques observées.

1. L'enjeu : l'éducation de masse

1.1 Les grandes étapes de l'évolution du système éducatif

Au XIXe siècle, l'enseignement connaît un bond quantitatif et qualitatif. Les résultats sont visibles. En 1900, la presque totalité des conscrits français sait lire et écrire.

À près d'un siècle de distance, deux sociologues : Christian Baudelot et Roger Establet, travaillant sur les tests de sélection militaire de 1967 à 1982, constatent une nette amélioration des résultats. Le niveau général a clairement augmenté. La contestation actuelle de l'efficacité de l'institution est-elle paradoxale ?

Le détour par la sociologie classique

Durkheim, dans plusieurs écrits, avait énoncé les principes de l'éducation de masse devant légitimer le consensus républicain. Plus que toute institution, l'école doit exprimer la société dans son ensemble. Face à la montée des égoïsmes individuels et marchands, elle seule pouvait recréer un système de valeurs morales cohérentes afin d'éviter les risques d'anomie dus à la perte des repères sociaux traditionnels. L'individualisme moderne devait trouver un correctif moral.

Tout système éducatif a pour finalité la socialisation des individus. Même si la notion a quelque peu perdu de sa portée heuristique, le rappel de sa définition révèle les enjeux de toute éducation : apprentissage des valeurs, des idées, des sentiments, des savoir-faire et des savoir-être. L'école dispute à la famille ces fonctions traditionnelles. Pour Durkheim, qui contredit le postulat rousseauiste, l'enfant naît « égoïste » et « asocial » : il s'agit de le transformer en un être « capable de mener une vie morale et sociale ». L'enseignant incarne par sa pratique, son discours, et sa vie même, cet idéal. Respect de la patrie, discipline, autorité, méritocratie, tels furent les crédos de l'école républicaine.

Les conflits sociaux n'épargnent pas pour autant le système scolaire. Au contraire, l'éducation apparaît comme un champ privilégié des luttes entre groupes pour imposer leurs systèmes de valeurs. Cependant, Durkheim postulait que l'enjeu – produire une société transparente à elle-même – conduirait à un consensus minimum transcendant les rivalités.

Le détour par l'histoire institutionnelle

Une des grandes lames de fond de ce siècle reste la croissance et la généralisation de la demande scolaire. Plusieurs étapes découpent l'histoire du système éducatif.

– *De 1900 à 1945*, prédomine un système composé de deux structures indépendantes l'une de l'autre.

Derrière la diversité apparente de ce système, les faits semblent vérifier l'axiome social, énoncé au XIX^e^ siècle : deux classes, deux écoles. D'un côté, l'enseignement primaire, sanctionné par le certificat d'études (1880), témoigne d'une réelle volonté politique de démocratisation, quels que soient les gouvernants. De l'autre, l'enseignement secondaire débouchant sur l'Université reste très sélectif, non seulement dans son recrutement mais aussi dans sa pratique et son organisation.

Les chiffres vérifient les principes. L'école dispense un enseignement de base à toute la population et sélectionne une élite.

– *De 1945 à 1975*, le primaire « rejoint » le secondaire.

La gratuité est instituée dans le secondaire dès 1930 pour les classes de sixième en même temps que se développe un enseignement intermédiaire entre primaire et secondaire. Cependant, après 1945, le mouvement s'accélère. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, 250 000 fonctionnaires encadrent six millions d'élèves. Mais on ne peut pas parler de « système » au sens propre. L'intégration fonctionnelle de l'école au marché du travail par la reconnaissance du titre scolaire pour accéder à une position statutaire ne s'est pas encore opérée. Le baccalauréat légitime la hiérarchie sociale plus qu'il ne qualifie pour un emploi.

Plusieurs logiques se développent pendant la période de croissance. La première est celle d'une demande scolaire généralisée. La poussée démographique du baby-boom n'explique qu'une partie de la montée des taux de scolarisation. Ce mouvement se justifie par la relation de plus en plus visible entre le diplôme et l'accès à une profession, plus particulièrement pour les nouvelles couches moyennes et supérieures salariées. Le thème de la pénurie de diplômés se conjugue avec une politique de recrutement des entreprises qui sélectionnent à partir des titres scolaires.

La seconde logique est celle de l'État. D'abord, une logique égalitaire : promouvoir l'égalité des chances scolaires dans le système secondaire. L'ordonnance de 1959 prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. La réforme Fouchet, en 1963, crée les CES ouverts à tous mais maintient quatre filières. René Haby, en 1975, instaure le « collège unique » sans filières. Cette politique se traduit par un programme de construction et de recrutement très ambitieux (1965-1975 : un CES par jour ouvrable). Ensuite, une logique de différenciation : il s'agit de constituer une formation alternative, professionnelle et technique, notamment à partir de la classe de troisième.

– *De 1975 aux années 1990,* on assiste à une montée des contradictions. Deux faits majeurs interviennent durant cette période. La croissance économique se ralentit, renchérissant le coût social de la formation ; le chômage se développe, surtout parmi les jeunes (près d'un quart des 16-24 ans aujourd'hui), remettant en cause l'efficacité de l'école. Derrière l'objectif de démocratisation et d'homogénéisation des structures sociales s'est recréé un système hiérarchique souterrain fondé sur le maintien de certaines filières, le choix des établissements, ou celui des options à l'intérieur des classes.

La sélection paraît plus féroce et plus masquée qu'auparavant. Certains observateurs expliquent l'opposition assez nette de l'opinion publique vis-à-vis du démantèlement de l'enseignement privé comme un signe d'anxiété croissante des familles. Les enseignants ont perdu une partie de leur légitimité sociale et économique, ce qui se traduit par une crise de recrutement, particulièrement aiguë dans les disciplines scientifiques.

Le détour par les chiffres

La croissance des effectifs est manifeste (voir, sur longue période, les indications des p. 151-152), notamment dans le second degré et dans l'enseignement supérieur.

1.2 Première formalisation « sociologique »

La scolarisation généralisée en droit et dans les faits constitue un des « faits sociaux majeurs » qui caractérisent la société française depuis le début du siècle. Comment en mesurer et en comprendre les causes et les effets ?

La démocratisation récemment remise en cause

L'indicateur de démocratisation le plus utilisé est la comparaison de l'origine sociale des élèves avec la part de chaque catégorie dans la population active. Nous ne discuterons pas ici la conception de l'égalité des chances implicite dans le choix de cet indicateur.

Les chiffres globaux montrent une réelle ouverture du secondaire jusqu'aux années 1980. Depuis lors, le mouvement s'inverse-t-il ? Une étude locale d'Antoine Prost sur l'agglomération orléanaise, concordant par ailleurs avec les chiffres nationaux, marque l'infléchissement de l'ouverture.

En 1980-1981, autant d'enfants ouvriers qu'il y a d'ouvriers dans la population d'Orléans (40 %) entrent en classe de sixième. Mais dès la quatrième, ils représentent 62 % des élèves de CPPN et CPA et 32,5 % de ceux des classes de quatrième « normales ». À la fin de la troisième, ils forment plus de 48 % des effectifs des classes de BEP et 20 % de ceux des secondes d'enseignement général. À l'intérieur de ces classes de seconde encore différenciées, ils ne sont que 15 % des effectifs. Les chiffres nationaux des années 1990 confirment cette raréfaction des chances pour les moins aisés.

Le commentaire sociologique s'impose : le système éducatif n'a pas invalidé le « théorème » qui affirmait la concordance entre l'origine et les résultats scolaires. Un autre constat se dégage : au sommet, la sélection de l'élite du secondaire est remarquablement stable dans le temps avec le système des grandes écoles.

L'évolution du système éducatif

Effectifs et part budgétaire

Années	Effectifs (en milliers)						En % du budget total de l'État
	Premier degré		Second degré		Supérieur		
	Élèves	Enseignants	Élèves	Enseignants	Élèves	Enseignants	
1900	6 200	157	250	13	40	2	6,5
1930	5 100	168	500	25	100	3	7,0
1950	5 200	188	1 100	65	200	6	6,7
1960	7 270	241	2 628	120	310	11	12,4
1970	7 360	298	4 654	210	850	35	16,9
1980	7 124	332	5 500	368	1 175	40	19,3
1985	6 686	341	5 831	399	1 358	44	18,0
1990	6 705	340	5 858	417	1 700	50	18,4
1991	6 668	342	5 875	421	1 840	52	19,2
1992	6 610	342	5 910	428	1 945	56	19,6
1993	6 561	344	5 970	433	2 067	60	20,1
1994	6 543	345	5 990	441	2 108	65	20,0
1995	6 507	346	5 991	448	2 139	67	20,5
2000	6 552	358	5 613	515	2 161	71	20,7
2004	6 553	364	5 579	529	2 254	76	20,9
2008	6 643	368	5 338	501	2 232	78	21,8

Champ : secteurs public et privé (hors agriculture).

Source : ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; données anciennes estimées à partir des annuaires statistiques rétrospectifs de l'INSEE.

Proportion de bacheliers dans une génération

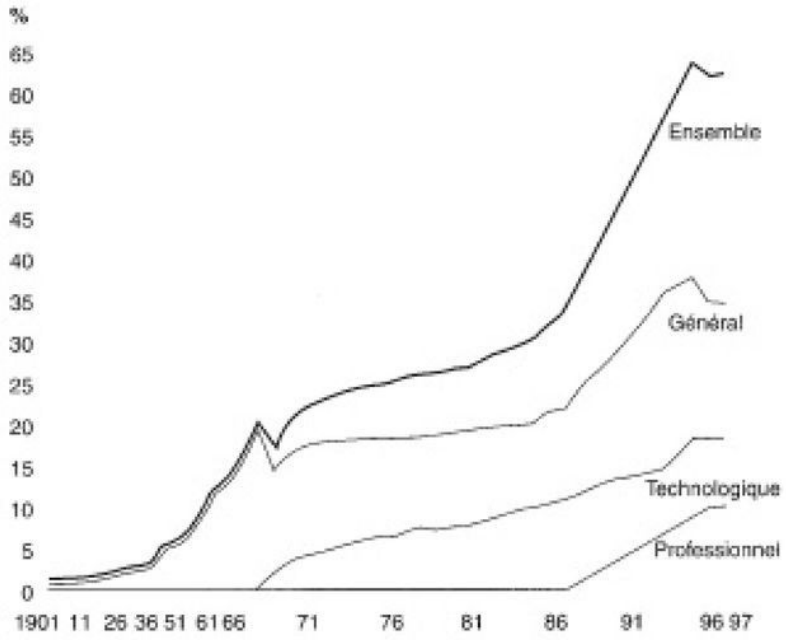

Lire ainsi : les jeunes devenus bacheliers, à la session 1997, représentent 61,5 % des générations concernées. De

leur côté, les statistiques de la session 2008 font état des résultats suivants : 34,6 % dans une série générale ; 16,6 % dans une série technologique ; 12,6 % dans une série professionnelle et 63,8 % toutes séries confondues.

Source : ministère de l'Éducation nationale, Repères et références statistiques, éd. 2009, p. 234.

Une variable privilégiée dans le système scolaire : l'âge

Comme l'ont montré les historiens de l'éducation, l'institution scolaire a différencié la population en classes d'âges. Ce classement (élèves en retard ou en avance) a revêtu une importance stratégique dans la sélection. Un élève doit maintenant savoir lire à six ans alors que l'apprentissage de la lecture peut s'échelonner de cinq à huit ans.

Le niveau général de formation selon l'âge (France métropolitaine, 2008)

	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus	Ensemble
Aucun diplôme ou CEP	3,2	8,1	15,8	33,2	63,1	28,0
BEPC seul	1,6	5,7	7,1	9,3	7,4	7,1
CAP, BEP ou diplôme équivalent	2,2	14,8	25,0	26,3	12,7	20,4
Bac, brevet professionnel ou équivalent	0,7	14,5	18,8	13,1	8,6	13,7
Baccalauréat + 2 ans	0,0	6,9	14,9	8,1	2,9	9,2
Diplôme supérieur	0,0	3,8	17,0	10,0	5,3	10,7
En cours d'études initiales	92,3	46,2	1,4	0,0	0,0	10,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquêtes emploi, INSEE.

Deux conclusions s'imposent. La baisse de l'âge moyen des élèves en fin de parcours scolaire s'est accompagnée

d'une hausse des taux de redoublement au début de l'enseignement primaire et lors des étapes d'orientation : cinquième, troisième, seconde. Les élèves en avance le sont donc de plus en plus, et inversement pour les retardataires, par ailleurs « marqués » socialement : près des deux tiers des enfants de manœuvres sont dans cette situation. Dans ces conditions, les références, constantes depuis les années 1960 et justifiées par les études entreprises sur ce sujet, à la mise en place d'un apprentissage continu et personnalisé paraissent impuissantes à modifier les processus en œuvre au sein de l'institution scolaire.

Le rôle prépondérant de la famille

Dès les années 1950, plusieurs sociologues insistent sur l'« effet de dominance » qui intervient à l'occasion de toute formation. Un milieu de formation s'adresse à un public précis, les valeurs et les normes d'apprentissage épousent celles du public. Tous ceux qui n'appartiennent pas à ce public doivent s'y conformer pour pouvoir réussir. Les enquêtes portant sur les loisirs et les goûts des élèves et même des familles populaires ayant connu le succès scolaire montrent une distance vis-à-vis des milieux d'origine. Ce mouvement d'« acculturation sociale » pourrait, en partie, expliquer l'éclatement des identités collectives populaires, à l'œuvre depuis les années 1960 en relation avec l'ouverture de l'enseignement secondaire aux élèves issus des milieux moins favorisés.

Parallèlement, les travaux réalisés par l'INED depuis les années 1960 avaient clairement mis au jour le rôle du milieu familial dans la réussite scolaire. Alain Girard établissait la relation entre la taille de la famille et les résultats. L'école « pénalise » les familles nombreuses. La variable « culturelle », identifiée par le diplôme des parents ou même par celui des grands-parents, est déterminante, à revenu égal, dans l'enseignement primaire.

Des études de l'INSEE mettent en lumière le rôle des mères de famille, qui restent encore chargées de surveiller l'éducation des enfants. En simplifiant, on pourrait dire que

les catégories supérieures se distinguent des autres par le contrôle direct et méthodique de la scolarité par une mère diplômée : les fils de professeurs dont la mère est diplômée d'études supérieures ont 94 % de chances de réussir le baccalauréat contre moins de 1 % de chances pour les fils de salariés agricoles dont ni le père ni la mère n'ont obtenu le certificat d'études primaires.

Enfin, le rendement des diplômes diffère selon le milieu d'origine. L'INSEE révèle que parmi les bacheliers, âgés de 35 à 52 ans en 1970, le quart des fils d'employés et d'ouvriers est devenu cadre supérieur contre 46 % pour les fils de cadres supérieurs, tandis que l'écart se creuse entre les diplômes généraux et les diplômes professionnels. Parmi les titulaires d'un CAP, 20 % des garçons et 47 % des filles étaient au chômage en 1980. 45 % des garçons et 51 % des filles le sont de nos jours. À l'autre extrémité de l'échelle sociale, l'accès au statut de cadre passe désormais par l'acquisition d'un diplôme d'études supérieures. En 2000, 70 % des hommes et 55 % des femmes cadres possédaient un niveau licence. Si le diplôme n'est pas tout (*cf.* la fiche sur le paradoxe d'Anderson, p. 158-159), tout commence par lui.

2. Les grilles explicatives

Les résultats empiriques et les enquêtes précédemment évoquées éclairent cette conclusion « sociologique » : la structure sociale se retrouve à tous les niveaux du système scolaire.

Interpréter cette conclusion suppose de rappeler les principales grilles d'analyse. La sociologie de l'éducation se partage, elle aussi, entre les deux paradigmes généraux : ou partir de l'individu en postulant sa rationalité, même limitée par des contraintes sociales, ou partir du « système » et postuler sa reproduction à travers l'école même si l'autonomie éducative n'est pas niée.

L'exposé de ces paradigmes peut laisser insatisfait et quelque peu désarmé face aux demandes de réforme. La

recherche sociologique s'est déplacée, ces dernières années, pour pénétrer cette boîte noire que représente le système scolaire. Cette démarche *interactionniste* et *comparative* apporte quelques éléments nouveaux au débat public.

2.1 Acteur ou système ?

Si l'on admet la corrélation entre la hiérarchie des résultats scolaires et la hiérarchie sociale, plusieurs approches sont possibles. Certaines développent l'hypothèse suivante : le système scolaire reproduit la domination économique ou la domination symbolique des classes dominantes. D'autres, par refus de tout finalisme sociologique, adoptent une démarche individualiste mettant l'accent sur le choix des individus et des familles confrontés à des contraintes sociales et à des effets de système.

Le système scolaire reproduit la division capitaliste du travail

De *L'École capitaliste en France* (Maspéro, 1971) à *L'École est-elle rentable ?* (1987), Roger Establet soumet à la vérification empirique la même hypothèse théorique.

Le capitalisme français se caractérise par la domination de grandes entreprises bureaucratiques dans lesquelles le travail intellectuel est séparé du travail manuel selon la logique taylorienne. Cette opposition entre tâches de direction et tâches d'exécution détermine des objectifs de formation identifiables. Elle conduit au cloisonnement en deux réseaux : primaire/professionnel et secondaire/supérieur. La hiérarchie entre les deux est nette malgré une « tension polarisée ». Elle entraîne l'exclusion d'une partie des élèves.

Cette « fonctionnalité » du système scolaire n'est pas contradictoire avec une réelle méritocratie. Passés les premiers obstacles du primaire, une égalisation des chances entre les classes sociales existe ou, plus précisément, les meilleurs élèves issus des catégories populaires ont des probabilités de succès non négligeables.

L'exclusion scolaire obéit à une nécessité imposée de l'« extérieur ». Le système économique impose sa logique de reproduction au moindre coût. La métaphore économique, pour Establet (*L'École est-elle rentable ?*), joue le rôle de révélateur de l'essence du système scolaire.

D'une part, les familles des catégories supérieures investissent plus dans la scolarité de leurs enfants, en temps et en argent. Il est ainsi moins coûteux pour le système dans son ensemble de former ses élèves à partir des catégories favorisées que de remettre en cause les fondements actuels de la division capitaliste des tâches productives. D'autre part, cet investissement s'avère rentable pour les familles. Le phénomène de dévaluation des diplômes frappe surtout les diplômes professionnels. Les diplômes supérieurs sont encore des passeports pour accéder aux postes les plus rémunérés, les plus protégés et qui procurent le plus d'autonomie personnelle.

Le système scolaire reproduit le capital symbolique des classes dominantes

Les concepts clés de Pierre Bourdieu ayant déjà été présentés, il s'agit maintenant de montrer comment ils s'appliquent à l'analyse de l'action pédagogique et du *champ* éducatif.

De 1964 (*Les Héritiers*) à 1970 (*La Reproduction*), Bourdieu et Passeron cherchent à fonder la cohérence du système éducatif en posant la question : comment s'exerce et se reproduit la domination culturelle de la classe dominante ?

L'éducation de masse est en fait une illusion, illusion nécessaire à la reproduction d'un système social fondé sur la domination économique et symbolique d'une minorité. La culture d'une société est la culture d'une classe privilégiée. Les sociétés modernes élaborent une variante de ce paradigme à travers la constitution d'une version relativement autonome de la culture dominante : la culture sociale. Celle-ci opère des distinctions entre les individus

selon la détection d'« aptitudes différentes ». Ces aptitudes sont, dans les faits, celles qui permettent une « bonne appropriation » des « biens culturels dominants ». La pédagogie se définit comme un « pouvoir de violence symbolique ». L'école a pour fonction la légitimation de deux arbitraires. Le premier relève d'une analyse anthropologique. Toute culture est une différenciation arbitraire entre les goûts et les dégoûts, préalable nécessaire à toute différenciation sociale. Le second, historiquement déterminé, consacre la domination d'une classe particulière, par la séparation entre les « goûts distingués » et les « goûts vulgaires ».

Face à cette violence symbolique, les individus et les groupes n'ont pas les mêmes ressources. Certains disposent dès le départ de capitaux, alors que d'autres n'ont rien. Le tableau utilisé par Bastide et Girard (*Population et Enseignement,* Paris, INED, 1970) croisait les données : revenu/diplôme/entrée en 6e, et introduisait le concept de *capital culturel*. Le diplôme des parents, c'est-à-dire leur capital scolaire, n'est qu'un aspect de leur capital culturel, défini comme la connaissance maîtrisée des usages légitimes de la culture dominante. Le degré de familiarité de chaque groupe avec la culture savante, idéal de la culture scolaire, explique les différences des taux de réussite et, plus fondamentalement, du rapport des élèves à l'institution (dilettantisme pour la bourgeoisie, bonne volonté culturelle pour les classes moyennes, passivité et fatalisme des classes populaires). Ainsi les classes sociales, conscientes de leurs forces ou de leurs faiblesses mais en s'en masquant les causes, concourent à la reproduction de l'ensemble. Au cours du même processus, les enseignants peuvent penser exercer leur métier en toute autonomie, et d'ailleurs il faut qu'il en soit ainsi pour garantir la légitimité des classements scolaires. Le concept d'*habitus* (*cf.* chapitre 3) joue un rôle central ; il garantit les chances « objectives » de réussite.

Dans des travaux plus récents, Bourdieu insiste sur les changements intervenus pendant les années 1970. Pourquoi,

malgré la mise en lumière de l'échec scolaire et de la dévalorisation de certains diplômes, la demande d'éducation a-t-elle encore augmenté ? D'une part, la transmission du capital économique exige de plus en plus d'être légitimée par un capital culturel et, plus particulièrement, par un capital scolaire. Le diplôme est devenu le complément indispensable pour légitimer, aux yeux de tous, l'accession à une position sociale dominante, d'où la domination, spécifique à la France, des grandes écoles sur l'ensemble du système scolaire.

D'autre part, cette stratégie de reconversion des classes dominantes s'est étendue aux autres classes. La classe moyenne doit augmenter ses investissements scolaires pour maintenir ses positions. La classe paysanne, face à son déclin inexorable, recourt de plus en plus à l'école pour protéger ses fils, constat similaire pour la classe ouvrière, confrontée à la segmentation du marché du travail, à la montée du chômage et à l'arrivée d'une population immigrée. Les habitus des différentes classes ont intériorisé la nécessité du passage par le système scolaire pour se différencier les uns des autres. Le champ éducatif est ainsi devenu beaucoup plus concurrentiel mais aussi moins « maîtrisable ».

Les analyses en termes de stratégies

Raymond Boudon (*L'Inégalité des chances*, Paris, Armand Colin, 1973) reprend les mêmes données mais va montrer qu'elles peuvent se concilier avec une approche « microsociologique ». L'analyse du système éducatif devient un champ possible pour vérifier le paradigme de l'*homo sociologicus*. L'approche par la reproduction du système social apparaît pour Boudon une hypothèse « lourde » car elle suppose un déterminisme sociologique inutile et ne rend pas compte de tous les faits. L'*homo sociologicus* contient l'*homo œconomicus* mais ne s'y réduit pas. Pendant les années 1950, certains économistes développèrent la théorie du « capital humain ». L'éducation devenait un investissement assumé par un individu libre,

utilisant comme critère de choix la maximisation de son profit individuel. Le choix revient alors à comparer la rentabilité du diplôme préparé aux coûts directs et indirects entraînés par cette préparation.

Pour Boudon, la rationalité des individus et de leurs familles est soumise à des contraintes. Ces contraintes proviennent du milieu d'origine : différences de ressources et différences d'aptitudes légitimées par le système scolaire ou le marché du travail (axiome d'inégalité sociale devant l'école). Elles pèsent sur les choix d'orientation. Différents paramètres entrent en jeu, comme le coût relatif des études, comparé aux anticipations de gains liés aux diplômes (axiome d'efficacité relative des qualifications scolaires). Les paramètres ne sont pas tous quantifiables. Les ruptures avec le milieu d'origine, avec le lieu d'habitation, avec la famille et/ou le groupe des pairs, peuvent dissuader d'emprunter certaines voies.

Le paradoxe d'Anderson

Les sociétés modernes ont développé un système éducatif de masse. Ce système répondait aux besoins des entreprises et des administrations : une main-d'œuvre plus qualifiée disposant d'une culture générale apte à répondre au mouvement de bureaucratisation qu'ont connu les entreprises après 1945.

L'effort consenti se justifiait par un postulat méritocratique. Les études étaient nécessaires, certes, mais devaient aussi entraîner une ascension sociale récompensant les meilleurs.

Or le sociologue américain Charles Anderson, en 1961, mettait en cause ce postulat. Plusieurs enquêtes effectuées dans les pays anglo-saxons montraient que l'acquisition d'un diplôme scolaire supérieur à celui de son père ne garantissait pas au fils une position sociale plus élevée. Inversement, l'échec scolaire par rapport

au père ne conduisait pas nécessairement à une position sociale inférieure. Les jeux sociaux n'étaient pas faits à la sortie du système scolaire.

Claude Thélot, dans son ouvrage : *Tel père, tel fils ?* (Paris, Dunod, 1983, p. 142), s'appuyant sur les données françaises à partir d'un échantillon d'hommes actifs de 35 à 42 ans, élaborait le tableau suivant qui confirmait, au tout début des années 1970, les résultats d'Anderson :

Diplôme (par rapport au diplôme paternel)	Position sociale (par rapport à la position paternelle)			
	Plus élevée	Analogue	Moins élevée	Ensemble
Plus élevé	33	56	11	100
Analogue	15	73	12	100
Moins élevé	13	66	21	100

Source : Enquête FQP de 1970. Commentaire : 11 % des fils qui sont plus diplômés que leur père occupent cependant une position sociale plus basse. 13 % de ceux qui sont moins diplômés occupent une position plus élevée. 73 % seulement des fils qui ont un diplôme analogue à celui de leur père occupent une position analogue

Thélot concluait : « On conçoit que, si les individus se comparent à leur père, puisse naître la vague impression d'une loterie. » De même, Boudon dans *L'Inégalité des chances* (*op. cit.*) : « L'influence de l'instruction sur le statut social ne peut empêcher que l'individu ait l'impression d'une sorte de loterie. » Le paradoxe s'éclaire si l'on fait l'hypothèse que la structure des diplômes n'est pas homologue à celle des postes offerts sur le marché du travail. Plus de diplômés pour une même place conduit à la dévalorisation

de certains diplômes, de la même manière que la création de nouveaux métiers peut créer des places ne correspondant à aucune formation.

Depuis les années 1970, la « dévalorisation » s'est accentuée. Les risques d'échec n'épargnent aucun milieu même s'ils sont inégalement répartis selon les groupes sociaux et expliquent « l'anxiété » des familles face à l'institution scolaire. Comme l'écrit Bourdieu : « Le mode de reproduction scolaire est un mode de reproduction statistique. Ce qui se reproduit, c'est une fraction relativement constante de la classe (au sens logique du terme). Mais la détermination des individus qui vont tomber et de ceux qui vont être sauvés ne dépend plus de la seule famille. Or, la famille, elle, s'intéresse à des individus précis. » (*Choses dites*, Paris, Minuit, 1987, p. 59.)

Le système éducatif peut se comparer à un réseau complexe de « voies ferrées » reliées par des « aiguillages ». À chaque bifurcation un choix est effectué par l'élève et sa famille. L'état final de l'institution scolaire se présente comme la résultante de ces microdécisions auxquelles il faut ajouter les décisions gouvernementales : augmentation des places scolaires, réformes… Il n'est pas nécessairement conforme aux attentes des acteurs. Des *effets de système* se sont créés entre-temps : dévalorisation de certains diplômes ou de certaines filières au détriment de certaines formations (survalorisation des IUT ou des BTS destinés au départ aux élèves qui n'envisageaient pas de poursuivre de longues études supérieures).

Une dernière hypothèse « surdétermine » le système scolaire : l'inadéquation entre les qualifications scolaires et les places offertes par les employeurs. Rien ne dit en effet que les emplois proposés correspondent aux titres distribués.

L'explication de Boudon reste déductive : un principe méthodologique (l'*individualisme méthodologique*), des axiomes sociaux (plausibles et vérifiables par l'observation) et un modèle théorique abstrait qui permet de tester les résultats en utilisant les statistiques empiriques.

Nulle nécessité théorique de postuler une volonté de classe pour expliquer l'évolution du système éducatif. C'est l'agrégation des décisions individuelles (de plus en plus de personnes décident de poursuivre leurs études), combinée avec la décision politique d'augmenter le nombre de places dans le système scolaire, qui crée un *effet pervers* : il y a déplacement vers le haut de la relation qui existait entre le niveau d'instruction et le statut professionnel, dans la mesure où le nombre de postes professionnels n'a pas suivi l'évolution des qualifications scolaires.

Raymond Boudon veut ainsi se démarquer du « culturalisme » de Pierre Bourdieu et de l'« économicisme » de Roger Establet.

2.2 Logique sociale du système éducatif

Selon les paradigmes précédents, tout se joue à l'extérieur de l'institution : différenciation « naturelle » des acteurs sociaux, logique économique des entreprises capitalistes ou relations symboliques entre groupes. Ces différences de conceptualisation ont un point commun. En effet, un point de vue n'est pas développé : la création de faits sociaux par le système éducatif lui-même.

Plus d'école et plus d'État

Edwy Pleinel (*L'État et l'école en France,* Paris, Payot, 1985) insiste sur l'autonomisation progressive de l'institution scolaire. Celle-ci résulte de demandes contradictoires de la part des différents acteurs. Ces contradictions traversent les débats d'idées et s'expriment sous la forme de dualités : éducation ou apprentissage d'un métier, clôture ou ouverture sur l'extérieur, acquisition de connaissances ou esprit critique, culture générale ou savoirs techniques… Elles laissent des marges de manœuvre au

pouvoir politique. Ainsi l'analyse comparative du système éducatif propose un éventail de choix institutionnels. L'enseignement technique, en France, est coupé du monde du travail, contrairement à l'Allemagne. Par ailleurs, les États-Unis et le Japon n'ont pas véritablement d'enseignement professionnel. Les 80 % de bacheliers japonais masquent une hiérarchie rigide entre les établissements. Différents modèles se font concurrence : l'idéal professoral contre la formation sur le tas… Au-delà de ces divergences, un trait structurel : l'État éducateur « marche à la crise ». Selon Pleinel, il « enferme et socialise, influence et libère, simultanément et contradictoirement ». Cette dernière phrase peut apparaître comme un moyen détourné d'échapper au choix théorique. Il n'en reste pas moins vrai qu'un siècle de socialisation scolaire ne peut plus se résumer par la seule idée d'une bonne ou d'une mauvaise reproduction de la société par l'institution scolaire.

Même si l'école ne fut jamais la même pour tous, elle a développé une fonction de « gardiennage ». Le brassage social et la concurrence d'autres modes d'acquisition de connaissances, les médias par exemple, ont transformé le public des classes. Quel dénominateur commun peut-on définir entre tous ces « jeunes » ? Jusqu'à maintenant, aucune vérification empirique n'a pu valider cette nouvelle caractérisation sociale.

Pourtant, Edgar Morin, dès les années 1960, soulignait l'apparition d'une nouvelle culture de masse portée par les générations les plus jeunes. Ce discours n'a jamais recueilli un consensus unanime, et la crise économique des années 1970 a largement entamé l'uniformité apparente de la jeunesse révélant les anciens clivages : par sexe, par milieu social, par nationalité…

François Dubet (*La Galère,* Paris, Fayard, 1987) applique le paradigme de la sociologie de l'action d'Alain Touraine aux grands ensembles des métropoles urbaines. Il insiste sur la nouveauté de certains comportements inclassables selon

les grilles sociologiques traditionnelles. La « galère » crée une nouvelle « classe dangereuse » pour le reste de la société. L'exclusion par le chômage, l'insertion sociale précaire, une scolarisation vécue sur le mode de l'échec provoquent des déterminations communes pour une population croissante.

Les enseignants, eux aussi, n'ont plus les mêmes identités. Plus féminisé, issu des catégories moyennes ou supérieures, confronté à une dévalorisation matérielle ou symbolique de l'action pédagogique, coupé socialement d'une grande partie de ses élèves, le corps professoral apparaît difficile à réunir et à motiver autour d'un projet éducatif.

Un tel projet pourrait, selon certains, résoudre le problème de l'hétérogénéité qui s'est étendu à tous les échelons scolaires. Ainsi Louis Legrand, dans un article du *Monde* du 17 mars 1988, évoque une enquête portant sur 800 élèves entrés en sixième dans l'Académie de Strasbourg : « 40 % sont capables de lire de façon efficace, 40 % savent lire aussi vite qu'ils parlent et 20 % en sont au niveau de l'articulation des syllabes ».

Logique des interactions

La sociologie de l'éducation considère, le plus souvent, les « structures » comme des faits sociaux contraignants et objectifs. Le courant de l'ethnométhodologie ouvre de nouvelles voies de recherche. L'école produit, elle aussi, des faits sociaux. Une salle de classe est un monde dans lequel chaque acteur développe des stratégies propres. Des contraintes interviennent : nombre d'élèves, méthodes pédagogiques, configuration des locaux… La compétence des acteurs ne peut être seulement mesurée à l'aune des critères scolaires. D'une part, un « cancre » peut acquérir du prestige et disposer d'une situation de force dans le groupe. D'autre part, l'enseignant, à résultats semblables, ne traite pas tous les élèves de la même manière.

Deux chercheurs de l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation de Dijon, Marie Duru-Bellat et Alain Mingat, ont bien montré comment le collège « étiquette » socialement les enfants. Étudiant le parcours de 2 000 collégiens de Bourgogne en classes de sixième et cinquième, les auteurs concluent : « Le collège aura produit plus d'inégalités sociales que toute la scolarité antérieure. » Ce processus d'*étiquetage* apparaît clairement. À niveau de connaissances égales mesurées par des tests spécifiques lors de l'entrée en sixième, les enfants des couches supérieures, les filles, et les élèves en avance sont mieux notés par les enseignants.

Sur ces deux années, la relation pédagogique elle-même devient mystérieuse. Certains sociologues se réfèrent aux théories de René Girard et Gregory Bateson. Girard fonde sa théorie sur les phénomènes de mimétisme dans l'apprentissage. L'enfant veut apprendre en s'appropriant les connaissances que le maître lui désigne comme nécessaires. Mais il peut être confronté au *double bind*, décrit par Bateson. L'enseignant dit : « Apprends en m'imitant. » Pourtant toute son attitude traduit, parfois consciemment, la conviction contraire : « Tu n'y arriveras pas. »

Le système scolaire français multiplie les étapes d'orientation, et la notation y joue un rôle fondamental. Dans ces conditions, les situations de *double bind* sont nombreuses. Des études empiriques ont montré les « dégâts » en termes d'apprentissage de ces pressions sur les élèves. Certains redoublants du cours préparatoire atteignent des résultats en français et en mathématiques plus faibles que ceux des élèves qui n'avaient pas redoublé, malgré des potentialités comparables. On sait aussi le poids des familles dans la suite des cursus. À niveau scolaire équivalent, les enfants des milieux populaires redoublent plus que ceux des catégories favorisées.

Logique des « cursus scolaires »

Certains sociologues anglais ont été regroupés sous le nom d'*École du curriculum*. En France, diverses études empruntent la même démarche débordant le cadre de la sociologie pour s'intégrer dans les « sciences de l'éducation ». Elles portent sur le contenu et la transmission des connaissances à travers les programmes, les examens et l'organisation des parcours (cursus) scolaires. Des choix sont effectués à travers tous les savoirs possibles au sein d'une culture. Ils font l'objet de conflits mais aussi de consensus momentanés qui vont s'imposer comme des contraintes pour l'institution. En France, le baccalauréat est la clé de voûte de l'ensemble du système. La structuration des programmes autour des connaissances à acquérir et non d'objectifs d'apprentissages entraîne une série d'effets induits qui remontent en amont. Chaque enseignant connaît l'importance des annales sur le contenu de son enseignement. Cette course à l'examen ne peut que marginaliser les élèves en difficulté.

Dernière remarque

Si la relation pédagogique est par nature décentralisée, la socialisation scolaire comporte une dimension sociale, qui déborde le cadre local. Deux discours s'opposent actuellement. Le premier se réfère au marché, à la concurrence et à l'autonomie. Les métaphores économiques révèlent, plus qu'une image, un changement d'orientation politique.

Le second reste attaché au caractère unifié du système éducatif et invite à redéfinir un consensus autour de certaines valeurs.

Recrutement et destinée scolaire

Origine sociale des étudiants français dans l'enseignement supérieur en 2008-2009* (%)

Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille	Ensemble université	Deux filières spécifiques		CPGE**	STS***
		Santé	IUT		
Agriculteurs, exploitants	1,9	1,6	2,8	2,6	3,1
Artisans, commerçants et	6,6	6,0	8,1	7,6	9,0
chefs d'entreprise	31,3	43,3	28,5	49,3	15,2
Professions libérales et cadres	14.3	13,7	17,6	13,0	14,5
supérieurs	13,4	8,2	16,8	9,2	16,4
Professions intermédiaires	10,2	5,3	14,2	5,7	20,5
Employés	11,9	7,3	8,3	9,5	16,9
Ouvriers	10,4	14,6	3,7	3,1	4,2
Retraités, inactifs, Indéterminé					
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Effectif des étudiants français	1 341 832	193154	118115	78100	234200

** France métropolitaine public + privé. ** CPGE publiques et 91 % des CPGE privées, sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale. *** STS publiques et 58 % des STS privées, sous tutelle du MEN (CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles ; STS : section de technicien supérieur).*

Situation professionnelle en 2007 des jeunes sortis de formation initiale depuis environ cinq ans (%) (France métropolitaine)

	Chefs d'entreprise et professions supérieures	Enseignants	Agriculteurs, artisans, commerçants, prof. intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Au chômage	Sans activité d'ordre professionnel	Total
Licence au doctorat et diplômes d'écoles de sciences exactes, technologie et métiers de l'industrie	54	15	18	3	3	5	3	100
Licence au doctorat et dipl. d'écoles de lettres, sc. sociales, commerce et services	34	15	24	10	6	6	5	100
DUT et BTS de sciences exactes, technologie et métiers de l'industrie	8	0	60	17	6	6	3	100
DUT et BTS de lettres, sc. sociales, commerce et services, diplômes paramédicaux et sociaux	4	0	52	23	11	5	5	100
Total diplômes d'enseignement supérieur	**24**	**9**	**36**	**14**	**7**	**5**	**5**	**100**
Bac, BEP et CAP de sciences sociales, technologie, métiers de l'industrie	2	0	14	46	23	9	6	100
Bac, BEP et CAP de lettres, sc. sociales, commerce et services	2	0	14	29	31	11	13	100
Total CAP, BEP, bacs et équivalents	**2**	**0**	**14**	**36**	**27**	**10**	**10**	**100**
Total brevet et moins	**0**	**0**	**7**	**20**	**30**	**21**	**21**	**100**
Ensemble	12	4	23	24	18	10	9	100

Source : ministère de l'Education nationale, Repères et références statistiques, éd. 2009, p. 192 et 263.

Deux contraintes vont peser sur l'institution. D'une part, l'augmentation prévisible des effectifs, voulue ou subie par crainte d'une montée du chômage, va entraîner une augmentation des coûts de formation dans une période de croissance ralentie. D'autre part, l'ouverture européenne (processus de Bologne et système LMD) risque de déstabiliser les systèmes scolaires nationaux. Rien ne dit que cette tendance n'entraînera pas une sélection encore plus forte pour répondre à un marché du travail élargi mais aussi plus concurrentiel.

Enfin, la demande scolaire s'appuie sur une conviction qui apparaît dans tous les milieux sociaux, signe d'« un individualisme définitivement accepté ». Il devient de plus en plus difficilement concevable que la destinée de chaque élève puisse être déterminée par des aptitudes définissables et définitives. Ces revendications, pour le moment, fragilisent ceux qui forment et ceux qui sont formés. Les difficultés actuelles de recrutement des enseignants, malgré le fort taux de chômage, témoignent d'un malaise inquiétant à la veille d'une nouvelle vague de recrutement. La sociologie de l'éducation, par les différents points de vue qu'elle a développés, peut aider aux mutations nécessaires.

CHAPITRE 6

CULTURE ET STYLES DE VIE

1. UNE RELATION COMPLEXE

2. L'ÉTUDE DES STYLES DE VIE

Le processus de socialisation – nous l'avons vu (*cf.* chapitre 4) – sollicite la présence d'un certain nombre de « relais » : cellule familiale, système éducatif, groupe de camarades… Au contact de ces différents milieux, se développent l'apprentissage puis l'intériorisation de tout un ensemble de normes et d'attitudes.

La manière dont notre personnalité est ainsi façonnée s'inscrit dans un cadre bien délimité. Ce qui nous semble « normal » ou « naturel » ne l'est pas obligatoirement dans d'autres lieux ou à d'autres époques. Chaque civilisation construit ses propres références : fidélité à la tradition, croyances humanistes, culte du progrès… Même les gestes apparemment les plus anodins (s'alimenter, respirer, marcher) peuvent être accomplis selon plusieurs modalités.

La connaissance du contexte culturel dans lequel s'enracine telle coutume ou tel comportement apparaît primordiale dans la mesure où elle permet de relativiser nos perceptions et de combattre certains préjugés. Pour comprendre cette diversité, l'acquisition d'un vocabulaire spécialisé (*sous-culture*, *contre-culture*, *acculturation*) constitue un préalable indispensable. Une fois cet éclairage apporté, nous pourrons nous intéresser non seulement à la sociologie des quotidiennetés mais également à l'évolution des mentalités et des styles de vie dans la France contemporaine.

1. Une relation complexe

Grâce à la culture, sont assurées la conservation et la transmission de nombreux « acquis » : respect des conventions, attribution de statuts et de rôles, adoption d'une échelle de prestige ou de sanctions… Cette « normalisation » ne rend cependant pas semblables tous les individus. Par les marges de manœuvre dont ils disposent, ces derniers peuvent se forger des convictions qui leur sont spécifiques et s'identifier à des modèles plus ou moins inédits. La confrontation des perspectives offertes n'exclut pas l'apparition ou le développement de certains conflits.

Quelques définitions de la culture

1. La culture, ou civilisation […], c'est ce tout complexe qui comprend le savoir, la croyance, l'art, le droit, la morale, la coutume, et toutes les autres aptitudes et habitudes acquises par un homme en tant que membre d'une société.

Edward Tylor, 1871.

2. Cet héritage social est le concept clé de l'anthropologie culturelle. On l'appelle d'ordinaire la *culture* […]. Celle-ci comprend des techniques, des objets fabriqués, des procédés de fabrication, des idées, des mœurs et des valeurs hérités.

Bronislaw Malinowski, 1931.

3. La culture consiste dans les moyens traditionnels de résoudre les problèmes […]. Elle se compose des réponses qui ont été acceptées parce qu'elles ont obtenu le succès (*learned-problems solutions*).

Cyril Forde, 1942.

4. Les aspects culturels d'un univers supra-organique comprennent les significations, les valeurs, les normes, leurs interactions et leurs parentés, leurs groupements plus ou moins

cohérents (systèmes ou *congères*), leur manière de se concrétiser en actions caractéristiques ou autres *véhicules* dans un univers socioculturel empirique.

Pitirim Sorokin, 1947.

5. La culture, c'est la manière de vivre d'un groupe.

Jacques Maquet, 1949.

6. La culture peut être considérée comme cette part de l'environnement qui est la création de l'homme.

Clyde Kluckhohn, 1949.
Alfred Kroeber et Clyde Kluckhohn,
Culture. A Critical Review of
Concepts and Definitions,
Cambridge (Mass.), Papers of the
Peabody Museum of American
Archeology and Ethnology,
Harvard University, vol. XLVII,
n° 1, 1952.

7. Nous appelons culture tout l'ensemble ethnographique qui, du point de vue de l'enquête, présente, par rapport à d'autres, des écarts significatifs. Si l'on cherche à déterminer ces écarts entre l'Amérique du Nord et l'Europe, on les traitera comme des cultures différentes ; mais, à supposer que l'intérêt se porte sur des écarts significatifs entre – disons – Paris et Marseille, ces deux ensembles urbains pourront être provisoirement constitués comme deux unités culturelles. L'objet dernier des recherches structurales étant les constantes liées à de tels écarts, on voit que la notion de culture peut correspondre à une réalité objective, tout en restant fonction du type de recherche envisagé. Une même collection d'individus, pourvu qu'elle soit objectivement donnée dans le temps et dans l'espace, relève simultanément de plusieurs systèmes de culture : universel, continental,

national, provincial, local, etc. ; et familial, professionnel, confessionnel, politique, etc.

Dans la pratique, pourtant, ce nominalisme ne saurait être poussé jusqu'à son terme. En fait, le terme de culture est employé pour regrouper un ensemble d'écarts significatifs dont l'expérience prouve que les limites coïncident approximativement.

Que cette coïncidence ne soit jamais absolue, et qu'elle ne se produise jamais à tous les niveaux à la fois, ne doit pas nous interdire d'utiliser la notion de culture ; elle est fondamentale en ethnologie et possède la même valeur heuristique que celle d'isolat en démographie. Logiquement, les deux notions sont du même type. D'ailleurs, ce sont des physiciens eux-mêmes qui nous encouragent à conserver la notion de culture, puisque Niels Bohr écrit : « Les différences traditionnelles (des cultures humaines) ressemblent, à beaucoup d'égards, aux manières différentes, mais équivalentes, selon lesquelles l'expérience physique peut être décrite. »

Claude Lévi-Strauss, 1952, repris dans Anthropologie structurale, Paris, Plon, 1960, p. 325-326.

8. Quant à nous, nous définirons exclusivement le plan culturel comme le plan des symboles, affectifs, cognitifs et conatifs, qui mettent en relation avec le monde […]. Le développement culturel serait aujourd'hui une mise en valeur de ces ressources symboliques afin de permettre à l'individu de mieux maîtriser la nature tout en la respectant, de mieux participer à la société tout en sachant être heureux. Ainsi le développement culturel, sans se confondre, ni avec le développement de la

société, ni avec celui de la personnalité, ni avec celui de l'économie, serait déterminé par eux tout en les déterminant.

Joffre Dumazedier et Aline Ripert, Loisir et culture, Paris, Seuil, 1966, p. 33.

Source : Maurice Crubellier, Histoire culturelle de la France, Paris, Armand Colin, 1974, p. 19-20.

1.1 De génération en génération

Prenons comme point de départ quelques-unes des interrogations proposées par Clyde Kluckhohn dans son *Initiation à l'anthropologie* (trad. fr., Bruxelles, Dessart, 1966, p. 25) : « D'où vient aux Chinois leur dégoût du lait et de ses dérivés ? Pourquoi les combattants japonais courent-ils volontairement à la mort dans des assauts désespérés qui nous paraissent insensés ? Pourquoi certaines nations tracent-elles la descendance par le père, d'autre part la mère, d'autres encore par les deux parents ? Faut-il mettre en avant des différences d'instincts, d'habitudes ou de climats ? Ne doit-on pas, au contraire, faire appel aux représentations, aux valeurs ou à l'éducation ? »

Si la civilisation est à base d'accumulation et de progrès, la culture repose sur une loi de fidélité et de création. Loin de considérer avec suffisance l'apport des siècles passés comme un dépôt intangible, elle donne lieu à toute une série de réinterprétations possibles qui, en retour, la maintiennent, la consolident ou l'actualisent. Tradition et innovation ne sont pas antinomiques mais complémentaires. L'oubli de l'une ou l'autre de ces dimensions est préjudiciable. En ce sens, être inculte signifie d'abord ne pas savoir. Réduits à notre seul instinct, nous voyons la logique des situations nous échapper. Privés de ce principe d'unité, nous sommes dans l'incapacité de contrôler une intuition ou d'exercer un jugement.

Le champ culturel ne se limite pas à l'érudition ou aux productions littéraires et artistiques (*cf.* l'encadré p. 168-169). C'est un tout cohérent dont la vocation essentielle consiste à « réunir une pluralité de personnes en une collectivité donnée ». Dès lors, les liens du sang deviennent des liens de parenté, la division du travail s'apprécie par rapport aux critères de propriété ou de hiérarchie, la présence sur un même territoire sert de référence à l'entité nationale. La communication interindividuelle, la reconnaissance d'intérêts communs en sont facilitées.

Exprimé sous une forme lapidaire, le patrimoine qui nous est légué se définit comme un « ensemble de faits observables à un moment précis ». Les différents éléments mis en jeu (règles, modèles ou prescriptions) ne sont pas simplement additionnés ou juxtaposés. Ils forment un véritable système et renforcent l'identité du groupe. Les figures du « chevalier », du « clerc », de l'« honnête homme », du « philosophe » ou du « bourgeois » ont montré l'exemple à suivre : vaillance, ascétisme ou humanisme sont encouragés.

1.2 La construction sociale du monde

Chaque culture se singularise de multiples façons. Examinons le cérémonial des repas. Rien ne peut paraître plus « naturel » que de manger. Tout homme, comme n'importe quel organisme vivant, doit en effet s'alimenter à intervalles réguliers. Les pratiques culinaires ne sont pourtant pas identiques, mais admettent plusieurs variantes : utilise-t-on une fourchette, des bâtonnets ? Des interdits frappent-ils certains mets ? La consommation est-elle familiale ? Autour d'une table ? À même le sol ? Quelle place réserve-t-on à la diététique ? Le souci des kilos superflus est-il partagé ? Les réponses apportées sont des plus diversifiées : les agriculteurs du nord de l'Angola se refusent à boire du lait ; pour d'autres tribus africaines, l'absorption de racines rapproche du sacré ; nous-mêmes apprécions les crevettes et méprisons les sauterelles…

Les données physiologiques sont certes incontournables, mais les seuils de résistance ou d'excitabilité sont affaire de culture. La maîtrise de la respiration est vécue différemment. La puberté est d'autant plus précoce que le niveau de vie est élevé. Les Américains ont une démarche nonchalante ; à l'inverse, les Français ont tendance à se déplacer comme s'ils descendaient un corridor étroit : leur espace personnel est beaucoup plus restreint, le torse est bombé, les épaules hautes et carrées. Accorder ou non de l'importance à son corps est un acte qui relève davantage des mentalités existantes que des conquêtes médicales. Le concept de santé n'est d'ailleurs pas univoque. Alors que le paradigme de la médecine occidentale se positionne dans le coin sud-ouest du graphique ci-dessous (priorité au diagnostic et à l'extraction du mal), d'autres configurations sont admissibles (recherche de nouveaux modes de vie, prévention accrue…) :

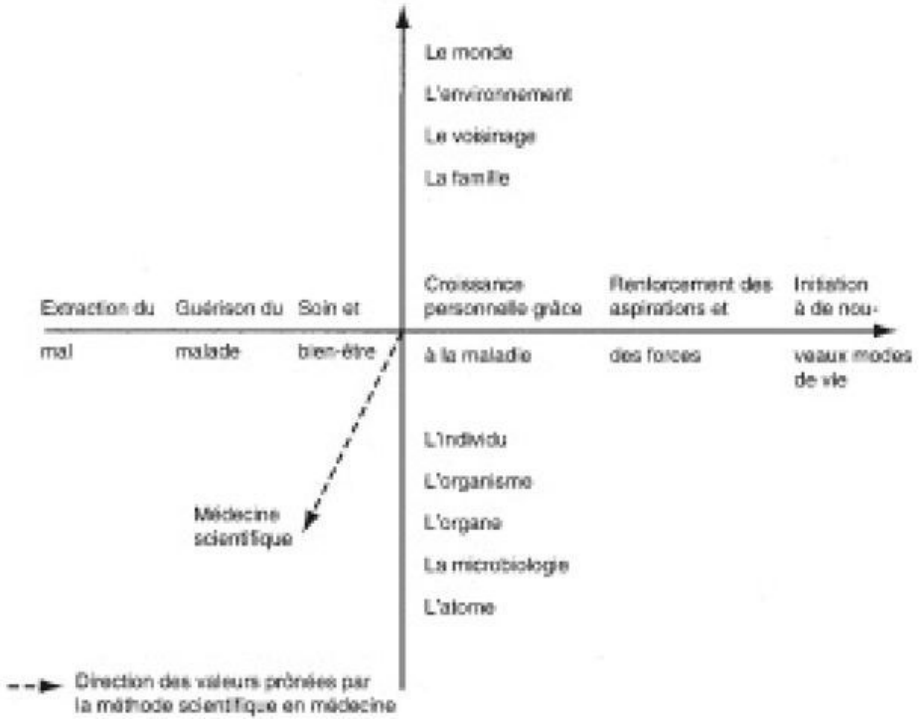

1.3 Les fondements culturels de la personnalité

Les sensations de plaisir, de colère ou de peur peuvent être déclenchées par des circonstances qui laisseraient insensible quiconque n'a pas été élevé dans le même milieu. L'impassibilité du visage serait une curiosité en Afrique,

c’est la moindre des politesses pour un Japonais. Fixer son interlocuteur dans les yeux est un signe d’irrespect chez les Minyanka du Mali ; fuir le regard d’autrui est perçu négativement par un Européen. On parlera alors de dissimulation ou d’hypocrisie.

Toutes les expressions sont ici concevables : les habitants de Bali chantent et poussent des cris de joie lors des funérailles, les Indiens Karankawa pleurent à chaudes larmes lorsqu’ils saluent un ami. Même remarque lorsque l’on envisage le rapport au temps. Si, chez les Nuers (ethnie du Soudan, jadis étudiée par Edward Evans-Pritchard), la dimension écologique (l’année, les saisons, les conditions climatiques) reste subordonnée aux événements les plus marquants (famines, récoltes, guerres), dans les sociétés industrialisées la recherche de la productivité passe par l’atelier et le chronomètre.

Pour certaines ethnies, l’humanité cesse à la lisière du village ou aux frontières du groupe linguistique. La stigmatisation touche les hérétiques, les étrangers ou les barbares. Dans la société nippone, les Burakumin ont été longtemps considérés comme des boucs émissaires. Assignés à résidence dans des ghettos sordides, seuls les mariages endogames leur étaient autorisés. La France du XVI^{e} siècle réservait également un sort peu enviable à ses marginaux. Les cagots – assimilés à des lépreux – devaient ainsi porter un morceau de drap rouge cousu sur la poitrine. Leur « maladie » était la preuve vivante du péché. La possibilité d’un enrichissement réciproque est une attitude plus récente. L’interdépendance des économies, les flux migratoires participent à ce mouvement d’acculturation.

1.4 Processus d’acculturation et conduites déviantes

La confrontation d’univers différents peut se traduire par un enrichissement ou des tensions plus ou moins vives… Lorsqu’elles se produisent, ces tensions constituent des facteurs d’inadaptation et sont susceptibles d’ouvrir la voie à des comportements déviants. Ceux-ci reposent sur l’*évasion* (usage de drogue), le *conflit* (bagarres entre

jeunes) ou la *criminalité* (exemple type du voleur traditionnel).

La contre-culture criminelle

Cette dernière option a été étudiée par de nombreux auteurs (Howard Becker, Richard Cloward, Albert Cohen…). Pickpockets et cambrioleurs forment une corporation fortement hiérarchisée. Les amateurs ne sont pas admis et sont désignés par des épithètes péjoratives. Comparées au sang-froid et à l'intelligence, la dextérité manuelle et la force physique apparaissent secondaires. L'improvisation cède la place à l'organisation. Chaque bande évolue sur un territoire déterminé et a ses propres débouchés. Dès qu'un étranger tente d'y pénétrer, les conversations cessent ou sont aiguillées sur des sujets annexes. L'« esprit de corps » joue tout d'abord au niveau du recrutement. L'insertion requiert un parrainage. Ce n'est qu'après avoir fait ses preuves que le néophyte trouvera une structure d'accueil. La période probatoire peut être plus ou moins longue. Des comparses plus expérimentés encadrent les nouvelles recrues, les conseillent et les initient. Savamment gradué, cet apprentissage sur le tas teste les aptitudes et sélectionne les plus motivés. L'éducation n'est pas livresque mais s'effectue par imprégnation. Ceux qui ne sont pas suffisamment réceptifs à la discipline du groupe sont rejetés : les francs-tireurs exercent leur talent ailleurs. Réussir cette première étape implique par contre une possibilité de carrière. Être reconnu par ses pairs présuppose que l'on partage la même conception du « métier ». Entraide et solidarité composent ce « code de l'honneur ». Échanges d'informations, soutiens financiers ou logistiques font partie du « cahier des charges ». S'attacher le concours de policiers véreux, de fonctionnaires corrompus ou de magistrats complaisants est un objectif prioritaire. La loyauté s'exprime par la loi du silence. Celui qui l'enfreint perd de son prestige et s'expose à des représailles. Cette « contre-culture » s'oppose aux normes dominantes et peut induire certaines formes de délinquance juvénile.

Les rivalités ethniques

Le passage à l'acte se produit aussi à un autre niveau. Quand un « isolat » s'ouvre sur l'extérieur tout en cumulant des handicaps majeurs (chômage, pauvreté…), des difficultés peuvent apparaître. Insécurité et révolte se côtoient. Le recours à des moyens illégaux s'institue. Le problème des « minorités » s'inscrit dans ce schéma. Considérons par exemple le « mouvement Beur ». Nés en France, Français par leur scolarité, leurs habitudes et – de plus en plus – leur carte d'identité, les jeunes immigrés demeurent attachés à leur milieu d'origine. Cette seconde génération n'est plus celle du silence, mais de la parole. Bien qu'atténué, le mythe du retour subsiste encore. D'où des tiraillements et parfois des incompréhensions (été chaud des Minguettes, marches pour l'égalité, manifestations à propos du Code de la nationalité). L'effondrement des processus de socialisation traditionnels ainsi que la dévalorisation de l'image du père sont à souligner. Le prestige de la lignée s'efface devant le besoin d'expression personnelle. La ségrégation, l'incertitude face à l'avenir, l'inadéquation entre enseignement et vie quotidienne accentuent les difficultés. Celles-ci se manifestent par une indifférence vis-à-vis de l'école, des contrôles administratifs tatillons ou des interdictions d'accès à certains lieux publics. Les réactions sont ambivalentes : on rencontre tout à la fois de l'agressivité et de la dépendance, de la passivité et de la révolte sans qu'il y ait une réelle adhésion à tel ou tel projet. La « galère » – pour reprendre le titre même d'un ouvrage désormais classique, dû à François Dubet (Paris, Fayard, 1987) – est lourde de menaces (*cf.* p. 175-176).

Entre « boursier » et « héritier »

Moins dramatique, la situation de l'autodidacte n'est pas dépourvue d'ambiguïtés. En perpétuel porte à faux, ces « forçats du savoir » ne connaissent qu'un sourire crispé et malheureux. Leur posture, leur accent, leur apparence physique les trahissent. Ils ne peuvent faire abstraction de leurs antécédents. Les conversations mondaines auxquelles

ils sont conviés leur font prendre conscience de la distance qui les sépare des franges les plus huppées. Les doutes qui les assaillent ne sont jamais totalement exorcisés. D'un autre côté, les camarades d'antan les indisposent. Les plaisirs les plus simples leur échappent… La coexistence de plusieurs sous-cultures pose donc problème. Les systèmes de régulation mis en place ne sont pas forcément compatibles. Dès l'instant où les variables de stratification (PCS, cycle de vie) reproduisent certains clivages, l'hétérogénéité des comportements (ou, pour parler comme Pierre Bourdieu, la « distinction ») se remarque à travers le langage, l'habitat ou les loisirs.

1.5 Des pratiques différenciées

Les attitudes en matière de morale, d'éducation ou de religion ne sont pas similaires. L'origine sociale, la classe d'âge à laquelle nous appartenons influencent nos perceptions et nos conduites.

Concentrons-nous sur l'adolescence

Les jeunes ont une manière de consommer bien à eux. Ils n'achètent pas en fonction de besoins rationnels, clairement formulés. Leurs dépenses mettent en valeur un univers à la fois « imaginaire, symbolique et émotionnel ». Les postes budgétaires des 15-18 ans sont ainsi très typés.

La musique est une véritable passion : achats de disques et de DVD, participation à des concerts, pratiques instrumentales. Elle s'accompagne souvent de modes vestimentaires plus ou moins éphémères. L'importance de plus en plus grande accordée à l'apparence physique (composition du visage, coupe de cheveux) relève du désir de signifier. Le martèlement des percussions déclenche vibration et extase. Rythmes et pulsions évoquent tour à tour arrogance ou excentricité, euphorie superficielle ou nihilisme total. Les préférences sont en fait très éclectiques : le classique et la création contemporaine font des scores non négligeables. Le succès croissant de certains festivals (« Printemps de Bourges » ou « Francofolies de

La Rochelle ») montre que l'Hexagone n'est pas entièrement colonisé par les mélodies anglo-saxonnes.

Si l'on s'intéresse à présent aux motivations exprimées, quatre stratégies s'affrontent : « Être comme tout le monde et prendre du bon temps » ; « Préparer sa réussite future » ; « Se sentir bien dans sa peau » ; « Se dépasser ». La première perspective s'attache à la conformité et au plaisir immédiat : seuls comptent le jeu, la facilité, la distraction. Le second modèle est marqué par une discipline de vie librement consentie. Les regards sont tournés vers le long terme, les satisfactions sont différées. À l'opposé, ceux qui sont capables de s'assumer de façon plus autonome recherchent dans la nouveauté une occasion supplémentaire de réaliser ce qui leur plaît. Le dilettantisme leur convient parfaitement. D'autres, enfin, souhaitent « aller plus loin » dans la découverte de leurs potentialités. La routine ou la banalité les ennuient, le défi les attire. Tous ces engagements dépendent de conditions objectives : dotation en capital culturel, structuration familiale, opportunités diverses (prolongation des études, inflation et dévalorisation des diplômes, recomposition en profondeur de l'agencement des différents attributs définissant la maturité). Les modifications de l'environnement ne peuvent pas être non plus mésestimées : les velléités contestataires s'atténuent, l'enthousiasme militant paraît suranné, le monde des affaires n'est plus un repoussoir.

L'expérience de la « galère »

Les logiques d'action qui en découlent sont diverses et éclatées. La rage engendre le nihilisme, et la désorganisation amène le sentiment de vivre dans un monde pourri, ce qui produit une violence sans objet […]. La frustration et le recours à la force induisent une logique de combines. Enfin, une attitude de retrait, souvent liée à des problèmes personnels, conduit à s'inscrire dans un espace de protection,

celui de la cité dans laquelle on est reclus, ou celui des services sociaux, auxquels on se livre. La galère n'a donc pas de principe central : elle est la combinatoire de plusieurs systèmes d'action.

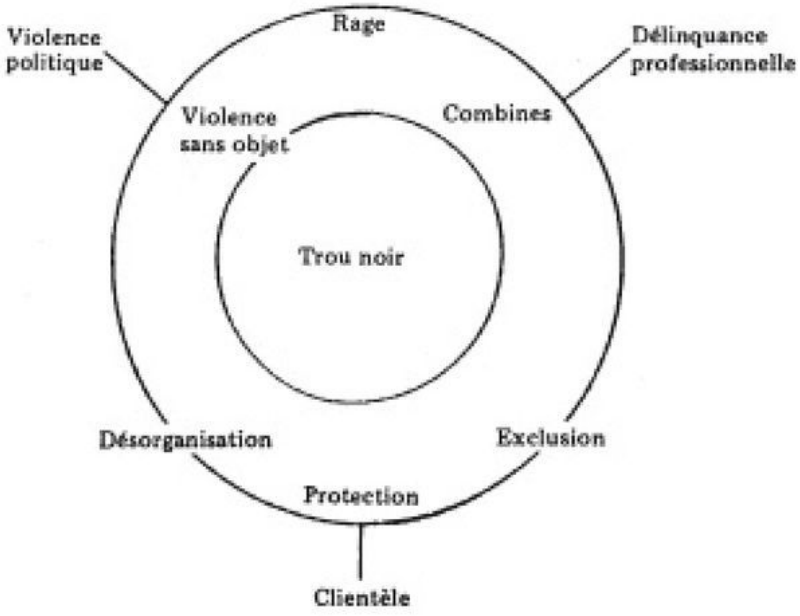

Source : Christian Bachmann, « Jeunes et banlieues », in Intégration et exclusion dans la société française contemporaine (sous la direction de Gilles Ferréol), Lille, Presses universitaires de Lille, 1992, p. 144.

Autre facteur de différenciation : la PCS

La culture des milieux populaires est une « culture de survie ». Dans un contexte matériel difficile, les choix s'imposent d'eux-mêmes : non pas des habits neufs et fringants, mais des vêtements propres et en parfait état ; non pas des mets raffinés, mais une nourriture saine et abondante. L'ameublement de prestige est délaissé au profit d'un équipement fonctionnel. Le gaspillage et le laisser-aller sont combattus. Soumission et obéissance sont exigées des enfants. Le calme s'impose car la maison n'est pas grande, le père est fatigué, la mère absorbée par ses tâches

ménagères. Répétition et monotonie caractérisent les relations de travail. Bricolage et moments de détente viennent en complément. Pour les catégories plus favorisées, « tenir son rang » est un impératif. Il est alors de bon ton d'affecter une relative indifférence à l'égard des contingences matérielles. Chacun a son agenda et programme ses rendez-vous. Le réseau de relations est soigneusement préservé. Le style de vacances, la fréquentation régulière des musées ou des salles d'exposition sont autant de signes distinctifs (*cf.* les statistiques, ci-dessous). Nous retrouvons, par ce biais, la problématique des inégalités (*cf.* chapitre 3).

1.6 Une tendance à l'homogénéisation

Avec l'avènement puis la diffusion des techniques modernes de communication, la culture s'est démocratisée. Si les sources d'information et les possibilités d'expression se sont ainsi très largement accrues, quelques interrogations subsistent. Référons-nous, sur ce point, aux indications fournies par Edgar Morin et Marshall McLuhan.

L'accusation

Les mass media – a-t-on coutume de proclamer – sont responsables du conditionnement de l'opinion, de la passivité du téléspectateur, de l'uniformisation des goûts. L'enfant devient un adulte précoce et beaucoup d'adultes, des enfants attardés. L'affectivité prime sur la réflexion et sur l'action. Le petit écran remplace les terrains de sport. La création est désacralisée. On vit sa vie par procuration. Les héroïnes des feuilletons servent d'intermédiaires. Le vedettariat empêche toute distanciation critique. La course à l'audience nivelle par le bas. La concurrence entre les chaînes accentue cette médiocrité. Entre deux émerveillements passagers, les déconvenues sont monnaie courante. Le réquisitoire pourrait se poursuivre à l'infini. Tous ces reproches sont-ils pour autant justifiés ?

Structure des dépenses culture et loisirs (en %)

	1990	1997	2002	2005	2008
Télévision, hi-fi, vidéo, photo	14,7	10,4	10,3	10,8	11,1
Informatique (y compris logiciels, cédéroms)	1,9	5,6	6,9	7,4	7,4
Disques, cassettes, pellicules photo	5,9	6,1	6,0	4,9	3,2
Presse, livres et papeterie	20,2	17,5	15,4	14,1	13,6
Services culturels (y compris redevance TV)	9,6	11,6	11,3	10,6	10,5
Jeux, jouets, articles de sport	8,8	8,6	8,9	9,3	9,4
Jardinage, animaux de compagnie	14,2	13,1	11,9	12,1	12,5
Services récréatifs et sportifs, voyages à forfait, week-ends	14,1	15,7	16,7	17,5	19,4
Jeux de hasard	6,7	8,6	9,2	9,6	9,0
Autres biens culturels et de loisirs	3,9	2,9	3,4	3,6	3,7
Total	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*

Sorties au cours des douze derniers mois selon la catégorie socioprofessionnelle en 2006 (%)

	Cinéma	Théâtre	Concert, spectacle musical	Spectacle vivant	Musée, exposition	Monument, site historique
Agriculteur	39	8	19	19	23	33
Indépendant	50	14	29	24	34	38
Cadre	81	43	54	36	66	68
Profession intermédiaire	73	23	46	36	48	54
Employé	58	13	32	27	30	35
Ouvrier	47	6	22	22	17	23
Retraité	26	15	22	13	29	33
Étudiant, élève	91	24	55	29	41	37
Autre inactif	38	9	19	21	20	22
Ensemble	*51*	*17*	*32*	*24*	*33*	*37*

Source : INSEE, France, Portrait social, éd. 2009, p. 282-283.

Des thèses controversées

Notons, d'emblée, que la projection d'images ou de reportages contribue à *renforcer* plutôt qu'à *transformer* les croyances initiales. La sociologie des comportements électoraux le confirme : les changements n'interviennent qu'à la marge et ne jouent que sur les indécis.

L'attention, la perception et la mémoire sont sélectives. Seules sont retenues les affirmations qui vont dans le sens

des convictions initiales. Cette proposition doit être nuancée car certaines de ces convictions ne sont pas inébranlables. D'autres alternatives peuvent surgir. Le foisonnement des émetteurs et les progrès enregistrés (satellites, câbles…) sont à même, par ailleurs, de satisfaire les plus exigeants. La mise en accusation de la presse ou du cinéma dans l'extension de la délinquance mérite également discussion. Deux points de vue sont avancés. Le premier soutient que la présentation d'actes répréhensibles incite les jeunes à libérer leurs « bas instincts ». Dans la mesure où les procédés à employer pour dévaliser un fourgon postal, cambrioler une habitation ou piller une banque sont minutieusement exposés, on peut s'attendre au pire. Les tenants de la théorie « cathartique » rétorquent que les séquences de violence ou les scènes licencieuses assouvissent les fantasmes et ont une vertu purificatrice. Les enquêtes dont on dispose convergent : l'effet d'incitation existe probablement, mais il est loin d'être majoritaire. N'oublions pas, en outre, que sans cette « présence » familière le temps de loisir serait peut-être consacré à des activités encore moins enrichissantes…

2. L'étude des styles de vie

Les normes et les valeurs qui guident nos actions ne sont pas immuables. Des ajustements interviennent, des modifications ou des infléchissements prennent place. Les mentalités qui prédominent reflètent l'atmosphère d'une époque et nous livrent de précieux renseignements sur les manières de penser, de se divertir… Dans ce dispositif, l'examen des conduites les plus routinières occupe une place de choix.

2.1 Pour une sociologie des quotidiennetés

Si les stratégies et les comportements des acteurs peuvent être d'ordinaire repérés à travers la conjonction de nombreux paramètres : âge, sexe, appartenance politique, croyances religieuses, statut socioprofessionnel ou code culturel, les « valeurs d'intimité » qui composent notre

univers quotidien (travaux ménagers, hygiène corporelle…) ne se laissent pas appréhender avec la même facilité et posent tout au contraire de redoutables problèmes de méthode.

En dépit de quelques avancées prometteuses (dues, en particulier, à Gaston Bachelard, Gilbert Durand ou Robert Mandrou), les investigations réalisées en ce domaine restent somme toute très limitées. La pauvreté des témoignages, la fragmentation des sources documentaires expliquent pour une large part une telle infortune. Parce qu'elle touche à l'imaginaire, cette histoire des sensibilités bouleverse profondément repères coutumiers et certitudes traditionnelles. Point d'évolution assurée ni d'explications globales ; l'heure est à présent au tâtonnement et à l'intuition. Nous ne pouvons saisir, en effet, que des représentations extérieures, indirectes, difficiles à interpréter. Nous sommes confrontés de la sorte à une histoire tout à la fois exploratoire, « impressionniste » et pleine de surprises. Histoire « poreuse » donc, nécessairement lacunaire et qui – par sa subjectivité – paraîtra à certains superficielle ou arbitraire. Démarche néanmoins essentielle et qu'il convient d'encourager car, au-delà de ses propres insuffisances, est enfin affirmée la prise en compte de faits et gestes jusque-là volontairement délaissés car considérés comme mineurs, anodins ou dérisoires. Comment pourrait-on ainsi aborder les procès de sorcellerie sans questionner ce « cercle de la peur et de l'angoisse » qui enveloppe l'ensemble des protagonistes : sorciers, inquisiteurs, juges… ? De même, la démographie historique doit-elle (et peut-elle) se limiter à des considérations purement quantitatives sans jamais évoquer le « niveau d'espérance existentielle » des individus en état de procréer ?

L'insistance sur les différentes figures prises par l'« imaginaire quotidien » ne privilégie pourtant en aucune manière les catégories de l'absurde, du confus ou de l'irrationnel. Il s'agit, en réalité, d'accorder un statut à des

registres qui, auparavant, en étaient dépourvus. Ce qui est visé, c'est au fond l'expérience humaine telle qu'elle s'exprime avant sa conceptualisation par la pensée logique. Pareille recherche – destinée à articuler spécificités régionales, perception des objets et rapports à l'environnement – suppose beaucoup de prudence, de la méthode et un sens aigu de l'observation. Autant de qualités nécessaires pour analyser les comportements les plus familiers.

2.2 Quelques illustrations

Commençons par le sommeil

Celui-ci, pendant des siècles, a reflété la hiérarchie des fortunes : les bûcherons couchaient dans des huttes de branchages, les galvachers à la dure, les domestiques à l'étable. Cette dernière constituait non seulement un véritable foyer de tuberculose mais aussi un lieu de promiscuité et de pratiques infâmes. Le respect de coutumes séculaires était de mise, tant en ce qui concerne la composition de la literie et le rythme de changement des draps, que pour les conditions d'aération et les contraintes saisonnières. À cet égard, la discipline en vigueur dans les couvents et les pensionnats religieux ne souffrait guère d'exceptions : surveillance des dortoirs, pratiques de mortification, règle du silence… Ce n'est qu'à partir des années 1920-1930 que cette « police du sommeil » tendit progressivement à s'assouplir. Chauffage et luminosité sont alors timidement introduits dans la chambre à coucher. Les sommiers élastiques puis les lits pliants et les canapés font leur apparition et annoncent des nouveautés techniques de plus en plus sophistiquées (matelas en mousse imputrescible, à spirales, à ressorts biconiques). Le poids des couvertures s'allège, le linge de nuit se transforme et l'hygiène du coucher enregistre des progrès très substantiels. Toutes ces modifications sont à mettre en relation avec l'évolution des niveaux et des genres de vie : baisse des prix relatifs, goût pour un certain confort, influence des modes (le bien dormir est devenu une

préoccupation de premier ordre, habilement entretenue par la publicité). Cette « mort éphémère » – suivant le mot de Jean Giraudoux – est donc chose sérieuse, ainsi qu'en témoignent les protestations contre le bruit, l'accroissement de la consommation de calmants et somnifères…

Second moment à approfondir : la rêverie

Cette dernière a toujours été perçue par le paysan ou l'illettré soit comme un signe d'oisiveté, soit comme une pratique plus ou moins maléfique. L'Église elle-même exprimait une méfiance instinctive contre tout ce qui était susceptible de côtoyer le monde des illusions et de favoriser le vagabondage de la pensée : les carmélites se voyaient dans l'obligation de ne jamais évoquer leurs songes nocturnes. Le corps médical mettait pour sa part l'accent sur les ravages provoqués par l'abus de telles « divagations » chez certains « esprits mélancoliques » (en général, des jeunes filles pâles et languissantes, menacées de « chlorose », de « neurasthénie » ou d'« anémie idiopathique »). Face à ces condamnations en tous genres, la tradition populaire se singularisait et attribuait à la somnolence de nombreux bienfaits (dans la région de Fours, chaque vendredi 13, on pouvait – à l'aide d'un miroir posé sur son traversin – discerner dans une douce torpeur le visage du futur époux…). Le rôle joué par ces monologues intérieurs dans le développement de la personnalité ne sera cependant pleinement reconnu que bien plus tard, sous la plume d'un Jules Renard ou d'un Romain Rolland. Cet imaginaire de la rêverie, poussé à l'extrême chez les grands penseurs utopistes, est de nos jours immergé dans un flot d'informations où règnent symbolisme et suggestivité. Bien que déformée et mutilée par le souvenir, la recension de ces représentations oniriques vaut la peine d'être poursuivie car elle est à même d'« intégrer ce qui se trouve à la marge et qui fait le prix de la vie ».

Autre thème : la rhétorique des larmes

On sait que les rituels entourant la mort en milieu rural en faisaient jadis grand usage. Ce « langage instinctif », dissimulé par les convenances, était pourtant inégalement distribué : plus on s'élevait dans la hiérarchie, plus les interdits fonctionnaient. Des variations très notables pouvaient être également repérées selon les contrées. Signe de faiblesse et de coupable relâchement en certaines occasions, ce « comportement lacrymal » témoignait parfois d'une richesse émotionnelle digne d'éloges. Depuis quelques années, un très net « tarissement » est à noter. Il faut probablement y voir une accentuation de la pression du milieu environnant, l'apparition sur le marché d'antidépresseurs et d'euphorisants ou bien encore une plus grande sensibilité aux contraintes esthétiques (les adolescentes savent bien que pleurer enlaidit !).

Dernier exemple : le regard

Le forestier sait jauger « d'un seul coup d'œil » le cubage d'un arbre, le fondeur évalue le métal en fusion à sa couleur « rouge cerise ». Le contrôle du champ visuel, vivement encouragé par les autorités ecclésiastiques, prit des formes très diverses. Afin de prévenir la concupiscence et le péché, il était recommandé de ne pas dévisager son prochain : les jeunes filles – en particulier – devaient « baisser les yeux devant les oiseaux trop colorés, les nuages trop modelés, les hommes trop hommes » (voir, sur ce point, Guy Thuillier : *L'Imaginaire quotidien au XIXe siècle*, Paris, Économica, 1985, p. 5 et suiv.). Le port de la voilette leur conférait estime et respectabilité. D'autres croyances prévalaient : peur du mauvais œil, crainte des miroirs… Avec l'alphabétisation et la diffusion de nouvelles sources de lumière, un nouveau « régime de la vue » fut instauré. La thérapeutique oculaire progressa, les consultations ophtalmologiques se multiplièrent et le fardage des yeux se généralisa. Le bilan de ces transformations prête à discussion : si le regard s'est effectivement affranchi de certains tabous, il est devenu dépendant des grands moyens de communication audiovisuelle. En outre, la perception des

formes s'est appauvrie et le paysage quotidien n'est plus scruté avec la même acuité. Au-delà de l'anecdote, est enfin proclamée la capacité de vivre l'existence telle qu'elle est, dans la réalité de sa présence et de sa répétition. Les interactions entre historiographie et mémoire collective nécessitent à présent un examen plus détaillé, centré sur l'évolution des mentalités.

2.3 De nouvelles classifications

Le « Français moyen » n'est qu'une création des statisticiens. De nombreux stéréotypes lui sont associés : mauvais caractère, débrouillardise, individualisme… Le niveau d'études, le revenu, les préférences partisanes constituent des éléments de réflexion beaucoup plus intéressants. En fonction de la problématique retenue (choix du conjoint, déterminants du vote, inégalités de patrimoine), des clivages ou des regroupements se précisent. Les analyses en termes de « strates », de « nomenclatures » ou de PCS mériteraient pourtant d'être affinées. Car si la « lutte des classes » n'a sans doute pas disparu, elle prend aujourd'hui d'autres formes : il y a ceux qui ont la sécurité de l'emploi et ceux qui ne l'ont pas, ceux qui sont exposés aux aléas de la conjoncture et ceux qui bénéficient d'une protection accrue…

Derrière les étiquettes habituelles, une très grande diversité prévaut. La pression de l'environnement mais aussi la structure de la personnalité et les circonstances du moment façonnent attitudes et styles de vie. Les sensibilités qui s'expriment dépendent d'un environnement particulier. Prenons l'exemple de la France contemporaine.

De l'enrichissement à la contestation

Dès la fin des années 1950, la consommation de masse fait oublier les pénuries (prospérité matérielle, généralisation du crédit, achat de biens d'équipement). Alors que la course au standing mobilise les énergies, le progrès et l'innovation fascinent. Les références américaines abondent : le cinéma hollywoodien déclenche

les passions, le *rock'n'roll* modifie les goûts musicaux, le *jean* s'attaque au vêtement traditionnel… Les managers (James Burnham) et la technostructure (John Galbraith) se substituent peu à peu au patronat de droit divin. Les firmes multinationales incarnent puissance et modernité. Les premiers ordinateurs laissent entrevoir de nouvelles perspectives.

1965, une année charnière

Dans les années soixante, tous les observateurs des sociétés occidentales s'accordaient à dénoncer la « massification » et l'« homogénéité » croissantes des structures sociales et des comportements. Tous les Occidentaux étaient, pensait-on, menacés par une société programmée dans laquelle l'homme « unidimensionnel » serait manipulé par les puissants, et, jusque dans ses pensées et ses sentiments, par les manipulateurs de l'information et des symboles qui prenaient une emprise inquiétante par le truchement nouveau de la télévision.

Dans tous les pays, 1968 fit l'effet d'une tempête dans un ciel serein. Les jeunes se rebellaient soudain contre le monde que leurs parents étaient fiers de leur avoir construit : l'effort d'une génération était brutalement remis en question par la génération suivante. Pour se tailler une place à leur mesure, les enfants du baby-boom ébranlaient les colonnes d'un temple trop étroit pour eux et trop raisonnable pour leur avidité de vivre. Ils ne voulaient pas d'un monde où l'on s'ennuie.

Rétrospectivement, les observateurs minutieux s'aperçoivent que l'année 1965 avait été marquée par des événements et des retournements de tendances prémonitoires. Le concile Vatican II se

terminait, transformant les disciples de l'Église romaine et accordant à l'individu la liberté de son choix religieux, deux innovations décisives pour l'esprit public et les principes de la légitimité en Occident. Autre révolution millénaire, le nu faisait son apparition sur les écrans et les affiches, signe certain que la morale occidentale était en train de basculer du rigorisme victorien à l'hédonisme. La même année, dans chaque pays, le taux de natalité s'est subitement mis à baisser marquant la fin du baby-boom ; l'âge au mariage, qui ne cessait de rajeunir depuis 1945, s'est mis à reculer et la courbe des divorces a commencé son ascension. L'apparition discrète du chômage et de la stagflation a commencé à inquiéter les économistes, signe d'un début de transformation de notre système productif. La liste pourrait être allongée de ces signes dont la synchronie, passée inaperçue à l'époque, prend sens aujourd'hui.

Les sciences sociales sortent de la tempête des idées et des mouvements sociaux, sans avoir pourtant retrouvé des schémas d'analyse leur donnant meilleure confiance en leur capacité de comprendre et d'interpréter les évolutions majeures des sociétés. Les changements sociaux induits par le baby-boom et par les « Trente Glorieuses » se sont développés à la suite de la crise économique qui a suivi les deux chocs pétroliers. Les sciences sociales ne pouvaient plus s'enfermer dans les frontières nationales comme elles avaient trop coutume de le faire, dès lors que l'internationalisation des marchés et de la production oblitérait progressivement les frontières politiques en Europe occidentale, en attendant que celles de l'Autre Europe cèdent aux pressions populaires. Tant et si bien que plus personne ne parle d'homogénéisation et de

massification mais bien plutôt de diversité et même d'atomisation. À la perspective globale, qui cherche à dégager des tendances lourdes s'imposant à toutes les nations, se substitue de plus en plus une approche qui cherche à identifier des stratégies des groupes et des individus. Le changement s'analyse maintenant comme un agencement entre tendances macrosociales et stratégies individuelles et collectives. La société n'est plus regardée comme un tout plus ou moins harmonieux mais comme un ensemble de tendances et de volontés dont il faut démêler les interactions.

Source : Henri Mendras, « La force des traditions », in Six manières d'être Européen, Essais réunis par Dominique Schnapper et Henri Mendras, Paris, Gallimard, 1990, p. 27-28.

Cet accroissement spectaculaire des richesses débouche, de façon assez inattendue, sur toute une série de remises en cause (*cf.* l'encadré p. 183). La dénonciation de la bureaucratie, de l'autorité hiérarchique et des inégalités culminera en mai 1968. Apparaîtront alors de nouveaux enjeux : féminisme, écologie, mouvement de défense des consommateurs, redécouverte du terroir… Les institutions sont sévèrement critiquées : la démocratisation de l'enseignement n'est qu'un leurre, la médecine occidentale ne soigne que superficiellement, la justice ne sert que les intérêts des classes dominantes. Les rigidités ambiantes empêchent la circulation des élites. À travers le « développement du sous-développement » et la détérioration des termes de l'échange, le courant tiers mondiste commence à élargir son audience. Par leurs écrits, Herbert Marcuse et Ivan Illich séduisent toute une génération. L'individu n'est plus qu'un simple « support de structure », programmé par son origine ou sa position sociale. Cette vision aboutit très souvent à conférer aux

« instances d'orientation » une mainmise exclusive sur la destinée de leurs membres. Tout est pour le pire dans le pire des mondes possibles. La rentabilité financière imprègne les esprits : l'aliénation s'oppose à la convivialité.

Parce qu'elle rejette pêle-mêle les contraintes de productivité, l'anonymat des grands ensembles et la standardisation des besoins, la mentalité de « décalage » incarne un « front du refus » dans lequel vont s'investir tous ceux que la société industrielle et la crise économique effraient ou traumatisent. Les aspirations professionnelles elles-mêmes évoluent. Avoir un emploi salarié, à temps plein, ne correspond plus à un vœu unanime. Pour beaucoup, le travail n'est plus qu'une activité parmi d'autres, dépourvue de toute dimension éthique : se dévouer à la tâche peut paraître désuet. D'autres idéaux sont valorisés.

Des systèmes de valeurs en pleine mutation

Les aspirations de caractère personnel prennent le relais. Du jogging à l'aérobic, la culture physique se transforme en culte du moi. La célébration de son propre corps conjugue esthétique, maîtrise de soi et sentiment de bien-être. Cette préséance du « je » sur le « nous » modifie les arbitrages entre « responsabilité individuelle » et « priorités collectives ». Chaque citoyen est de plus en plus conscient d'être unique et poursuit, à sa manière, une exigence d'authenticité. L'égalité n'est pas pour autant absente des préoccupations. À condition toutefois qu'elle ne conduise pas à l'uniformité. Quant à la fraternité, elle rallie les suffrages du plus grand nombre, même si – dans bien des cas – elle s'exprime à travers le corporatisme ou la syndicratie (*cf.* chapitre 7).

La crise du militantisme, les reproches d'inefficacité adressés à l'État-providence, le scepticisme envers les grands projets de société ont provoqué un certain désenchantement. L'heure est désormais au pragmatisme. Si des recherches récentes (Louis Dumont ou Serge-Christophe Kolm) retracent avec minutie la genèse de ce

respect de l « indépendance privée », force est également d'observer que nous sommes en présence non pas d'une idéologie abstraite, conçue par quelques esprits prophétiques, mais d'une pratique quotidienne, spontanément découverte et sélectionnée en raison de son efficacité (pratique qui n'a été théorisée que bien longtemps après avoir fait ses preuves).

À l'exception de la famille, la plupart des « cercles d'identification » n'ont plus leur rayonnement d'autrefois (déclin de l'influence de l'Église, suspicion à l'égard des partis politiques). On assiste aussi – dans le même mouvement – à la réhabilitation du profit et de l'initiative privée. Des croyances de substitution se développent. 600 000 Français sont concernés par les sectes : 200 000 adeptes, 400 000 sympathisants. On dénombre actuellement plus de 50 000 voyants, marabouts, astrologues, chiromanciens. Leur chiffre d'affaires dépasse le milliard d'euros. Signalons, par ailleurs, que les vieilles formes de sociabilité villageoise ravivent encore la nostalgie et sont parfois idéalisées. Alors que certains évoquent l'hypothèse de l'« anomie sociétale » (au couple uni et au métier stable a succédé la montée des divorces et de la précarisation), d'autres attirent l'attention sur le retour en force du local, la vitalité du phénomène associatif, les vertus de la différenciation (voir l'encadré ci-après ; *cf*., pour un examen plus approfondi, le n° d'octobre-décembre 2006 de la *Revue française de sociologie*, coordonné par Olivier Galland et Yannick Lemel, et consacré à la sociologie des valeurs).

Toutes ces transformations traduisent l'importance du contexte socioculturel. Styles de vie et mentalités en sont directement issus. Les régulations observées concernent tout à la fois le processus de socialisation et la dynamique des rapports sociaux. Cette dernière peut être perçue à différents niveaux : relations professionnelles, marché du travail, structure et fonctionnement des organisations…

Les valeurs du temps présent

Les grandes tendances

Troisième âge. L'allongement de l'espérance de vie et la retraite avancée et assurée à tous augmentent le rôle joué par les seniors dans tous les domaines.

Sociabilité. Les réseaux de voisinage et d'affinité se multiplient, s'entrelacent et prennent de plus en plus d'importance.

Organisation du travail. La hiérarchie pyramidale classique s'affaiblit. On insiste davantage sur l'implication de l'ensemble des salariés aux objectifs de l'entreprise.

Codes de conduite. Il y a trente ans, les codes régissant les relations interpersonnelles étaient rigides. Depuis, ils se sont diversifiés et assouplis, ce qui entraîne une plus grande tolérance vis-à-vis d'autrui. Mais d'autres normes, aussi contraignantes, se font jour.

Immigrés. La France a toujours été un pays d'accueil et d'assimilation rapide mais l'immigration maghrébine connaît des difficultés particulières d'insertion du fait de la culture musulmane et des réactions de racisme qu'elle suscite.

État. L'État centralisé et jacobin, qui incarne toute la puissance régalienne, se trouve confronté à deux légitimités nouvelles : celle de l'Europe et celle des régions et de leurs capitales.

Armée. La suppression de la conscription entraîne une réorganisation des armées et le renforcement de la professionnalisation des militaires.

Modèles matrimoniaux. Le modèle familial du couple marié est en déclin constant. De plus en plus de Français le refusent, en retardent la réalisation ou le brisent au bout de quelques années.

Scolarisation. L'allongement de la scolarité s'est traduit par une élévation du niveau des diplômes. Ce mouvement connaît une accélération sans précédent depuis la fin des années quatre-vingt. La sélection sociale se maintient partout, si l'on prend en considération le choix des filières et la durée des études supérieures.

Informatisation. L'utilisation des microprocesseurs se développe et les nouvelles technologies de l'information concernent à présent des pans entiers de la société, la partie la moins formée et la plus âgée de la population restant à la traîne.

Instances judiciaires. L'augmentation du nombre de litiges ainsi que l'inflation législative et réglementaire ont conduit à une spécialisation des tribunaux et des avocats, les efforts pour rapprocher la justice du justiciable nécessitant un recours accru à des instances de conciliation.

Source : d'après Louis Dirn, La Société française en tendances. 1975-1995 : deux décennies de changement, Paris, PUF, 1998.

De nouveaux enjeux

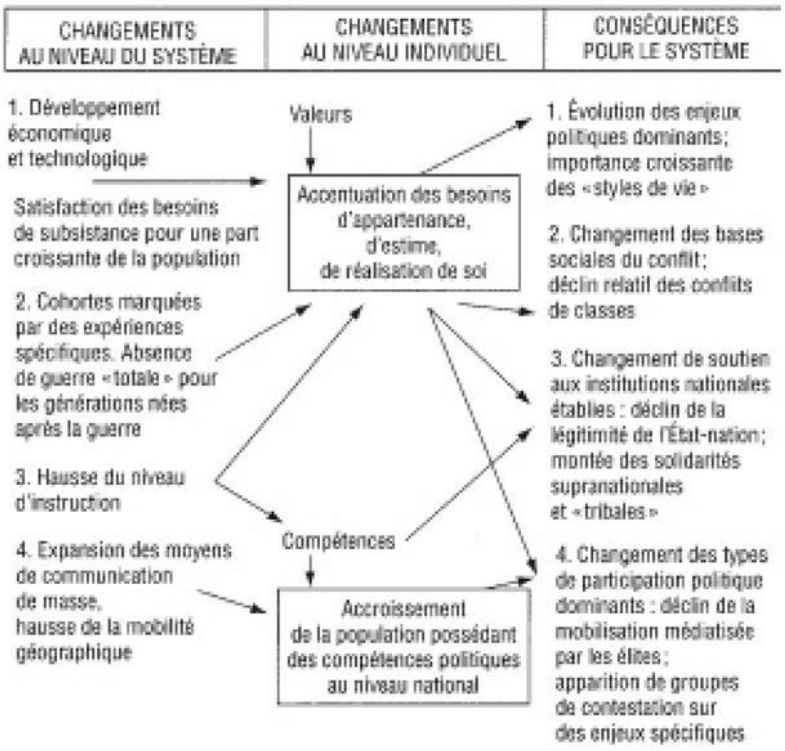

Source : d'après Ronald Ingelhart, The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles Among Western Publics, Princeton, Princeton University Press, 1977, p. 5 (voir aussi, du même auteur : La Transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées, trad. fr., Paris, Économica, 1993, 1re éd.

CHAPITRE 7

TRAVAIL ET EMPLOI

1. DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL AUX POLITIQUES DE FORMATION

2. LES TRANSFORMATIONS DU SYSTÈME D'EMPLOI

3. LE POINT DE VUE DES ACTEURS

La constitution de la sociologie du travail en discipline spécifique date d'une trentaine d'années. Son essor doit beaucoup à l'œuvre et à la personnalité de Georges Friedmann. Si l'« atelier » et le « chronomètre », composantes essentielles du « taylorisme », continuent à faire l'objet de nombreuses analyses, d'autres préoccupations interviennent. On s'intéresse ainsi de plus en plus à la gestion des ressources humaines, aux contraintes de flexibilité et aux mutations technologiques. L'éclairage théorique lui-même évolue et de nouveaux concepts (« régulation », « convention ») se font jour. Certaines problématiques (chômage de longue durée, insertion professionnelle, précarisation) peuvent être, dès lors, appréhendées de manière plus précise.

L'articulation entre *structures* (modalités de fonctionnement des politiques contractuelles), *contexte* (démographique, institutionnel, socioculturel) et *acteurs* (firmes, salariés, pouvoirs publics, collectivités territoriales) se révèle déterminante tant au niveau factuel (accroissement du taux de féminisation, vulnérabilité de la main-d'œuvre juvénile) que sur un plan plus thématique (crise du syndicalisme, interactions culture d'entreprise/cercles de qualité). Avant d'aborder ces différents points, nous devons

retracer la dynamique du système d'emploi et nous interroger sur la rationalisation du processus de production.

1. De l'organisation du travail aux politiques de formation

Dès la fin des années 1960, les domaines de recherche se diversifient et ne se limitent plus à l'étude du machinisme. La collaboration avec les économistes se renforce et permet une meilleure perception des phénomènes de redéploiement.

1.1 Le procès du taylorisme

Théorisé par Adam Smith (*La Richesse des Nations,* 1776), le *principe de spécialisation* (parcellisation des tâches) se manifeste par des économies d'échelle et des gains de productivité. Le surplus ainsi créé se traduit par un abaissement des prix relatifs et une progression du pouvoir d'achat. Les normes de consommation se transforment (diffusion massive des biens d'équipement). Cette « démocratisation des produits » n'est pas sans contreparties. Pour la tradition marxiste, les méfaits de l'« organisation scientifique du travail » (préconisée par Frederick Taylor) et du salariat (extorsion de la plus-value) ne peuvent être passés sous silence. Prisonnier des cadences, dépossédé de son savoir-faire, l'ouvrier est « aliéné » : l'objet qu'il fabrique ne lui appartient pas. Avec Friedmann (*Le Travail en miettes*, Paris, Gallimard, 1956), prennent place des considérations plus empiriques. Bruit, fatigue, « exploitation » y sont dénoncés avec vigueur. Les revendications ne sont pas seulement salariales, elles concernent aussi d'autres aspirations : participation, épanouissement personnel…

Quel que soit le courant de pensée auquel on se rattache (École néoclassique, relations humaines…), les recommandations vont dans le sens de l'autonomie, de la polyvalence et de la décentralisation de l'information (*cf.* p. 192-193).

1.2 Condition ouvrière et mouvements sociaux

Second axe de réflexion : les débats relatifs au partage des « dividendes du progrès » (*cf.* également chapitre 3). Y a-t-il eu persistance des inégalités ou rattrapage des niveaux de vie ? Peut-on parler d'un « embourgeoisement » de la classe ouvrière (Serge Mallet) ou du maintien de certaines disparités (Jean Lojkine) ? Le questionnement délaisse provisoirement l'entreprise et se concentre sur le degré de complémentarité entre croissance et solidarité.

La thèse de l'homogénéisation des comportements de consommation se vérifie dans différents domaines : alimentation, automobile, logement. Dans d'autres postes (culture, loisirs), les clivages restent en revanche dominants. Cette ambivalence est encore présente lorsque nous considérons l'évolution des revenus : si l'éventail des salaires se réduit, les écarts de patrimoine s'accentuent. De nos jours, la discussion se poursuit à travers l'examen de la « nouvelle pauvreté ». Faut-il incriminer la logique de fonctionnement du mode de production capitaliste, ou critiquer les effets pervers de la réglementation publique ? Comme l'a notamment montré Alain Touraine, luttes et conflits sont replacés dans un contexte plus global où se côtoient féminisme, écologie, régionalisme…

1.3 Participation et négociation collective

La réhabilitation des valeurs d'initiative et de responsabilité prend de multiples formes : intéressement, actionnariat, concertation… Les typologies proposées combinent une participation aux résultats, au capital et à la gestion (*cf.* p. 194).

Afin que ces échanges soient de bonne facture et non pas simplement protocolaires, l'existence de contre-pouvoirs doit être pleinement reconnue. Pour de nombreux auteurs (Hubert Landier, Jean-Daniel Reynaud, Raymond Soubié), cette reconnaissance – déjà perceptible dans le *Rapport Sudreau* (1975) – nécessite l'utilisation de procédures contractuelles. Les modifications du cadre législatif (section syndicale d'entreprise, 27 décembre 1968 ; bilan social,

12 juillet 1975 ; lois Auroux, 4 août 1982…) assurent à la négociation collective une meilleure assise.

1.4 Nouvelles technologies et politiques de formation

Sous l'appellation de *marché du travail*, on désigne habituellement l'ensemble des mécanismes d'affectation de la main-d'œuvre à des emplois salariés.

D'un point de vue théorique, les raisonnements en termes d'offre et de demande peuvent être complétés par la prise en compte de variables locales, sectorielles ou institutionnelles. Sous un angle plus descriptif, sont évoquées les transformations du système d'emploi. Certaines d'entre elles (élévation des seuils de qualification, restructuration des activités…) commandent l'introduction de nouvelles technologies (automation, robotique).

Les écrits d'Alfred Sauvy (*cf.*, en particulier, *La Machine et le chômage,* Paris, Dunod, 1980) valident la problématique de la « compensation » : quelques métiers disparaissent, d'autres se développent (le solde net – sur longue période – n'étant jamais négatif).

Des politiques de formation (stages d'initiation ou de perfectionnement) accompagnent ces changements et s'efforcent de combattre réticences et inerties. Cette socialisation – de type professionnel – favorise parfois des stratégies de carrière ou de réinsertion. Plus généralement, les distinctions habituelles entre travail, chômage et inactivité ne sont plus aussi tranchées, des chevauchements apparaissent…

Du taylorisme…au management participatif

Écoles Politique générale	Tactiques et procédures	Structures et répartition des fonctions	Liaisons Communications	Politique du personnel Motivations Formation	Secteur production	Secteur commercial	Secteur administratif
École classique (1900) **Conservation du profit**	Procédures d'exception Principe d'autorité Contrôle à tous les niveaux	Unité de commandement *Staff and line* Détermination d'un éventail de subordination Centralisation Définition étroite des tâches	Principe d'officialisation des rapports Centralisation de l'information	Principe « bâton-carotte » Stimulation monétaire Sécurité, stabilité Principe d'objectivation	Chaîne de production Rationalisation des postes et des tâches Contrôle du rendement		Système hiérarchique et officialisé de communication Bordereaux
École néoclassique (1955) **Maximisation du profit**	Objectifs secondaires éclatés dans les centres de profit Autocontrôle	Décentralisation Aires de décision de plus en plus larges vers le haut de la hiérarchie	Chaînes d'information les plus courtes jusqu'à l'utilisateur afin d'éviter les pertes et l'inflation	Intérêt financier Délégation de responsabilités Compétition, promotion proportionnelle aux résultats Importance de la formation		«Agressivité commerciale» Relations publiques Marketing	
École des relations humaines (1930) **Plein emploi**	Adaptation des groupes aux objectifs à atteindre	Commandement participatif	Le supérieur est plutôt un agent de communication inter- et intragroupe	Instauration d'un climat favorable Bien-être, confort Coopération amicale On privilégie le groupe sur l'individu	Mise en condition favorable du personnel		Comités Échanges de vues

Écoles Politique générale	Tactiques et procédures	Structures et répartition des fonctions	Liaisons Communications	Politique du personnel Motivations Formation	Secteur production	Secteur commercial	Secteur administratif
École des systèmes sociaux (1950) **Satisfaction maximale des individus**	Définition des missions institutionnelles Personnalisation des objectifs	Unité de commandement limitée aux cas de conflit Principe de l'aire d'influence Arbitrage non tranché entre centralisation et décentralisation	Prise en considération des communications informelles et de l'environnement	Modèles de résolution de conflits internes			Lignes de communication courtes utilisées dans toute leur longueur Authentification de l'information
École de la recherche opérationnelle (1945) **Optimisation des résultats quantitatifs**	Rationalisation des choix budgétaires		Les informations quantifiées sont prépondérantes	Gestion de carrière sophistiquée Apprentissage programmé	←	Études et modèles mathématiques Chambres de décision Utilisation poussée des ordinateurs	→
Théorie des systèmes (1966) **Coordination des potentiels**	Régulation cybernétique globale Stimulation	Chaque poste est une « boîte noire » puis un sous-système	Toutes les liaisons sont considérées sous forme de flux unifiés par un langage		←	Études et simulations débouchant sur la conception et la réalisation d'« outils sur mesure »	→

Source : d'après le tableau « Fonctions-doctrines » du livre de Bruno Lussato : Introduction critique aux théories d'organisation, Paris, Dunod, 1977, p. 212-213.

Trois formes de participation

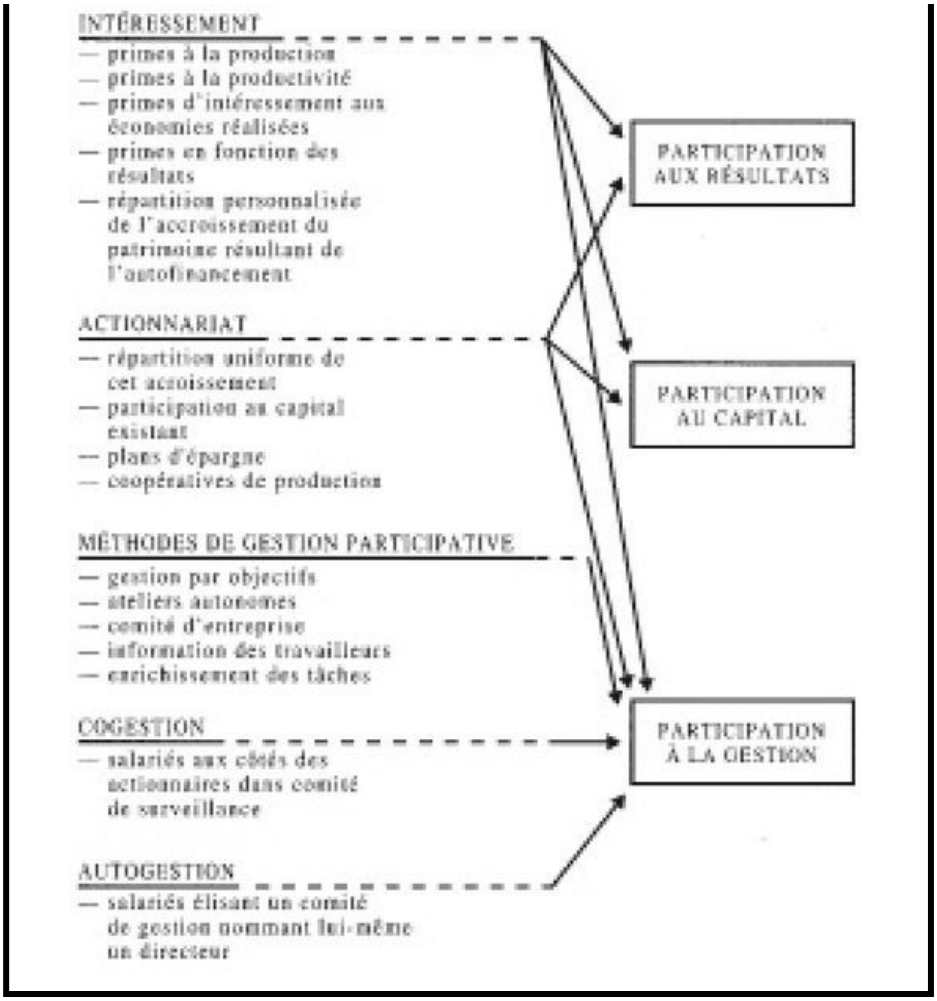

2. Les transformations du système d'emploi

Depuis quelques années, se surajoute à un nombre grandissant de chômeurs toute une gamme de phénomènes de précarisation. Pouvant correspondre aux besoins nouveaux exprimés par certaines couches de la population active, cette relative prolifération du travail atypique ne se laisse cependant pas appréhender facilement. La reconstitution de la logique d'ensemble de ces « formes particulières d'emploi » mérite, à ce titre, un examen attentif.

2.1 Une situation préoccupante

Participant au fractionnement du « collectif de travail », le développement de *contrats à durée déterminée* ou de *missions d'intérim* constitue un premier type de dysfonctionnement. Même si de telles pratiques sont encore

d'une ampleur limitée quand on les rapporte aux effectifs employés, leur progression est en revanche spectaculaire.

L'*augmentation régulière de l'ancienneté au chômage* pose également problème car elle implique une paupérisation accrue et une exclusion prolongée de la sphère productive. Le chômeur de longue durée se déqualifie et parfois irrémédiablement. L'oubli des gestes professionnels, la perte des rythmes de travail le rendent moins compétitif et entraînent une méfiance accrue chez les employeurs potentiels.

Quels que soient les indicateurs utilisés (*vulnérabilité par âge* ou *par sexe*), le sous-emploi atteint inégalement les différentes catégories de salariés, et frappe en particulier la main-d'œuvre féminine, les jeunes et les actifs les plus âgés. Comme nous le rappelait Odile Benoît-Guilbot (*in Futuribles,* janvier-février 1985, p. 26), « tout semble se passer comme si le chômage était, à l'instar du valet de pique du jeu du mistigri, la carte qu'il faut éviter de prendre à tout prix ou dont il faut, si on l'a attrapée, se débarrasser si possible sur le joueur suivant. Dans ce jeu, chacun use de stratagèmes de caractères divers et met en œuvre tous ses atouts » (*cf.* les statistiques p. 196).

Par ailleurs, si les efforts consentis pour tenter de corriger certains déséquilibres ne doivent pas être sous-estimés (notamment, sur le plan financier), force est de souligner que les modalités retenues ont souvent engendré des *effets pervers*. C'est ainsi que l'instauration des « pactes nationaux pour l'emploi » a sans doute davantage profité aux jeunes bien formés qu'à ceux dont l'insertion paraissait plus difficile à opérer.

D'autres inquiétudes surgissent à propos du développement de l'*économie souterraine.* La condamnation du travail noir (transgression des règles d'équité fiscale) reste toutefois ambiguë : les déclarations officielles n'ont qu'un impact limité et cèdent souvent la place à des attitudes plus conciliantes (*cf.*, sur tous ces

points, Gilles Ferréol et Philippe Deubel, *Économie du travail,* Paris, Armand Colin, 1990).

Tous ces dysfonctionnements modifient l'organisation des relations professionnelles. Face à la crise, le « compromis fordiste » (keynésianisme, État-providence) ne bénéficie plus du même crédit. Un bref rappel historique nous est utile pour comprendre ces différentes évolutions.

Population sans emploi à la recherche d'un emploi

		1975	1980	1985	1990	1995	2009
		Taux de chômage (%)					
Hommes :	15 à 24 ans	6,6	10,7	24,5	15,4	24,2	24,7
	25 à 49 ans	1,9	2,8	6,2	6	9,8	7,6
	50 ans et plus	2,1	3,6	5,9	5,4	7,3	5,6
Femmes :	15 à 24 ans	10,1	21,8	30,5	24	31,7	23,5
	25 à 49 ans	4,3	6,4	9,7	11	13,5	8,1
	50 ans et plus	2,9	5,5	7,1	8,0	8,2	5,9
Ensemble		3,7	6,1	10,2	9,2	11,8	9,1

Source : Enquêtes emploi, INSEE.

2.2 L'apport des Trente Glorieuses

La croissance d'après-guerre a favorisé l'*institutionnalisation des rapports de travail,* tant sur le plan individuel, par l'extension des offres d'emploi de nature « statutaire », que sur le plan collectif, par la création des comités d'entreprise, l'adoption de procédures contractuelles ou bien encore la reconnaissance du fait syndical. D'autre part, les firmes les plus importantes ont joué un rôle moteur dans l'amélioration du sort de leurs propres employés, les accords négociés au sein de ces grandes unités permettant une réelle concordance entre compétitivité économique et progrès social. Il semblait donc acquis que s'opérerait à plus ou moins long terme une *homogénéisation satisfaisante de la situation des travailleurs*. Un fort mouvement d'opinion – influencé, en particulier, par l'École des relations humaines (*cf.* chapitre 8) – tendait en outre à faire admettre que l'entreprise ne pouvait plus être envisagée comme la stricte propriété des détenteurs de capital, mais comme une communauté d'intérêts à l'intérieur de laquelle les

travailleurs devaient être reconnus comme des partenaires à part entière.

Emprunté à Robert Fossaert (*in Droit social,* juillet-août 1981, p. 496), le tableau ci-dessous regroupe les principaux résultats enregistrés en matière de rémunération ou de protection sociale (les dispositions les plus importantes sont en italiques) :

Normalisation de l'activité

Salaire	*SMIC* *Barèmes conventionnels* Tarification spéciale des heures supplémentaires Indemnisation du chômage partiel Mensualisation
Durée du travail	*Horaire affiché et collectif* Limites légales et conventionnelles *Les « trente-neuf heures »* Congés légaux et conventionnels Marge d'absentéisme
Stabilité de l'emploi	Période d'essai *Contrat à durée indéterminée* Effets de « carrière » Contrôle administratif et juridictionnel des licenciements
Protection sociale	Droit aux prestations sociales, familiales… Retraites Indemnisation du chômage *Employeur unique* *Conventions collectives* *Protection syndicale*

Si donc le contrat « normal » peut être défini et repéré par des critères bien connus (permanence, subordination, lien contractuel direct), il ne faudrait pas pour autant négliger d'autres « supports » qui, progressivement engendrés par ce statut, font désormais partie intégrante de l'« emploi au plein sens du terme ». Considéré sous cet angle, l'emploi n'est pas seulement un « travail » ou le « contraire du chômage », mais la conjugaison de tous les éléments qui y sont attachés : reconnaissance de la qualification, accès à la formation permanente, conditions d'hygiène et de sécurité, droit à la représentation, à la participation et à l'action collective…

2.3 Vers l'émergence d'un nouveau « rapport salarial »

Une partie de cet « héritage » fait aujourd'hui défaut. Les « pivots » précédemment entrevus se trouvent de plus en

plus menacés :

Forme de travail atypique / « Pivots »	Temps partiel	Durée déter-minée	Pactes	Atypique de la Fonction publi-que +	Travail à domi-cile	Intérim
SMIC			□	□	□	
Barèmes conventionnels		□	•	•	•	•
Contrat à durée indéterminée		•	•	•	•	•
Horaire affiché et collectif	•			□	•	□
35 heures	•			□	•	
Employeur unique				□	•	
Conventions collectives		□	•	•		•

+ La grande diversité de ces « atypiques » oblige à interpréter avec prudence les indications de cette colonne.

• Le « pivot » considéré ne concerne pratiquement pas les salariés de la catégorie visée.

□ L'utilisation de telle ou telle de ces caractéristiques demeure très limitée.

L'extériorisation juridique et physique de la main-d'œuvre fournit aux firmes un instrument privilégié de flexibilité : seuls les « vrais » salariés (c'est-à-dire les plus anciens et les plus qualifiés) disposent encore d'un emploi protégé. Si nous englobons dans l'expression « rapport salarial » l'ensemble des composantes qui régissent l'usage et la reproduction de la force de travail, nous constatons qu'un tel rapport – après s'être dirigé, dans un premier temps, vers un renforcement des acquis sociaux – introduit, à présent, un certain nombre de tensions altérant les formes traditionnelles de régulation (risques de détérioration du climat social).

Le recours à des mécanismes beaucoup plus « concurrentiels » (désindexation, suppression de l'autorisation administrative de licenciement…) ne s'effectue pas de la même manière selon les pays. La

comparaison des différentes législations en témoigne (*cf.* le tableau p. 199).

Éléments de comparaison

	France	Belgique	Espagne	Italie	Grande-Bretagne	Allemagne
Licenciement	**	***	*	***	***	***
Travail temporaire	**	***	***	**	****	***
Durée et organisation du travail	**	***	**	**	****	***
Rémunération	**	*	***	*	***	***

*Degré de souplesse : * très faible ; ** assez faible ; *** assez élevé ; **** très élevé.*

Source : d'après Olivier Passet et David Jestaz, Flexibilité et performances comparées du travail dans les pays de l'OCDE, Paris, IRES-CFE-CGE, décembre 1998.

3. Le point de vue des acteurs

Flexibilité et précarisation s'inscrivent dans un contexte socio-économique particulier (la restructuration du système productif) et entraînent, de la part des différents agents (chefs d'entreprise, salariés, pouvoirs publics…), des attitudes de repli, d'adaptation ou d'affrontement. Quatre domaines d'études (féminisation des emplois, insertion professionnelle des jeunes, crise du syndicalisme, gestion des ressources humaines) seront ici présentés.

3.1 Stratégies familiales et féminisation de la main-d'œuvre

Une constante progression

Suivant le type de population concernée, le « rapport à l'emploi » est traditionnellement perçu soit comme une contrainte ou un devoir, soit en termes de choix personnel. Ce clivage peut être illustré à travers l'observation suivante : entre 25 et 49 ans, plus de 95 % des hommes sont considérés comme actifs alors que, pour la même tranche d'âge, la féminisation de la main-d'œuvre n'enregistre que des taux plus modestes (78 %).

Néanmoins, depuis maintenant une vingtaine d'années, de plus en plus de femmes participent au marché du travail : 38,2 % en 1970, 42,8 % en 1980, 45,5 % en 1990, 48,8 % en 2002 et 51,1 % en 2008. Il s'agit là d'une tendance de fond que certains ont qualifiée d'« irréversible ». Dans cette perspective, deux grands groupes de facteurs sont à mentionner : d'un côté, la transformation des structures familiales et la modification des mentalités ; de l'autre, la dynamique du secteur tertiaire.

L'absence de flexion conjoncturelle

La sensibilité des taux d'activité, en période de crise, entraîne *a priori* deux effets contradictoires sur l'offre de travail : d'une part, l'*effet du travailleur additionnel* (les inactives sont incitées à travailler pour compenser la perte de revenu occasionnée par les difficultés d'insertion du chef de ménage) ; de l'autre, l'*effet du travailleur découragé* (les entrées en activité sont alors différées). Si les sociologues s'opposent quant aux méthodes d'approche utilisées (les variables, les modélisations et les indicateurs apparaissent très disparates), leurs conclusions ont longtemps convergé : la montée ou la persistance d'un niveau de chômage élevé était censée peser négativement sur l'emploi féminin.

Des enquêtes plus récentes ont toutefois conduit à reconsidérer cette thèse : les difficultés conjoncturelles n'altèrent pas les évolutions repérées ci-dessus ; tout au plus peuvent-elles en modifier le calendrier. Dans un article publié dans la *Revue française des Affaires sociales* (avril-juin 1985, p. 23), Margaret Maruani et Chantal Nicole nous aident à mieux saisir cette rupture : « Les temps sont durs pour les sociologues et les économistes. Nous vivons une période de crise de l'emploi où, pourtant, l'activité féminine est en pleine expansion. Que dire de cette lame de fond qui brise nos schémas d'analyse et nos outils conceptuels ? Ne fait-elle pas éclater nos dogmes les plus établis ? Car enfin, les femmes, armée industrielle de réserve… premières licenciées, dernières embauchées… crise économique, donc retour au foyer… : tout cela ne colle plus. »

D'importantes répercussions

Les revendications deviennent plus hétérogènes (souplesse des horaires, temps partiel, concordance avec les congés du conjoint). Pour ne pas être en porte à faux vis-à-vis de ces aspirations, le syndicalisme est appelé à modifier ses discours et ses pratiques (heures de réunion, types d'action, relations avec les adhérents, formes de militantisme). Les systèmes de valeurs eux-mêmes se transforment et la supériorité masculine se trouve contestée à un triple niveau : pouvoir économique, responsabilité, indépendance.

De nouveaux arbitrages interviennent encore quant à la participation aux tâches domestiques. Notons sur ce point que si, dans leur ensemble, les couples qui travaillent ont tendance à délaisser certaines de ces tâches, ce « taux de compression » est deux fois plus important chez les cadres, la participation du mari s'observant plus fréquemment chez les ménages d'ouvriers ou d'employés (*cf.* chapitre 4).

Des ajustements nécessaires

Tentons, à la lumière de ces indications, de proposer quelques éléments d'interprétation. Le comportement des femmes dans leur vie professionnelle n'est pas sans rapport avec la manière dont elles ont été scolarisées. Le *niveau de diplôme,* lui-même fortement corrélé avec le *milieu d'origine* (appartenance sociale, taille de la fratrie), commande pour une large part l'accès à telle ou telle filière.

Les *caractéristiques intrinsèques des emplois offerts* (salaires, horaires, degré de pénibilité, perspectives d'avenir) doivent être, par ailleurs, compatibles avec la *formation reçue,* le *contexte local,* les *attentes subjectives* et les *exigences de la vie de couple.* L'ajustement du calendrier familial aux nécessités de carrière ou de promotion (accroissement des « seuils de compétence » : acquisition d'une formation complémentaire, investissement personnel plus conséquent…) se traduira ainsi par des naissances différées, une fécondité réduite et une socialisation précoce

des tâches d'éducation. Nous constatons, à cet égard, une très grande différence avec les familles dites « précaires », où les maternités – livrées au hasard – s'accompagnent généralement de retraits d'activité à la fois durables et spontanés. Si maintenant les priorités s'inversent, l'exercice d'un travail salarié sera soumis à certaines programmations. Lorsque le conjoint bénéficie d'une mobilité sociale ascendante, la nécessité d'un second salaire devient plus discutable et peut susciter des comportements de réduction de l'offre de travail : prolongation des congés de naissance, recours au temps partiel… À terme parfois, l'interruption risque même d'être définitive.

Le sens de ces ajustements dépend – on le voit – des codes culturels en vigueur, des stratégies familiales et du « rapport à l'emploi » auquel se trouve confronté chaque conjoint. Autre élément à prendre en considération : la contribution de l'entourage aux tâches domestiques et éducatives. L'*aide du conjoint,* tout d'abord, reste très variable. Elle peut par exemple, lorsque les contraintes de disponibilité se révèlent trop absorbantes, se réduire à quelques interventions ponctuelles (du type : accompagner l'enfant à la crèche) ou, au contraire, se conformer (comme en Scandinavie, notamment) à une conception plus égalitaire du « partage des rôles » (on parlera alors de « familles associatives »). La mobilisation des *réseaux de parenté*, de son côté, constitue une opportunité souvent très appréciable, de même que le recours à des *modes de garde plus institutionnels.* Les solutions retenues sont fonction de l'importance des équipements spécialisés, des ressources du foyer, des traditions culturelles… En milieu ouvrier et chez la plupart des immigrés, les enfants vont à la maternelle dès que possible (entre deux et trois ans) : les solutions alternatives qui s'y déploient reposent davantage sur la famille. Les professions intermédiaires, pour leur part, ont une pratique de scolarisation plus tardive (surtout en Ile-de-France) et font appel à des « supports » plus onéreux : crèches, nourrices, jeunes filles au pair…

3.2 L'insertion professionnelle des jeunes

Les mesures prises en faveur des 16-18 ans ont fait l'objet de nombreuses analyses. La constitution d'un appareil de socialisation spécifique met en lumière l'hétérogénéité des situations et la diversité des sources de financement. Les initiatives proposées ne sont pas que de simples palliatifs et préfigurent de nouveaux modes d'intégration au sein desquels système éducatif et système productif devront coopérer plus activement.

Plusieurs phases

À la fin des années 1960, les pouvoirs publics procèdent à des opérations ponctuelles. La possibilité d'organiser des stages commence à être discutée. Des programmes interministériels sont expérimentés peu à peu. L'apparition, dès juillet 1977, des *pactes nationaux pour l'emploi* constitue un premier tournant destiné à remédier aux lacunes de la formation initiale. Prime à l'embauche et exonération (totale ou partielle) des charges sociales viennent en complément.

Les changements politiques intervenus en mai 1981 redéfinissent les priorités. Après l'abandon du *Plan avenir jeunes,* les formules proposées s'inspirent du *Rapport Schwartz.* Trois directions sont à l'honneur : l'alternance école/entreprise, l'individualisation des formations et le développement d'activités nouvelles d'intérêt collectif ou d'initiative locale. L'ordonnance du 26 mars 1982 concrétise certaines de ces aspirations. Sur le terrain, sont créées des permanences d'accueil, d'information et d'orientation. Par la suite (octobre 1983), patronat et syndicats (à l'exception de la CGT) donnent leur accord pour instituer des *contrats d'adaptation et de qualification* (lesquels donnent lieu à une « défiscalisation »).

Un an plus tard, associations, collectivités locales et établissements publics ont la possibilité de proposer des *travaux d'utilité collective.* D'autres interventions se succèdent : stages jeunes volontaires, entreprises

intermédiaires, fonds départementaux, associations de main-d'œuvre et de formation… Le *Plan d'urgence* élaboré par la nouvelle majorité parlementaire issue des élections législatives du 16 mars 1986 reprendra – en l'aménageant – l'essentiel de ces dispositions.

TUC (travaux d'utilité collective), SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle) : les sigles se multiplient, de telle sorte que, pour certains spécialistes (dont Dominique Schalchli), l'impression peut être forte qu'au fil des ans et des gouvernements, on met en œuvre de nouvelles mesures, parce qu'il faut faire différemment de ceux qui ont précédé, alors qu'en fait rien ne change vraiment. Pareil foisonnement ne risque-t-il pas d'entraîner confusion ou suspicion ? Peut-on s'attendre à un soutien actif si, d'une campagne à l'autre, l'instabilité se perpétue (modification des tranches d'âges, des durées de stages, des conditions d'indemnisation…) ? Ces changements répétés comportent de sérieux inconvénients. Lorsque fluctuations et incertitudes deviennent trop fréquentes, des effets de dissuasion sont à craindre. Il convient néanmoins de reconnaître que tous ces dispositifs partagent, chacun à leur manière, des finalités communes : lutte contre l'échec scolaire, acquisition d'une qualification, premier contact avec le monde du travail, découverte d'activités non marchandes, incitation à de nouvelles embauches. Un certain consensus s'est de même réalisé autour de quelques idées forces : réforme du système éducatif, revalorisation de l'apprentissage, formation en alternance…

Un premier bilan

Les analyses coûts/avantages sont délicates. Elles supposent, outre le respect d'une période d'observation minimale nécessaire au repérage des entrées en activité, la collecte de données longitudinales tirées d'échantillons suffisamment représentatifs.

Intéressons-nous aux différents acteurs. Commençons par les 16-25 ans. Le nombre de jeunes qui ont bénéficié de ces programmes est assez variable. Depuis 1985, toutefois, les

effectifs concernés s'accroissent régulièrement (les TUC et les formations en alternance ont remporté un vif succès). Un jeune actif sur quatre utilise actuellement telle ou telle de ces formules. Chez les non-diplômés, la parité entre garçons et filles est loin d'être acquise : les premiers cherchent à obtenir un métier et se construisent une identité professionnelle ; les secondes intériorisent le modèle maternel, se sentent souvent responsables de leur échec scolaire et ont une demande de qualification plus stéréotypée (couture, cuisine…). Plus on se rapproche de l'emploi salarié, plus le public est masculin.

Examinons, à présent, la contribution financière des pouvoirs publics. Au niveau budgétaire, les dépenses de l'État sont regroupées sous deux rubriques : « promotion de l'emploi » et « formation professionnelle ». Le total de ces deux postes a presque quadruplé entre 1985 et 2000, la répartition des crédits effectivement consommés ayant suivi une évolution plus contrastée (les formulations officielles parlent même de « coups d'accordéon »).

L'accueil se déroule au sein de petites entreprises spécialisées dans le bâtiment, l'habillement, le commerce, l'hôtellerie ou la restauration. Les modes de gestion pratiqués sont de type « externe » et n'encouragent guère une réelle insertion. Les branches susceptibles d'assurer une plus grande stabilité des emplois (énergie, chimie, services financiers ou non marchands) ont toujours tendance à recourir à un personnel diplômé ou ayant déjà fait ses preuves. Les comportements d'embauche n'ont donc été infléchis que très faiblement.

Autre constatation : à la différence des stages destinés aux 16-18 ans, les contrats emploi-formation ont obtenu de bons résultats. L'apprentissage et les travaux d'utilité collective permettent également – bien qu'à un degré moindre – un accès à l'emploi sinon satisfaisant (temps partiel, sous-rémunération), du moins « acceptable » (sauvegarde de l'employabilité, volonté d'intégration). Faciliter la transition professionnelle réduit ainsi les risques

d'enlisement ou d'inadaptation. La diminution du nombre de demandeurs d'emploi reste, en réalité, assez modeste. L'abandon – ne serait-ce que provisoirement – du statut de chômeur permet toutefois de compléter une formation ou d'exercer une activité et donc d'acquérir de meilleures chances d'insertion.

Tâtonnante et parfois tiraillée entre des objectifs contradictoires (*cf.* par exemple les discussions, au printemps 2006, autour du CPE), cette recherche d'un réaménagement d'ensemble des mécanismes de *transition professionnelle* ne répond pas uniquement à des préoccupations conjoncturelles. Ce qui n'était que provisoire s'est révélé durable. Des transformations sont inéluctables. Sans doute assisterons-nous assez prochainement à une diffusion plus massive des formations en alternance, au développement de réseaux d'accueil et à l'ouverture de nouveaux champs d'activité (environnement, animation, assistance). Dans l'immédiat, quelques dérapages ne sont pas à exclure : précarisation, entorses au droit du travail, phénomènes de concurrence ou effets de substitution entre groupes d'actifs… Cette « fragilisation » des emplois contraint les organisations syndicales à redéfinir leurs stratégies et leurs moyens d'action.

3.3 La crise du syndicalisme

Une désaffection croissante

Le syndicalisme s'est construit à partir de « collectifs de travail » relativement homogènes. Ses bastions traditionnels sont aujourd'hui menacés. Comment, dans ces conditions, reconquérir le terrain perdu ? Un double effort – de réflexion et d'adaptation – s'impose. D'autant que les critiques s'accumulent : bureaucratie et justice sociale sont-elles compatibles ? N'assiste-t-on pas au retour en force d'un certain « corporatisme » ? Ne faut-il pas dénoncer ce mal de plus en plus pernicieux que d'aucuns appellent la « syndicratie » ?

Trois séries d'indicateurs confirment ce malaise : l'évolution du nombre des adhérents (la CGT aurait ainsi perdu, entre 1980 et 1989, plus de la moitié de ses membres), les résultats aux élections professionnelles (les candidats d'origine non syndicale progressent très régulièrement depuis une quinzaine d'années), les différentes statistiques relatives aux conflits du travail (le nombre des journées perdues pour fait de grève est en forte diminution).

Le syndicalisme actuel, basé sur la section d'entreprise et la fédération de branches, ne parvient que très imparfaitement à s'adapter aux nouvelles formes d'organisation du travail. Les travailleurs « hors statut », par exemple, lui échappent pour une large part, et les grandes références historiques (Front populaire, mai 1968) semblent bien lointaines.

Plusieurs facteurs, fortement liés entre eux, permettent de comprendre les principales difficultés rencontrées (perte d'audience, faible combativité, crise d'identité). Citons en particulier l'accélération du progrès technique, l'impact des difficultés économiques et l'évolution des mentalités. Pour certains sociologues, l'accusation se fait plus précise : les directions nationales se soucient moins de représenter le personnel que de capter ses suffrages. Dans un ouvrage volontiers polémique (*Tous ensemble,* Paris, Seuil, 1985, p. 21), François de Closets a dressé un sévère réquisitoire contre de telles « conduites » : « Plus on se réclame de la confiance de la base, et plus on s'appuie sur le jeu des institutions. Plus on parle morale, et plus on pense intérêt. Plus on évoque les prolétaires en lutte d'hier, et plus on s'occupe des Français embourgeoisés d'aujourd'hui. Plus on s'apitoie sur les exploités du capitalisme, et plus on chouchoute les protégés de l'État. Plus on prétend représenter les travailleurs, et plus on s'efforce de les encadrer. »

Un constat à nuancer (cf. le tableau de la p. 207)

En temps de crise, a-t-on coutume d'observer, les corporatismes s'exacerbent et ouvrent la voie à tout un cortège d'inégalités et d'injustices. Derrière cette crispation sur la défense des avantages acquis, se cacheraient « féodalités » et « rentes de situation ». De pareilles rigidités, poursuit-on, touchent – à des degrés divers – l'ensemble des branches d'activité et constituent une réelle menace tant au niveau des grands équilibres macro-économiques (surenchères salariales, recrudescence des pressions inflationnistes) que sur le plan de la cohésion et de la solidarité du corps social (risque d'émiettement, possibilités d'affrontements).

S'il est vrai que certaines de ces critiques ne sont pas sans fondement, il n'en demeure pas moins que la prise en compte des « communautés de métier » les plus représentatives invite à dépasser les données purement conjoncturelles et à prendre ses distances avec des interprétations parfois hâtives. La redécouverte de la dimension diachronique et l'adoption d'une grille de lecture adéquate (basée sur le « primat des représentations collectives ») pourraient, dans cette optique, apporter quelques lumières.

Envisageons la dynamique de longue période. Le « phénomène corporatiste » appartient à une tradition de « volontarisme politique ». Ainsi, sous l'Ancien Régime, l'octroi de privilèges apparaît-il déjà comme une manière autoritaire de cloisonner le marché du travail et de régenter par le haut son organisation. À cette « logique étatique » (qui sera, par la suite, étendue à d'autres secteurs : SNCF, Charbonnages, EDF…) s'oppose une « logique de régulation contractuelle » (le cas des ouvriers du livre est, à cet égard, exemplaire). Ces deux modèles (privilégiant, selon des modalités différentes, l'accès à la profession, l'affectation des postes ou la gestion des carrières) servent eux-mêmes de support à des typologies plus complexes.

Ces dernières nécessitent un éclairage approprié. Deux paradigmes – une nouvelle fois – s'offrent à nous. Le

premier repose sur une vision systémique : statuts et réglementations y figurent en bonne place. La seconde approche met l'accent sur des stratégies de maximisation. Toutes ces analyses – bien que très utiles – méritent d'être complétées par une composante « culturelle », particulièrement à l'honneur chez les verriers ou les métallurgistes. Parce qu'elle passe par des compromis ou des réajustements de plus en plus fréquents, la préservation de l'*identité professionnelle* (légitimation, reconnaissance) laisse alors place à une relative fluidité. Les discours habituels sur la « désappropriation du travail » ou la « disparition des savoir-faire » appellent donc quelques réserves.

La prudence est également de mise à propos de l'appréciation des forces en présence. Alors qu'au niveau des politiques contractuelles, les pratiques du type « donnant-donnant » (marchandages rigueur salariale/stabilisation des effectifs) se généralisent, l'échiquier syndical se transforme : certaines centrales se radicalisent (Force ouvrière), d'autres se recentrent (CFDT). La classification entre « révolutionnaires » et « réformistes » garde-t-elle, dès lors, toute sa valeur ?

Deux conceptions du syndicalisme

Conception	Efficience économique (quoi, comment ?)	Équité économique (pour qui ?)	Nature sociale de l'organisation
Le syndicat en tant que monopole	Les syndicats sont responsables de l'augmentation des salaires au-dessus du niveau fixé par la concurrence. Ils diminuent ainsi la quantité du facteur travail relativement au facteur capital dans les entreprises du secteur organisé (où la représentation syndicale est forte) Les syndicats entravent la productivité Ils pèsent négativement sur le produit national par des grèves fréquentes	Les syndicats accroissent l'inégalité des revenus, en favorisant l'augmentation des salaires des travailleurs les plus qualifiés Ils renforcent l'inégalité horizontale en créant des différences entre employés exécutant les mêmes tâches	Les syndicats rationnent les emplois de façon discriminante Ils ne poursuivent de façon individuelle ou collective que leurs intérêts personnels La situation de monopole engendre la corruption et la présence d'éléments antidémocratiques
Le syndicat en tant que *voice* (réponse institutionnelle)	Ils ont au contraire des effets positifs sur la productivité, en réduisant la mobilité volontaire, en incitant l'encadrement à modifier les méthodes de production et à adopter des politiques de gestion plus efficaces. Ils améliorent, en outre, l'état d'esprit et la coopération entre les travailleurs Ils fournissent des informations sur les préférences de tous les travailleurs, ce qui conduit l'entreprise à choisir une meilleure distribution des indemnités selon les employés et une meilleure combinaison des politiques du personnel	Les syndicats réduisent les inégalités au sein des collectifs de travail Ils restreignent le libre cours des décisions arbitraires en matière de promotion, de licenciement et de rappel des individus licenciés Ils modifient fondamentalement la répartition du pouvoir entre travailleurs marginaux (les plus jeunes) et inframarginaux (les plus anciens), incitant les entreprises du secteur organisé à différencier leurs politiques d'embauche et de rémunération de celles du secteur non organisé (où la représentation syndicale est jugée faible ou inexistante)	Les syndicats sont des organisations représentant la volonté de leurs membres Ils représentent les intérêts des personnes désavantagées et aux revenus les plus faibles

Source : d'après Richard Freeman et James Medoff, in Revue économique, vol. 31, n° 3, mai 1980, p. 513.

3.4 Culture d'entreprise et gestion des ressources humaines

De nouveaux horizons

Si le militantisme est en crise (désyndicalisation, crédibilité altérée, suspicion vis-à-vis des « grands récits d'émancipation »), une véritable « révolution culturelle » (activement relayée par les médias) commence à prendre

forme et à se diffuser au tout début des années 1980 : l'esprit d'entreprise, si longtemps décrié et contesté, gagne du terrain au point d'être réhabilité et paré de toutes les vertus aux yeux d'une très grande partie de l'opinion. Parallèlement à la redécouverte de l'acteur, réalisme et pragmatisme font un retour en force. Sur le terrain, toutefois, la situation reste plus contrastée. C'est ainsi que le développement des comportements dits de « décalage » amène sur le marché de l'emploi de jeunes diplômés, « moins pressés de se mettre au travail, peu fidèles, à la recherche de responsabilités limitées et de temps libre, désimpliqués de l'entreprise et à la limite d'un discret parasitisme ».

Étayés par de nombreuses études de cas, quelques travaux récents suggèrent – suivant le degré d'ouverture au changement et à l'environnement – une schématisation des grandes « mentalités d'entreprise » (*cf.* p. 209).

Face à ces changements, l'enseignement et la pratique des techniques de management demeurent à l'affût de « thèmes porteurs » (cercles de qualité, entreprises du troisième type, structures participatives) et ne sont donc pas à l'abri de certains « effets de mode ». Outre un attrait prononcé pour les petites et moyennes entreprises (le succès de l'ouvrage d'Ernst Schumacher : *Small is beautiful* ne s'est jamais démenti), la dernière décennie a été marquée par un déplacement géographique des « modèles de référence » : l'est des États-Unis et la Scandinavie ont été délaissés au profit de la zone Pacifique. Après s'être adonnés aux charmes de la dynamique des groupes et de l'analyse transactionnelle, certains dirigeants parmi les plus expérimentés s'initient désormais au bouddhisme zen… Si la défense des consommateurs, les revendications écologiques et, à un degré moindre, l'amélioration des conditions de travail ne font plus autant recette, d'autres centres d'intérêt – liés à des problèmes éthiques (légitimité de la vie des affaires) ou à des critères de gestion (qualité totale) – prennent le relais.

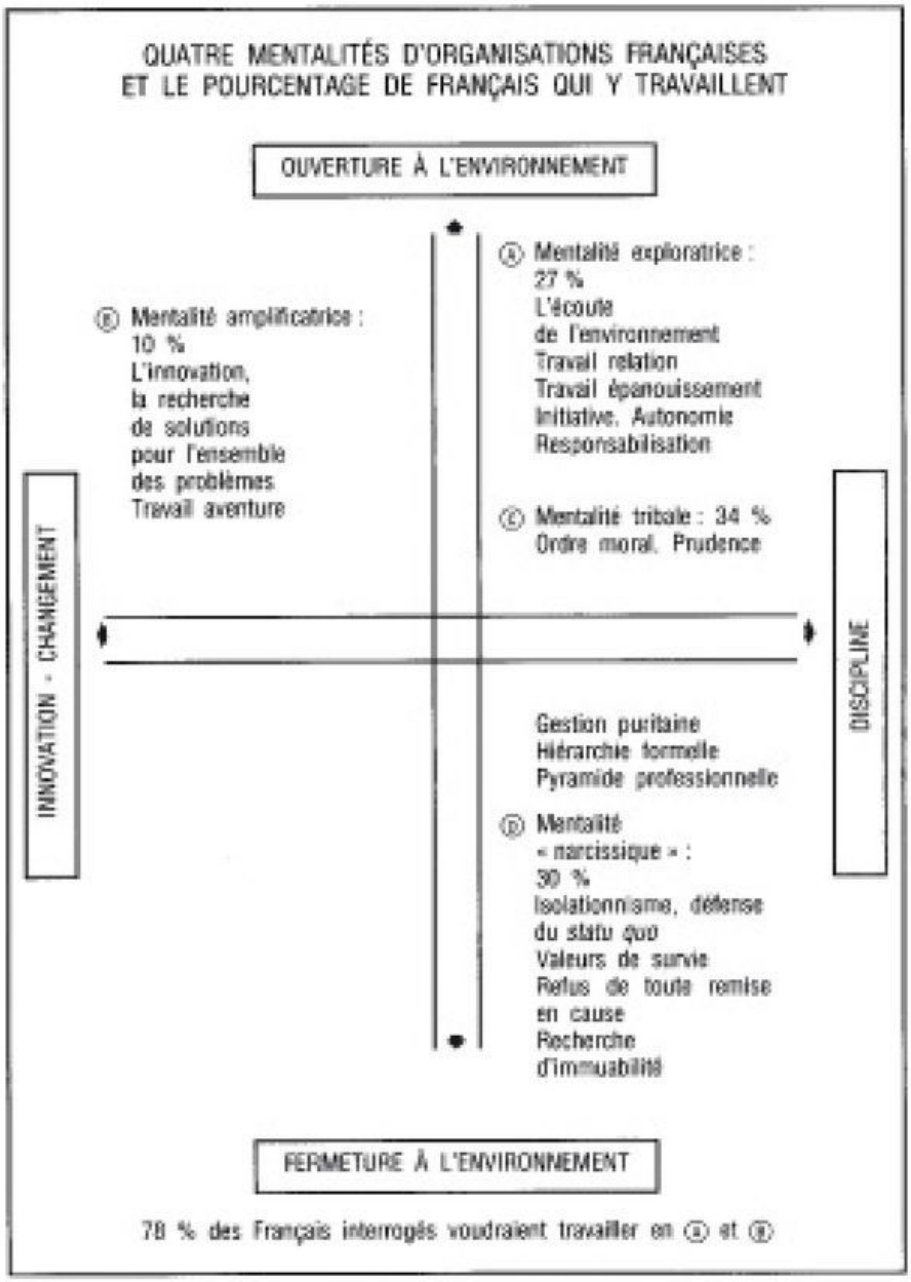

Source : Mike Burke, in Revue française de gestion, n° 47/48, septembre-octobre 1984, p. 25.

Différents usages

Cette succession d'engouements et de remises en cause dépasse cependant le simple cadre anecdotique et met en jeu de nouvelles perspectives. Toute la littérature anglo-saxonne consacrée au « symbolisme organisationnel » se préoccupe en ce sens des interactions qui se font jour entre rentabilité financière, climat social et sentiments d'adhésion ou de loyauté (*cf*. la fiche technique ci-dessous).

Entre régulation économique et action collective, interviennent diverses médiations. Certaines d'entre elles développent une *dimension identitaire* ; d'autres ont trait à des *fondements institutionnels* ou des *pratiques culturelles.* Ces dernières, à travers des « communautés de référence » (localisées dans des ateliers, des branches ou des métiers), constituent un ensemble de valeurs, de représentations ou de savoir-faire, et se concrétisent à différents niveaux : politiques de communication, mobilisation autour d'un « projet », procédures de recrutement et de formation… À cet égard, la réalité française se présente comme tiraillée entre cartésianisme et débrouillardise, centralisation et individualisme, passion de l'analyse mais aussi goût de l'illusion. Les réussites commerciales les plus spectaculaires (Lesieur, par exemple) combinent certaines de ces caractéristiques : horreur du gâchis (« esprit paysan »), amour du bel ouvrage (satisfaction du travail bien fait), système D (magie du concours Lépine).

La culture d'entreprise : points de repère

Dans son acception la plus large, la culture d'entreprise peut être définie comme l'« ensemble cohérent des attitudes communes à tous les salariés dans un contexte de travail ». Est ainsi valorisé le registre de l'« implication » :

	Motivation	Satisfaction	Implication
Époque	Années 30 École des RH	Années 60-70 Les 30 Glorieuses	Années 80
Objectifs	Développer la performance individuelle	Rémunérer la performance individuelle	Développer le projet commun de l'entreprise
Idées historiques de l'entreprise	Favoriser le travail collectif	Compenser les difficultés du travail collectif	Faire de l'entreprise un projet culturel
Idée de l'individu dans l'entreprise	Domaine de la performance individuelle		Négociation-relation entre individu et entreprise
Objectifs de l'entreprise	Économique	Social	Économique, social, culturel
Niveau des politiques	Du personnel	Du personnel	Général
L'entreprise veut développer	Sa performance à travers différentes motivations	Le bien-être des salariés	Opportunités + adhésion
Mots clés	Objectifs	Résultats	Projets

Source : Maurice Thévenet, Audit de la culture d'entreprise, Paris, Éd. d'Organisation, 1986, p. 53.

Un tel cadre d'analyse s'appuie sur des mécanismes d'identification (symboles), des vecteurs de communication (signes) et des processus relationnels (transactions). Chacune de ces « strates », dans les limites qui sont les siennes, fait appel à des outils d'investigation appropriés :

Type d'interrogation	Approche privilégiée		
	Une composante d'un système	Des signes	Des processus
Quelle origine ?	« Culture d'entreprise » Définition d'une identité d'entreprise	Image institutionnelle Construction d'une image cohérente	Approche ethnographique L'organisation « est » une culture : ensemble des processus transactionnels
Que mesurer ?	Valeurs, mythes, symboles, rites, portraits	Supports de communication : logo, stylistique, image	Comportements individuels Transactions entre les individus et les groupes
Comment mesurer ?	Enquêtes internes Observation Étude des documents de communication interne-externe	Analyse documentaire Analyse sémiotique Réunions du groupe de direction	Observation longue par une intégration dans l'organisation
Limites de l'approche	Mise en œuvre lourde et difficultés de trouver une logique unique Difficile à valider	Analyse limitée aux signes apparents Distorsions avec l'existant	Travail de recherche

Source : Jean-Louis Vachette, in Revue française de gestion, n° 47-48, septembre-octobre 1984, p. 76.

De nombreuses incertitudes

Un tel « héritage », souvent en étroite correspondance avec le « contexte sociétal », reste délicat à appréhender. Sa signification, en outre, n'est pas dépourvue d'ambiguïtés dans la mesure où les connaissances relatives aux rapports entre contraintes de gestion et cultures d'entreprise sont à la fois fragmentaires et imprécises. Dans bien des monographies, les matériaux utilisés souffrent d'un manque de structuration. Cet usage « métaphorique » de certaines notions clés (« clan », « tribu », « sacré ») est d'un intérêt des plus limités. Dès lors, le recours à des connotations d'ordre psychologique, religieux ou ésotérique ne se justifie guère et prête à confusion.

Quelques doutes se manifestent également quant à la capacité d'adaptation des « prix d'excellence ». Une culture « forte » n'est-elle pas aussi, par instants, facteur de rigidité ? Plus généralement, jusqu'à quel point peut-on sinon créer, du moins modeler, comportements, attitudes et systèmes de valeurs ? Comment déjouer les résistances

issues des particularismes de métiers, des traditions locales ou des dynamiques sectorielles ? Autant de problématiques qui, dans les ouvrages de gestion, sont à peine esquissées.

Deux sortes d'interrogations prédominent ainsi :

– des *débats méthodologiques* : l'utilisation de la démarche ethnographique est-elle légitime ? Les critères d'évaluation dont on dispose sont-ils réellement opérationnels ?

– des *considérations pragmatiques* : comment agir sur les variables culturelles ? Quelle est la place réservée à la formation ?

Comme nous le suggèrent Renaud Sainsaulieu et Denis Segrestin (*in Sociologie du travail,* juillet-septembre 1986, p. 335-352), seule une véritable « théorie sociologique de l'entreprise » est à même d'éclairer avec profit ces différentes investigations. Un premier pas dans cette direction consiste à approfondir la composante organisationnelle (pouvoir, décision, rationalité). Une meilleure compréhension du « phénomène bureaucratique » nous est donc nécessaire.

CHAPITRE 8

ORGANISATIONS ET POUVOIR

1. LA RATIONALISATION DU TRAVAIL

2. RATIONALITÉ ET IDENTITÉ DES ACTEURS À L'INTÉRIEUR DE L'ORGANISATION

3. LE PARADIGME COMMUNICATIONNEL

4. LA DIRECTION DES ORGANISATIONS

Depuis le développement du capitalisme industriel à la fin du XVIII^e^ siècle en Europe et son extension au reste du monde tout au long du XX^e^, les finalités et la gestion des organisations productrices de biens et services privés ou collectifs se sont complexifiées. Les moyens mis en œuvre se sont accrus transformant les relations de pouvoir ; aujourd'hui les cinq cents plus grandes entreprises industrielles mondiales produisent près du tiers de la production de la planète.

Dès la révolution industrielle, ce nouveau lieu de production, l'usine, remettait en cause les structures traditionnelles communautaires associées à l'artisanat. Parallèlement, la croissance et la diversification des activités de l'État dans les sociétés modernes prenaient l'essor conquérant d'organisations bureaucratiques nouvelles. Logique utilitaire et marchande contre logique de l'intérêt général, cette opposition masquait une tendance structurelle : la contrainte d'efficacité dans l'utilisation des moyens. La vie de toute organisation pose la même énigme sociologique que toute vie de groupe : un ensemble humain ne se réduit pas à la seule addition de ses membres. D'où la question posée lors de chaque projet d'action organisée :

comment concilier la coopération nécessaire avec la hiérarchie suffisante pour gérer les conflits et les solidarités entre les individus et les groupes ?

La sociologie des organisations est une sociologie spécialisée autour d'un champ d'étude et d'un corps de spécialistes reconnus. Elle naît avec la définition d'une or*ganisation « scientifique » des relations du travail* incarnée par Frederick Taylor et légitimée théoriquement par les thèses de Max Weber. Elle s'est développée avec le *paradigme interactionniste* autour de deux axes. Le premier s'attache à théoriser une nouvelle conception de l'*action organisée.* C'est l'analyse stratégique de Michel Crozier. Le second met l'accent sur la création d'identités sociales par et dans la situation de travail. Face aux problèmes économiques et sociaux actuels, plusieurs auteurs proposent une formalisation différente que nous baptiserons *paradigme communicationnel*. Enfin, la permanence d'une structure hiérarchique rigide et la reproduction du pouvoir d'une minorité de décideurs invitent à étudier les analyses sociologiques consacrées aux *élites organisationnelles*.

1. La rationalisation du travail

La division du travail suppose que chacun respecte les valeurs et les règles qui la fondent. Le XIX^e^ siècle voit s'imposer le travail en usine. Beaucoup d'observateurs ont qualifié les premières fabriques de bagnes. La durée, les conditions et la dureté du travail étaient telles que seule une discipline de fer parvenait à rendre possibles de telles méthodes de production. Leur efficacité économique est indéniable mais le prix à payer interdisait qu'elles se perpétuent : en 1830, en France, les deux tiers des jeunes ouvriers sont déclarés physiquement inaptes au service militaire malgré des critères de recrutement très souples.

Cette organisation du travail se substituait au travail artisanal, indépendant, incarné par l'ouvrier de métier ; celui-ci ne disparaissait pas pour autant, pas plus qu'il ne perdait sa valeur de modèle.

1.1 Une nouvelle rationalité

Max Weber théorisa cette nouvelle « rationalité ». Pour lui, la société repose sur l'organisation de la répartition du pouvoir entre les individus et les groupes sociaux. En effet, la force et la contrainte ont toujours été nécessaires mais jamais suffisantes. Elles doivent être légitimées aux yeux de tous. Weber développe une typologie des relations de pouvoir, de subordination et d'autorité entre les hommes. Il existe, quelle que soit la société, trois formes possibles de pouvoir et donc trois types de motivations à l'obéissance.

La première est dite *charismatique*. Le pouvoir s'explique par la personnalité reconnue comme exceptionnelle du leader. La loyauté inconditionnelle qu'elle entraîne transcende les liens sociaux précédents. Cette dimension charismatique peut apparaître à tout moment jusque dans les organisations structurées. La seconde apparaît avec l'acceptation des règles *traditionnelles*. Weber prend pour exemple de cette domination, la féodalité. Le pouvoir du seigneur s'appuie et s'exprime par son patrimoine et les relations personnalisées qu'il entretient avec ses serviteurs. Les entreprises familiales, dans lesquelles le paternalisme est souvent la règle, évoquent la même analyse. La loyauté, moins forte que dans le cas précédent mais plus constante, freine le changement et l'innovation puisque les liens sociaux et les rétributions sont liés à la reproduction du système social dans son état traditionnel. La dernière forme caractérise la modernité des sociétés industrielles et repose sur l'adhésion *rationnelle* des individus.

Les sociétés industrielles ont été rendu possibles par le développement de la domination rationnelle légale. Fondé sur la différenciation des champs économique et politique, ce type de société exige pour son développement la croissance des investissements et l'institutionnalisation définitive de l'État qui va devenir le seul représentant de l'intérêt général. Or, investir pour les entreprises, ou pour l'État, et garantir l'indépendance de ses fonctionnaires,

suppose de combiner au mieux les ressources rares afin d'atteindre les objectifs fixés. La généralisation de la rationalité formelle et, plus particulièrement, économique tend à effacer les formes traditionnelles moins « efficaces ».

1.2 L'organisation taylorienne du travail

Taylor (1856-1915) modifie profondément dans les faits la structure des entreprises. L'homme au travail est décrit simplement selon deux postulats. Le premier affirme qu'« il existe un travail pour chaque genre d'hommes », et le second renvoie à l'*homo œconomicus* : « On ne travaille bien que dans son intérêt personnel. »

Pour Taylor, le désordre règne dans les entreprises industrielles à la fin du XIX^e^ siècle, favorisant les conflits et freinant l'embauche. Établir un nouveau cadre organisationnel impose plusieurs conditions. La première, et la plus importante, consiste à séparer le travail de préparation, de conception et de contrôle, du travail d'exécution proprement dit. Cette « grande dichotomie » selon le mot de Georges Friedmann, qui paraît à nos yeux presque « naturelle », est une création historique. Elle impose une structure hiérarchique de l'entreprise (cadres, maîtrise et ouvriers), et une motivation économique, supposée partagée par tous les acteurs. Elle préconise une sélection des travailleurs fondée sur des critères psychotechniques, permettant une adaptation des hommes à l'entreprise.

La seconde condition est l'application la plus juste possible de ces règles. Les aléas et l'arbitraire occasionnés par les situations de pouvoir des uns et des autres disparaîtront. Taylor pouvait écrire : « La légitimité de la hiérarchie est désormais fondée sur la mise en ordre du travail et la lutte contre tout désordre technique ou social. »

Cette forme d'organisation va s'imposer. Max Weber voyait dans l'entreprise taylorienne l'incarnation industrielle du type idéal bureaucratique. Elle présente un modèle fonctionnel : chaque homme et chaque service apparaissent

comme des rouages bien huilés d'une immense machine. Avec Henry Ford dans les années 1920, le travail à la chaîne parachève l'intégration de tous les ateliers de production dans un ensemble unifié et indépendant. Les premiers théoriciens du management peuvent apparaître. Ainsi Fayol, en 1916, propose une première formalisation de la gestion des entreprises en distinguant différentes fonctions séparées et complémentaires : technique, commerciale, financière et administrative.

L'efficacité de ce type d'organisation est indéniable : augmentation de la productivité du travail, accroissement des rémunérations, création d'emplois… Certains auteurs verront dans les troubles sociaux des années 1960 et les difficultés économiques des années 1970 la remise en cause de ce modèle. Mais les critiques porteront plus sur les postulats qu'il implique. D'abord, la tradition marxiste soulignera qu'il s'agit moins d'une théorie scientifique que d'une arme aux mains du patronat. Ensuite un courant plus humaniste, représenté par Friedmann, dénoncera, au début des années 1950, l'aliénation morale de l'ouvrier subissant ce « travail en miettes ».

1.3 Intégration des dimensions humaines du travail

Peut-on concilier certaines dimensions humaines écartées par le taylorisme avec le maintien du modèle classique de rationalité dégagé par Weber ? Un mouvement assez large va se développer pendant les années 1960 s'appuyant sur des expériences qui remontent aux années 1920.

L'École des relations humaines

Ce mouvement se réfère aux expériences menées à la *Western Electric Company*, usine de Hawthorne, pendant les années 1920 et 1930 aux États-Unis. Ces expériences avaient pour but d'étudier l'influence des conditions de travail sur la productivité des ouvriers. Un groupe expérimental de dix ouvriers avait été choisi. Les sociologues modifiaient différents paramètres du milieu. La productivité du travail augmenta tout au long de

l'expérience, même quand les expérimentateurs revinrent aux conditions initiales.

Deux conclusions majeures se dégagent de ces expériences. La première, baptisée *effet Hawthorne*, montre que la productivité du travail des salariés peut augmenter quand ceux-ci se sentent écoutés, consultés et observés surtout si leur position dans l'entreprise est en bas de l'échelle. La seconde met à jour l'importance des relations informelles dans les situations de travail. La relation de travail n'est pas seulement une relation instrumentale selon le postulat de Taylor mais détermine un processus de socialisation totale. Le mouvement sociologique des relations humaines va se propager. Les effets en seront limités au niveau organisationnel. Elton Mayo, après la Seconde Guerre mondiale, en tirera des conséquences pour préconiser un style libéral ou démocratique de direction favorisant l'écoute et l'intégration dans la gestion du personnel des dimensions subjectives du travail sans que ces principes puissent réellement s'institutionnaliser sinon par la mise en place de structures de négociation.

Comment concilier système social et système technique ?

Pendant les années 1950 et 1960, des psychosociologues industriels comme Abraham Maslow et Frederick Herzberg préconisent un retour à la notion de *métier*. S'appuyant sur des études de cas, ils plaident pour l'enrichissement des tâches et le développement de l'autonomie individuelle et/ou collective des salariés. Sur le plan organisationnel, ces théories reposent sur le postulat d'une meilleure intégration au travail par le recours à des méthodes favorisant l'autocontrôle et l'engagement des travailleurs sur des objectifs de production.

Ces auteurs théorisent ces conseils pratiques à l'aide d'une conception anthropologique et hiérarchisée des besoins humains. Le travail doit non seulement satisfaire les besoins matériels mais aussi et surtout le besoin d'autonomie et de réalisation de soi. On pourrait presque se demander pourquoi ceux qui occupent les échelons les plus

hauts de la hiérarchie et qui satisfont le mieux leurs besoins les plus nobles exigent pourtant les rémunérations les plus fortes.

L'École de l'Institut Tavistock de Londres, de 1960 à la fin des années 1970, a mené des expériences et élaboré la théorie des systèmes sociotechniques qui, tout en dépassant les naïvetés sociologiques précédentes, s'inscrit pourtant dans la même problématique. Une « bonne organisation » doit parvenir à intégrer le poids des contraintes technologiques et économiques, avec une plus large définition des postes de travail.

Ce travail ne remet pas en cause le paradigme classique. Taylor, lui-même, n'était pas opposé à un « enrichissement des tâches ». Les postulats fondamentaux restent les mêmes : les finalités des organisations ne sont pas remises en cause. Le travail salarié est non seulement la norme sociale mais une valeur légitime.

Ces démarches supposent un accord possible entre les buts de l'organisation et les motivations des travailleurs. Or les nombreuses études de cas ne permettent pas de vérifier cette hypothèse. La relation qui devrait unir « haut moral » avec « forte productivité » n'a jamais pu être clairement établie. Par contre, un « mauvais moral » et un « climat social dégradé » sont souvent synonymes d'une faible efficacité.

2. Rationalité et identité des acteurs à l'intérieur de l'organisation

Le paradigme général précédent n'avait pas été remis en cause par l'introduction du « facteur humain ». Il s'agissait plus de corriger et de limiter les contraintes disciplinaires pesant sur les salariés. Les conflits sociaux se poursuivaient cependant et, pendant les années 1960, étaient menés par les ouvriers spécialisés. L'explication de Taylor (des acteurs sociaux ignorants et de mauvaise foi) apparaît, malgré des échos renaissants, bien succincte. Un nouveau paradigme allait s'imposer avec Michel Crozier.

La sociologie américaine des organisations avait mis en cause l'hypothèse de rationalité des acteurs : des décideurs aux exécutants. Herbert Simon a introduit la notion de *rationalité limitée*. Chaque décideur ne dispose pas d'une information complète et, dans la plupart des cas, n'adopte pas la démarche qui le conduirait à choisir la solution optimale. Il s'agit de faire face à une situation et de trouver une solution satisfaisante qui permette à l'organisation de continuer à fonctionner. L'organisation apparaît comme la résultante d'un ensemble plus ou moins maîtrisé de décisions obéissant à des rationalités limitées. Elle met aussi en jeu des valeurs créatrices et destructrices d'identités sociales et individuelles.

2.1 Le paradigme interactionniste de Michel Crozier

L'organisation peut être analysée comme un *champ* autonome obéissant à ses propres règles de fonctionnement, en partie indépendantes de la contrainte d'efficacité déterminée par le marché. Les règles de fonctionnement formalisées dans l'organigramme de l'organisation déterminent le cadre des règles du jeu entre les acteurs : ressources, positions de pouvoir… Mais ces règles formelles n'épuisent pas la réalité des relations sociales. La mise à jour des failles dans le fonctionnement attendu des organisations permet de mieux apprécier la rationalité de l'action organisée.

Le paradigme de Crozier repose sur trois principes. D'abord, il s'agit de postuler une certaine marge de manœuvre pour tous les *acteurs*. À tous les niveaux de décision, les membres de l'organisation conçoivent et mettent en œuvre des stratégies dont la finalité peut, dans un premier temps, se résumer à la lutte pour le pouvoir. Ensuite, ces stratégies ne prennent sens que dans un contexte organisationnel qui fasse *système* en créant des opportunités différentes pour chacun des acteurs. Enfin, l'observateur ne peut comprendre le fonctionnement de l'organisation qu'en reconstruisant la logique subjective de chaque acteur confronté aux déterminations du système

global ou des systèmes locaux de pouvoir que Crozier nomme : *systèmes d'action concrets*.

Des études de cas illustrent ce paradigme en dégageant les nœuds de pouvoir qui peuvent créer des blocages organisationnels. Ces blocages réduisent les possibilités d'innovation puisque chaque acteur mobilise ses ressources et ses capacités dans le seul but de perpétuer ses avantages dans la relation de pouvoir qui l'oppose aux autres acteurs. Pour Taylor, seule une minorité compétente au sein des organisations met en œuvre des « stratégies » dont le but est le contrôle des désordres techniques et/ou sociaux pour parvenir au maximum d'efficacité. Pour Crozier, cette conclusion se trouve contredite dans les faits puisque, à tous les niveaux de la hiérarchie, les individus arbitrent et choisissent entre diverses possibilités. Le fonctionnement de l'organisation repose sur un équilibre, toujours remis en cause, entre des stratégies concurrentes.

2.2 Les dimensions culturelles des interactions

Les comportements et les relations à l'intérieur des organisations ne s'expliquent pas par le seul postulat d'une rationalité utilitaire partagée par tous les acteurs. Si les jeux de pouvoir se révèlent toujours présents, d'autres dimensions « sociologiques » interviennent. Plutôt que de traiter les problèmes organisationnels comme des questions universelles qui concernent des individus séparés de toute attache et de toutes déterminations extérieures, mieux vaut privilégier une approche « culturaliste ».

Des valeurs sont partagées, discutées, négociées et modifiées dans le cadre d'une organisation, et contribuent à l'identité individuelle et collective des acteurs. Cela suppose deux « forces culturelles » en action.

D'une part, les relations entre dirigeants et/ou dirigés sont inséparables des liens sociaux vécus à l'extérieur de l'organisation. La crise actuelle du syndicalisme et la remise en cause du taylorisme témoignent, chacune à leur manière, de mutations hors du lieu de travail. D'autre part, dans la

situation de travail, les acteurs analysent, délibèrent, décident, communiquent, bref élaborent une « culture ». Dès lors, il faut inclure l'influence, déterminante elle aussi, de l'organisation sur son environnement.

Après avoir observé plus de cinquante ateliers et services administratifs pendant la période de croissance, Renaud Sainsaulieu (*L'Identité au travail,* Paris, Presses de la FNSP, 1977) dégage quatre modèles cohérents de normes et de valeurs présents dans les entreprises étudiées (EDF, assurances, entreprises chimiques…) :

– *modèle fusionnel*. Il se manifeste surtout parmi les salariés sans qualification. Le groupe de travail est valorisé comme protection vis-à-vis du reste de l'organisation. Les relations entre les membres sont surtout affectives. Solidarité, camaraderie, valorisation du collectif, telles sont les valeurs partagées. Les discussions d'idées générales sont rares et les relations d'identification au leader assurent la cohésion d'ensemble ;

– *modèle de négociation et d'acceptation des différences*. Il se trouve parmi les ouvriers qualifiés, les cadres et les techniciens, lesquels participent d'un système de valeurs différent du précédent : importance du débat d'idées, souci de structures « démocratiques », valorisation de l'expérience et de la compétence professionnelles, culture du « métier » (autonomie, relations entre égaux et respect du travail) ;

– *modèle des affinités*. Il représente la culture des autodidactes ayant choisi la stratégie de promotion individuelle : refus du groupe, relations sociales sélectionnées et exclusives, place importante et soumission à la hiérarchie, réussite personnelle ;

– *modèle du retrait et de la dépendance*. Il semble prédominant parmi ceux qui sont en situation de marginalité par rapport aux normes culturelles dominantes : jeunes et femmes sans qualification, travailleurs immigrés. Les relations de groupe sont refusées, et le travail vécu comme

une nécessité économique. Tout passe par le chef hiérarchique qui incarne l'organisation tandis que les relations sociales de travail ne donnent pas lieu à des investissements émotionnels.

Sainsaulieu utilise cette typologie afin de relier modèles culturels et actions collectives. Ainsi les salariés se référant au modèle fusionnel seraient plus portés vers les actions de masse, les « négociatifs » vers les stratégies de compromis, tandis que les deux derniers groupes se révèlent peu sensibles aux actions collectives en elles-mêmes.

Cette typologie, historiquement datée, apparaît moins pertinente depuis la période de ralentissement économique. Cependant, ne voit-on pas dans les faits une montée en nombre des deux derniers modèles tandis que les discours réformistes valorisent le modèle « négociatif » ? Cet écart entre l'évolution des représentations et la réalité des situations de travail n'est pas seulement la manifestation d'une idéologie. Ces représentations marquent la progression d'un nouveau point de vue : retrouver l'identité des acteurs en les situant dans des relations sociales complexes tant internes qu'externes à l'organisation.

3. Le paradigme communicationnel

L'organisation n'est plus une boîte noire. La sociologie des organisations s'est construite théoriquement contre le *one best way* de Taylor et la bureaucratisation rationalisatrice de Weber. La multiplication des enquêtes de terrain, certes demandées le plus souvent par les gouvernements et les directions, a mis au grand jour la complexité des relations internes aux organisations. Ces relations sont interprétées selon deux axes : les *rapports de pouvoir* et la *fonction identitaire*.

Pendant les années 1980, les organisations « modernes » traversent une double évolution. D'une part, les signes de crise de l'emploi et de ralentissement de la croissance témoignent d'une mise en question de la légitimité économique de l'organisation taylorienne, même aménagée.

D’autre part, l’essor des techniques nouvelles (automatisation, robotisation) semble susciter de nouvelles exigences en matière de poste de travail. Le « nouveau salarié » doit être, à tous les échelons, plus mobile, plus polyvalent, capable d’initiatives, soucieux de participation à l’intérieur d’un processus de décision plus collectif. Communication et formation deviennent des thèmes majeurs du débat autour des organisations.

3.1 Les relations de sociabilité

Dans la vie quotidienne des organisations, la communication entre les acteurs est multiple. Elle s’apparente à une structure de réseau. Pour simplifier, la notion de *réseau* s’oppose à celle d’appareil et même à celle d’organisation au sens de Taylor. Le réseau découpe des groupes selon des frontières imprécises, contourne et détourne la spécialisation des tâches et leur fonctionnalité. La communication, l’élaboration et le traitement des informations empruntent des voies diverses et souvent imprévisibles.

À la culture technicienne, celle du *Know how*, répond la culture du réseau, celle du *Know who.* Au sein d’organisations où l’information représente une ressource fondamentale, l’efficacité de ce type de structure l’emporte sur celle, traditionnelle, des appareils. Il s’agit là d’un renversement des postulats tayloriens. Comment formaliser sociologiquement ces conclusions ?

3.2 Le modèle d’Albert Hirschman

Économiste, sociologue, historien des idées, Hirschman développe à travers ses livres une modélisation de l’action individuelle et/ou collective qui s’applique, entre autres, aux organisations. Ce modèle repose sur l’opposition *défection/prise de parole*.

Les acteurs sociaux ont le choix entre deux modes d’action pour résoudre un problème : ou abandonner (défection ou *exit*) ou protester (prise de parole ou *voice*). Dans la logique de marché, la défection apparaît comme le

mode de régulation principal. Si le consommateur ou le salarié ne sont pas satisfaits, ils changent de « fournisseur ». Les organisations se privent ainsi, en privilégiant la hiérarchie et en réduisant la prise de parole de leurs employés, de ressources créatives.

Hirschman distingue deux modalités dans la prise de parole. La parole circule, d'abord, horizontalement sous la forme d'échanges informels, de propos, et d'informations. Elle emprunte aussi les circuits verticaux des organigrammes et des procédures de négociation entre représentants « légitimés » des divers groupes. Les échanges horizontaux sont une condition préalable au bon fonctionnement de la communication verticale. Celle-ci se trouve, autrement, coupée des acteurs et se révèle incapable de répondre aux difficultés qui peuvent surgir. Une telle analyse conduit à favoriser, dans tous les types d'organisations industrielles ou étatiques, la prise de parole horizontale, quels que puissent être les désordres apparents.

3.3 La recherche d'un nouveau paradigme

Le paradigme communicationnel renvoie à une analyse moins conflictuelle des organisations. Plutôt qu'un lieu d'affrontement, celles-ci deviennent des acteurs incontournables du développement.

Pierre Rosanvallon, analysant la crise du syndicalisme, appelle à un nouveau type de structuration. Le syndicalisme correspond à un modèle organisationnel historiquement daté : le *contrat* (avec les consommateurs ou les citoyens, avec les salariés et même entre direction et syndicats par le développement des négociations collectives). Or le système de production a changé. La standardisation des produits et la structure hiérarchique sont inadéquates pour répondre aux nouvelles technologies. Les processus de fabrication automatisés actuels requièrent plus de communication et de formation pour être utilisés au maximum de leurs possibilités. La société, elle aussi, connaît des mutations. Les attentes des salariés diffèrent de plus en plus souvent des discours des organisations représentatives officielles.

Rosanvallon prend pour exemple le conflit qui a opposé, en 1986, le personnel de la SNCF à sa direction. Moins que de revendications de salaire ou de conditions de travail, il s'agit, pour l'auteur, de la contestation d'un modèle rigide, hiérarchisé, et coupé de sa base.

Des années 1930 aux lois Auroux de 1982, des structures participatives se sont mises en place, résultant très souvent de conflits sociaux. Cependant, cette participation reste indirecte et insuffisante pour satisfaire l'aspiration à des relations plus individualisées. Ce mouvement semble perçu par les directions qui multiplient les nouvelles structures : groupes d'expression ou cercles de qualité, sans parvenir, jusqu'à présent, à en imposer la légitimité tant sociale qu'économique.

Les analyses reposent sur des hypothèses qui restent à vérifier, ainsi celle de l'exigence d'une main-d'œuvre plus formée et plus qualifiée. La notion même de communication recèle actuellement des ambiguïtés. Elle n'apparaît pas encore, quant à son contenu, comme un projet collectif appuyé sur un consensus minimum, mais se heurte à un système de direction très élitiste.

4. La direction des organisations

Les organisations ont été successivement étudiées comme des systèmes fondés sur une rationalité étroitement économique, ou fonctionnelle, des systèmes de pouvoir et des lieux de socialisation. L'appel à une plus grande communication suppose de répondre à la question : qui prend les décisions les plus importantes ?

Le critère de légitimité était clair au XIX^e^ siècle. Des libéraux aux marxistes, la propriété justifiait l'exercice du pouvoir. Les uns approuvaient cet état de fait en invoquant les qualités personnelles des dirigeants ; les autres contestaient cette légitimité en leur opposant celles des travailleurs.

Pendant le XIX^e^ siècle, trois tendances vont brouiller les cartes du pouvoir. Tout d'abord, la complexification et la

concentration des organisations s'accompagnent de la création d'un corps de « spécialistes » de la gestion. La compétence entre en concurrence avec le droit de propriété. Ensuite, l'État intervient de plus en plus avec ses propres experts, invoquant un autre système de valeurs : l'intérêt général. Enfin, la salarisation massive bouleverse la composition et les attentes des travailleurs. Cette évolution met en cause le principe taylorien : « Chacun à sa place, et une place adaptée à chacun. »

4.1 Le divorce entre propriété et compétence

Les premières analyses sur les élites organisationnelles apparaissent aux États-Unis pendant les années 1930. James Burnham annonce la révolution des managers. Le patron propriétaire fait place au directeur compétent et diplômé. Cette « révolution silencieuse » résulte de la complexité croissante des tâches de direction, lesquelles requièrent des capacités spécifiques.

Pendant les années 1960, John Kenneth Galbraith aux États-Unis, et Serge Mallet en France généralisent cette évolution aux échelons intermédiaires. Pour Galbraith, le pouvoir est maintenant déterminé par une *technostructure*, groupe assez large composé des techniciens, des spécialistes et des cadres. Pour Mallet, ce groupe forme une *nouvelle classe ouvrière*.

Dans notre pays, et cela dès la fin du XIX^e^ siècle, les élites industrielles entrent en concurrence avec les élites étatiques. Les années 1960 et 1970, selon de nombreux auteurs, voient la victoire des secondes. La loi des grands corps de l'État devient celle du pouvoir. Actuellement, parmi les 200 plus grandes entreprises françaises, les ingénieurs du corps des Mines en dirigent 17 contre 13 à ceux des Ponts sans compter les énarques et les polytechniciens qui occupent la plupart des postes stratégiques dans les processus décisionnels. Ce noyau « dur » des élites hexagonales peut être étudié selon plusieurs paradigmes.

4.2 Le champ des grandes écoles

Pierre Bourdieu, dans divers travaux, analyse le champ social spécifique formé par les grandes écoles. La structure de ce champ, dans un premier temps, est déterminée par la dualité des modes de reproduction des élites au pouvoir. D'un côté, les patrons d'État, issus des corps d'ingénieurs et/ou de l'ENA, font d'abord carrière dans le secteur public. De l'autre, les patrons privés proviennent des grandes écoles de commerce.

Le champ des grandes écoles n'est pas une prairie paisible où se partagent les privilèges dans un consensus unanime. Des conflits et des alliances le traversent sans cesse : hiérarchie (subtile ou non) entre les écoles (commerce contre production, ingénieurs contre énarques…).

Il n'en reste pas moins vrai que ce monde apparaît clos, imperméable et coupé du reste de l'enseignement supérieur malgré quelques tentatives pour établir des passerelles. Il faut disposer d'un capital solide pour y pénétrer : scolaire, social et même économique. Chaque membre entretient les privilèges du corps dans son ensemble. L'intelligence apparaît comme le maître mot, source et conséquence du passage par ce lieu social tant « célébré », fournisseur des plus hauts cadres du pays.

Une telle situation pourrait expliquer la hiérarchie importante et rigide du modèle bureaucratique français. Luc Boltanski explique en partie la genèse du groupe des cadres par l'« autoproclamation », depuis les années 1930, du titre même de cadre par un nombre de plus en plus important de salariés. Malgré l'hétérogénéité de ses membres, l'appartenance à ce groupe constitue un enjeu moins peut-être économique que social et symbolique, plus important en France que dans les autres sociétés. Ainsi les divisions entre les places intermédiaires relèvent d'une logique de distinction : valorisation de la culture générale, importance des diplômes, défense des privilèges.

4.3 La technocratie

Plutôt que de mettre l'accent sur le recrutement et la reproduction des élites, Alain Touraine insiste sur leur action. Ces élites forment une nouvelle classe dirigeante : les *technocrates*. Ce nouvel acteur symbolise le passage de la société industrielle à la société postindustrielle ou société programmée par ce lien social tant vanté.

Les changements structurels mettent en avant la nécessité de programmer l'activité des organisations sur le moyen et long terme par la mise en œuvre de projets industriels ou publics. En retour, ces projets justifient le rôle et les fonctions des technocrates. Ainsi le programme nucléaire élaboré par EDF se perpétue et se légitime à travers le « tout électrique ».

Les actions de la technocratie apparaissent comme des contraintes qui peuvent former système, l'opinion publique acceptant avec plus ou moins de réalisme les « impératifs » de compétitivité ou de flexibilité.

4.4 Une approche moins critique

Michel Bauer (*Les 200,* Paris, Seuil, 1987) observe, à propos des élites, qu'il est de plus en plus difficile de localiser les centres de décision. En France, l'homologie entre les pouvoirs privés et publics est importante. Actuellement, le second l'emporterait sur le premier.

Malgré cette uniformisation, diverses logiques traversent le groupe des dirigeants. Bauer en distingue trois qui correspondent à trois formes sociales différentes :

	Logique capitaliste	Logique directoriale	Logique managériale
Recrutement	La propriété	Le diplôme	La carrière
Dynamique de l'action	Efficacité par le marché	Élaboration de grands projets	Compétence au sein des organisations
Que doit faire l'État ?	Favoriser la fortune acquise et limiter la transmission héréditaire des patrimoines	Démocratiser l'accès aux grandes écoles	Laisser les organisations assurer la promotion interne de leurs membres

Dans le contexte concurrentiel international actuel, Bauer conclut à la nécessaire revalorisation de la logique capitaliste. La société française reste trop marquée par une

logique directoriale peu soucieuse des contraintes de marché.

La bureaucratie

Le mot apparaît sous la plume d'un des premiers économistes libéraux français Vincent de Gournay (1712-1759). Depuis, il a connu un grand succès tant dans les sciences humaines que dans l'opinion publique. La sociologie savante comme la sociologie spontanée tendent à connoter péjorativement la notion. Comme mode d'organisation, la bureaucratie s'apparente à une administration formaliste et inefficace. Comme couche sociale, à l'Est et à l'Ouest, elle incarne la résistance au changement et la paralysie sociale.

Au XIX^e^ siècle, la sociologie classique présentait déjà un éventail de points de vue. Pour Marx, la bureaucratie se développe sous Louis Napoléon Bonaparte à l'ombre de l'État. Supposé représenter l'intérêt général, cet « effroyable corps parasitaire » favorise au contraire le règne de l'incompétence, du secret, des intérêts matériels et de la soumission à l'autorité. Durkheim dresse un tableau de ce qu'elle devrait être : un corps de fonctionnaires, incarnant la conscience collective, seul capable d'imposer une moralisation de la société civile dans un monde déterminé par une division du travail complexe et dominé par les intérêts particuliers. Tocqueville insiste, lui, sur la permanence de la bureaucratie française ; le mouvement de centralisation admi nistrative présent dès l'Ancien Régime s'autonomise par rapport aux événements politiques et économiques.

Max Weber adopte un point de vue différent. La bureaucratie est une forme d'organisation spécifique qui présente les caractéristiques suivantes :

– les activités sont divisées en fonction et en services hiérarchisés tendant à la centralisation ;

– des activités sont confiées à des bureaucrates choisis pour leurs compétences selon des critères universalistes : concours ou titres ;

– leurs tâches consistent en la bonne application des règles formelles d'activité ;

– ces mêmes bureaucrates sont protégés par un statut qui fixe leur rémunération et leur promotion de façon à assurer leur indépendance vis-à-vis de leurs supérieurs comme du public.

Il s'agit d'un « type idéal » d'organisation mais Max Weber semble admettre qu'il s'agit du type le plus efficace : les buts sont fixés préalablement et la bureaucratie promeut les règles les plus rationnelles pour les atteindre. Plus particulièrement adaptée au développement du capitalisme occidental incarné par la grande entreprise, cette forme d'organisation se rencontre aussi en Égypte, dans l'Empire chinois, au sein de l'Église romaine… Outil efficace pour tout groupe disposant d'un pouvoir, elle tend à se généraliser dans le système capitaliste comme dans le système socialiste, dans la gestion du pouvoir étatique comme dans celle des entreprises, des partis, des syndicats…

Weber craignait qu'à travers la diffusion du modèle bureaucratique triomphent les valeurs matérielles. Cependant, il considérait comme acquis le postulat : *bureaucratie* = *efficacité* dans la gestion des ressources rares. D'autres sociologues remettront en cause cette

équivalence. Dès les années 1930, Robert Merton met en avant la notion de *dysfonction*. Le développement du formalisme peut se faire au détriment des buts à atteindre. La coupure entre le bureaucrate et son public constitue un obstacle au changement. Dans les années 1960, Michel Crozier analyse les relations de pouvoir qui vont ruiner de l'intérieur la bureaucratie. Les compromis internes se transforment en cercles vicieux, traits culturels de la gestion « à la française » conduisant à l'immobilisme. D'une façon plus générale, le statut protégé de bureaucrate tend à se généraliser parmi tous les salariés et devient une des composantes de nos sociétés égalitaires. Comme l'écrivent Raymond Boudon et François Bourricaud : « La bureaucratisation des entreprises résulte d'un ensemble de mesures législatives et réglementaires, aux termes desquelles l'autorité hiérarchique se retrouve plus ou moins strictement ficelée. » (*Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1984, p. 42.)

Bibliographie

Une première approche

AKOUN A. et ANSART P. (sous la direction de), *Dictionnaire de sociologie,* Paris, Le Robert/Seuil, 1999.

BERTHELOT J.-M. (sous la direction de), *La Sociologie française contemporaine,* Paris, PUF, 2000.

BOUDON R. (sous la direction de), *Traité de sociologie,* Paris, PUF, 1992.

CAZENEUVE J., *Dix grandes notions de la sociologie,* Paris, Seuil, 1976.

COLLECTIF, *Dictionnaire de sociologie,* Paris, Encyclopaedia Universalis/Albin Michel, 2007.

FERRÉOL G. (sous la direction de), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, 2002.

JAVEAU C., *Leçons de sociologie*, Paris, Armand Colin, 1997.

MENDRAS H., *Éléments de sociologie*, Paris, Armand Colin, 1978.

MERTON R., *Éléments de théorie et de méthode sociologique,* trad. fr. Paris, Plon, 1965 (1re édition en langue anglaise : 1949).

VALADE B. (avec la collaboration de FILLIEULE R.), *Introduction aux sciences sociales,* Paris, PUF, 1996.

Paradigmes et grands auteurs

ANSART P., *Les Sociologies contemporaines,* Paris, Seuil, 1990.

ARON R., *Les Étapes de la pensée sociologique. Montesquieu, Comte, Marx, Tocqueville, Durkheim, Pareto, Weber*, Paris, Gallimard, 1967.

BERTHELOT J.-M. (sous la direction de), *Sociologie. Epistémologie d'une discipline. Textes fondamentaux,*

Bruxelles, De Boeck, 2000.

Cuin C.-H. et Gresle F., *Histoire de la sociologie,* 2 vol., Paris, La Découverte, 1992.

Ferréol G. (sous la direction de), *Histoire de la pensée sociologique*. *Les « grands classiques »*, Paris, Armand Colin, 1994.

Jonas F., *Histoire de la sociologie. Des Lumières à la théorie du social*, trad. fr., Paris, Larousse, 1991 (1re édition en langue allemande : 1965).

Mendras H. et Forsé M., *Le Changement social. Tendances et paradigmes,* Paris, Armand Colin, 1991.

Mucchielli L., *La Découverte du social. Naissance de la sociologie en France,* Paris, La Découverte, 1998.

Nisbet R., *La Tradition sociologique,* trad. fr., Paris, PUF, 1984 (1re édition en langue anglaise : 1966).

Simon P.-J., *Histoire de la sociologie*, Paris, PUF, 1991.

Éléments de méthodologie

Berthier N., *Les Techniques d'enquête. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 1998.

Chauchat H., *L'Enquête en psychosociologie*, Paris, PUF, 1985.

Combessie J.-C., *La Méthode en sociologie*, Paris, La Découverte, 1996.

Desrosières A., *La Politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993.

Ferréol G. et Deubel P., *Méthodologie des sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 1993.

Ferréol G. (sous la direction de), *Dictionnaire des techniques quantitatives appliquées aux sciences économiques et sociales*, Paris, Armand Colin, 1995.

Ghiglione R. et Matalon B., *Les Enquêtes sociologiques. Théories et pratique,* Paris, Armand Colin, 1978.

Girard A. et Malinvaud E. (textes réunis et présentés par), *Les Enquêtes d'opinion et la recherche en sciences sociales,* Paris, L'Harmattan, 1989.

Kaufmann J.-C., *L'Entretien compréhensif,* Paris, Armand Colin, 1996.

Strauss A. et Corbin J., *Les Fondements de la recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée,* trad. fr., Fribourg, Academic Press/Éd. Saint-Paul, 2004 (1re éd. en langue française : 1990).

Stratifications et inégalités

Aron R., *La Lutte des classes. Nouvelles leçons sur la société industrielle,* Paris, Gallimard, 1964.

Chauvel L., *Le Destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XXe siècle*, Paris, PUF, 1998.

Chazel F. (sous la direction de), *Action collective et mouvements sociaux,* Paris, PUF, 1993.

Coenen-Huther J., *Sociologie des élites,* Paris, Armand Colin, 2004.

Cuin C.-H., *Les Sociologues et la mobilité sociale,* Paris, PUF, 1993.

Dahrendorf R., *Classes et conflits de classes dans la société industrielle,* trad. fr., Paris, La Haye, Mouton, 1973 (1re édition en langue anglaise : 1957).

Dumont L., *Homo hierarchicus. Essai sur le système des castes*, Paris, Gallimard, 1966.

Merllié D. et Prévost J., *La Mobilité sociale*, Paris, La Découverte, 1991.

Policar A., *Les Théories de la justice sociale*, Paris, Armand Colin, 2006.

Thélot C., *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale,* Paris, Dunod, 1982.

Institution familiale et processus de socialisation

Ariès Ph., *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime,* Paris, Plon, 1960.

Déchaux J.-H., *Le Souvenir des morts. Essai sur le lien de filiation,* Paris, PUF, 1997.

Guionnet Ch. et Neveu E., *Féminins/masculins. Sociologue du genre*, Paris, Armand Colin, 2004.

Kellerhals J. et Montandon C. (avec la collaboration de P.-É. Gaberel *et al.*), *Les Stratégies éducatives des familles. Milieu social, dynamique familiale et éducation des préadolescents,* Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1991.

Le Gall D. et Bettahar Y., *La Pluriparentalité*, Paris, PUF, 2001.

Meulders-Klein M.-T. et Théry I. (sous la direction de), *Les Recompositions familiales aujourd'hui,* Paris, Nathan, 1993.

Regnier-Loilier A. (sous la direction de), *Portrait de familles. L'enquête étude des relations familiales et intergénérationnelles (ERFI)*, Paris, INED, 2009.

Segalen M., *Sociologie de la famill*e, Paris, Armand Colin, 1981 (6e éd. : 2006).

Shorter E., *Naissance de la famille moderne XVIIIe-XIXe siècle*, trad. fr., Paris, Seuil, 1977 (1re édition : 1975).

Singly F. de (sous la direction de), *La Famille. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1991.

Système éducatif et transmission du statut social

Bernstein B., *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*, trad. fr., Paris, Minuit, 1975 (1re édition en langue anglaise : 1971).

BOUDON R., *L'Inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles,* Paris, Armand Colin, 1973.

BOURDIEU P. et Passeron J.-C., *La Reproduction. Éléments pour une théorie des systèmes d'enseignement,* Paris, Minuit, 1970.

CHERKAOUI M.*, Les Changements du système éducatif en France : 1950-1980,* Paris, PUF, 1982.

DIRN Louis, *La Société française en tendances. 1975-1995 : deux décennies de changement*, Paris, PUF, 1998.

DURU-BELLAT M. et HENRIOT-VAN ZANTEN A. (sous la direction de), *Sociologie du système éducatif. Les inégalités scolaires,* Paris, PUF, 2009.

FORQUIN J.-C., *École et culture. Le point de vue des sociologues britanniques,* Bruxelles/Paris, De Boeck/Éd. Universitaires, 1989.

GALLAND O. et LEMEL Y. (sous la direction de), *La Nouvelle Société française. Trente années de mutation,* Paris, Armand Colin, 1998.

ISAMBERT-JAMATI V., *Les Savoirs scolaires : enjeux sociaux des contenus d'enseignement et de leurs réformes*, Paris, Éd. Universitaires, 1990.

VAN HAECHT A., *L'École à l'épreuve de la sociologie. La sociologie de l'éducation et ses évolutions,* Bruxelles, De Boeck, 2006.

Culture et société

BÉNÉTON P., *Histoire de mots : culture et civilisation,* Paris, Presses de la FNSP, 1975.

BÉRA M. et LAMY Y., *Sociologie de la culture*, Paris, Armand Colin, 2003 (2e éd. : 2008).

BOURDIEU P., *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

CRUBELLIER M., *Histoire culturelle de la France. XIXe-XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1974.

CUCHE D., *La Notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1996.

FERRÉOL G. et JUCQUOIS G. (sous la direction de), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles,* Paris, Armand Colin, 2003.

HOGGART R., *La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, trad. fr., Paris, Minuit, 1968 (1re édition en langue anglaise : 1957).

SCHNAPPER D., *La Relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique,* Paris, Gallimard, 1998.

TODOROV T., *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine,* Paris, Seuil, 1989.

WARNIER J.-P., *La Mondialisation de la culture*, Paris, La Découverte, 1999.

Travail et relations professionnelles

BEVORT A. et JOBERT A., *Sociologie du travail : les relations professionnelles,* Paris, Armand Colin, 2008.

CASTEL R., *Les Métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat,* Paris, Fayard, 1995.

COSTER M. de et PICHAULT F. (éd.), *Traité de sociologie du travail,* Bruxelles, De Boeck, 1994.

DUBAR C. et TRIPIER P., *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 1998 (2e éd. : 2005).

FERRÉOL G. (sous la direction de), *Intégration, lien social et citoyenneté,* Villeneuve-d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 1998.

FRANCFORT I. *et al., Les Mondes sociaux de l'entreprise*, Paris, Desclée de Brouwer, 1995.

IRIBARNE P. D' (sous la direction de), C*ultures et mondialisation. Gérer par-delà les frontières,* Paris, Seuil, 1998.

REYNAUD J.-D., *Les Règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale,* Paris, Armand Colin, 1989.

SAINSAULIEU R., *L'Identité au travail. Les effets culturels de l'organisation,* Paris, Presses de la FNSP, 1977.

SEGRESTIN D., *Le Phénomène corporatiste. Essai sur l'avenir des systèmes professionnels fermés en France,* Paris, Fayard, 1985.

Organisations et pouvoir

AMBLARD H. *et al., Les Nouvelles Approches sociologiques des organisations,* Paris, Seuil, 2005.

BALLÉ C., *Sociologie des organisations*, Paris, PUF, 1990.

BERNOUX Ph., *La Sociologie des organisations. Initiation théorique suivie de douze cas pratiques,* Paris, Seuil, 1985.

CROZIER M., *Le Phénomène bureaucratique. Essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel,* Paris, Seuil, 1963.

CROZIER M. et FRIEDBERG E., *L'Acteur et le système. Les contraintes de l'action collective,* Paris, Seuil, 1977.

FRIEDBERG E., *Le Pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*, Paris, Seuil, 1993.

GRÉMION P., *Le Pouvoir périphérique : bureaucrates et notables dans le système politique français,* Paris, Seuil, 1976.

MERCKLÉ P., *Sociologie des réseaux sociaux,* Paris, La Découverte, 2004.

SAINSAULIEU R., *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise,* Paris, Presses de la FNSP et Dalloz, 1987.

SCIEUR Ph., *Sociologie des organisations. Introduction à l'analyse de l'action collective,* Paris, Armand Colin, 2005.

La lecture de périodiques spécialisés (*L'Année sociologique, Revue française de sociologie*, *Sociologie du travail*…) ou de revues à plus large diffusion (*Sciences humaines*, par exemple) doit être également encouragée.

Table des encadrés

Lutte des classes et changement social 32

Société aristocratique et société démocratique 40

Héritage et renouvellement des perspectives : Pierre Bourdieu et Raymond Boudon 68

Exemples de paradigmes sociologiques 76

La conception durkheimienne de la sociologie 79

Quelques principes d'épistémologie générale 83

Les enquêtes et le travail de terrain 90

La nomenclature des PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) 93

Corrélation et causalité 98

Action collective et mouvements sociaux 120

Tel père, tel fils 129

Principaux indicateurs démographiques 131

(France métropolitaine : 1949-2008)

Pyramide des âges de la France au 1er janvier 2010 132

L'organisation de l'espace domestique 135

Quand nous marions-nous ? 141

Les mois du mariage : éléments de comparaison 143

L'évolution du système éducatif 151

Le niveau général de formation selon l'âge (France métropolitaine, 2008) 153

Le paradoxe d'Anderson 158

Recrutement et destinée scolaire 164

Quelques définitions de la culture 168

L'expérience de la « galère » 175

Les pratiques culturelles des Français 177
1965, une année charnière 183
Les valeurs du temps présent 186
Du taylorisme au management participatif 192
Trois formes de participation, 194
Deux conceptions du syndicalisme 207
La culture d’entreprise : points de repère 210
La bureaucratie 226

INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE

GILLES FERRÉOL
JEAN-PIERRE NORECK

8e édition